

Projet scientifique et description de la revue Sociétés plurielles

Marie-Louise Pelus-Kaplan, Gabrielle Chomentowski, Liliane Crips, Madalina Vartejanu-Joubert

► **To cite this version:**

Marie-Louise Pelus-Kaplan, Gabrielle Chomentowski, Liliane Crips, Madalina Vartejanu-Joubert. Projet scientifique et description de la revue Sociétés plurielles . Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2017, Les sciences humaines et sociales à l'épreuve de l'événement. hal-01522844

HAL Id: hal-01522844

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01522844>

Submitted on 22 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Projet scientifique et description de la revue
Sociétés plurielles

Marie-Louise Pelus-Kaplan, Gabrielle Chomentowski
Liliane Crips, Madalina Vartejanu-Joubert

Projet scientifique et description de la revue *Sociétés plurielles*
Sociétés Plurielles, n^o 1, Presses de l'Inalco, 2017

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01522844>

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires. Elles diffusent les bonnes pratiques éditoriales définies par BSN.

EXIGENCE DE QUALITÉ avec des évaluations en double aveugle ;

OPEN ACCESS : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS pour protéger les auteurs et leurs droits ;

PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS sémantiques et audio-visuels ;

MÉTADONNÉES MULTILINGUES : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAires, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Mandenkan*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

Sociétés Plurielles

Les sciences humaines et sociales
à l'épreuve de l'événement

in al co

PRESSES

Numéro 1 – Année 2017

Projet scientifique et description de la revue *Sociétés plurielles*

Marie-Louise Pelus-Kaplan, ICT,
Université Paris Diderot, Sorbonne Paris Cité

Gabrielle Chomentowski,
Sociétés plurielles, Inalco, Sorbonne Paris Cité

Liliane Crips, ICT,
Université Paris Diderot, Sorbonne Paris Cité

Madalina Vartejanu-Joubert,
CERMOM, Inalco, Sorbonne Paris Cité

La revue numérique *Sociétés plurielles* est publiée par le programme interdisciplinaire Sociétés plurielles (PSP), qui réunit des enseignants-chercheurs en sciences humaines et sociales de près de vingt laboratoires de l'université Sorbonne-Paris-Cité. Ce programme a pour objet d'analyser les défis de la diversité, les politiques du pluralisme et la gestion des crises dans les sociétés (<http://societesplurielles.fr>). Il se compose de trois projets intégrés. Le premier, « Villes-mondes : approches comparées du cosmopolitisme et des migrations », entend contribuer de façon originale à la discussion aussi bien théorique, empirique que méthodologique sur le cosmopolitisme comme outil heuristique de l'analyse des villes globales, des phénomènes migratoires, de l'altérité et de la diversité culturelle dans le monde global. Le deuxième projet, « Cohésion et Identités dans les Territoires Européens (CITÉ) », vise à interroger la ville sous quatre dimensions principales : sa relation au passé (à travers les politiques de patrimoine), sa transformation dans le contexte de nouvelles dynamiques économiques et migratoires, sa pratique des langues et son rôle dans la transition des modèles urbains qu'impose la transition énergé-

tique. Enfin, le troisième projet - « Circulations » - s'inscrit dans une volonté de penser l'articulation des différentes sociétés « connectées » qu'impliquent les mobilités dites transnationales aussi bien sur le plan religieux, politique que culturel.

La revue en ligne *Sociétés plurielles* se donne deux objectifs : diffuser dans la communauté universitaire française et internationale les acquis des projets de recherche menés dans le cadre du programme Sociétés plurielles, et constituer un lieu de réflexion interdisciplinaire autour de la notion de pluriel. À ce titre, elle est donc totalement ouverte aux chercheurs extérieurs au programme.

Elle couvre tous les champs d'études concernés par le pluriel dans la société, et appuie fortement les approches interdisciplinaires. De même, la revue encourage la publication des résultats de la recherche sous des formes différentes du texte : images, productions vidéo, etc.

Même si elle privilégie *a priori* les articles de type académique, la revue *Sociétés plurielles* souhaite être un espace ouvert à des textes de nature différente : essais, tribunes, vulgarisations, etc.

Elle publie essentiellement des articles inédits, non proposés simultanément à d'autres revues, après sélection par les membres de son comité scientifique international (*peer review*, avec évaluation en double aveugle). Mais elle ne s'interdit pas pour autant de publier, en traduction française ou anglaise, certains articles de théorie ou de méthode jugés particulièrement importants, et déjà parus ailleurs.

Les principales langues sont le français et l'anglais. Des articles peuvent être publiés dans les autres grandes langues européennes de communication (espagnol, allemand, italien), accompagnés d'un résumé très circonstancié en anglais ou en français.

Les deux premiers numéros sont annuels et thématiques. La périodicité évoluera ensuite vers une publication semestrielle (dossiers et *varia*, suivis de comptes rendus de lecture).

Les sciences humaines et sociales à l'épreuve de l'événement

Introduction de Marie-Louise Pelus-Kaplan, avec la collaboration de Gabrielle Chomentowski, Liliane Crips, Madalina Vartejanu-Joubert.

Dès le départ, le programme Sociétés plurielles a inscrit parmi ses priorités une recherche attentive sur les grands enjeux de société. La vague d'attentats qui a secoué la France au mois de janvier 2015 et les multiples interprétations explicatives qui en ont été données par les médias ont suscité chez les membres du programme une interrogation : comment donner une réponse scientifique

immédiate à un phénomène factuel d'une telle complexité ? Autrement dit, comment un événement, c'est-à-dire un marqueur temporel distinguant un avant et un après, vient-il questionner notre pratique scientifique, qui s'inscrit, elle, dans la durée, voire dans la longue durée ? Les attentats parisiens de novembre 2015 ont rendu encore plus brûlante l'actualité de cette problématique, justifiant pleinement que la revue *Sociétés plurielles* lui consacre son premier numéro et reporte au deuxième numéro une réflexion de nature plus méthodologique sur la pratique et les enjeux des sciences humaines et sociales et de l'interdisciplinarité.

Nous proposons donc de réfléchir à la notion d'événement, une notion déjà abondamment analysée par les diverses sciences humaines et sociales. L'appel à communications évoquait la possibilité d'aborder, en lien avec l'actualité, la question du sacré en société, un concept dont le domaine d'application n'est pas seulement la religion, mais aussi le partage du symbolique ; il suggérait de se pencher sur la question du suspect et donc de la preuve, du signe, de l'indice, ou encore sur la place et la perception des personnes et des groupes catégorisés comme musulmans, en France et ailleurs en Europe ; bien évidemment, il insistait sur l'intérêt d'étudier les aspects de l'émotion collective, le rôle des divers groupes dans le déroulement des faits, et dans l'expression de leur perception... Les articles proposés ont répondu, en partie du moins, à ces attentes.

Conformément aux principes énoncés plus haut, ce numéro accueille à la fois des textes à caractère polémique auxquels il ne nous appartient pas de répondre directement (tel celui de l'anthropologue Jean-Loup Amselle, consacré aux applications et aux résonances dans la société française actuelle du principe « deux poids deux mesures »), des articles théoriques et méthodologiques centrés soit sur la notion de « cas d'exception » (avec la traduction française, effectuée par l'auteur lui-même, d'un article de l'historien et sociologue Ivan Ermakoff, paru en août 2014 dans le *European Journal of Sociology*), soit sur la notion même d'« événement », telle l'étude de la politiste Nagisa Mitsushima sur les « institutions de la stupeur », faisant un « retour sur les sociologies de l'événement ». D'autres contributions, plus empiriques, illustrent les différentes manières d'appréhender l'événement en fonction tant de la définition que l'on donne de ce terme, que de la méthode de travail propre à chacune des disciplines des sciences humaines et sociales (SHS). Spécialiste des guerres de religion dans la France du XVI^e siècle, l'historien Jérémie Foa établit un parallèle entre les formes et les conséquences du terrorisme dans la France de cette époque lointaine et dans celle d'aujourd'hui ; la géographe Élise Roche situe dans l'espace le concept d'événement à travers l'étude des villages d'insertion créés pour les Roms à Saint-Denis et aux alentours, ces villages devenant alors en eux-mêmes une forme d'« événement territorial », tandis que la sociologue des religions et

des migrations Monika Salzbrunn étudie une tout autre forme d'événement : en l'occurrence, les manifestations, à la fois religieuses et culturelles, organisées dans la Suisse actuelle par des populations musulmanes soucieuses d'intégration et de cohabitation avec les « autres » non-musulmans. C'est ici « le religieux qui fait événement », en dehors de tout contexte de violence religieuse ou politique engendrant une forme de « stupeur », comme c'est généralement le cas dans l'autre acception du terme. Quant au politiste Thomas Serres, dans son étude sur la réélection du président Bouteflika à la tête de l'Algérie, une réélection obtenue finalement en 2014 sans susciter de troubles majeurs alors que le contexte pouvait laisser craindre le chaos ou, à tout le moins, des violences, il examine à son tour l'événement, mais à travers son contraire, le « non-événement », à partir d'un travail de terrain réalisé dans l'Algérie de 2014.

Placé au centre des interrogations interdisciplinaires des chercheurs en SHS, l'événement se définit par plusieurs façons d'apparaître et d'être vécu, constituant ainsi, selon N. Mitsushima, « un défi analytique pour les sciences sociales ».

Du point de vue des historiens, dont la réflexion s'établit dans le temps, c'est un moment de rupture, situé entre un avant et un après, mais dont l'historien, soucieux de le replacer dans la longue durée, cherche à étudier aussi bien les prémices que les conséquences à long terme. Si François Simiand et surtout Fernand Braudel, hérauts de l'École des Annales, ont naguère comparé l'événement à l'écume superficielle surfant sur les vagues de la conjoncture, elles-mêmes portées par les grandes marées de la longue durée, un courant plus récent, qui réhabilite non pas l'ancienne histoire « événementielle » (durement caricaturée par certains sous le nom d'« histoire-bataille »), mais une histoire politique pratiquée à l'aide des apports d'autres sciences comme la sociologie ou l'anthropologie, tend à lui redonner toute son importance. Dès 1974, dans le premier des trois volumes de *Faire de l'histoire*, Pierre Nora annonçait « le retour de l'événement » en insistant notamment sur le rôle de révélateur joué de nos jours par les *mass media* : « Dans nos sociétés contemporaines, c'est par eux et par eux seuls que l'événement nous frappe, et ne peut pas nous éviter. » Mais bien loin de se confondre avec le « fait divers », l'événement est, depuis plusieurs décennies, devenu un objet de science au carrefour des disciplines du secteur SHS. Évoquant dans son introduction la vaste littérature francophone consacrée à l'événement, N. Mitsushima constate que « plus que tout autre fait social », l'événement « questionne nos disciplines dans leurs soubassements méthodologiques ». « Comment les sciences sociales réputées nomologiques traitent-elles le singulier, l'accidentel ?... Comment isoler, parmi les occurrences, celles qui ont valeur d'événements historiques ? » Le but de son article est de montrer que, « réputé appartenir au domaine de la contingence, de l'inédit, du dérèglement et de l'innovation, l'événement semble en réalité

enserré dans des cadres sociaux qui limitent et contraignent étroitement ce qu'il est possible d'y faire ». « Envisager l'événement comme un fait institutionnel, ce n'est pas nier que son dénouement soit indéterminé, qu'il puisse rompre avec l'ordre routinier des choses, moins encore que les acteurs soient dépourvus de marges d'innovation. C'est dire qu'il existe d'autres normes pour accompagner cet état social, que les formes sociales de l'événement sont en nombre limité et qu'il est possible d'en faire la genèse. L'enquête doit alors permettre de dégager *l'infrastructure des événements* », d'en mettre en valeur la « *grammaire spécifique* ». Dans les cas qu'elle étudie, par exemple celui des travaux plus ou moins récents consacrés à la Révolution française, N. Mitsushima montre comment les sciences humaines, historiques et sociales, sans aller jusqu'à se confondre, collaborent et s'enrichissent mutuellement, faisant ainsi évoluer et progresser une connaissance des tournants historiques qui ne se limite pas à l'établissement des faits, mais cherche de plus en plus à définir la place des différents acteurs de l'événement et la signification qu'ils lui ont attribuée.

Analyser l'événement : des méthodes différentes selon les disciplines mais des références largement communes

Revenons plus en détail sur la manière dont chacune des sciences humaines réagit et mène ses réflexions « à l'épreuve de l'événement ». Une revue se voulant interdisciplinaire ne peut que souligner ce fait frappant : une partie des références bibliographiques invoquées par les auteurs de ce numéro, relevant de plusieurs disciplines différentes, se retrouve, sinon d'un article à l'autre, du moins dans plusieurs articles, preuve que les auteurs ne sont pas seulement spécialistes de telle ou telle discipline, mais au contraire qu'ils puisent dans le *fonds commun des références propres aux chercheurs en SHS*. Prenons par exemple les auteurs cités dans l'article de N. Mitsushima. Plusieurs auteurs fondamentaux de la littérature historique francophone, tant ancienne qu'actuelle, y figurent, avec les études exemplaires de Roger Chartier sur les origines culturelles de la Révolution française, d'Alain Dewerpe sur Charonne, de Georges Duby sur Bouvines, d'Emmanuel Leroy Ladurie sur le carnaval de Romans, de Gérard Noiriel sur le massacre des Italiens à Aigues-Mortes en 1893. Consacré à la révolte des paysans suisses de 1653, l'article d'Andreas Suter paru en 1997 dans les *Annales* sous le titre « Histoire sociale et événements historiques » est un de ces nombreux travaux où les historiens entremêlent analyse historique et réflexion épistémologique. Dans la même veine, N. Mitsushima cite des auteurs aussi variés qu'André Burguière, Arlette Farge, Marc Lazar, Jean-Clément Martin, Pierre Nora, René Rémond, François Furet, sans oublier bien sûr l'incontournable Fernand Braudel. L'essentiel

de sa bibliographie néanmoins fait référence aux sociologues d'une manière générale, et plus spécifiquement aux spécialistes de la discipline de l'auteure, qui n'est autre que la « sociologie historique du politique », pour reprendre le titre d'un ouvrage d'Yves Déloye cité dans sa bibliographie. Les mêmes sociologues et anthropologues du politique se retrouvent cités – en partie au moins – dans d'autres contributions. Ainsi M. Salzbrunn, tout comme N. Mitsushima ou encore É. Roche, évoquent l'article signé Alban Bensa et Éric Fassin sur « Les sciences sociales face à l'événement », de même que l'ouvrage collectif dirigé par Marc Bessin, Claire Bidart et Michel Grossetti consacré aux « sciences sociales face aux ruptures et à l'événement ». Les travaux du sociologue William H. Sewell (notamment son article « Trois temporalités : vers une sociologie événementielle ») sont quant à eux cités tant par N. Mitsushima que par Th. Serres, mais ne figurent pas dans la bibliographie de M. Salzbrunn. Celle-ci en revanche insiste dans son introduction sur le fait que « la recherche sur l'événement en sciences sociales représente des défis épistémologiques et historiques complexes. Tout comme les sciences historiques habituées à se pencher sur un événement dans son contexte diachronique, d'autres disciplines des sciences humaines et sociales ont mis en avant le caractère construit de cette temporalité » : la philosophie, les lettres, la sociologie, la psychologie et l'anthropologie ainsi que les sciences de la communication (en particulier les *media studies*) sont ici invoquées. Cette énumération liminale montre à quel point, pour cette sociologue, la notion d'événement se situe au carrefour des sciences humaines, dans ce qu'on pourrait appeler non pas un *no man's land*, mais au contraire une sorte de *common place* (sans aucune nuance péjorative) que chacun explore à sa manière, et où chacun croise forcément les chercheurs des autres disciplines.

Premiers mentionnés dans l'énumération de M. Salzbrunn, les *historiens*, habitués à insérer l'événement court dans les séquences du temps long, n'échappent pas à cette confluence méthodologique : grand connaisseur des archives du XVI^e siècle français et de l'abondante littérature historique qui s'y rapporte, J. Foa ne s'en réfère pas moins aux travaux des sociologues Dominique Linhardt et Luc Boltanski, des *politistes* ou philosophes Carl Schmitt, Giorgio Agamben, Antonio Gramsci, Peter Sloterdijk, sans oublier bien sûr ceux d'historiens contemporanéistes... Quant à Th. Serres, politiste et chercheur de terrain dont l'article se nourrit surtout d'observations *in situ* et d'entretiens réalisés également sur place, il cite dans sa bibliographie, outre des études d'histoire contemporaine, des auteurs appartenant à des disciplines très variées : science politique, anthropologie, sociologie et sociologie politique, épistémologie des sciences humaines, et même philosophie. Toute la palette des sciences humaines et sociales évoquées plus haut par M. Salzbrunn y figure, à l'exception des sciences

de la communication, mais ces dernières y sont tout de même présentes à travers les sources utilisées pour analyser ce « non-événement » contemporain qu'est l'élection présidentielle algérienne de 2014.

Dans ce numéro 1 de la revue *Sociétés plurielles*, il est à noter que les deux articles relevant de l'analyse historique ne procèdent pas de la même manière. Le « non-événement » d'Alger en 2014 est présenté sous une forme en partie narrative, mais ce qui ressort de cette narration est que, contrairement aux craintes (ou aux espoirs) des Algériens, il ne s'est pas passé grand-chose en 2014 et, du coup, rien ou presque n'a changé, donc pas question d'opposer un « avant » à un « après », ce qui, de fait, conduit l'auteur à parler d'un « non-événement ». Au contraire, dans l'article consacré au parallèle entre les guerres de religion du XVI^e siècle et les événements parisiens de 2015, ni ces derniers, ni d'ailleurs ceux du XVI^e siècle ne font l'objet d'une narration. Tous sont en revanche évoqués à travers leurs conséquences à long terme (la figure du suspect, de l'ennemi caché sous les traits familiers du voisin, du parent, l'apparition d'une mentalité obsidionale, les formes de surveillance instituées pour lutter contre l'ennemi dissimulé), et dans une perspective comparatiste : en quoi les formes de la « guerre civile » dans la France des guerres de religion s'apparentent-elles au terrorisme actuel ? Cet article replace dans la longue durée les phénomènes actuels liés aux attentats de 2015 et 2016, en soulignant les différences, mais plus encore les similitudes avec ceux qu'a connus la France du XVI^e siècle, elle aussi en proie à un terrorisme pratiqué par les différents acteurs des guerres civiles. En dépit de la différence de sujet, de perspective et de méthode, ces deux articles présentent, néanmoins, une parenté en ce qu'ils reposent avant tout sur l'utilisation directe de documents abondamment cités : archives écrites très diverses (sources littéraires comprises) pour la France du XVI^e siècle, archives écrites, issues en partie des médias (articles de presse) et autres sources écrites de l'histoire contemporaine, mais aussi archives orales (interviews, entretiens et autres témoignages directs) pour l'Algérie actuelle. Dans les deux cas, que l'auteur soit historien ou politiste, le document est au cœur de l'analyse ; l'auteur fonde son raisonnement essentiellement sur les sources de première main produites au cours de l'époque où se situe l'événement, documents qu'il analyse à la lumière de la littérature scientifique – toutes sciences humaines convoquées – consacrée à l'« événement ».

La *géographe* É. Roche se rapproche d'une certaine manière des historiens et politistes en se référant à des sources écrites tirées des archives municipales de Saint-Denis et des archives départementales de Seine-Saint-Denis, ainsi qu'à la « littérature grise » des sources administratives (plans, comptes rendus, décisions officielles, etc.). Elle utilise elle aussi les sources orales (entretiens avec divers acteurs de l'événement analysé). Mais en sa qualité de géographe, elle consacre

toute la première partie de son article à justifier l'emploi pour sa discipline de la notion d'événement, une notion habituellement réservée aux historiens et aux sociologues. Il s'agit donc de voir dans quelles conditions un(e) géographe peut « emprunter l'événement à l'histoire », question déjà débattue voici une quinzaine d'années par le groupe EPEES (Espaces post-euclidiens et événements spatiaux, issu du Groupe Dupont, association de géographes), désireux d'utiliser le concept d'événement au sein de la discipline géographique et créateur de la notion d'« événement spatial », ainsi que par Marie-Vic Ozouf-Marignier et Nicolas Verdier dans leur réponse à cette dernière proposition. Justifiant sa préférence pour la notion d'« événement territorial », É. Roche explique ce choix par le fait que ce dernier terme « ouvre la possibilité de prendre en compte, outre les mutations de l'espace "matériel", physique (constructions, aménagements, démolitions), les changements de configuration du côté des acteurs amenés à produire cet espace (par l'usage, la conception, la réalisation), et également les évolutions de représentation liées à cet espace. En outre il invite à explorer les relations entre diverses échelles territoriales (par exemple l'échelle de l'État et de la commune) et entre l'espace de l'événement et les territoires qui l'entourent ». Tout comme l'analyse historique, l'analyse géographique insiste sur le fait que l'événement territorial représente à la fois une « surprise » et une « rupture d'intelligibilité », rupture qui « doit générer une modification de l'organisation territoriale ». L'« événement territorial » est visible au croisement de plusieurs échelles, apparaissant comme un « nœud de territorialités différentes », il est ainsi « une occasion de penser la multiplicité des échelles territoriales vécues ». Dans l'exemple analysé, celui des villages d'insertion des Roms en Seine-Saint-Denis, « se croisent ainsi au sein du lieu "villages d'insertion" la territorialité de la dynamique migratoire, de la politique territoriale d'immigration et des politiques de gestion urbaine ». Mais l'événement territorial doit également être inséré dans un temps plus long. Les villages d'insertion sont ici comparés avec un phénomène important des années 1960 : la construction des « cités de transit » dont ils reproduisent plus ou moins les « routines d'action », le « modèle », mais un modèle « partiellement remis en cause et dépassé » et, en ce sens, les villages d'insertion sont « porteurs d'une nouveauté ». Ils marquent « réellement une rupture entre un avant et un après », notamment « dans la perception d'action sur le territoire de la part des praticiens... ».

Accordant à la réflexion théorique une part encore plus importante que la géographe, tout en privilégiant en fin de compte l'évocation des situations concrètes, des « choses vues » ou vécues, la *sociologue des religions et des migrations* M. Salzbrunn commence son article par une longue réflexion sur la notion d'événement. Elle se réfère à Michel Foucault qui, « se démarquant d'une

lecture historique superficielle qui se contenterait d'une simple description d'un événement, [...] propose de se pencher sur le réseau de discours et de pratiques qui sous-tendent l'événement ». Un peu plus loin, elle évoque Gilles Deleuze, selon lequel « l'événement est considéré comme ligne de partage ou comme rupture d'intelligibilité, tout en s'inscrivant dans une série au cours de laquelle les acteurs sont parties prenantes ». « Au sein de la sociologie, l'événement se situe entre "fait et sens" [...], il est étudié dans une optique de rupture et de bifurcation [...] tant d'un point de vue individuel, émotionnel, que collectif ». Mais pour l'objet qu'elle étudie plus précisément, à savoir l'événement conçu comme une manifestation organisée par un groupe social dans le but de « faire événement » et de dévoiler ainsi son identité, elle déclare que « l'analyse de l'événement [...] permet de comprendre les liens entre individualisation des pratiques et les performances collectives de l'appartenance commune [...]. Cette appartenance se décline au pluriel, de façon multiple [...] et variable selon la situation sociale ». Dans cette partie méthodologique, il apparaît que le but de cette étude n'est pas véritablement d'étudier l'événement en soi, ni pour soi, mais de le voir plutôt comme un révélateur des luttes pour la reconnaissance, soit des individus, soit des groupes sociaux. Il s'agit pour elle de proposer, à travers ce thème de l'événement organisé, une nouvelle approche méthodologique et interdisciplinaire des sociétés, notamment des groupes de migrants, approche jugée plus féconde que les anciennes manières de procéder : « le fait de ne plus partir de groupes définis *a priori*, mais de focaliser l'événement permet de sortir du nationalisme méthodologique [...] et d'ouvrir ainsi la voie à des résultats inédits ». Après avoir précisé qu'elle choisit de centrer ses réflexions « autour d'un événement festif qui reflète ces expressions identitaires », elle insiste sur le fait que cet événement festif « possède un potentiel transformateur de la société engendré par les migrants », il est « un lieu de production d'identités locales et globales ». Abandonnant ensuite la question de la méthodologie, la sociologue présente la recherche de terrain qu'elle a menée en Suisse dans la région transfrontalière de l'Arc lémanique, dans le but d'étudier « les manières dont le religieux fait événement », au travers, notamment, de la musique pratiquée dans cette région par les divers groupes de migrants de religion musulmane. « Il s'est avéré que la musique prend une place centrale dans l'expression d'appartenances translocales [...]. L'organisation d'événements qui créent une émotion collective, mêlant des références plurielles [...] appelle à une perspective de recherche novatrice qui va au-delà de certains outils consacrés à l'étude des migrations et des religions : une sociologie de l'événement ». Suit un passionnant récit, concret et plein d'inattendus, des observations réalisées *in situ*, par exemple « quand Beethoven s'invite à la mosquée », et « comment les musulmans cherchent à séduire par la musique ». Il en ressort, dans la conclusion,

que « l'événement s'est [...] révélé une entrée adaptée sur le terrain puis un objet d'analyse pertinent pour étudier les appartenances multiples ».

On voit ici à quel point les approches de l'événement – ou du non-événement – par les historiens, les politistes, les géographes, les sociologues, peuvent à la fois s'apparenter (notamment par l'importance accordée à des études de cas précis, sur la base d'observations concrètes tirées soit des archives, soit d'une étude de terrain), et dans le même temps différer profondément. La différence tient, d'une part, à la place plus ou moins importante accordée à l'analyse théorique et à la présentation méthodologique, d'autre part, à une appréhension différente de l'événement, conçu soit comme une manifestation organisée par un groupe social, ethnique ou religieux, et utilisé comme un outil permettant d'approcher au plus près l'expression des identités des groupes étudiés, soit comme une rupture, au sein d'une société ou d'un territoire donné, dans les rapports entre les groupes d'acteurs, ou dans les politiques pratiquées vis-à-vis de ces groupes d'acteurs, et dans la perception qu'en ont ces acteurs.

« Cas exceptionnels » et événements : la remise en cause des « routines méthodologiques »

Un peu comme l'étude de l'événement « permet d'ouvrir la voie à des résultats inédits », celle des « cas exceptionnels » à laquelle se livre I. Ermakoff, dont l'article de 2014 est ici présenté en traduction française sous le titre « Épistémologie de l'exception », s'avère elle aussi féconde par les défis qu'elle lance et les questions qu'elle suscite. Révélant les limites des catégories et classifications standard, les cas d'exception permettent de problématiser les grilles classificatoires, leur apport est donc critique. Les cas exceptionnels permettent aussi d'identifier de nouvelles classes d'objets, et acquièrent un statut paradigmatique lorsqu'ils manifestent les caractéristiques spécifiques de ces nouvelles classes. Enfin les cas exceptionnels mettent en évidence des modèles relationnels qui, dans des contextes plus ordinaires, resteraient invisibles. Leur contribution est ici heuristique. Appuyé sur des exemples concrets dont certains sont clairement connus comme « événements historiques » (ainsi, le vote des pleins pouvoirs à Hitler par le Reichstag en 1933, ou encore l'abolition des privilèges et des droits féodaux votée lors de la nuit du 4 août 1789 par les députés des ordres privilégiés, noblesse et clergé), ce passage de l'article classe ces événements parmi les « cas-prototypes » où « des acteurs occupant des positions à différents niveaux hiérarchiques et soumis à différentes tensions jonglent avec des impératifs contradictoires tout en essayant de procéder à une évaluation des risques. Manipulant les règles de façon stratégique, les acteurs en position de pouvoir "jouent un jeu procédural calculé". Ceux qui n'ont pas

cette capacité se voient confrontés à une situation où ils deviennent dépendants de l'opinion de leurs collègues et n'osent avancer leur propre jugement ». Reliés à la notion de « décision critique », ces deux cas, « en faisant porter la focale sur ces moments décisionnels et les processus collectifs qu'ils induisent », éclairent « un élément clé des conjonctures de crise et de leurs dynamiques »... « La dynamique de ces conjonctures hautement interactives est ponctuée de moments décisionnels où se joue la capacité politique des collectifs. Le cas de mars 1933, en mettant en relief les dilemmes propres à ces moments, permet l'élaboration d'une problématique de la décision. Sa valeur heuristique tient à cet effet de loupe »... À propos du vote de la nuit du 4 août 1789, I. Ermakoff précise : « L'événement signale une rupture – une solution de continuité – dans les structures causales qui façonnaient l'opposition aux réformes parmi ces députés. La rupture est préparée par l'émergence, au cours de la séance, d'un moment d'indétermination collective marqué par l'expectative et l'incertitude mutuelle. Parce que l'événement est étonnant du point de vue de la dynamique qu'il met au jour, [...] il offre un terrain d'exploration privilégié et permet d'identifier la structure formelle de ces dynamiques et des moments de contingence qui les inscrivent dans un univers de possibles ». On voit ici comment l'étude de l'événement s'articule avec celle des « cas d'exception » : faisant partie de ces « cas-prototypes » où se pose justement « la problématique de la décision », l'événement attire l'attention du chercheur sur la façon dont les acteurs se déterminent dans un contexte d'incertitude, de risque calculé et assumé, pour aboutir à une « rupture », celle de l'« événement » proprement dit. La « valeur heuristique » de ces « cas-prototypes » est ici fortement soulignée.

On retrouve cette thèse dans le long et très substantiel article de N. Mitsushima sur « Les institutions de la stupeur. Retour sur les sociologies de l'événement ». Partant de l'idée que l'événement « est doté d'une grammaire spécifique qui le rend socialement reconnaissable et qui produit des effets politiques en partie prévisibles », et que par là même « il suscite et autorise des entreprises militantes d'événementialisation », l'article cherche à dégager « l'infrastructure des événements : les antécédents historiques, les institutions narratives, les structures professionnelles, les normes de conduite et les règles émotionnelles qui font de l'événement un moment social ordonné ». Envisager l'événement comme un fait institutionnel permet selon l'auteure d'ouvrir « un champ d'investigation englobant les différentes manières de faire événement, les groupes professionnels spécialisés dans le montage d'événements, les structures de légitimité et les institutions narratives qui encadrent son énonciation, les rôles préformés dont l'occupation est potentiellement génératrice d'émotions conventionnelles et l'encadrement social des émotions dicibles dans l'événement ». Après avoir dans

une première partie identifié les différentes manières de construire l'événement en sciences sociales et notamment en science politique, N. Mitsushima aborde un autre niveau d'analyse, celui des « institutions de l'événement », car, « si l'événement est généralement interrogé à l'aune du changement social, il constitue aussi un fait social qui mérite d'être étudié *per se*, dans son déroulé mais aussi à travers le prisme des institutions qui l'encadrent ». Après avoir présenté plusieurs types successifs d'approches de l'événement : approches structurelles, approches cognitives, approches situationnistes, approches constructivistes, approches institutionnelles, l'auteure procède à l'étude des « manières de faire l'événement », de « fabriquer l'événement », de « dire l'événement », d'« éprouver l'événement », de « faire rupture par l'événement ». Le texte s'achève sur l'idée que l'événement, dont on doit « repenser les causalités », constitue un « défi aux routines méthodologiques », une idée déjà émise, de manière un peu différente, par M. Salzbrunn, comme nous l'avons vu plus haut. « Dans une sociologie de l'événement qui a d'abord été attentive à la stupeur événementielle, autrement dit à la « rupture d'intelligibilité » et à la redistribution de tous les possibles dans l'événement, le passage par les institutions rappelle utilement que les événements sont aussi des classes de faits qui ont une profondeur historique, une suite d'interactions et de gestes normés qui s'inscrivent dans des parcours sociaux et politiques en partie balisés. L'hypothèse institutionnelle permet de donner consistance au caractère à la fois contraint et indéterminé de l'événement ».

L'analyse multiforme et pluridisciplinaire de l'événement préconisée ici répond bien, semble-t-il, à la demande énoncée dans notre appel à communications : trouver les possibles et complémentaires chemins d'approche vers l'événement, pour une meilleure compréhension collective de l'actualité brûlante.

Résumé : La revue Sociétés plurielles est née des aspirations du programme de recherche « Sociétés plurielles » associant des chercheurs en sciences humaines et sociales de diverses disciplines réunis autour d'un objet commun : la pluralité de nos sociétés. Que ce soit à travers des numéros thématiques ou des *varias*, le comité de rédaction de la revue Sociétés plurielles propose des articles évalués en double aveugle et démontrant la pertinence de l'approche interdisciplinaire. Saisi par les événements tragiques qui ont eu lieu en France en 2015 – à commencer par les attentats contre Charlie Hebdo et contre l'épicerie casher de la Porte de Vincennes – le comité de rédaction a voulu porter dans ce premier numéro une réflexion sur l'épreuve à laquelle les sciences humaines et sociales sont confrontées face à

l'événement tant sur le plan épistémologique que sur le plan méthodologique. Historiens, sociologues, géographes et politistes portent donc dans ce premier numéro de *Sociétés plurielles*, chacun à travers des exemples différents, une réflexion sur le rapport entre sciences humaines et sociales et événement.

Mots-clés : concept d'évènement, concept de non-évènement, cas exceptionnels, défi analytique pour les sciences sociales, défi méthodologique, sociétés plurielles, interdisciplinarité, partage du symbolique, perspectives comparatistes temporelle et spatiale.

Abstract : The Review "Sociétés Plurielles" is part of the homonymous Interdisciplinary Research Programme whose aim is to approach the fundamental topic of plurality and pluralism by creatively associating humanities and social sciences. "Sociétés Plurielles" is a double-blind peer review academic journal publishing, in thematic or Varia issues, papers showing a strong interdisciplinary commitment. When preparing the inaugural issue, in 2015, the editorial board had to face the tragic events that occurred in France at that time, mainly the attacks against Charlie Hebdo and against the kosher store at Porte de Vincennes. Those circumstances led us to interrogate, on an epistemological as well as methodological level, the very place of the "event" in the social and human sciences. The present volume gathers together historians, sociologists, geographers and political scientists who address this question through several and specific case studies.

Keywords: the concept of event, concept of non-event, exceptional cases, analytical challenges for Sociale Sciences, methodologic challenges, plurality in societies, interdisciplinarity, sharing the symbolic, comparative historical and geographical perspectives.

La leçon des événements parisiens de janvier 2015 : le principe “ deux poids, deux mesures ” et l’universalisme

Jean-Loup Amselle

► **To cite this version:**

Jean-Loup Amselle. La leçon des événements parisiens de janvier 2015 : le principe “ deux poids, deux mesures ” et l’universalisme. Sociétés Plurielles, Presses de l’INALCO, 2017, Les sciences humaines et sociales à l’épreuve de l’événement. hal-01509769

HAL Id: hal-01509769

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01509769>

Submitted on 18 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Tribune libre

La leçon des événements parisiens de janvier 2015 : le principe « deux poids, deux mesures » et l'universalisme

Jean-Loup Amselle

La leçon des événements parisiens de janvier 2015 : le principe
« deux poids, deux mesures » et l'universalisme

Sociétés Plurielles, n° 1, Presses de l'Inalco, 2017

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01509769>

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires. Elles diffusent les bonnes pratiques éditoriales définies par BSN.

EXIGENCE DE QUALITÉ avec des évaluations en double aveugle ;

OPEN ACCESS : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS pour protéger les auteurs et leurs droits ;

PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS sémantiques et audio-visuels ;

MÉTADONNÉES MULTILINGUES : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAires, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango - Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Mandenkan*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

Sociétés Plurielles

Les sciences humaines et sociales
à l'épreuve de l'événement

inalco

PRESSES

Numéro 1 – Année 2017

LA LEÇON DES ÉVÉNEMENTS PARISIENS DE JANVIER 2015 : LE PRINCIPE « DEUX POIDS-DEUX MESURES » ET L'UNIVERSALISME

Tribune libre

Jean-Loup Amselle, anthropologue

EHESS, auteur de

les Nouveaux rouges bruns. Le racisme qui vient, Lignes, 2014

L'opinion prévaut actuellement dans certains secteurs de l'opinion, et notamment chez les chercheurs et intellectuels, que l'essor de l'extrême droite et de ce qui l'accompagne – la résurgence de l'antisémitisme – ne ferait que manifester le retour des années 1930. Selon ce courant de pensée, la domination des idées de droite et d'extrême droite dans l'espace public, et la confusion régnant actuellement au sein du débat politique et intellectuel ne seraient que la simple reproduction d'événements survenus avant la Seconde Guerre mondiale : existence de ligues factieuses, d'une presse antisémite et passage d'intellectuels de l'extrême gauche vers l'extrême droite.

Or, l'antisémitisme actuel, qu'on pourrait nommer également « judéophobie », pour le distinguer de son ancienne forme, paraît posséder des caractéristiques singulières. Il s'inscrit en effet dans la conjoncture nouvelle de l'après-Seconde Guerre mondiale marquée par la naissance de l'État d'Israël, l'oppression subie par le peuple palestinien, la décolonisation et l'émergence du multiculturalisme et du postcolonialisme. Alors que le vieil antisémitisme était

surtout le propre d'une extrême droite « blanche », et bien que cette forme subsiste de nos jours, la judéophobie actuelle est surtout le fait de minorités discriminées « black » et « beur » notamment, et repose sur le principe du « deux poids, deux mesures ». Selon ce principe, il existerait une inégalité de traitement entre les juifs et les musulmans. Alors que les premiers jouiraient d'un traitement de faveur de la part de l'opinion publique et qu'il serait impossible de toucher à un seul cheveu des juifs sans provoquer un concert de protestations des médias et des autorités constituées, les seconds subiraient toutes les avanies possibles (insultes islamophobes, agressions contre les femmes voilées et attentats contre les mosquées) sans que personne vole à leur secours. S'il en est ainsi, selon ces judéophobes, c'est parce que les juifs bénéficient de la protection d'un lobby sioniste riche et puissant qui contrôle l'économie et les médias aussi bien en Israël que dans les pays occidentaux, et notamment en France.

Le conflit israélo-palestinien est donc l'horizon indépassable de l'antisémitisme actuel, à quoi s'ajoute le passé colonial de la France qui, parce qu'il est occulté, est le ciment d'une alliance postcoloniale entre les Blacks et les Beurs. Dans le même sens, l'attitude favorable des gouvernements français, ces dernières années, tant de droite que de gauche, à l'égard d'Israël, ainsi que la politique antimusulmane de François Hollande menée au Mali, en Centrafrique, au Tchad¹ et en Irak au nom de la lutte contre le « terrorisme » ne sont pas pour rien dans les actes antisémites qui ont endeuillé la France ces dernières années. En témoignent l'attentat commis par Mohamed Merah contre une école juive à Toulouse en 2012, celui mené par le Français Mehdi Nemmouche contre le Musée juif de Bruxelles en mai 2014, et dernièrement l'attaque et le massacre perpétrés par les frères Kouachi, au nom de la lutte contre les « juifs » et les « croisés », contre *Charlie Hebdo*, et par leur complice Amedy Coulibaly contre l'épicerie casher de la porte de Vincennes à Paris.

Tous ces crimes et attentats, aussi odieux soient-ils, ont fait l'objet d'une instrumentalisation et d'une récupération de la part du gouvernement israélien qui s'en est servi pour accélérer la migration (*aliyah*) des juifs de France vers Israël. Il en va de même pour le gouvernement français qui n'a cessé d'apporter son soutien aux institutions juives de France et au gouvernement israélien, lors de sa dernière offensive sur Gaza, tout en interdisant certaines manifestations propalestiniennes. François Hollande, en difficulté dans les sondages et soucieux

1. Au Tchad, la France n'intervient pas directement contre Boko Haram mais appuie certainement l'armée tchadienne, dont les liens avec l'armée française sont anciens et très étroits.

de sa réélection en 2017², n'a pas hésité non plus à se lancer dans une opération de communication ayant abouti aux défilés monstres qui ont eu lieu le 11 janvier dans toute la France. Ces manifestations ont été présidées par la plupart des chefs d'État occidentaux, par ceux d'Israël et du Mali et elles ont été suivies de la participation de F. Hollande, aux côtés de Benyamin Netanyahu, à la prière de la Grande Synagogue de Paris en l'honneur des seules victimes juives. Elles n'ont ainsi pas peu fait pour porter atteinte au principe de laïcité et de neutralité religieuse, fondement de la République française, et pour alimenter le principe précité du « deux poids, deux mesures ».

D'ailleurs, les réactions venant des milieux postcoloniaux antisémites n'ont pas tardé comme celle du polémiste Dieudonné, dont certains spectacles avaient d'ailleurs déjà fait l'objet d'une interdiction de la part du ministre de l'Intérieur, et qui a déclaré : « Je suis Charlie Coulibaly », amalgame du nom du magazine et de celui du jihadiste ayant commis l'attentat contre l'épicerie casher. Même si Dieudonné a été placé en garde à vue et doit être jugé en correctionnelle pour apologie du terrorisme, il n'est pas douteux que cette déclaration a trouvé et trouvera un écho favorable dans les milieux discriminés black et beur³. Et cela, toujours en raison du principe « deux poids, deux mesures » appliqué à la liberté d'expression : pourquoi accuse-t-on Dieudonné de faire de l'humour à propos des récents massacres alors que *Charlie* a publié et continue de publier des caricatures de Mahomet ?

En fait, à travers la revendication du respect du principe « deux poids, deux mesures », ce qui est demandé par les milieux discriminés, c'est précisément une discrimination positive, un traitement de faveur à l'égard d'une religion – l'islam – qui apparaît chaque jour davantage comme étant celle des opprimés. Mais le malentendu restera total, tant que les laïques de *Charlie Hebdo* et du *Canard enchaîné* n'auront pas compris que leur revendication universaliste du droit de « bouffer du curé », celui-ci fût-il musulman, ne peut passer auprès de secteurs de l'opinion qui réclament une considération spéciale liée au statut de religion discriminée qu'est l'islam. Car l'islam est devenu, qu'on le veuille ou non, au même titre que d'autres religions (pentecôtisme) la religion des opprimés, pas seulement des milieux black ou beur mais aussi des Français issus de familles

2. NDLR : l'article a été rédigé avant la déclaration du président de la république François Hollande de ne pas se présenter aux prochaines élections présidentielles de 2017.

3. NDLR : au moment où l'auteur de cet article rédigeait ces lignes, le verdict n'avait pas encore été rendu. En mars 2015, Dieudonné a été condamné à deux mois de prison avec sursis pour apologie d'actes de terrorisme.

non musulmanes qui y trouvent un substitut à des idéologies universalistes ayant disparu du champ politique et intellectuel.

S'il est une leçon à tirer de ces événements, c'est que les attentats et massacres commis par les jihadistes Chérif et Saïd Kouachi et Amedy Coulibaly les 7 et 9 janvier 2015 auront eu paradoxalement pour effet de ressouder la population française, jusque-là profondément divisée, autour de valeurs comme la laïcité et la liberté d'expression. Mais il n'en reste pas moins que les réactions à ces mêmes événements peuvent apparaître, dans le contexte actuel, comme des manifestations d'hostilité à l'égard des seuls musulmans de France puisqu'ils sont sommés de se justifier pour des actes qu'ils n'ont pas commis, comme en témoigne l'affrontement sur une chaîne de télévision entre le journaliste de droite Ivan Rioufol et la militante associative Rokhaya Diallo ⁴. Peut-être était-ce d'ailleurs là le but de ces jihadistes que de montrer l'impossibilité de l'existence d'un islam pacifique dès lors que leurs « frères » palestiniens sont écrasés par l'armée et les colons israéliens et que l'État islamique (Daech) subit les frappes aériennes de la coalition occidentale ?

Depuis les attentats des 7 et 9 janvier 2015, l'émotion est retombée ainsi que le semblant d'unanimité nationale autour du mot d'ordre « Je suis Charlie ». S'est également évanoui l'espoir de voir le peuple français reprendre confiance en lui-même et exorciser ses vieux démons. La fragmentation intellectuelle, idéologique a refait surface et laisse libre cours à une racialisation accrue du débat politique. Les déclarations islamophobes se multiplient, qu'il s'agisse des propos de Roger Cukierman, président du Comité représentatif des institutions juives de France⁵, ou de celles du journaliste de droite Philippe Tesson⁶. Dans le domaine politique, les dernières élections départementales des 22 et 29 mars 2015 ont également donné lieu à une surenchère islamophobe : le maire de droite de Chalon-sur-Saône a ainsi proscrit les repas sans viande de porc dans les cantines de la ville qu'il administre, suivi en cela immédiatement par Nicolas Sarkozy qui, reprenant la thématique de l'identité nationale qui lui avait fait remporter l'élection présidentielle de 2007, apparaissait comme le vrai vainqueur de ces

4. Voir Pauline Graulle, « Attentat : Rioufol ouvre le bal des "dérapages" », <http://www.politis.fr/articles/2015/01/attentat-rioufol-ouvre-le-bal-des-derapages-29616/> [consulté le 29 novembre 2016].

5. Voir AFP, Roger Cukierman assume ses propos sur les jeunes musulmans, http://www.liberation.fr/societe/2015/02/23/malaise-apres-des-declarations-du-president-du-crif-sur-le-fn-et-marine-le-pen_1208335 [consulté le 29 novembre 2016].

6. Voir http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2015/01/22/musulmans-philippe-tesson-admet-un-derapage-mais-se-defend-sur-le-fond_4561148_3236.html [consulté le 29 novembre 2016].

élections intermédiaires et était en bonne position pour remporter la prochaine élection présidentielle de 2017⁷. Dans ce contexte, la poussée du Front national n'apparaît que comme l'épiphénomène d'une droitisation, voire d'une extrême-droitisation du champ intellectuel, politique et idéologique français. En un sens, même s'il n'est pas certain qu'elle arrive au pouvoir dans les prochaines années, Marine Le Pen et son parti ont désormais gagné la bataille des mots. Tout le champ politique s'aligne en effet sur la thématique de l'identité nationale française, y compris la gauche et l'extrême gauche. Manuel Valls, qui a déploré l'état lamentable des banlieues responsable selon lui de l'abstention électorale et de la montée du Front national, a imputé cette situation à « l'apartheid territorial, social, ethnique » dans lequel seraient plongés les quartiers populaires⁸. Pourtant, il avait déploré quelques années auparavant le fait qu'il n'y avait pas assez de « Whites » ou de « Blancos » à Évry, la ville dont il était maire, utilisant précisément le lexique racial de l'apartheid⁹. De même, F. Hollande, réagissant aux profanations de tombes juives du cimetière de Sarre-Union dans l'est de la France, a malencontreusement utilisé le terme de « Français de souche », pour désigner les coupables issus de familles non musulmanes, celui-là même brandi par le Front national¹⁰. À l'extrême gauche de l'échiquier politique, Jean-Luc Mélenchon lui-même, d'habitude mieux inspiré, n'a pas hésité quant à lui à s'en prendre à une députée européenne de la CDU, une Allemande, qu'il a insultée en raillant son accent « boche », terme péjoratif qui désignait, lors des multiples guerres entre la France et l'Allemagne, l'« ennemi héréditaire »¹¹.

Il semble donc que l'universalisme républicain, dans ce qu'il a de meilleur, même s'il est fortement critiqué dans le reste du monde et particulièrement dans

7. Voir Cécile Bourgneuf, http://www.liberation.fr/societe/2015/03/17/plus-de-menu-sans-porc-a-chalon-sur-saone-une-decision-politicienne_1222492 et <http://www.metronews.fr/info/suppression-des-menus-sans-porc-sarkozy-soutient-le-maire-de-chalon-sur-saone/mocq!63VqOhJEEC64M/> [consulté le 29 novembre 2016]. NDLR : cet article a été écrit avant que l'UMP ne se transforme en Les Républicains et donc bien avant la tenue des primaires de la droite de l'automne 2016.

8. Sylvia Zappi, http://www.lemonde.fr/banlieues/article/2015/01/26/manuel-valls-l-apartheid-et-les-banlieues_4563754_1653530.html [consulté le 29 novembre 2016].

9. Voir http://www.lemonde.fr/politique/article/2009/06/10/pour-manuel-valls-il-manque-quelques-blancs-a-evry_1205322_823448.html [consulté le 29 novembre 2016].

10. Dominique Albertini, http://www.liberation.fr/france/2015/02/24/francais-de-souche-hollande-reprend-une-expression-qui-fache_1209111 [consulté le 29 novembre 2016].

11. Daniel Schneidermann, <http://rue89.nouvelobs.com/2014/12/09/melenchon-boche-bande-dessinee-quelle-desolation-256467> [consulté le 29 novembre 2016].

les pays anglo-saxons, ait fortement déserté le paysage intellectuel, idéologique et politique français.

Il semble que nous soyons non seulement entrés dans un processus de racialisation du débat politique, mais bel et bien dans une véritable guerre des races opposant non pas des religions (islam, judaïsme, catholicisme), mais de véritables entités racisées, puisque ces différentes religions valent pour autant de « races ». En effet derrière le « musulman », il n'est pas difficile de repérer le « Maghrébin » ou l'« Arabe », derrière le « Juif » de la « diaspora », le représentant du peuple juif éternel sommé par B. Netanyahou de retourner dans le pays de ses ancêtres, et derrière le catholique le « Français de souche », qui se rend aux « Manifs pour tous » afin d'y défendre la famille patriarcale et d'y combattre le mariage gay ainsi que le supposé enseignement de la théorie du genre à l'école. Mais cette « guerre des races » est également alimentée par l'extrême gauche et particulièrement sa variante postcoloniale qui, en s'appuyant sur le principe « deux poids, deux mesures » pour mener son combat contre l'islamophobie, délaisse du même coup le combat tout aussi nécessaire contre l'antisémitisme et toutes les autres formes de racisme. Les manifestations de mars 2015 organisées par l'extrême gauche postcoloniale, si elles n'ont pas manqué d'évoquer les victimes des attentats contre *Charlie Hebdo* et de l'épicerie casher de la porte de Vincennes, ont néanmoins mis l'accent sur les « véritables victimes », les musulmans, victimes du racisme d'État et qui ne bénéficieraient pas, à la différence des juifs, de la protection du « philosemitisme d'État », variante du « lobby sioniste » promu par Dieudonné et Soral¹².

La thématique du « deux poids, deux mesures » apparaît de ce point de vue comme particulièrement perverse puisqu'elle aboutit à occulter la véritable nature englobante du racisme qui doit être combattu dans son entièreté au-delà de ses différentes variantes. Mais en rabattant l'ensemble des problèmes sociaux affectant la France, entre autres, sur la thématique de la traite esclavagiste et de la colonisation, on s'interdit d'examiner des formes de racisme sans rapport avec elle, qu'il s'agisse de l'antisémitisme ou du racisme anti-Roms. Reconnaître les différentes formes de racisme et les placer sur un pied d'égalité me paraît être la nouvelle forme d'universalisme à promouvoir de façon à ne pas succomber à la funeste problématique de la concurrence des victimes. Le principe du « deux poids, deux mesure » défendu par les organisations d'extrême gauche postcoloniales me paraît à cet égard le meilleur moyen de semer la division au sein des groupes victimes de discriminations et de parvenir à l'apartheid que souhaitent instaurer,

12. Voir « Meeting contre l'islamophobie et le climat de guerre sécuritaire », <http://www.ujfp.org/spip.php?article3907> [consulté le 29 novembre 2016] et Houria Bouteldja, <http://indigenes-republique.fr/racisme-s-et-philosemitisme-detat-ou-comment-politiser-lantiracisme-en-france-3/> [consulté le 29 novembre 2016].

tant la droite extrême de l'UMP qu'incarne N. Sarkozy¹³, que le Front national de M. Le Pen.

Résumé : Cette tribune revient sur la notion d'universalisme républicain mise à mal depuis quelques années par les déclarations très médiatisées de différents responsables politiques, de droite comme de gauche, tout autant que par des intellectuels et des associations. L'auteur met en garde contre la prééminence d'une vision racialisée de la société française, reflétée à travers la mise en accusation du principe de « deux poids-deux mesures » brandie par certaines associations et par la mise en concurrence des différentes victimes du racisme, de l'antisémitisme et de l'islamophobie.

Mot-clés : Évènement, islamophobie, antisémitisme, racisme, universalisme républicain.

Summary: "Lessons learned from the January 2015 Paris attacks: Double standards and Universalism". This paper revisits the notion of republican universalism which has been challenged for by the highly publicized statements of right- and left-wing political leaders for several years, as well as by intellectuals and associations. The author's intent is to warn against the predominance of a racialized view of French society, reflected in the challenge of the "double standard" principle by certain associations and in the competition created between the various victims of racism, anti-Semitism and Islamophobia.

Keywords: Event, Islamophobia, anti-Semitism, racism, republican universalism.

Zusammenfassung : « Die Lehre der Pariser Geschehnisse von Januar 2015 : das „zweierlei Gewicht und Mass Prinzip“ vs Universalismus ». In diesem Text wird die Idee des republikanischen Universalismus, der seit ein paar Jahren in den öffentlichen Reden –es sei von links oder von rechts gesinnten Politikern, von Gelehrten, von Vereinen, usw.- in Abrede gestellt worden ist, wieder diskutiert. Der Autor warnt uns vor einer hervorragenden rassistischen Vorstellung der französischen Gesellschaft. Diese Vorstellung widerspiegelt sich

13. NDLR : pour rappel, cette tribune a été écrite avant la création de Les Républicains et l'éviction de N. Sarkozy aux primaires de la droite de 2016.

so wohl in der Anklage gegen das „zweierlei Gewicht und Mass“ Prinzip seitens mancher Vereine, wie in der Gegenüberstellung der verschiedenen Opfer des Rassenhasses, des Antisemitismus und der Islamophobie.

Schlüsselworte: Ereignis, Rassenhass, Antisemitismus, Islamophobie, republikanischen Universalismus.

Les “ villages d’insertion ” : un événement territorial ?
Quand la géographie sociale fait sienne la notion
d’événement pour étudier les politiques urbaines [Village
for social inclusion: a territorial event?]

Elise Roche

► To cite this version:

Elise Roche. Les “ villages d’insertion ” : un événement territorial ? Quand la géographie sociale fait sienne la notion d’événement pour étudier les politiques urbaines [Village for social inclusion: a territorial event?]. Sociétés Plurielles, Presses de l’INALCO, 2017, Les sciences humaines et sociales à l’épreuve de l’événement. hal-01509606

HAL Id: hal-01509606

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01509606>

Submitted on 17 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Les « villages d'insertion » : un événement territorial ?
Quand la géographie sociale fait sienne la notion d'événement pour
étudier les politiques urbaines*

Élise Roche

Les « villages d'insertion » : un événement territorial ?
Quand la géographie sociale fait sienne la
notion d'événement pour étudier les politiques urbaines

Sociétés Plurielles, n° 1, Presses de l'Inalco, 2017

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01509606>

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires. Elles diffusent les bonnes pratiques éditoriales définies par BSN.

EXIGENCE DE QUALITÉ avec des évaluations en double aveugle ;

OPEN ACCESS : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS pour protéger les auteurs et leurs droits ;

PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS sémantiques et audio-visuels ;

MÉTADONNÉES MULTILINGUES : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAires, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Mandenkan*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

Sociétés Plurielles

Les sciences humaines et sociales
à l'épreuve de l'événement

inalco

PRESSES

Numéro 1 – Année 2017

Les « villages d'insertion » : un événement territorial ?

Quand la géographie sociale fait sienne la notion d'événement pour étudier les politiques urbaines

Élise Roche, Enseignante-chercheuse

Institut national des sciences appliquées de Lyon - Laboratoire Triangle

L'actualité récente nous invite à nous interroger sur la valeur sociale des sciences humaines et sociales face à l'événement et l'émotion collective qu'il suscite. Cette interrogation nous apparaît essentielle pour poursuivre la réflexion sur le rôle social du chercheur (Harvey, 2008) et ses interactions avec son objet de recherche (Cefaï, 2003 ; Werner, 1993 ; Pirinoli, 2004 ; Favret-Saada, 1977)¹. Dans quelle mesure l'émotion collective suscitée par un fait social doit-elle, peut-elle faire l'objet d'une recherche ? Nous choisissons ici de saisir l'émotion comme le signe d'une manifestation d'étonnement, et proposons de nous intéresser à un phénomène qui avait provoqué beaucoup de surprises lors de sa construction : les villages d'insertion. Dans le cadre de nos recherches, nous avons été confrontée à cette question en 2010 à la suite de l'interpellation d'un agent municipal qui se faisait l'écho d'une inquiétude partagée par d'autres acteurs locaux. Exprimer sa préoccupation face à un dispositif produit par les pouvoirs publics, il nous invitait incidemment à nous intéresser à un « village d'insertion » à destination de populations désignées comme « Roms », à Saint-Denis (93) :

1. L'auteure tient à remercier les relecteurs de la revue *Sociétés plurielles* pour leurs remarques constructives ayant permis d'approfondir plusieurs aspects de cet article.

Aujourd'hui, plus personne ne parle de ce village. Il est dans son coin de quartier. Je n'ai aucun lien avec eux. [...] Les habitants n'en parlent jamais. Nous n'avons pas vraiment de lisibilité. Et je trouve ça, réellement, à titre personnel, très préoccupant [...]. Maintenant, pour moi, c'est un truc complètement opaque et complètement dans son coin. Maintenant, ça devient quelque chose... : tu y passeras, c'est oublié, c'est dans son coin. (Entretien n° 1, novembre 2011.)

Il s'agissait d'un site de relogement transitoire, construit par l'État, pour des populations issues d'habitats autoconstruits spontanés, fréquemment désignés comme des « bidonvilles » ou des « campements ». Quelques années après, un second site de relogement est construit par la mairie. Leur aspect, leurs règles internes de fonctionnement ou les conditions de vie qui règnent dans ces deux sites ont alors provoqué de l'indignation de la part des riverains, des militants associatifs ou des agents municipaux. Nous proposons ici une réflexion sur les conditions d'une analyse d'un phénomène à forte charge émotionnelle pour les acteurs cités plus haut. Une fois passé le premier effroi devant les hauts murs de béton qui encerclent le village d'insertion construit par l'État, et le sentiment de révolte face à l'état préoccupant des installations sanitaires du village établies par la mairie, il nous semble relever de la responsabilité du chercheur de mettre en perspective ses propres émotions pour tenter de saisir l'intelligibilité du phénomène qui conduit des agents de l'État à produire ce type de dispositifs de relogement, et à générer, ainsi, ce type « d'événement territorial », ce malgré les principes humanistes affirmés et l'empathie tout aussi sincère dont témoignent nombre d'entre eux envers les personnes relogées.

À l'occasion de cette recherche, nous sommes parvenue à la proposition suivante : il existe dans certaines configurations des « événements territoriaux », notion que nous allons nous employer à définir au travers de cet article. La saisie de cet objet « événement » ressort d'un regard nécessairement pluridisciplinaire : nous proposons ici de nous y intéresser depuis la discipline géographique en « empruntant » à l'histoire (Ozouf-Marignier, Verdier, 2000) l'objet « événement ». Cet emprunt a pour ambition de venir renouveler l'approche des transformations territoriales, comme y invitaient Marie-Vic Ozouf-Marignier et Nicolas Verdier (2000), en s'attachant d'une part à restituer toute leur place aux acteurs vivant et produisant l'événement, et à interroger les régimes d'historicité pertinents pour le rendre intelligible. Après nous être interrogée sur les conditions de possibilité d'une géographie sociale de l'événement, nous examinerons quatre critères principaux pour définir un événement territorial : la rupture d'intelligibilité qu'il occasionne et la surprise face à une organisation territoriale inédite ; la

pluralité de territorialités et régimes d'historicité qu'il met en lumière et son caractère situé et contextualisé ; l'insertion dans une série, et la référence ou le dépassement d'un modèle d'événement similaire ; la discontinuité qu'il traduit dans une organisation territoriale. Ce faisant, nous proposons d'intégrer l'événement dans un programme de géographie sociale incluant la méthode du « ralenti² » expliquée par Andreas Suter et Pierre-G. Martin (1997) : en procédant à la fois à un zoom et à un ralentissement dans le temps, cette méthode vise dans la discipline historique à permettre une histoire sociale des événements. En l'appliquant à la géographie sociale, ce procédé, se focalisant sur une transformation spatiale d'ampleur limitée, ambitieuse, d'une part, de donner une place centrale aux logiques d'acteurs dans l'analyse des discontinuités territoriales et, d'autre part, de mieux saisir les différents jeux d'échelles en germe dans la production de la ville. Ces interrogations s'inscrivent plus largement dans une recherche visant à offrir une meilleure compréhension des politiques urbaines locales et de la gestion des quartiers en situation de ségrégation sociospatiale.

Nous proposons ici de considérer l'événement du point de vue de la production institutionnelle du territoire. Autrement dit, de s'intéresser au caractère événementiel des villages d'insertion principalement du point de vue des personnes investies au cœur de l'action publique locale. Les « acteurs » que nous considérerons ici dans leur rapport à l'événement sont donc majoritairement des acteurs publics, agents ou élus de la mairie ou communauté d'agglomération où se situent les villages d'insertion étudiés et ponctuellement des associations de soutien aux habitants des villages. Notre propos ici ne portera donc pas – ou portera marginalement – sur l'appréhension de cet événement selon d'autres points de vue, comme celui des riverains, et surtout celui des habitants de ces villages, bien qu'ils soient entièrement partie prenante du phénomène, et les premiers concernés par

2. Suter et Martin décrivent ainsi la méthode du « ralenti » par rapport à la « description dense » : « Jacques Revel a comparé la méthode de la description dense au travail à la loupe. Le ralenti, technique cinématographique bien connue, y ressemble, mais en ajoutant une dimension temporelle. Il consiste, tel que nous l'entendons ici, en un double mouvement à la fois d'agrandissement dans l'espace (zoom) et de ralentissement dans le temps, focalisant l'attention sur tels et tels personnages. Il freine la chronologie naturelle de telle sorte que le déroulement de l'action est mieux perceptible. Il diminue la distance qui sépare le spectateur et le spectacle, tout en modifiant le cadrage, rendant plus proche la séquence sélectionnée. Dans ses deux dimensions, il facilite la minutie et la densité des observations, comme la précision des explications » (1997 : 559).

ses dysfonctionnements, limites, et effets ségrégatifs³. Ce choix de corpus d'enquête a plusieurs motifs. La question initiale que nous nous sommes posée était de saisir les conditions d'émergence de cette politique publique, notamment pour en saisir les points de tension et les contradictions. En outre, ces matériaux ont été recueillis selon des approches empruntant aux méthodes ethnographiques, nécessitant du temps et de la confiance. En interrogeant la nature événementielle ou non de ce processus, nous ambitionnons de contribuer à la réflexion des acteurs publics, vivant ce processus en urgence, sur le mode pragmatique, en réintroduisant cette action dans un *continuum* historique pour lui donner une intelligibilité. Notre perspective est donc à la fois critique et compréhensive, visant notamment à fournir aux pouvoirs publics des points d'appui pour un effort de réflexivité sur leur pratique, souvent menée dans l'urgence. Ces éléments, bien que focalisés sur l'approche du phénomène en termes de politique publique, ont également vocation à outiller les habitants de ces villages et les associations qui les soutiennent dans la compréhension fine des dynamiques à l'œuvre dans le cadre des processus de relogement de sites autoconstruits, afin de renforcer leur capacité à pouvoir en être acteurs.

Pour répondre à cette proposition visant à analyser les villages d'insertion comme des événements territoriaux, nous mobilisons des enquêtes réalisées entre 2010 et 2014 selon plusieurs ancrages disciplinaires, croisant les approches de la géographie sociale et de l'histoire, en empruntant également aux méthodes ethnographiques. Outre une compréhension générale des dispositifs de villages d'insertion, apportée par le croisement de sources grises administratives (plans, comptes rendus, décisions officielles), nous nous appuyons sur des entretiens compréhensifs avec les acteurs publics locaux, afin de saisir leur représentation des villages d'insertion. Ce travail d'enquête a été doublement mis en perspective : d'une part, en situant ces phénomènes au regard d'autres qui leur sont analogues comme les cités de transit, d'autre part, en s'intéressant au contexte du traitement des sites d'habitat autoconstruit à l'échelle nationale (discours de représentants politiques nationaux, circulaires adressées aux préfets, dispositions générales des politiques migratoires...). Enfin, nous avons aussi réalisé un travail de dépouillement de documents d'archives. Celui-ci a porté sur le territoire de la commune de Saint-Denis, concernant deux périodes : d'une part, la période récente (2003-2013) pour identifier le contexte des discours publics et les « traces » laissées par les dispositions en direction des habitats autoconstruits sur le territoire de la commune

3. Pour « entendre » davantage les riverains et les destinataires de ces villages, nous renvoyons notamment aux témoignages publiés par É. Fassin & C. Fouteau (2014).

(archives municipales et départementales) ; d'autre part, pour examiner sur une période plus ancienne (1957-1987) le traitement des bidonvilles à Saint-Denis afin d'identifier, le cas échéant, des similarités dans les processus de production d'habitat spécifique, du type cités de transit.

Nous examinons d'abord dans quelle mesure l'événement pourra ici être qualifié de territorial et comment nous proposons de considérer les villages d'insertion en tant que tel. Puis, nous abordons les quatre critères qui fondent un événement territorial au regard du terrain étudié : il provoque de la surprise, à savoir de l'émotion et une rupture d'intelligibilité ; il constitue un « nœud » de différentes territorialités : internationale, nationale et locale ; il fait appel à des routines d'action, celles du relogement des sites autoconstruits, mais dépasse ce modèle ; enfin, il constitue un changement dans l'organisation territoriale de la gestion des bidonvilles.

Quelles conditions de possibilité pour traiter de l'événement territorial ?

Emprunter l'événement à l'histoire

Si l'événement en histoire a connu des statuts divers selon les époques et les écoles historiographiques, jusqu'à annoncer son retour dans les années 1970 (Nora, 1974), il nous paraît encore utile à questionner, notamment dans une perspective d'enrichissement de l'analyse des transformations territoriales. Par l'examen de deux villages d'insertion, nous cherchons ainsi à répondre au programme proposé à l'histoire sociale par A. Suter et P.-G. Martin (1997) en interrogeant la possibilité d'une géographie sociale de l'événement, à savoir une géographie qui tient compte des processus créant les conditions favorables à l'événement (autrement dit, le contexte structurel de celui-ci). Ces processus peuvent notamment donner à voir des « nœuds » de territorialités, à savoir des enchevêtrements de rapports au territoire, qui s'actualisent en un lieu donné, pour paraphraser Jacques Revel (2001 : 115). Cette géographie sociale, en s'intéressant précisément au point de vue des acteurs, rend compte du caractère double et paradoxal de leur rôle dans la constitution de l'événement : celui-ci contribue à mettre au jour le poids de logiques institutionnelles et économiques, et le développement de logiques propres. On parlera ainsi d'incorporation de modèles et de leur dépassement (Suter & Martin, 1997). Cette approche vise enfin à mettre au jour les conséquences de l'événement sur les structures qui l'ont généré. Ce faisant, nous souhaitons répondre aux deux écueils majeurs soulevés par M.-V. Ozouf-Marignier et N. Verdier (2001) en réaction à la proposition du groupe EPEES (Espaces post-euclidiens et événements spatiaux, issu du Groupe Dupont, association de

géographes) d'importer le concept d'événement (2000) en géographie sous le nom d'événement spatial⁴. Dans sa définition de l'événement spatial, le groupe EPEES s'attache à identifier ce qui qualifie des événements qui sont constitutifs de l'organisation spatiale. Réagissant à cette modalité de croisement du temps et de l'espace, M.-V. Ozouf-Marignier et N. Verdier interrogent cette notion d'événement spatial et contribuent à en désigner les limites en insistant notamment sur deux aspects. D'abord, les acteurs doivent être centraux dans l'appréhension de ce qui constitue un événement spatial. De plus, par l'appréhension de temporalités variables selon les acteurs considérés, les régimes d'historicité divers qui se maillent au sein de l'événement doivent également être pris en compte. Cela fait écho aux apports de M. Roncayolo pour qui les « constructions territoriales » sont du « temps consolidé » (1997 : 20) : nulle analyse territoriale ne peut ainsi se priver du prisme temporel, et l'événement territorial ne saurait échapper à cette nécessaire appréhension des temps long et court dans l'analyse de la formation des territoires.

C'est pourquoi, bien que proposant de répondre à la proposition du groupe EPEES (2000) d'utiliser le concept d'événement au sein de la discipline géographique, nous privilégierons néanmoins le terme d'événement « territorial », plutôt que celui d'événement « spatial », qu'ils avaient alors retenu. En effet, l'adjectif « spatial » nous semble insuffisamment rendre compte du caractère pluridimensionnel de l'espace, auquel répond avantagement le concept de territoire (Di Méo, 1991). Au travers des configurations territoriales étudiées, le terme d'événement territorial ouvre la possibilité de prendre en compte, outre les mutations de l'espace « matériel », physique (constructions, aménagements, démolitions), les changements de configuration du côté des acteurs amenés à produire cet espace (par l'usage, la conception, la réalisation), les évolutions de représentations liées à cet espace. En outre, il invite à explorer les relations entre, d'une part, diverses échelles territoriales (par exemple, l'échelle de l'État et de la commune) et, d'autre part, entre l'espace de l'événement et les territoires qui l'entourent. Il s'agira donc ici non pas d'examiner les conséquences territoriales d'un événement historique, mais bien les conditions d'existence d'un événement territorial, dont les critères seront précisés ci-après.

4. Le groupe EPEES définit ainsi deux sortes d'événements spatiaux : « On peut donc envisager deux sortes d'événements spatiaux, en fonction des perturbations classiques dans les systèmes : ceux qui participent aux déséquilibres momentanés du système spatial [...] ; ceux qui correspondent à une systémolyse et dont les conséquences sur l'organisation spatiale sont significatives et durables » (2000 : 194).

L'événement territorial : une surprise, un « affleurement », une rupture

Nous proposons de caractériser l'événement territorial au travers de plusieurs critères, empruntés à son *alter ego* historique. On le définit ainsi comme une construction territoriale – conjonction d'une matérialité, d'un jeu d'acteurs, de dimensions symboliques, et d'agencements en termes d'échelles et de relations spatiales – ayant un caractère spécifique qui conduit à une rupture d'intelligibilité pouvant se traduire par l'expression d'une surprise. Nous saisissons cette dimension comme un écho à l'appel de la revue *Sociétés plurielles* qui tendait à mettre en lien événement et émotion. Si l'émotion nous semble effectivement consubstantielle à l'événement, c'est notamment parce qu'elle est un des ressorts de la surprise, constitutive de l'événement. Cette construction territoriale est visible (il ne s'agit pas seulement d'un projet, mais d'une réalisation), localisable, bien qu'elle puisse disposer de ramifications à des échelles territoriales variables, dont il convient de cerner l'articulation : cet événement constitue en effet l'« affleurement » de territorialités variables qu'il s'agit d'identifier (Nora, 1974). Cette construction territoriale représente une surprise pour les agents municipaux, les riverains, les habitants du village, au regard d'un certain contexte, qu'il convient absolument de définir pour en saisir la portée. Elle constitue ainsi un événement territorial au regard de « ce que l'on aurait pu attendre » et qui ne s'est pas produit, et entretient donc un rapport avec des « non-événements » (Farge, 2002 : 4) territoriaux, d'une part, et avec des « routines » d'action qu'elle révèle (Nora, 1974 : 224) en ce qu'elles sont perturbées, d'autre part. Pour être pleinement saisi, cet événement territorial nécessite une double mise en perspective – dans l'espace et dans le temps – qui permet d'accéder à son caractère éventuel de récurrence, d'écho au sein d'une série, etc. Ainsi, il conviendrait de le confronter à des phénomènes territoriaux similaires dans l'espace et dans le temps pour en saisir les éléments spécifiques ou identiques, comme de le replacer dans son contexte territorial et temporel pour comprendre pleinement les logiques structurelles qui le sous-tendent⁵. Le dernier et non le moindre des caractères de l'événement territorial est qu'il est à l'origine d'une modification de l'organisation territoriale. Cette modification est dès lors à qualifier : d'abord selon l'échelle et la durée considérée, qui sera fonction des acteurs pour qui cela constitue un événement, et ensuite à quel titre.

5. Dans le cas présent, nous procéderons à une mise en perspective territoriale puis historique sans pouvoir nous livrer à un approfondissement plus avancé au vu du format de cet article.

La construction des villages d'insertion comme objet

Notre proposition est donc d'appliquer cette caractérisation de l'événement territorial à un phénomène observé sur notre terrain de recherche pour en interroger l'exceptionnalité au regard de l'organisation du territoire. Il convient d'expliquer brièvement ce terrain de recherche et son contexte.

Dans le courant des années 2000, des sites d'habitat autoconstruit spontanés voient régulièrement le jour sur le territoire de la commune de Saint-Denis (93). Il s'agit généralement d'ensembles de constructions (de cinq à plusieurs centaines) en bois et matériaux de récupération, qui prennent place sur des friches, des terrains en attente d'être urbanisés, ou plus souvent des délaissés d'autoroutes ou de voies ferrées, à savoir de petites portions de parcelles, souvent en limite de propriétés et difficilement constructibles. Les termes employés par les acteurs pour désigner ces sites autoconstruits sont variables et souvent signifiants : ici, nous ne retiendrons ni le terme qui se réfère implicitement à un caractère précaire, provisoire, voire nomade (« campement »), ni le terme faisant volontairement référence aux débuts des politiques de résorption (les « bidonvilles ») ; nous préférons ici le terme de « site autoconstruit spontané » pour privilégier une qualification relative à l'origine de leur construction, à leur caractère non institutionnel, sans nous référer à leur caractère éphémère ou à résorber, concepts qui sont liés à la catégorisation appliquée par les pouvoirs publics. L'échange qui suit atteste des différentes stratégies langagières des pouvoirs publics. Il s'agit d'un entretien réalisé avec un agent municipal investi dans le pilotage du projet municipal de village d'insertion de la mairie :

Enquêté : C'est pas anodin, d'ailleurs tu sais qu'on a gagné pas mal de batailles sémantiques dans cette affaire. [...] Les camps illícites, de les appeler bidonvilles. [...] Ça, c'est nous. On a bien senti le coup. [...] Un camp illícite est un bidonville à partir du moment où tu veux l'expulser. / Enquêtrice : Comment ça ? / Enquêté : Voltaire [site municipal] n'est pas un bidonville / Enquêtrice : D'accord, mais ce n'est pas un camp illícite non plus ? / Enquêteur : Non ! Mais ce qu'on appelle bidonville pour nous, c'est tout ce qui est illícite. [...] Si tu dis bidonville, c'est que tu es dans le discours... [...] de résorption. [...] Et tu permets de placer ça dans une perspective, comme tu dis, un peu de parcours quoi. [...] Un bidonville, ça renvoie à des populations atteintes par des difficultés sociales, c'est pas comme avant quand on parlait de campements. Campements ça fait transit, bidonville ça fait : "je reste là, mais j'ai pas de maison, donc je crée un bidonville". [...] Ah non, la sémantique c'est important ! (Entretien n° 8, 4 juin 2013.)

Ces sites d'habitat spontané, souvent appelés bidonvilles, sont occupés majoritairement par des migrants originaires d'Europe de l'Est (notamment de Roumanie ou de Bulgarie), qui sont désignés comme étant des « Roms » par les riverains comme par les pouvoirs publics en présence, et par eux-mêmes lorsqu'il nous a été donné d'en rencontrer. Des circonstances différentes mais très violentes dans les deux cas (un incendie mortel en 2006, une expulsion au bulldozer en 2010) conduisent à l'expulsion de deux sites autoconstruits (appelés respectivement le *Campra* et le *Hanul*) et à l'élaboration de projets de relogement qui constituent ici notre terrain⁶. Ce sont ces projets, aussi appelés villages d'insertion, qui constituent à nos yeux des événements territoriaux. Ces deux projets sont initiés l'un par l'État en 2008⁷ et le second en 2010 à l'initiative de la commune et de la communauté d'agglomération. Ces projets sont de nature différente, dans leur ampleur comme dans les principes qui les sous-tendent, mais ont en commun de constituer des événements dans le paysage dionysien. Ils sont désignés par les acteurs locaux par des noms variables : « village de transit », « site » ou « projet ». Nous retenons ici par commodité l'appellation de « villages d'insertion », employée pour des sites similaires en France, bien qu'elle soit en partie insatisfaisante pour le second cas, dont les initiateurs revendiquent la spécificité. En effet, le second village est construit par la ville pour signifier un désaccord politique sur le traitement de la « question rom » (Fassin, Fouteau & *al.*, 2014) par l'État. Le processus de relogement a ainsi été engagé à la suite du discours de Grenoble prononcé par Nicolas Sarkozy en 2010⁸. Ses acteurs revendiquent à ce titre qu'il porte un nom différent du projet de village d'insertion de l'État.

Ces deux projets ont l'ambition de proposer à une population, sortant d'un site d'autoconstruction spontanée, la possibilité d'être relogée dans des conditions plus décentes (habitation en matériaux dédiés, accès à des sanitaires, à l'électricité),

6. S'il y a bien deux villages, construits à deux années d'intervalle, ils coexistent à partir de 2010. Nous les considérons donc comme un seul et même événement, au regard de la similarité des dispositifs, et du temps long nécessaire à l'appréhension des dynamiques territoriales.

7. Le village d'insertion de l'État fait suite à une sélection de quelques dizaines de ménages sur la base de leur « projet d'intégration », identifié par un « diagnostic social ». Les personnes qui n'ont pas été retenues au terme de ce diagnostic se sont vu délivrer des « obligations de quitter le territoire français » (OQTF) ou proposer une aide au retour, consistant en une somme modique visant à encourager le choix d'un retour volontaire dans le pays d'origine.

8. Le discours de Grenoble, prononcé le 30 juillet 2010 par Nicolas Sarkozy, avait notamment marqué l'espace politique et médiatique par l'assimilation qui y était développée entre population rom, gens du voyage, et délinquance. Il abordait également l'« abus du droit de libre circulation » par des populations désignées comme « roms ».

et d'associer à ce logement un programme d'« accompagnement social » qui vise à accélérer l'accès aux droits qui lui faisaient défaut jusqu'au 1^{er} janvier 2014, mais la mise en place de ce dispositif demeure difficile même après⁹. Au-delà de cet objectif, ces deux projets ont pour particularité de créer du logement provisoire, sur des sites dédiés, faisant l'objet d'une occupation précaire (convention d'occupation provisoire, permis de construire à titre précaire). Ils se situent sur des franges de terrains constructibles, en bordure d'autoroute et d'infrastructures militaires, comme les sites autoconstruits spontanés qu'ils ont vocation à remplacer. Peu insérés sur le plan urbain, ils donnent à voir une morphologie en rupture notable avec ce qui les entoure (voir illustration n° 1) : pour le premier site, un mur de béton encercle un site de bungalows en bois, et ce à quelques mètres de bâtiments de plusieurs étages, alignés sur rue ; pour le second, des Algeco (baraquements de chantier), combinés à de l'autoconstruction, sont organisés sous forme de rues parallèles, mais séparés du tissu environnant par un grillage. Tant l'organisation que la morphologie des bâtiments et l'investissement des espaces collectifs apparaissent en discontinuité nette avec ce qui les entoure. Le mode d'attribution des logements est, en outre, complètement atypique et spécifique : les logements sont en effet exclusivement destinés aux ressortissants d'un site autoconstruit précis, et sont clairement désignés comme des logements pour des « Roms ». Dernier élément, dans les deux cas, le projet est lancé en urgence, selon des méthodes présentées comme « innovantes » ou « de crise » selon les interlocuteurs ; d'ailleurs, les acteurs investis – notamment au sein de la mairie et de la communauté d'agglomération – ne sont pas les acteurs habituels des projets d'aménagement et de logement sur ce terrain. Dans les deux cas, la construction du site a suscité nombre de manifestations de colère, de rejet ou d'inquiétude de la part d'acteurs diversifiés. Ainsi, des riverains manifestent à plusieurs reprises contre l'installation du site municipal, et vont jusqu'à empêcher la tenue du conseil municipal. Ou encore, dans le cas du village d'insertion de l'État, des engins assimilables à des cocktails Molotov sont lancés sur le site. Leur morphologie comme leur principe de fonctionnement ont aussi provoqué des réactions de surprise : dans un cas, pour le site de l'État, la construction d'un mur d'enceinte haut de plus de deux mètres, conjuguée à la sélection des bénéficiaires sur la base de leur « projet d'in-

9. Avant le 1^{er} janvier 2014, en France, il était ainsi rendu très difficile l'accès aux autorisations permettant de travailler, aux titres de séjour, mais aussi l'accès aux soins, à la scolarisation, à un compte bancaire. Outre ce statut transitoire imposé aux ressortissants roumains et bulgares jusqu'en 2014, ces démarches étaient également grandement entravées par une itinérance contrainte au gré des expulsions très fréquentes.

tégration », à la restriction du droit de visite, et à l'instauration d'un gardiennage nuit et jour ; dans l'autre cas, pour le site de la ville, la reproduction d'un habitat autoconstruit mais légalisé, sur le mode de l'urgence humanitaire et de l'improvisation, ont heurté ou désorienté les acteurs locaux (tant les riverains que les agents de la municipalité et les associations de soutien) qui y voient la production de formes de logement sous-normé par les pouvoirs publics. Nous nous posons donc la question suivante : s'il y a bien eu « événement » au sens politique du terme, en s'attachant à l'inscription de ce dispositif dans une chronologie des pratiques et des discours de représentants des pouvoirs publics à propos des populations désignées comme Roms, y a-t-il eu pour autant événement territorial ? Nous chercherons à démontrer qu'il s'agit bien d'un événement territorial en examinant et en discutant les différents volets qui le caractérisent : la dimension de surprise qui l'accompagne ; la diversité des territorialités en jeu ; l'inscription dans une « série » d'événements et le dépassement de celle-ci ; et enfin la rupture au sein de l'organisation territoriale.



Illustrations : :Photos du haut : village d'insertion réalisé par l'État en 2008 : bungalows (à gauche), et mur d'enceinte (à droite). Photos du bas : village réalisé par la ville et la communauté d'agglomération en 2012 : Algeco et autoconstruction (à gauche) ; environnement urbain proche (à droite).

La construction des villages d'insertion, un événement territorial

En s'appuyant sur les travaux d'historiens et les débats féconds qui ont discuté l'importation du concept d'événement en géographie, on peut considérer que la construction des villages d'insertion est un événement territorial d'abord au regard de la rupture d'intelligibilité qu'elle implique pour les acteurs.

La surprise et l'incompréhension

La construction de ces deux sites de logement apparaît comme un événement territorial parce qu'elle suscite de la surprise parmi les riverains, les agents de la municipalité et de la communauté d'agglomération, et parmi les habitants de Saint-Denis réunis en collectif de soutien des personnes relogées. Le sentiment de surprise provoqué par cet événement se décompose comme suit : l'expression d'une émotion forte, d'une part, et la rupture d'intelligibilité devant l'organisation mise en place, d'autre part. L'émotion est exprimée à plusieurs titres. De la part des agents, des riverains ou des collectifs d'habitants, deux postures antagonistes se manifestent : certains expriment leur inquiétude devant des sites de logements peuplés de manière homogène, l'un donnant une impression forte d'enfermement liée au haut mur et à la sélection qui a présidé à l'attribution des logements, l'autre donnant une impression d'insalubrité par l'organisation auto-construite, avec le sol boueux, les problèmes de gestion de l'eau, des sanitaires. Ces émotions, relevant de manifestations de solidarité ou d'inquiétude relatives à l'objectif de ces projets, s'expriment ainsi dans les mots d'agents municipaux, au sujet du projet de l'État, d'une part :

Déjà ils sont à part dans le quartier, ils sont relégués au bout du bout du quartier, ils sont entourés d'un mur de béton de 2,50 mètres avec une grille et un gardien.

[Et plus tard] : C'est vraiment le mur qui choque et qui a quand même choqué beaucoup d'habitants sur le fait que ça rappelle des heures pas terribles, un mur de béton comme ça. (Entretien n° 1, novembre 2011.)

Et du projet de la ville, d'autre part :

Ils sont en train de s'engluer grave terrain Voltaire. C'est la merde. C'est survolté, c'est défoncé, c'est crade. [...] Et du coup, là, ce sont les gens qui sont en stand-by, et ils sont en stand-by dans de la fange. C'est vraiment pourri, dégueulasse. Et en même temps ils sont logés par la ville. (Entretien n° 24, novembre 2013.)

La seconde forme prise par les réactions d'émotion s'apparente plutôt à des manifestations d'inquiétude, d'injustice ou de rejet. Un agent rapporte ainsi les propos des habitants, qui sont corrélés aux actes violents déjà mentionnés contre les occupants du site :

Beaucoup d'inquiétude de la part des habitants, et beaucoup de critiques vis-à-vis du dispositif. D'une part des gens disaient : « On est déjà un quartier de misère, pourquoi vous allez nous rajouter de la misère en plus chez nous ? Pourquoi chez nous... et pas ailleurs ? » (Entretien n° 1, novembre 2011.)

Mais à cette émotion s'ajoute aussi une réelle rupture d'intelligibilité, notamment chez les acteurs publics. En effet, comme mentionné précédemment, on assiste dans la gestion des deux projets à une improvisation importante, un montage en urgence, et à une perte des repères habituels de gestion de projet, en termes de compétences et de niveaux hiérarchiques. Ainsi, dans le cas du village d'insertion municipal, les personnes en charge du projet au sein de la municipalité et de la communauté d'agglomération sont issues de services qui ne sont pas d'ordinaire en charge de projets d'aménagement ou de projets sociaux. L'engagement personnel des agents, d'une part, et une gestion du projet qui va privilégier la gestion technique immédiate, d'autre part, conduisent à une composition atypique des comités techniques. À titre d'exemple, la direction en charge de la voirie est très investie, contrairement au service du logement dont on pourrait attendre qu'il s'investisse dans ce type de projets. La gestion de projet revient à un niveau hiérarchique plus haut placé que de coutume. Cette rupture dans les modes opératoires témoigne notamment d'une incapacité à mobiliser les ressources ordinaires face à un projet inédit. Autrement dit, même si les deux projets de village sont bien à l'initiative des acteurs publics, ils apparaissent néanmoins comme un événement pour les agents qui sont mobilisés.

Même si notre propos se concentre sur les acteurs publics, il est certain que l'arrivée dans ces sites de relogement constitue une étape importante dans le parcours des habitants des sites autoconstruits qui y sont relogés, allant peut-être jusqu'à la surprise au gré des différentes étapes de relogement qui n'étaient pas prévues dès l'origine. Malgré leurs nombreuses limites, leurs dysfonctionnements, et leurs perspectives d'avenir finalement ambiguës pour leurs occupants, ces sites constituent néanmoins une occasion d'être soustraits quelque temps au « temps de la survie » (Lion, 2014 : 976), constituant en soi une parenthèse favorable dans des parcours d'errance provoqués par les expulsions successives.

L'échelle : un « nœud » de territorialités

Au vu des acteurs touchés par ces dispositifs, on pourrait croire en premier lieu qu'il s'agit d'un événement qui concerne une échelle locale, pour les seuls acteurs de Saint-Denis. Si, à l'échelle de notre terrain de recherche, centré sur les politiques urbaines locales, ces projets apparaissent comme de véritables tremblements de terre, ils pourraient à première vue passer pour négligeables – et donc rester au rang de « non-événements » – dès lors que l'on fait varier l'échelle d'analyse. Pourtant, ils recèlent finalement une portée insoupçonnée lorsqu'on élargit la focale. Alban Bensa et Éric Fassin (2002) nous invitent à faire varier les régimes d'historicité pour parvenir à dépasser la rupture d'intelligibilité qui accompagne l'événement. Important cette approche à la géographie, on souhaite ici y répondre en examinant les différentes territorialités qui structurent l'événement et y sont enchevêtrées. On entend par territorialité l'inscription territoriale de phénomènes sociaux, en termes d'échelle comme d'organisation spatiale. La pluralité des territorialités comprises dans les villages d'insertion constitue ainsi l'un des volets de son caractère événementiel.

Ainsi, s'il s'agit à première vue d'un événement territorial pour un échelon seulement local, la construction de ces deux villages d'insertion s'inscrit pourtant dans l'élaboration d'une politique migratoire à l'échelle nationale, en particulier à destination des populations issues de Roumanie et de Bulgarie. En effet, les politiques migratoires européennes depuis les années 1990 sont traversées par un objectif de restriction, de contrôle et de relégation aux frontières de l'Europe (Le Cour Grandmaison & *al.*, 2007). La construction de l'espace Schengen s'est notamment accompagnée d'un renforcement des obstacles à la circulation pour les ressortissants extra-européens. Le traitement des migrations de la Roumanie et de la Bulgarie est à ce titre exemplaire, en ce qu'il témoigne de la transition progressive et difficile de l'exclusion vers l'inclusion au sein de l'espace européen. L'application de mesures transitoires en France, qui restreignaient grandement l'accès des Roumains et Bulgares à tout un panel de droits jusqu'au 1^{er} janvier 2014, est illustrative de ces restrictions à l'intégration européenne. Les migrations issues de ces deux pays, consécutives notamment aux lourdes restructurations économiques qu'ils ont connues à partir des années 1990, se sont donc combinées avec cet entre-deux législatif. Qui plus est, ces migrations en direction de l'Europe de l'Ouest ont eu un caractère visible et matériel lié à la forme prise par l'habitat de certains de ces migrants : des installations collectives, autoconstruites et précaires (Olivera, 2011), souvent désignées comme bidonvilles pour signifier la part des matériaux de récupération. Les villages d'insertion apparaissent dès lors comme un événement territorial à la croisée de dynamiques territoriales différentes, et

en l'occurrence antagonistes : les dynamiques migratoires depuis la Roumanie et la Bulgarie, les politiques de protection du territoire national contre des flux déclarés indésirables¹⁰, et les stratégies locales de gestion des espaces urbains. Un agent municipal fait ainsi bien apparaître l'enchevêtrement des territorialités, en acte dans la construction du second village d'insertion, en évoquant le contexte national spécifique qui a précédé immédiatement la construction du village d'insertion municipal, à savoir le discours de Grenoble prononcé par le président Nicolas Sarkozy :

On était en août 2010 si je ne me trompe pas, c'est-à-dire peu après le discours de Grenoble [...] dans un climat où on avait une véritable défiance des autorités d'État concernant tout projet similaire à un accueil des populations roms [...]. Ce qui était donc un climat politique qui faisait que nous n'attendions rien à ce moment-là de l'État, et qu'il s'agissait d'un « geste » de le faire [construire le village d'insertion] à ce moment-là, au regard de cette parole de l'État.¹¹ (Entretien n° 8, 4 juin 2013.)

Dès lors, cet événement territorial est certes local et visible prioritairement par les agents de terrain, les riverains et les habitants des villages d'insertion, mais il fait aussi figure d'événement lorsque l'on élargit la focale pour observer les politiques migratoires dans leurs manifestations territoriales. Pour paraphraser J. Revel (2001), l'événement territorial apparaît comme un « nœud » de territorialités différentes, actualisées en un lieu donné. L'événement territorial est ainsi une occasion de penser la multiplicité des échelles territoriales vécues et constitue une occasion de prise en compte de l'expérience territoriale des acteurs. Se croisent ainsi au sein du lieu « village d'insertion » la territorialité de la dynamique migratoire, celle de la politique territoriale d'immigration, et celle des politiques de gestion urbaine.

Historiciser les villages d'insertion pour identifier routines et modèles

10. Rappelons que l'un des temps forts de cette politique migratoire nationale est notamment le discours de Grenoble, prononcé le 30 juillet 2010 par le président de la République Nicolas Sarkozy. Pour une mise en perspective de ces positionnements entre les gouvernements successifs depuis 2010, voir notamment l'ouvrage d'É. Fassin & C. Fouteau (2014).

11. Initié en 2010 à la suite du discours de Grenoble, le processus de relogement municipal aboutissant en 2012 à la construction du site dit « Voltaire » a connu en amont plusieurs étapes (Dupont, Briche) expliquant ce délai de deux ans.

Après avoir identifié l'entrecroisement de ces territorialités locales et nationales, il convient également de faire varier la temporalité considérée, comme y invitent A. Bensa et É. Fassin (2002), pour permettre pleinement la compréhension de l'apparition des villages d'insertion. Cette appréhension par le temps long, en mobilisant des archives de 1957 à 1987¹², donne en effet de nouveaux éléments de compréhension de l'événement territorial qui apparaît alors comme un élément qui s'insère dans une série (Farge, 2002). Après avoir identifié en quoi cet événement s'inscrit dans une série, celle du logement temporaire des migrants, nous examinerons comment il dépasse ce modèle, ce qui constitue un critère de l'événement.

À l'échelle d'un demi-siècle d'histoire du logement des migrants à Saint-Denis, le village d'insertion offre nombre de points communs avec la construction des cités de transit dans les années 1960. Celles-ci étaient également des constructions provisoires, de qualité moindre que celle des logements standard, et étaient destinées exclusivement à reloger des sortants de bidonvilles, prioritairement d'origine étrangère. En outre, l'installation des cités de transit donnait lieu à des rapports de force entre l'État et les collectivités (David & Cohen, 2012) pour déterminer qui aurait la prééminence sur l'aménagement urbain ; elle mettait à contribution les acteurs du logement des migrants (la Sonacotra, devenue Adoma) en promouvant des solutions adaptées et spécifiques pour un public considéré comme particulier de par son origine résidentielle et migratoire ; enfin, elle mobilisait des discours politiques centrés sur l'enjeu de la répartition de l'« effort » (Costil & Roche, 2015 : 70) au profit des sortants de bidonvilles qu'il convenait de répartir : toutes caractéristiques communes avec le contexte des villages d'insertion¹³. La similitude entre cités de transit et villages d'insertion a déjà été évoquée par des auteurs attachés aux politiques d'insertion des populations roms (Legros, 2011), et l'examen d'un cas d'étude comme celui de Saint-Denis atteste de nombreux points

12. Archives municipales de Saint-Denis, voir notamment : 50 ACW 37 ; 551 W 13 ; 18 ACW 23 et 475 W 20.

13. Si nous soulignons aussi les points communs, cette analogie mériterait d'être pondérée plus longuement, notamment quant à l'ampleur des constructions et au nombre de ménages concernés, et également par rapport au public ciblé : les sortants de bidonvilles des années 1960 étaient moins souvent considérés comme des migrants devant être expulsés, à la différence des ressortissants roumains et bulgares, en relation notamment avec le contexte d'emploi fort dissemblable entre les années 1960 et aujourd'hui. Il y aurait ici matière à développer la comparaison des propos présidant à cette comparaison des villages d'insertion et des cités de transit, issue de l'analyse d'entretiens et d'archives (Costil & Roche, 2015).

communs, y compris dans les contextes d'inscription spatiale de ces bâtiments, situés sur des reliquats de terrain disponibles. Comme une « réplique » des cités de transit, au sens de la réplique des tremblements de terre, cet événement « village d'insertion » révèle des routines d'action, rappelant celles des années 1960 : les acteurs locaux feraient ainsi preuve de certains « réflexes » dans le traitement de l'habitat autoconstruit spontané, qui plus est habité par des populations migrantes. Ces routines nous semblent dessiner un « modèle » (Suter & Martin, 1997) – que l'on pourrait qualifier de modèle de la cité de transit – qui aurait fait en partie l'objet d'une réactivation lors du questionnement relatif aux mesures à prendre face à l'habitat autoconstruit spontané dans les années 2000 à Saint-Denis. Pourtant, ce modèle est partiellement remis en cause et dépassé, et c'est en cela que les villages d'insertion n'apparaissent pas seulement comme un élément d'une série, mais qu'ils sont bien porteurs d'une nouveauté.

Le dépassement du modèle est lié en particulier au rapport ambivalent qu'entretiennent les acteurs à la mémoire des cités de transit. La référence aux cités de transit est évoquée explicitement par les acteurs de terrain. L'un d'eux indique ainsi :

La comparaison [avec les cités de transit] est un point d'appui dans le récit politique et dans la légitimation du travail qu'on essaie de faire. C'est quelque chose qui revient souvent [...] le fait que nous, on puisse s'indigner un petit peu de réactions d'habitants dont on projette l'idée [dont on peut imaginer], que leurs parents, même pas leurs grands-parents, leurs parents, ont connu [...] ce parcours de migration et de passage par le bidonville. Et les stigmates qui y étaient associés qu'on a bien oubliés aussi. Donc c'est un parallèle que l'on fait souvent dans l'histoire de la ville, qui est un parallèle qui est lié aussi à ce récit qu'on entretient et qu'on revendique de Saint-Denis – ville d'accueil, de tout temps. (Entretien n° 10, 14 mai 2014.)

Tandis qu'un autre situe clairement les cités de transit à distance de la réalisation du second village d'insertion :

C'est un permis de construire classique parce que c'est pas des... c'est une construction qui est pérenne, ce n'est pas une cité de transit ou c'est pas une construction en papier mâché, quoi ! (Entretien n° 4, 15 février 2012.)

Ainsi, les cités de transit sont fréquemment abordées comme un modèle à ne pas suivre. Dans le même temps, la prise en charge du vocabulaire relatif aux

bidonvilles dans les notes administratives et les communiqués de presse apparaît comme un moyen de provoquer une dramatisation en se référant explicitement au contexte de mal-logement des années 1960. Il y a donc un traitement paradoxal de cette histoire des bidonvilles par les acteurs eux-mêmes, cherchant à effectuer le parallèle, tout en rejetant l'idée que les « solutions » territoriales apportées montrent de nombreux points communs. Le « modèle » cité de transit apparaît ainsi sous-jacent aux différents partis pris et aux différentes revendications qui président à la mise en place des villages d'insertion, notamment pour le second, initié par la ville et la communauté d'agglomération. La place laissée à l'autoconstruction et l'auto-organisation du site, notamment, apparaît comme une volonté de dépasser le modèle coercitif de la cité de transit, devenu ici « contre-modèle ». De même, la liberté de recourir aux services d'une médiatrice sociale, et non d'appliquer un suivi social obligatoire ressort de logiques identiques. La prise en compte d'une temporalité plus longue est donc nécessaire dans l'appréhension de l'événement territorial que constituent les villages d'insertion. Elle permet conjointement de le replacer dans une série d'événements relatifs au traitement de l'habitat autoconstruit des migrants, de saisir les logiques des acteurs en identifiant des routines d'action et des modèles sous-jacents, et également d'envisager le dépassement de ce modèle qui contribue à « faire » événement. Ici, le recours à l'historicisation nous donne accès au temps long des modalités d'organisation du territoire, conjonction d'espace réel et de logiques d'acteurs : il ouvre ainsi la possibilité d'une compréhension des ressorts de cet événement territorial, permettant de dépasser la rupture d'intelligibilité à laquelle il nous confronte au premier abord. Alors qu'une appréhension superficielle du phénomène pourrait conduire à le lire comme une simple réplique des cités de transit, l'analyse de cet événement, par le « ralenti » (Suter & Martin, 1997) qu'elle nous amène à réaliser au travers de l'analyse des discours des acteurs, permet ainsi de répondre au besoin d'identifier des modèles qui sous-tendent l'événement, et ce en quoi ils sont dépassés. Une fois ces pistes d'interprétation posées, le retour au temps court doit nous permettre d'aborder le dernier critère constitutif de l'événement territorial : il s'agit d'établir dans quelle mesure les villages d'insertion introduisent une discontinuité dans l'organisation territoriale.

Une rupture dans la politique locale de gestion des bidonvilles

L'un des critères d'identification de l'événement historique est la déchirure qu'il amène dans le tissu social (Nora, 1974) : il institue un avant et un après. S'interroger sur l'impact de la construction des villages d'insertion sur l'organisation territoriale conduit donc de nouveau à saisir la dimension temporelle de l'événement territorial. Un premier écueil repose sur le fait que ces constructions

sont trop récentes pour permettre toute interprétation *a posteriori*, apanage de l'historien. Il nous appartient donc d'examiner la vision du futur (Farge, 2002) en germe dans cet événement, en prenant le risque de nous tromper, de faire fausse route (Nora, 1974).

Au-delà de cette réintroduction de l'approche temporelle, la perturbation imputée à l'événement territorial doit être considérée au regard de toutes les dimensions qu'il recèle : l'espace « réel » (morphologique, physique), l'espace social (les relations entre les acteurs, leurs pratiques), et l'espace symbolique (Di Méo, 1991). Autrement dit, poser la question « les villages d'insertion sont-ils des événements territoriaux parce qu'ils ont transformé le territoire ? » nécessite d'examiner l'ensemble des espaces composant le territoire, ce qui nous semble prolonger la réflexion du groupe EPEES (2000) et répondre en partie aux attendus exprimés en réaction par M.-V. Ozouf-Marignier et N. Verdier (2000). Cette précision est essentielle pour la raison suivante : les deux villages d'insertion sont des sites provisoires, destinés à être démolis une fois le relogement de leurs occupants assuré. Au premier abord, la transformation de l'espace physique apparaît faible, et semblerait donc entamer le caractère événementiel de ces villages d'insertion. En effet, ils se situent tous deux sur des délaissés : le village d'insertion de l'État sur un reliquat de terrain militaire, qui n'était occupé jusque-là que par une pelouse ; le village de la mairie, sur un terrain vague utilisé pour le stockage de matériaux d'une entreprise de bâtiment. Autrement dit, il y a fort à parier qu'une fois ces villages détruits, les terrains reprendront sans peine leur visage antérieur qui était caractérisé par une forme d'indétermination, sans infrastructure lourde. De plus, leur construction a été peu accompagnée de documents officiels, en comparaison d'un projet d'aménagement classique. Dès lors, c'est par un accès aux sources grises dans les bureaux administratifs, par observation, et par recoupement des entretiens, que nous pouvons restituer une image de ces constructions : autant dire qu'il restera peu de traces de tout cela d'ici à quelques années, et que les villages d'insertion pourraient presque apparaître comme n'ayant pas existé, hormis dans les souvenirs de leurs habitants, des riverains et des agents de la mairie. La transformation de l'espace physique apparaît ponctuelle et non pas durable, si l'on retient la profondeur temporelle comme un critère pertinent d'impact de la rupture occasionnée par l'événement territorial¹⁴.

14. Cet aspect a notamment été abordé par M.-V. Ozouf-Marignier et N. Verdier (2000) qui contestent la validité d'un critère de durée pour le rôle de l'événement. Citons ainsi l'exemple qu'ils choisissent de la Révolution russe qui, pour ne plus avoir d'effet aujourd'hui, ne cesse pas pour autant d'avoir été un événement.

Il convient donc d'examiner les autres composantes spatiales du territoire pour établir si la transformation occasionnée par le village d'insertion crée une rupture dans l'organisation territoriale. Si l'espace physique se trouve peu modifié par ces installations, il n'en reste pas moins que cet habitat éphémère, transitoire, peut être le support d'un ancrage et d'une identification importante pour ses habitants (Pinchon, 2002). Outre que les bungalows ou les Algeco qu'ils habitent rendent compte d'un investissement affectif important (décoration, meubles, soin apporté à l'intérieur), ces habitants des villages résident aussi dans la ville et développent une inscription dans un quartier. Un habitant du site nous signifie d'ailleurs ainsi son appartenance à la ville de Saint-Denis :

Enquêté : On est à Saint-Denis depuis treize ou quatorze ans.
 / Enquêtrice : Vous connaissez Saint-Denis depuis plus longtemps que moi. / Enquêté : Bien sûr. On a vu des gens ici, à Saint-Denis, qui sont là depuis trois ou quatre ans et on a déjà treize ou quatorze ans [d'ancienneté]. On est plus anciens que des Français. (Entretien n°31, 2 juin 2014).

Cet extrait d'entretien d'un habitant du village municipal nous semble témoigner de son ancrage à Saint-Denis, qui se trouve renforcé par la création du site de logement qui lui permet d'y rester et de s'y projeter. Par ailleurs, si l'on considère bien le territoire comme un ensemble, et pas seulement comme un espace physique, la construction des villages d'insertion nous semble marquer réellement une rupture entre un avant et un après sur le plan de l'organisation du territoire. Ce qui relève de l'espace social, des configurations d'acteurs visant à produire le territoire nous semble notamment fortement perturbé par la production des villages d'insertion. En effet, à l'échelle des années 2003-2014, la construction des villages d'insertion marque une réelle discontinuité dans l'appréhension territoriale des sites d'habitat autoconstruit spontanés qui se développent dès la fin des années 1990. Ainsi, en observant dans les archives municipales les différentes mentions de ces sites et de leur éventuel traitement, on peine à trouver trace d'une prise en compte de leur existence¹⁵. La mise à disposition d'eau pour tel « campement », l'accord passé pour le ramassage des poubelles pour tel autre « bidonville » sont très rarement mentionnés bien qu'attestés par les acteurs locaux. Un

15. Archives municipales, rapports au bureau municipal et compte rendu du conseil municipal de Saint-Denis, rapports de Plaine Commune : 664W6-15 ; 665W5-14 ; 692W1-11 ; 739W7-12 ; 739W1-5 ; 740W1-13 ; 741W4-10 ; 795W2-6 ; 796W2/3/4 ; 823W1-7 et 824W1-4.

seul épisode, au début des années 2000¹⁶, témoigne de la prise en compte de ces sites, avec la signature d'un protocole établissant la fourniture de services minimaux (eau, électricité, ramassage des ordures), mais sans procéder à un aménagement du site. Autrement dit, la construction des villages d'insertion apparaît comme inédite, comme une rupture : auparavant ignorés par les documents officiels, ils pénètrent soudain dans l'antichambre de l'action publique. Les sites autoconstruits spontanés « apparaissent » soudain dans les archives comme occupant le territoire municipal.

Mais ce serait trop vite conclure que ce tournant dans la prise en compte des sites autoconstruits spontanés serait à l'origine d'un après qui verrait se multiplier ces constructions à l'échelon local ou national. En effet, à la suite de la construction de ces deux sites, la municipalité amorce un tournant¹⁷ dans son appréhension du phénomène qu'elle qualifie de « bidonville », en référence intentionnelle et dramatisante au passé. Loin de constituer une étape préalable à une prise en compte des sites autoconstruits dans le cadre d'une réorganisation du territoire, la construction des deux villages d'insertion se profile comme un préalable à une expulsion systématique de ceux-ci. Autrement dit, après l'événement « village d'insertion », l'organisation du territoire semble viser à être débarrassée de tout habitat spontané, avec une gouvernance de l'administration tendue vers cet objectif (et qui ne se laisse donc plus « surprendre »). Un agent municipal indique ainsi lors d'un entretien :

— On nous a dit, allez, il faut qu'on arrive à mettre un cercle en route, de manière à s'alerter mutuellement pour se dire : « voilà, il y a des camps, il ne faut pas les laisser s'installer parce que après on a des problèmes d'hygiène, même pour eux et tout ». Donc ce n'est pas humain de les laisser s'installer. Et voilà, il y a eu une volonté à un moment donné. [...] Je pense que c'était dans un climat politique, et avec les infos où on s'est dit : il va peut-être falloir quand

16. Le protocole en question date du 16 juin 2003. Il y est notamment fait référence dans un rapport au bureau communautaire (l'organe exécutif de la communauté d'agglomération qui réunit les élus communautaires) du 29 juin 2005, compte rendu inséré dans le rapport au bureau municipal (l'organe exécutif de la mairie qui réunit les élus) du 11 juillet 2005, archives municipales, 692W9. Il est également mentionné dans un rapport au bureau communautaire du 5 mai 2003 à Plaine Commune, rapporté au bureau municipal de Saint-Denis le 12 mai 2003, archives municipales, 692W6.

17. Une tribune du maire dans *Le Monde* en 2012 (14 décembre), et des entretiens avec des responsables de la municipalité viennent attester ce tournant.

même... Et puis le maire a compris qu'il était quand même responsable, même si ce n'était pas un terrain qui lui appartenait. Du coup, je pense qu'il y a eu cette volonté de dire : il faut faire quelque chose, il ne faut pas laisser le terrain grandir, et il ne faut pas les laisser s'installer.

Enquêteur : — Tu dirais que ça fait combien de temps, ce tournant ?

— Je dirais que ça fait un an et demi, à peu près.

— Oui ? Vers la tribune qu'il y avait eu [tribune du *Monde*, 14 décembre 2012] ? Je crois qu'il avait fait une tribune [sur les expulsions], le maire ?

— Oui, à peu près cette période-là, où vraiment, ils se sont mis face à leurs responsabilités, et dit : stop. (Entretien n° 9, 13 mai 2014.)

Qui plus est, les difficultés diverses rencontrées par ces deux projets conduisent les acteurs de terrain à conclure à leur échec et à écarter dès lors toute nouvelle solution inclusive à destination des occupants d'habitat spontané. Bien loin de questionner les prérequis de ces deux constructions, et les problèmes initiaux qu'elles posaient – notamment dans l'impréparation de leur mise en place – la conclusion qui en est tirée est que la population destinataire n'est pas en capacité de bénéficier de tels projets, qui sont donc à bannir. L'événement « village d'insertion », sous réserve de nouveaux événements à venir, semble porter le futur suivant : terminant une période de gestion territoriale plutôt indifférente ou mollement interventionniste vis-à-vis des sites autoconstruits, elle semble ouvrir la voie à une organisation visant à leur destruction systématique moyennant l'insertion de quelques-uns. Elle contribue donc à différencier une situation d'« avant » de celle d'« après » dans l'organisation territoriale, constituant ainsi un élément de l'événement territorial.

Conclusion : une géographie sociale de l'événement

Après avoir abordé les différents aspects qui confèrent à la construction des villages d'insertion à Saint-Denis son statut d'événement territorial, revenons au programme auquel nous invitaient A. Suter et P.-G. Martin (1997) : les conditions d'une géographie sociale de l'événement et son apport. Cinq points principaux nous semblent devoir être retenus de cette tentative. Loin de constituer un microphénomène, qui se caractériserait par l'implantation de quelques Algeco ou bungalows et modifierait à la marge le paysage de Saint-Denis, les villages d'insertion de Saint-Denis témoignent lors de leur apparition : (1) de phénomènes structurels qui agissent sur l'organisation territoriale à trois échelles différentes.

Il s'agit des dynamiques migratoires et de leurs effets dans les pays de réception, des politiques migratoires régissant l'accès au territoire national, et des stratégies d'aménagement et de gestion urbaine des villes. Cet événement territorial apparaît ainsi comme la « butte témoin », pour reprendre les termes de Pierre Nora (1974 : 226), de ces mouvements de fond qui travaillent le territoire à différentes échelles. (2) L'historicisation de ce phénomène donne accès à une seconde piste d'interprétation : elle révèle des routines d'action relatives à la gestion de l'habitat spontané des migrants, qui prennent notamment racine dans l'élaboration des cités de transit. Bien que ce modèle soit sous-jacent, il apparaît dépassé et remis en cause : l'événement est bien au-delà de son modèle. (3) C'est bien par l'exercice du ralenti et du zoom auquel appelait J. Revel (2001) que les logiques d'acteurs institutionnels parviennent ainsi à être prises en compte dans la compréhension de cet événement. (4) Face à cette construction, les acteurs témoignent de leur émotion, de leur incompréhension, et cette surprise constitue l'un des indices qu'il s'agit d'une dynamique profonde de changement dans l'organisation territoriale. (5) Si l'impact en termes de modification matérielle de l'espace reste à démontrer, le croisement d'une analyse d'un temps court – une dizaine d'années – et d'un espace social local – les logiques d'acteurs en charge de la gestion urbaine – fait apparaître que l'événement « village d'insertion » porte la possibilité d'un futur différent au niveau local pour les sites autoconstruits et le territoire local en général. Il marque une rupture dans la perception d'action sur le territoire de la part des praticiens : celle-ci s'orientant notamment vers une prise en charge limitée et une expulsion systématiquement organisée des sites d'habitat spontané. Cet événement introduit donc bien une forme de rupture dans l'organisation territoriale qui s'accommodait auparavant de la présence de ces sites. Le village d'insertion constitue donc à nos yeux un cas d'événement territorial qui jalonne la géographie des politiques urbaines en direction des sites autoconstruits. Plus largement, cette analyse de phénomènes urbains vue au travers du prisme de cette catégorie d'événement territorial nous semble offrir des pistes utiles à une prise en compte croisée du temps et de l'espace dans l'analyse des transformations urbaines.

Bibliographie

BENSA Alban et FASSIN Éric, 2002, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n° 38. Mis en ligne le 6 mars 2007. URL : <http://terrain.revues.org/1888> [consulté le 25 février 2015].

CEFAÏ Daniel, 2003, *l'Enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

- COSTIL Mathilde et ROCHE Élise, 2015, « Traiter les bidonvilles hier et aujourd'hui. Le relogement entre permanence et provisoire », *Annales de la recherche urbaine*, n° 10, p. 64-73.
- COSTIL Mathilde et ROCHE Élise, 2014, « Construire la ville acceptable : la fabrication du minimum du logement en réponse aux bidonvilles » in BELMESSOUS Fatiha, BONNEVAL Loïc, COUDROY DE LILLE Lydia et ORTAR Nathalie (coord.), *Logement et Politique(s) : un couple encore d'actualité ?*, Paris, L'Harmattan, p. 199-211.
- DAVID Cédric et COHEN Muriel, 2012, « Les cités de transit : le traitement urbain de la pauvreté à l'heure de la décolonisation », *Métropolitiques*. Mis en ligne le 20 février 2012, URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-cites-de-transit-le-traitement.html>.
- DAVID Cédric, 2010, « La résorption des bidonvilles de Saint-Denis. Politique urbaine et redéfinition de la place des immigrants dans la ville (années 1960-1970) », *Histoire urbaine*, n° 1, p. 121-142.
- DETIENNE Marcel, 2009 (2000), *Comparer l'incomparable*, Paris, Le Seuil.
- DI MÉO Guy, 1991, *l'Homme, la Société, l'Espace*, Paris, Anthropos.
- EPEES, 2000, « Événement spatial », *Espace géographique*, n° 3, p. 193-199.
- FARGE Arlette, 2002, « Penser et définir l'événement en histoire », *Terrain*, n° 38. Mis en ligne le 6 mars 2007. URL : <http://terrain.revues.org/1929>.
- FASSIN Éric, FOUTEAU Carine et al., 2014, *Roms et Riverains. Une politique municipale de la race*, Paris, La Fabrique.
- FAVRET-SAADA Jeanne, 1977, *les Mots, la Mort, les Sorts*, Paris, Gallimard.
- HARVEY David, 2008 (2001), *Géographie de la domination*, Paris, Les Prairies ordinaires.
- LE COUR GRANDMAISON Olivier, VALLUY Jérôme et LHUILIER Gilles, 2007, *le Retour des camps ? Sangatte, Lampedusa, Guantanamo*, Paris, Autrement.

- LEGROS Olivier, 2011, « Les “villages roms” ou la réinvention des cités de transit », *Métropolitiques*. Mis en ligne le 3 janvier 2011. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-villages-roms-ou-la.html>.
- LÉVY-VROÉLANT Claire, 2004, « Le logement des migrants en France du milieu du 19^e siècle à nos jours », *Historiens et Géographes*, n° 384, p. 147-165.
- LION Gaspard, 2014, « En quête de chez-soi. Le bois de Vincennes, un espace habitable ? », *les Annales de géographie*, vol. 3, n° 697, p. 956-981.
- NORA Pierre, 1974, « Le retour de l'événement » in LE GOFF Jacques et NORA Pierre, *Faire de l'histoire*, vol. I : « Nouveaux Problèmes », Paris, Gallimard, p. 210-228.
- OLIVERA Martin, 2011, *Roms en (bidon)villes*, Paris, Éditions Rue d'Ulm.
- OZOUF-MARIGNIER Marie-Vic et VERDIER Nicolas, 2000, « L'événement : un objet historique à emprunter », *Espace géographique*, n° 29, p. 218-223.
- OZOUF-MARIGNIER Marie-Vic, 1995, « Géographie et histoire » in BAILLY Antoine, FERRAS Robert et PUMAIN Denise, *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, p. 75-89.
- PÉTONNET Colette, 1968, *Ces Gens-là*, Paris, François Maspero.
- PÉTONNET Colette, 2002, *On est tous dans le brouillard*, Paris, Galilée.
- PINCHON Pascale, 2002, « Vivre sans domicile fixe : l'épreuve de l'habitat précaire », *Communications*, vol. 73, n° 1, p. 11-29.
- PIRINOLI Christine, 2004, « L'anthropologie palestinienne entre science et politique. L'impossible neutralité du chercheur », *Anthropologie et Sociétés*, n° 3, p. 165-185.
- REVEL Jacques, 2001, « Retours sur l'événement : un itinéraire historiographique » in FABIANI Jean-Louis, *le Goût de l'enquête. Pour Jean-Claude Passeron*, Paris, l'Harmattan, p. 95-118.
- RONCAYOLO Marcel, 1997, *la Ville et ses territoires*, Paris, Gallimard.

SUTER Andreas et MARTIN Pierre-G., 1997, « Histoire sociale et événements historiques. Pour une nouvelle approche », *Annales. Histoire, sciences sociales*, n° 3, p. 543-567.

WERNER Jean-François, 1993, *Marges, sexe et drogues à Dakar : ethnographie urbaine*, Paris, Karthala, ORSTOM.

Sources archivistiques

Archives municipales de Saint-Denis

Archives départementales de Seine-Saint-Denis

Résumé : L'événement a fait l'objet d'attentions diverses en histoire et en sociologie notamment. Nous proposons ici d'examiner en quoi une approche géographique de l'événement – par une saisie territoriale, et non seulement temporelle ou sociétale – viendrait enrichir son appréhension. Nous envisageons ici l'« événement territorial » en l'appliquant à un cas d'étude : la construction de villages d'insertion à Saint-Denis. Ces dispositifs sont à destination de populations migrantes, désignées comme « Roms » par les acteurs locaux, qui rencontrent des difficultés spécifiques liées notamment aux conditions de leur migration. Nous examinerons trois aspects de l'événement territorial : la rupture d'intelligibilité qu'il occasionne et la surprise face à une organisation territoriale inédite ; la pluralité de territorialités et de temporalités qu'il met en lumière et son caractère situé et contextualisé ; la discontinuité qu'il traduit dans l'approche territoriale du traitement de l'habitat spontané autoconstruit.

Mots-clés : événement territorial, village d'insertion, géographie sociale, Saint-Denis, logement spécifique, politique urbaine, bidonvilles

Village for social inclusion: a territorial event?

The event is a regular topic of history and sociology. Crossing historic field and social geography, we suggest the concept of "territorial event". This article examines how the spatial approach could improve the concept of event, exceeding the time or media analysis approach. This study is focused on two specific housing projects for Roma, named "Village for social inclusion" and both located in Saint-Denis (93). Roma people live specific social difficulties, because of their migratory status. Characteristics

of “territorial event” are in number of three: (1) the new territorial structure bring out surprise and a lack of comprehension; (2) the event is established as “event” for specific actors and specific scale: it depends of the context and it allows to detect several territorial and historical structures; (3) the shortage in the structure of territory: it will be different before and after the territorial event.

Keywords: territorial event, village for social inclusion, social geography, Saint-Denis, specific housing projects, urban policy, slums

Villaggi per l'integrazione: un evento territoriale ?

Riassunto : L'evento è stato spesso un oggetto della storia e della sociologia. Proponiamo di analizzare come la geografia sociale potrebbe sviluppare il suo trattamento via un approccio territoriale, e non solo temporale o societale. Studieremo per caso di studio del « evento territoriale » due « villaggi per l'integrazione » di Saint-Denis (93). Questi villaggi sono costruiti per un gruppo di migranti identificati come « Rom » dagli attori locali. In fatti, questi migranti avevano uno statuto particolare fino a 2014, che rendeva molto difficile la loro integrazione. I caratteri dei questi eventi territoriali sono in tre : (1) l'evento crea una rottura nella comprensione e ha per conseguenza della sorpresa da parte degli attori. (2) Quest'evento è « evento » per attori specifici e per una scala anche specifica : dipende dunque del contesto che ci permette di identificare strutture territoriale e storiche. (3) Quest'evento territoriale costituisce una discontinuità nel trattamento del alloggio auto-costruito e spontaneo (campi nomadi).

Parole chiave: evento territoriale, «villaggio per l'integrazione», geografia sociale, Saint-Denis, alloggio specifico, politica urbana, campi nomadi

Les institutions de la stupeur. Retour sur les sociologies de l'événement

Nagisa Mitsushima

► **To cite this version:**

Nagisa Mitsushima. Les institutions de la stupeur. Retour sur les sociologies de l'événement. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2017, Les sciences humaines et sociales à l'épreuve de l'événement. hal-01509577

HAL Id: hal-01509577

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01509577>

Submitted on 17 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les institutions de la stupeur. Retour sur les sociologies de l'événement

Nagisa Mitsushima

Les institutions de la stupeur. Retour sur les sociologies de l'événement

Sociétés Plurielles, n° 1, Presses de l'Inalco, 2017

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01509577>

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires. Elles diffusent les bonnes pratiques éditoriales définies par BSN.

EXIGENCE DE QUALITÉ avec des évaluations en double aveugle ;

OPEN ACCESS : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS pour protéger les auteurs et leurs droits ;

PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS sémantiques et audio-visuels ;

MÉTADONNÉES MULTILINGUES : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéesS, TransAires, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango - Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Mandenkan*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

Sociétés Plurielles

Les sciences humaines et sociales
à l'épreuve de l'événement

inalco

PRESSES

Numéro 1 – Année 2017

Les institutions de la stupeur.

Retour sur les sociologies de l'événement

Nagisa Mitsushima, docteure en science politique
Université de Paris I, Centre européen de sociologie
et de science politique (CESSP)

Questionné dès les débuts de nos disciplines, l'événement continue d'être un défi analytique pour les sciences sociales¹. « Mai 68 », « la chute du mur de Berlin », « le 11 septembre 2001 », « le Printemps arabe », « les attentats de Paris » : c'est par l'actualité immédiate que se font les « retours de l'événement » dans les sciences sociales. L'actualité semble devoir amener les sciences sociales à réévaluer le rôle des événements dans l'histoire, et à reconnaître leur capacité à induire des changements profonds dans le fonctionnement de nos sociétés (Suter, 1997 : 544). En cela, elle ébranle certains présupposés fondamentaux des approches sociologiques. La sociologie durkheimienne comme l'histoire sociale se sont, en effet, largement construites *contre* l'événement, assimilé au « résidu » du social puis à « l'écume insignifiante de l'histoire profonde » (Burguière, 1979 : 1345). Pour François Simiand comme pour Fernand Braudel, l'événement est par excellence le domaine (dégradé) de l'analyse politique. Depuis le tournant de la sociologie politique, la science politique, désireuse de saisir le politique par ses profondeurs sociales et désormais historiques (Déloye, 1997), a manifesté le même

1. Cet article a bénéficié, dans ses versions successives, des lectures attentives de Pierre-Yves Baudot, Patrick Bruneteaux, Yves Déloye, Stéphane Latté et Yann Raison du Cleuziou. Je les remercie chaleureusement pour la pertinence de leurs critiques et suggestions. Un certain nombre d'arguments défendus dans ces pages ont émergé des discussions que nous avons eues avec Alexandre Lambelet.

scepticisme à l'égard de cet objet. Plusieurs travaux s'y sont pourtant attachés – en partageant certains postulats comme la centralité des enjeux cognitifs – sans que leurs travaux constituent à proprement parler une « sociologie de l'événement ». Partant du primat accordé au cognitif dans une littérature qui envisage bien souvent l'événement comme une rupture dans l'ordre des significations, nous proposons ici d'envisager l'événement comme un fait institutionnel.

La littérature sur l'événement s'est construite autour d'un leitmotiv : l'événement « pose problème » parce que, « plus que tout autre fait social », il questionnerait nos disciplines dans leurs soubassements épistémologiques (Bensa & Fassin, 2002 : 5). Qu'il s'agisse de la place de l'acteur face à la force des structures, de la contingence confrontée à l'ambition nomologique des sciences sociales, des modalités du changement social et des ordres de la causalité, des modalités de repérage des événements entre objectivisme et subjectivisme, toutes ces dichotomies devraient être reformulées ou rediscutées au moment d'appréhender un événement (Quéré, 2006 ; Sewell, 1992, 1996). Comment les sciences sociales réputées nomologiques traitent-elles le singulier, l'accidentel ? Comment le sociologue peut-il appréhender les situations dans lesquelles les individus paraissent échapper à leurs propriétés sociales, et les collectifs emprunter des voies jusqu'alors inenvisageables ? Comment isoler, parmi les occurrences, celles qui ont valeur d'événements historiques ? À moins que l'on envisage ces ruptures inaugurales comme étant d'abord des enjeux d'acteurs et, dans ce cas, comment étudier sociologiquement cette série de faits associés (et par qui ?) à la reconfiguration du devenir des individus, des collectifs et des institutions ? C'est à cette rencontre problématique de la sociologie politique et de l'événement qu'est consacré cet article, et nous le ferons en plaidant pour une approche institutionnelle de l'événement. Si l'événement est réputé appartenir au domaine de la contingence, de l'inédit, du dérèglement et de l'innovation, nous montrerons qu'il est, au contraire, enserré dans des cadres sociaux spécifiques, qui limitent et contraignent étroitement « ce qu'il sera possible d'y faire ».

Cet article propose, dans un premier temps, de repérer différentes manières de construire l'événement en sciences sociales, et en particulier dans la science politique francophone (1). La sociologie politique tend globalement à dissoudre la saillance de l'événement, celui-ci étant d'abord envisagé comme l'expression, peut-être plus visible que d'autres, de la structure sociale (1). Relativement isolés, les travaux de sociologie politique sur l'événement ont en commun d'accorder un intérêt soutenu à la construction de sens et aux luttes de significations au cours de l'événement (2). Sans rompre avec cette tendance, l'approche situationniste s'est efforcée de tenir compte des microprocessus au cœur de la dynamique

événementielle (3). Dans ses développements les plus récents, elle a promu des modèles explicatifs complexes, intégrant les dimensions historiques mais aussi constructivistes de l'événement (4).

La littérature francophone a toutefois laissé de côté un niveau d'analyse : les institutions de l'événement (II). Sans doute, le temps de l'événement se caractérise-t-il par une magistrale lutte de sens qui rouvre brutalement le champ des possibles. Mais si l'événement est généralement interrogé à l'aune du changement social, il constitue aussi un fait social qui mérite d'être étudié *per se*, dans son déroulé mais aussi à travers le prisme des institutions sociales qui l'encadrent. Quand les sciences sociales s'intéressent au temps de l'événement lui-même, c'est en effet le plus souvent dans le cadre d'une approche situationniste qui, dans son souci de comprendre l'engrenage événementiel, accorde peu d'attention à *l'armature propre* de ce moment social. L'événement, pourtant, est un moment social doté de ses propres normes, agissant sur les individus et mobilisé par ceux-ci.

On voudrait ici questionner les dimensions historicisées et conventionnelles de l'événement. Non pour réfuter les analyses classiques sur cet objet, mais pour réfléchir aux possibles apports de cette approche, et pour spécifier une modalité complémentaire d'analyse de l'événement, à travers le prisme de la sociologie historique et de la sociologie des institutions. L'approche institutionnelle de l'événement ouvre un protocole d'enquête qui a, selon nous, le mérite de renouer avec les logiques sociales ordinaires au cœur de l'événement, tout en prenant en compte la spécificité des cadres sociaux et historiques qui ordonnent ce moment social. En conclusion, nous montrerons en quoi l'objet « événement » nous paraît être un terrain privilégié pour mettre en œuvre une sociologie institutionnelle tenant ensemble les dispositions sociales, les dynamiques de l'action et les inerties historiques, une approche dont la valeur théorique pourrait féconder en retour nos objets les plus routiniers.

Retour sur les sociologies de l'événement

L'événement comme condensé de structures (les approches structurelles)

Travaillant sur l'événement, le chercheur a tôt fait de constater le clivage des voies d'études qu'il suscite, entre désenchantement et réenchantement de l'événement. L'événement continue d'embarrasser les approches sociologiques, sans doute parce qu'il est difficile de contester aux événements leur capacité à agir sur le contexte, et que cette contingence incompréhensible paraît faire obstacle à l'ambition nomologique des sciences sociales, au cœur de très anciennes querelles

épistémologiques avec l'histoire politique². Bien souvent, les sociologues continuent de minorer le rôle propre de l'événement et cherchent à en aplanir la saillance : l'événement n'en est pas un ; les révolutions commencent bien avant les retournements brutaux de conjonctures et ce sont des individus déjà dans le changement qui font l'événement pour en tirer profit. Si l'événement surprend les acteurs, c'est surtout qu'il leur manque le recul historique et analytique pour comprendre les forces profondes qui le rendaient prévisible. « *A posteriori*, nous aurions pu prévoir l'événement » (Bensa & Fassin, 2002 : 5). Ces approches que l'on peut qualifier de « continuistes » contrôlent l'idiosyncrasie des faits par leur mise en série ou réduisent leur exceptionnalité par une analyse des dispositions ou des logiques sociales préalables qui, seules, donneraient sens à l'événement. La série historique, le contexte culturel et les profondeurs sociales permettent de dissoudre le singulier et l'exceptionnel. Continuité des choses, continuité des méthodes, le programme de la sociologie durkheimienne comme celui de l'histoire sociale disqualifient l'événement, estimant que « la réalité véritable n'est pas là » (Rémond, 1988 : 16, cité *in* Déloye, 1997 : 16).

Dans le même temps et de manière *a priori* paradoxale, les sciences sociales considèrent souvent l'événement comme une chance dans la recherche. L'événement, en effet, est un moment de crise qui brise le cours normal des choses et révèle les lignes de tensions qui, d'ordinaire, n'apparaissent pas. Pour les tenants des approches structurelles concevant plus facilement des changements graduels et incrémentaux, les événements sont des torsions de la structure sociale. L'événement est un condensé de structures, et c'est en cela qu'il intéresse (Duby, 1973 ; Le Roy Ladurie, 1979). Dès lors, peu de place est accordée à la contingence et

2. C'est bien souvent dans la confrontation de leurs discours qu'historiens et sociologues ont été amenés à formaliser leur rapport à l'événement (Sahlins, 1991 : 15 ; Sewell, 1996 : 140). Si A. Farge affirme, en réponse aux débats qui traversent sa discipline, que « l'historien "aime" l'événement » (Farge, 2002 : 3), ce champ scientifique s'est en partie construit, depuis 1929 et le manifeste des *Annales*, contre l'événement. Sans qu'elle y soit réductible, la défiance de l'histoire à l'égard de l'événement a été érigée en « légendaire identitaire » par la première génération des *Annales* (Delacroix, Dosse & Garcia, 1997 : 289). Les comptes rendus polémiques de Febvre sur les ouvrages de Hauser et de Seignobos dans les années 1930 condensent les critiques adressées par une histoire en quête de scientificité à l'encontre de l'histoire méthodique qualifiée péjorativement « d'événementielle » (Noiriel, 1998) et décrite comme « une mise en pages chronologique, tout au plus, d'événements de surface, le plus souvent fils du hasard, disons : un récit » (Febvre, 1949 : 423). C'est donc en partie une posture de politiste que de ramener l'histoire aux courants sous-disciplinaires qui l'éloignent le plus de l'épistémologie « continuiste » revendiquée par la sociologie politique (Lazar, 2008 : 257).

à l'indétermination, et tout se passe comme si, sans être entièrement préétablie, l'action était en grande partie jouée d'avance, indépendamment des situations.

Ainsi les chercheurs s'emploient-ils généralement à étudier les *causes* de l'événement, au risque d'oblitérer l'événement lui-même. Telle est la critique que William Sewell adresse, dès 1996, à la sociologie historique américaine : l'événement n'y serait envisagé qu'à travers le prisme de ses causalités de long terme. Le *Système-monde* d'Immanuel Wallerstein (1974) illustrerait de manière caricaturale les apories d'une démarche nomologique et ahistorique, I. Wallerstein s'employant dans cette histoire dite « expérimentale » à déceler, par la comparaison méthodique de sept événements « rares et décisifs », la combinaison causale à l'origine des révolutions dans le monde. Pour être moins « astronomique », le travail de Charles Tilly sur la révolte vendéenne de 1793 (1964) n'échappe pas, d'après W. Sewell, au biais causaliste : l'événement et ce qui s'y joue (le passage d'une protestation locale à une protestation nationale) sont là encore la conséquence de processus sociaux de long terme (le développement du capitalisme, l'urbanisation, la centralisation étatique et leurs effets politiques). Si la sociologie des révolutions a définitivement rompu avec les temporalités expérimentales et téléologiques, son traitement de l'événement reste essentiellement étiologique. Dans leur état des lieux de la recherche sur le Printemps arabe, Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule (2012) déplorent la « fièvre explicative » qui conduit les sociologues des mouvements sociaux à invoquer, pour rendre compte de la naissance et de l'issue des révoltes arabes, des *causes* économiques (la crise du capitalisme mondial), politiques (l'histoire et la nature des régimes), psychologiques (la frustration relative) ou culturelles (la démocratisation des esprits).

Pour rester dans ce sous-champ d'études, lorsqu'elle entend rendre compte de la manière dont les acteurs se mobilisent dans l'événement, la sociologie du militantisme tend encore à privilégier les causalités structurelles. Qu'il soit le fait d'acteurs prédisposés ou le produit d'une synchronisation de crises latentes de différents champs (Bourdieu, 1984), qu'il manifeste l'existence d'une structure des opportunités politiques (MacAdam, 1996) ou qu'il entre en résonance avec des cadres de signification (Snow & Benford, 1988), l'événement est analysé comme une forme d'actualisation des structures sociales, même s'il est entendu que la structure (des secteurs sociaux, du contexte d'opportunités politiques, des cadres de significations) n'est pas insensible à l'action ou aux perceptions qui peuvent faire basculer le contexte. Une poignée de chercheurs s'est bien attachée à l'hypothèse d'un « événement mobilisateur » : le « choc moral » consécutif à certains événements (James, 1997) serait susceptible de générer à lui seul de bonnes raisons de s'engager et de faire advenir spontanément des solidarités

protestataires (Rihoux & Walgrave, 2000). Toutefois, les sociographies menées sur les collectifs constitués à l'occasion d'événements dramatiques attestent du maintien des déterminants sociaux de l'engagement. Franck Weed montre ainsi que les associations de défense des victimes d'accidents de la route sont le fait, non pas de sinistrés mobilisés, mais d'activistes confrontés à l'expérience dramatique (Weed, 1990 ; Latté, 2015). L'idée de « rupture biographique » perd alors sa pertinence et on lui préfère celle de « bifurcation », portant en elle toute la force de la continuité (Voegtli, 2004 ; Bessin, Bidart & Grossetti, 2000).

Quant aux événements protestataires, si l'analyse événementielle (*protests event analysis*) s'est employée à les mettre en série, le temps de la manifestation lui-même est traité à travers le prisme des dispositions militantes. Ainsi, les grandes manifestations à l'occasion des conférences du G8 ou du FMI sont désenchantées dans leur exceptionnalité en étant d'abord analysées comme des rassemblements de syndicalistes locaux (Sommier, Fillieule & Agrikoliansky, 2008). Ces mobilisations sont avant tout une opportunité de militantisme saisie par des individus déjà engagés dans la protestation, sans que la situation manifestante elle-même vienne perturber les déterminants et les pratiques de la mobilisation. Des invitations ont été formulées pour appréhender les événements moins dans leur sérialité que dans une perspective interactionniste, notamment par une observation ethnographique des mobilisations (Lofland & Fink, 1982 ; McPhail, 1991 ; Bennami-Chraïbi & Fillieule, 2012). Reste que, pour une large part, la sociologie du militantisme continue à subsumer l'événement sous les variables lourdes de l'engagement. Qu'elles soient structurelles, dispositionnelles ou positionnelles, les logiques sociologiques classiques permettent de rendre compte de la construction par les groupes mobilisés d'un fait en événement ; elles expliquent les interactions qui se déroulent dans le temps court de l'événement ; quant à la participation à un événement, elle retient surtout l'attention dans ce qu'elle a de plus durable, comme produit ou facteur de socialisation politique (Jennings, 1987 ; MacAdam, 1988 ; Ihl, 2002 ; Pagis, 2014).

L'événement comme béance de sens et lutte de significations (les approches cognitives)

À l'inverse de ces analyses structurelles qui désenchantent l'événement, certaines recherches, plaçant au premier plan les aspects cognitifs, tendent à le réenchanter en prenant au sérieux la stupeur exprimée par les contemporains d'un événement. L'événement est ici d'abord une rupture de sens, avec son corollaire, la création de sens. Constatant que le travail de signification est particulièrement intense au cours d'un événement, certains chercheurs en font une sorte de parenthèse cognitive dans la vie sociale. L'événement apparaît comme une fabuleuse irruption

d'(in-)intelligibilité. Il ouvre un temps de reconstruction symbolique du monde social, marquant la réouverture extraordinaire de tous les possibles. La fêlure a une telle radicalité que la sociologie ne paraît plus suffire à la penser. L'analyse se fait volontiers philosophante (parmi les penseurs les plus cités : Deleuze, 1969 ; Ricœur, 1991 ; Koselleck, 1990), une allégeance d'autant plus remarquable que la philosophie fonctionne d'ordinaire comme un repoussoir pour des sciences sociales qui se sont historiquement construites sur l'empirie.

C'est ce type d'approche cognitive qui a été privilégié par Alban Bensa et Éric Fassin dans un article qui fait référence en science politique sur la question de l'événement. « Le mode de l'événement, c'est le problématique », soutiennent les auteurs, car « on ne se comprend plus, on ne s'entend plus » (Bensa & Fassin, 2002 : 4). L'événement est un incommensurable, un absolu faisant table rase et réengageant une série d'intelligibilités. Il est une extranéité sociale, mettant d'abord en scène des acteurs cognitifs : l'événement « arrache ses protagonistes à une situation, à un contexte, à une temporalité [...]. L'action [...] libère *d'un coup* au sein de la sphère publique un faisceau de possibles jusque-là impensables [...]. Tous ces événements amorcent des langages sociaux et sociologiques neufs » (Bensa & Fassin, 2002 : 6-7, nous soulignons). Mais ces langages sociaux sont-ils vraiment inédits et libérés « d'un coup » ? Comme nous le soutiendrons plus loin, la grammaire de l'événement pourrait au contraire apparaître relativement limitée et largement préformée par l'histoire.

L'un des arguments forts qui soutient les approches herméneutiques de ce type est que la lecture de l'événement en termes de rupture de sens « rejoint l'expérience des acteurs » (Bensa & Fassin, 2002 : 6). Cette ambition compréhensive pose ici des difficultés qui permettent d'ores et déjà de souligner certains apports de l'approche institutionnelle qui sera détaillée plus loin. La démarche peut, en effet, conduire à des imputations quant au vécu des participants. L'événement sera volontiers présenté comme un moment de drame intime, un « vertige » émotionnel vécu dans l'intensité (Bensa & Fassin, 2002 : 7, 10). Mais si certains faits ont un caractère extraordinaire par rapport aux attentes et aux expériences quotidiennes, il est difficile d'attester, dans le for intérieur des individus, d'une béance de sens face à l'événement, et si tant est que ce soit le cas, qu'elle est vécue dans un submergement émotionnel. Sans doute certains acteurs éprouvent-ils un désarroi intime face à l'événement, mais on connaît les mises en garde de Nicolas Mariot (2001) face aux démarches désireuses de retrouver l'expérience des acteurs.

Il faudrait enfin questionner l'implicite des analyses en termes de « perte/ création d'intelligibilité », qui est que les situations d'incertitude sont les plus favorables à l'invention de sens. Dans une tout autre tradition d'étude,

celle de la théorie des jeux, Ivan Ermakoff considère lui aussi que l'incertitude abaisse la probabilité de recourir à « un script de comportement préétabli » (Ermakoff, 2013 : 35). Mais les conjonctures ouvertes sont-elles vraiment propices à la réflexion et à l'inventivité sociale ? Quand bien même les individus peuvent y trouver l'occasion de porter des coups, de faire valoir des points de vue inédits ou de lancer des luttes, ne cherchent-ils pas, dans un premier temps, à s'amarrer à des comportements éprouvés ? Il semble, en effet, que confrontées à l'inédit, les personnes tendent plutôt à avoir « confiance en l'habitus » (Dobry, 1986 : 250-251), à s'en remettre à ce qu'ils croient savoir de la situation mais aussi aux solutions qui ont été expérimentées avec succès par le passé, même si celles-ci ne suffisent pas toujours à prescrire une tactique précise (Suter, 1997 : 562). Les individus, soutient Margaret Douglas, ne prennent pas seuls les décisions en temps de crise ; dans ce type de situation plus qu'en toute autre, les institutions « pensent » à leur place (Douglas, 1986 : 34).

Si donc la définition de l'événement comme « perte/création de sens » soulève un certain nombre de questions, ces approches herméneutiques se distinguent surtout en ce qu'elles mettent au premier plan, non pas les mises en sens des acteurs, mais celles des sociologues. Dès lors que l'événement est envisagé comme un fait d'ordre essentiellement symbolique, le rôle du chercheur ne serait plus d'étudier « ce qui se passe » (le déroulé des faits, une matérialité socialement prise en charge) mais d'identifier « le devenir qui s'ouvre » (Bensa & Fassin, 2002 : 5). Le travail du sociologue est dans « la construction des séries pertinentes, c'est-à-dire des séries dans lesquelles l'événement prend sens » (Bensa & Fassin, 2002 : 6). Ainsi, pour A. Bensa et É. Fassin, la contribution des sciences sociales à l'analyse du 11 septembre 2001 n'est pas dans l'étude qu'elles pourraient proposer du déroulé des faits, de la production sociale et politique de l'événement, dans l'identification des récits simultanément ou successivement disponibles, des groupes sociaux qui soutiennent ces différentes narrations et de leurs rapports de force. Elle se trouve dans leur capacité à « éclairer ce qui débute, ou ce qui finit avec tel événement – les séries qui s'ouvrent, et celles qui se ferment » (Bensa & Fassin, 2002 : 10). Les auteurs proposent ainsi deux grilles d'interprétation du 11 septembre 2001 : l'une en termes de relations internationales, qui relie la CIA, Ben Laden, l'Afghanistan, la guerre froide et le World Trade Center ; l'autre comme une rupture dans l'histoire nationale américaine, avec le retour de la puissance publique marquée par l'héroïsation des pompiers et des policiers. Ces séries interprétatives vaudraient, selon les auteurs, « parmi beaucoup d'autres possibles » (Bensa & Fassin, 2002 : 10). En d'autres termes, l'événement est ici l'éclatement discursif d'un inédit ; il ne prend sens que dans une narration ; enfin et surtout, la narration qui importe n'est pas *le récit de l'acteur*, mais *la série du chercheur*.

Si la démarche d'A. Bensa et É. Fassin a eu un fort retentissement en science politique dans les études sur l'événement, d'autres propositions d'analyses cognitives ont été formulées qui, quant à elles, placent au premier plan le travail de signification réalisé par les acteurs eux-mêmes. Dans un article déjà ancien, Yves Déloye invitait la science politique, longtemps dédaigneuse de l'événement, à s'en saisir comme d'une modalité nouvelle de repérage de « contingences souvent révélatrices » (Déloye, 2001 : 24-25 pour les citations de ces deux paragraphes). Contre les analyses surplombantes de l'événement, Y. Déloye souligne d'abord que l'événement est un espace-temps où s'affrontent différentes visions du monde car, comme le rappelle Marshall Sahlins, si « l'événement est une occurrence interprétée, [...] nous savons combien les interprétations peuvent varier » (Sahlins, 1985 : 159). Le travail du chercheur consiste d'abord à restituer la pluralité des interprétations qui donnent corps à l'événement. Plaidant pour « une approche interprétative des conjonctures passées », Y. Déloye invite les chercheurs à se saisir des configurations significatives pour en faire « l'exégèse », que ces interprétations soient « indigènes, ordinaires ou plus élaborées ». Mais il ne s'agit pas seulement, pour l'auteur, de restituer la diversité des interprétations et donc l'état des rapports de force entre les groupes « aux prises » avec l'événement. L'enjeu est aussi de redonner à l'événement sa profondeur socio-historique en le rapportant aux « matrices culturelles et conceptuelles » qu'il catalyse.

Y. Déloye prend le cas du Toast d'Alger de 1890, généralement présenté par les historiens politiques comme le signal de ralliement des catholiques français à la République. Analysant les querelles d'interprétation dont l'événement fait l'objet à la fin du XIX^e siècle, il montre que cet événement, loin d'être un moment de rupture, témoigne plutôt d'une continuité dans l'entreprise d'encadrement du vote catholique par les autorités ecclésiastiques. Dès lors, le Toast d'Alger témoigne surtout, pour l'auteur, de la désynchronisation entre les principes modernes attachés aux nouvelles technologies électorales (le désencastrement de la sphère politique, séparée du religieux) et l'évolution beaucoup plus lente des conceptions de la politique (la majorité des électeurs français faisant encore allégeance à une définition catholique de la politique). Par conséquent, si Y. Déloye considère, à l'instar d'A. Bensa et É. Fassin, que « les significations font l'événement », la proposition diffère sensiblement, on le voit, des approches herméneutiques dans la mesure où l'intérêt d'un événement réside ici, non pas dans le geste du chercheur qui produit la série historique qui lui donnera sens, mais dans la capacité de cette « séquence signifiante » à éclairer le politique, en l'occurrence à saisir la « polyphonie des temps politiques ».

L'événement comme enchaînement de microprocessus cognitifs (les approches situationnistes)

Alors que la sociologie historique, confrontée à l'événement, est particulièrement attentive aux continuités déposées dans l'événement et aux matrices culturelles qui s'affrontent lors des querelles événementielles, un troisième type d'approche, que l'on peut qualifier de « situationniste », accorde toute son attention à *l'inédit* susceptible d'émerger dans le déroulé de l'événement. Les chercheurs qui s'inscrivent dans ce courant de recherche décrivent les configurations d'action et les logiques de situation qui vont orienter le cours de l'événement ; ils suivent au plus près des faits la succession des anticipations et des coups, des gestes et des représentations.

L'un des intérêts de l'approche situationniste est d'ouvrir la boîte noire des moments critiques qui font, ou ne font pas, basculer le cours de l'histoire. I. Ermakoff (2008) a ainsi minutieusement suivi deux moments « d'abdications collectives », ceux des Parlements allemands et français votant respectivement les pleins pouvoirs à Hitler en 1933 et à Pétain en 1940. Convoquant la théorie des jeux à l'appui de son analyse de la contingence, I. Ermakoff propose un modèle de la prise de décision en temps de crise. Confrontés à une situation qu'ils jugent grave et imprévisible, les acteurs mettent en œuvre des formes de coordination tacite. Ils s'efforcent de se rendre conformes à ce que les autres semblent croire, allant jusqu'à adhérer à une solution qui, quelques jours auparavant, leur paraissait inenvisageable. Ces « processus d'alignement » permettent de comprendre comment des acteurs rationnels en viennent à prendre collectivement une décision contraire à leurs croyances initiales.

Dans une tout autre perspective, les travaux (socio-)historiques sur la Révolution française s'attellent à résoudre cette même énigme, en « s'embarrassant », quant à eux, de l'épaisseur contextuelle. L'attention portée à l'indétermination de la dynamique événementielle, c'est-à-dire à l'enchaînement de séquences pouvant aboutir à une rupture politique qui n'était ni prévue, ni souhaitée par ceux qui en furent les artisans, a permis aux historiens de découvrir que les hommes qui ont fait la Révolution française n'avaient pas de dispositions révolutionnaires. Sous la plume de Jean-Clément Martin ou de Timothy Tackett, l'événement est cette famille de faits qui s'affranchissent de leurs causes et les génèrent en partie. Parce qu'elle n'est contenue dans aucune de ses conditions de possibilité, la Révolution française n'aurait pas d'origine. Les cadres conceptuels des Lumières, soutient ainsi T. Tackett, ne suffisent pas à expliquer la Révolution. Extrêmement éclatés, ils offraient « la possibilité de nombreux choix politiques, de nombreuses révolutions, de nombreux mouvements réformateurs ou contre-révolutionnaires ». Loin d'évacuer le déroulé des faits, ces conceptions *irruptives* de l'événement

donnent lieu, au contraire, à des descriptions particulièrement fines du « devenir révolutionnaire », des luttes de significations et des retournements cognitifs dans le cours de l'action. C'est par la dynamique événementielle, « en fonction des contingences politiques et des interactions sociales au sein de l'Assemblée », que les députés du Tiers État se sont découverts révolutionnaires, c'est-à-dire qu'ils ont fait *l'apprentissage* de la révolution, en investissant un nouveau vocabulaire et un rapport inédit au roi, à la religion et au peuple (Tackett, 1996 : 71).

Notons là encore que les chercheurs qui s'inscrivent dans cette approche situationniste, qu'ils soient historiens, sociologues ou politistes, manifestent une sensibilité particulière au travail d'interprétation et de signification produit au cours de l'événement. Pour rester sur les études de la Révolution française, c'est bien une « révolution de l'esprit » (Tackett, 1996, titre du chapitre 2) qu'il s'agit d'étudier. Ces historiens s'emploient à trouver dans les idées des Constituants les principes de leurs prises de position et à suivre la formation « d'une psychologie et d'une culture révolutionnaire » (Tackett, 1996 : 16). La Révolution française apparaît comme un surinvestissement de sens (politique)³, un vaste processus de politisation affectant inégalement les groupes sociaux mais les atteignant tous par l'ampleur des mobilisations suscitées. De ce point de vue, l'événement révolutionnaire serait un « hold-up » sur le sens, une homogénéisation « partielle, contestée mais célébrée » des faits dans une lecture politique (Lagroye, Bastien & Sawicki, 2006 : 325). Pour une partie de ces historiens, la Révolution se caractérise d'abord par un conflit magistral sur le sens et une rupture radicale dans les croyances.

À l'instar de ces (socio-)historiens de la Révolution française, la sociologie des crises focalise son attention, par décision de méthode, sur la trame des faits qui composent les séquences de l'événement. Refusant de réduire l'événement à ses causes ou à son dénouement, Michel Dobry invite à prendre au sérieux l'autonomie (relative) des séquences historiques qualifiées d'événements par rapport aux structures dans lesquelles elles se déploient. L'événement est ici considéré comme un processus reconfigurant, contenant en lui-même ses propres causalités et ses effets en cascade. Postulant l'indétermination fondamentale de l'événement, M. Dobry soutient que le contexte, loin d'être un donné, est le

3. « L'événement révolutionnaire, du jour où il éclate, transforme de fond en comble la situation antérieure et institue une nouvelle modalité de l'action historique [...]. Le pouvoir multiplié de mobilisation d'hommes et d'actions sur les choses passe par un surinvestissement de sens » (Furet, 1978 : 44-45).

produit des perceptions de la situation par les acteurs⁴. La crise se caractérise par « l'effondrement de l'efficacité des points de repère et des instruments routiniers d'évaluation », conduisant graduellement à une « désectorisation des espaces sociaux », devenant mutuellement dépendants (Dobry, 1989 : 528). Si l'analyse se concentre sur ce qui, dans l'événement en train de se faire, sert d'appui à la formation des perceptions et des anticipations, notons qu'il ne s'agit pas d'un processus strictement cognitif. Filtrées par les dispositions, déposant des positions acquises, les perceptions expriment à la fois l'habitus, les valeurs, les intérêts, les évaluations relationnelles de la situation et les visées stratégiques.

Si cette approche permet de saisir le sens donné par les acteurs à leurs gestes et la dynamique propre de la situation, la focalisation sur les microprocessus cognitifs émergeant en situation pourrait toutefois faire passer les perceptions pour des interactions vis-à-vis desquelles les routines, les normes et les latences historiques fonctionneraient avant tout comme toile de fond contextuelle. De ce point de vue, le projet formulé par Boris Gobille (2008) de mener « une socio-histoire du temps court » permet de réinsérer dans un contexte social et militant les langages sociaux mobilisés au cours de l'événement⁵. Le travail

4. Pour M. Dobry (1986, 2007), l'événement est le produit d'opérations continues, non maîtrisées et surtout relationnelles de calibration de la situation. En effet, la manière dont les protagonistes évaluent ce qui leur paraît (im)possible, risqué ou facile d'entreprendre est fonction de ce qu'ils perçoivent de ce que font les autres. La perception de la situation comme étant plus ou moins (dé)favorable contribue en retour à produire le contexte, générant alors des effets inattendus pour les acteurs. La force de stupéfaction de l'événement résiderait dans l'enchevêtrement rapide de perceptions qui ne cessent d'être réévaluées. La crise est alors cette situation particulière où différents secteurs sont affectés par la concomitance de fortes oscillations des perceptions, générant des « mobilisations multisectorielles ».

5. B. Gobille cherche à rendre compte de la mobilisation rapide du groupe des *Temps modernes* auprès du mouvement étudiant en mai 1968, alors que le collectif subit une érosion depuis vingt ans. Il met en avant deux ordres d'explication. Il reconnaît, d'abord, l'importance du cadrage symbolique de l'événement, qui permet au groupe de se reconnaître immédiatement dans l'espace de signification protestataire. Ces cadrages symboliques, insiste B. Gobille, ne sont pas secrétés par la situation : ils résultent d'une circulation intellectuelle préalable, liée à la proximité des trajectoires politiques et intellectuelles. Enfin, la « résonance des cadres » a besoin d'un support pour se diffuser (le réseau de mobilisation, actualisé au fil des protestations). Toutefois, la convergence idéologique ne suffit pas à expliquer la mobilisation. Elle doit rencontrer un intérêt positionnel, ici celui d'une avant-garde concurrencée depuis une décennie par le Nouveau Roman (Butor, Duras, Sarraute, Simon réunis autour de Robbe-Grillet aux Éditions de Minuit) et désireuse d'incarner publiquement la légitimité révolutionnaire.

d'Antonin Cohen sur « le jour où l'Europe est née » (2009) témoigne de ce même souci, en montrant l'importance, pour la compréhension de la dynamique événementielle, de la construction des collectifs prenant part à l'événement, de l'histoire des champs dans lesquels ils sont engagés et des positions acquises déposées dans les représentations et les perceptions des acteurs. De la même manière, les enquêtes collectives sur les révoltes arabes réunies dans le numéro de la *Revue française de science politique* partagent le souci d'intégrer dans l'analyse situationniste les « facteurs facilitateurs structurels » des révolutions tels que la forme de l'État, du conflit de classe ou de la répression. Elles méritent par ailleurs d'être citées pour les méthodes ethnographiques et les instruments d'observation innovants qu'elles imaginent (Twitter, matériau visuel), pour reconstituer pas à pas l'évolution de l'état d'esprit des participants, leurs représentations et leurs calculs (Bennani-Chraïbi & Fillieule, 2012).

Des entreprises d'événementialisation (les approches constructivistes)

L'attention portée aux logiques de situation, mais aussi à la manière dont certains groupes investis dans l'événement s'efforcent de faire évoluer « le contexte » à leur avantage, a conduit certains chercheurs à suivre la piste de l'*événementialisation*. L'analyse porte sur les mises en récit de l'événement et ses effets sur la dynamique événementielle. Ajournant délibérément la question de l'objectivation par le chercheur de ruptures inaugurales, ces travaux empruntent un cheminement constructiviste, en s'intéressant au travail indigène d'événementialisation (Martin, 2007). Il s'agit de suivre les groupes qui (se) mobilisent (dans) l'événement et s'affrontent pour qualifier les faits en événement ou, au contraire, leur dénier ce statut. Cette démarche repose sur le postulat que les pratiques et les définitions concurrentes des acteurs en situation contribuent à produire l'événement, en réalisant et en qualifiant la rupture avec les pratiques ordinaires. L'événement peut alors être saisi à l'aune des processus de mobilisation. Comment un fait est-il construit en événement par les groupes mobilisés ? Comment ces derniers se saisissent-ils de l'événement pour l'emporter dans les concurrences dans lesquelles ils sont engagés ? Ici, l'événement n'est plus pensé comme cette série de faits qui rompt avec les attentes et les expériences des acteurs (Suter, 1997) ; il est le produit inattendu et conflictuel de stratégies d'événementialisation déployées par les groupes mobilisés (Mitsushima, 2009).

Si la recherche des causes de l'événement, son bornage chronologique ou encore l'élaboration d'une histoire de l'événement sont généralement considérés comme des opérations qui se déploient *hors champ* (dans le bureau de l'historien) et *ex post* (après l'événement), ces approches constructivistes les envisagent comme des activités *indigènes* (qui constituent un enjeu pour les acteurs, et pas

seulement pour le chercheur) et *contemporaines* (qui se déploient au cœur même de l'action, et pas seulement *a posteriori*). Loin d'être purement discursive, la problématique de l'événementialisation suppose de prendre en compte les espaces où les groupes mobilisés luttent pour dire ce qui est en train de se passer. Par leurs entreprises d'événementialisation, les groupes en concurrence s'efforcent de réduire à leur avantage l'indétermination de ce qui se passe ; ils tentent de négocier ou d'imposer une définition de l'événement en train d'advenir ; ils s'emploient à promouvoir, pour le futur, un certain récit de l'événement. En « défendant » ainsi une causalité, une chronologie ou une mémoire de l'événement, les protagonistes habilent certains acteurs, certaines pratiques, et ils en délégitiment d'autres. L'événement fonctionne alors comme un cristallisateur de temporalités multiples. Partant d'un ralenti sur le temps de l'événement, ces travaux retrouvent le *passé* (comme travail d'imputation causale de la part des acteurs), la *durée* (comme délimitation indigène des bornes de l'événement) et le *futur* (comme élaboration d'une mémoire au cœur de l'événement).

L'histoire, tout d'abord, n'est plus appréhendée comme un faisceau de causes préalables dégagées par le chercheur, mais plutôt comme « des passés » incorporés dans l'action, des imputations causales brandies au cœur de la mobilisation. En fonction des groupes et des moments observés, les séquences temporelles qui sont jugées pertinentes pour définir l'événement sont éminemment variables. À titre d'exemple, un accident industriel sera rapporté, selon les associations de sinistrés, soit au temps ramassé de l'accident et du deuil, soit aux injustices sociales au long cours relatives à la dégradation de l'environnement urbain (Latté, 2012). Ainsi, dans le temps court de l'événement, les acteurs sollicitent le temps long dans lequel ils insèrent ce qui se passe pour produire l'événement. Roger Chartier montre ainsi que les hommes de 1789 ont produit, dans le cours de l'action, un récit des origines propre à asseoir leur volonté de rupture. En constituant « non sans débats, un panthéon d'ancêtres », en homogénéisant un corpus d'auteurs pourtant très hétérogène, enfin en assignant à la philosophie une fonction radicalement critique, « les révolutionnaires ont construit une continuité qui est avant tout œuvre de justification et recherche de paternité ». Il en résulte que ce ne sont pas « les Lumières qui ont produit la Révolution » mais bien « la Révolution qui a inventé les Lumières ». Affirmer le contraire, soutient R. Chartier, reviendrait à « tenir pour historiquement avérée une filiation idéologiquement proclamée » (Chartier, 1990 : 14-15).

Les acteurs qui luttent pour exhumer les origines profondes de l'événement s'affrontent également pour laisser ouvert ou refermer *le temps* de l'événement. En suivant les temporalités investies par les acteurs eux-mêmes, les approches en termes d'événementialisation prolongent bien souvent la durée de l'événement par rapport

aux acceptions communes. Dans l'étude qu'en fait Cécile Jouhanneau (2013), la guerre de Bosnie-Herzégovine s'étend, par exemple, jusqu'aux mises en mémoire de l'expérience concentrationnaire. Si les instances autorisées tentent de clôturer le temps de l'événement en disant sa « vérité historique », des *outsiders* mémoriels militent au contraire pour laisser ouvert le champ des interprétations et des mémoires. C. Jouhanneau invite ainsi à travailler l'hypothèse selon laquelle la fin de l'événement correspondrait à une stabilisation relative et provisoire des clivages, c'est-à-dire au moment où les mots de la dispute seraient identifiables.

Ces travaux, attentifs à la définition indigène des bornes chronologiques de l'événement, le montrent : le temps de l'événement glisse subrepticement dans celui de *la mémoire*. C'est là un autre apport de ces approches constructivistes que de formuler de nouvelles interprétations sur le processus de construction de mémoire. Si une division du travail paraît s'être établie entre sociologie de l'événement et sociologie de la mémoire, la problématique de l'événementialisation invite à dissoudre ces distinctions en prenant pour objet la construction d'une mémoire au cœur même de l'événement. Le processus de stabilisation mémorielle paraît, en effet, consubstantiel à l'identification sociale d'un fait en événement. S'ouvrent ainsi de nouveaux questionnements : comment les protagonistes en viennent-ils à penser qu'ils sont en train de participer à un événement si ce n'est historique, du moins mémorable ? De quelle manière tentent-ils de préfigurer une histoire pour le futur en attribuant un sens à l'événement ? L'étude que Yann Raison du Cleuziou (2012) consacre aux événements de mai 1968 chez les Dominicains montre combien les disputes sur la qualification des faits contribuent à produire l'événement et sa mémoire. Lorsque les frères dominicains s'affrontent pour dire ce qui se passe dans leur couvent en 1968 (s'agit-il d'un simple ajustement interne de la formation au Saulchoir ou, au contraire, d'une réplique du Mai 68 du Quartier latin ?) se joue, dans ces interprétations concurrentes, le maintien ou le renversement de la hiérarchie des légitimités au sein de l'institution. Et ces anticipations sur le travail de mémoire contribuent à modifier le cours de l'action.

Le travail d'Andreas Suter sur la guerre des Paysans illustre les apports de ce type d'analyse. Étudier un événement consiste, selon Suter, à « décrire avec exactitude le processus d'appropriation des structures » (Suter, 1997 : 556-566 pour les citations de ces deux paragraphes), autrement dit, le processus décisionnel au cours duquel les acteurs traduisent le contexte en une équation de chances et de risques liés à l'action. Pour « décider », les groupes mobilisés s'appuient sur un savoir socioculturel acquis au cours de leur vie, sur les expériences récentes liées à l'événement en cours, mais aussi sur « des connaissances historiques, même fragmentaires, véhiculées par la tradition ». A. Suter montre ainsi que les insurgés suisses se sont mis à analyser leur situation à la lumière des récits de la

victoire (supposée) de Guillaume Tell contre la tyrannie des Habsbourg. « C'est à la lumière des souvenirs historiques que les paysans conçoivent l'espoir de gagner la guerre. » Plus que de simples ressources cognitives, ce « capital de souvenirs hérités » redécouvert par les insurgés dans l'action structure l'horizon des possibles et leur perception du déroulé de l'événement.

Sensibles à la contingence de la dynamique événementielle, à l'indétermination des processus d'événementialisation concurremment mis en œuvre par les groupes mobilisés, les approches constructivistes sont finalement amenées à souligner, en dernière analyse, le poids des cadres sociaux de l'événement. La « perspective du ralenti » conduit ainsi A. Suter à soutenir que les marges de manœuvre des acteurs se déploient à l'intérieur d'un parcours événementiel qui paraît relativement balisé, ouvrant à des enquêtes que l'historien qualifie de « microstructurelles ». L'analyse événementielle rencontre alors la sociologie des institutions.

L'événement comme moment social ordonné (les approches institutionnelles)

Les perspectives évoquées invitent finalement à suivre l'hypothèse institutionnelle, attentive aux cadres sociaux qui enserrant l'événement, sa reconnaissance collective et son énonciation. L'entrée par les institutions permet de penser la complexité de l'événement, dans ce qu'il a à la fois de contraint et d'indéterminé. Par la constance des formes dans lesquelles il se donne à voir, l'événement apparaît comme un moment social ordonné, caractérisé par un système d'attentes spécifiques, par des normes comportementales strictes et par les schèmes narratifs, en nombre limité, encadrant son énonciation. Ces cadres sociaux – dont il est possible de faire la genèse – dessinent une grammaire par laquelle l'événement peut être spécifié et reconnu. Et c'est parce que l'événement produit des effets politiques en partie prévisibles qu'il autorise en retour des usages militants et des stratégies d'événementialisation.

Si, en tant qu'acteurs sociaux, nous pouvons bien être pris par le surgissement de l'improbable, le chercheur peut quant à lui être frappé par *la routine événementielle* : par la répétition des rôles (qui n'exclut pas l'invention de nouveaux rôles), par le caractère somme toute assez conventionnel des comportements qui se font jour (au premier rang desquels les manifestations de stupeur), par la redondance des prises de paroles et des acteurs invités à les commenter. La stabilité des normes sociales mobilisées par les acteurs pour faire événement ne serait-elle pas constitutive d'une grammaire qui, autant que la « rupture d'intelligibilité »

(Bensa & Fassin, 2002), caractériserait l'événement comme fait social ? Comment expliquer que l'exceptionnel, collectivement identifié comme un événement, est chaque fois largement similaire dans ses formes sociales ? Pourquoi les manières de faire événement, malgré des potentialités illimitées, suivent toujours de fait certains modèles ? Il existe bien une grammaire qui confère aux événements un air de famille qui les rend socialement et sociologiquement reconnaissables. L'événement ne se définit pas que par la contingence ; il relève aussi du domaine des faits institutionnels. Dans cette perspective, l'événement est moins un temps de rupture, marqué par le dérèglement de tous les repères ordinaires, que le temps d'une autre routine, un moment particulièrement encadré (Turner, 1990), avec ses règles, ses codes de conduite, ses acteurs habilités, c'est-à-dire une institution. « Institution bâtarde » peut-être, pour reprendre la terminologie d'Everett Hughes (1951), parce que distribuant des rôles et des services pour les seuls temps de crise, mais institution néanmoins.

Envisager l'événement comme moment institué, ce n'est pas nier que son dénouement soit indéterminé, qu'il puisse rompre avec l'ordre routinier, qu'il « désobjective » des aspects antérieurement stabilisés de la réalité sociale, ni enfin que les acteurs sociaux puissent être dépossédés de certains repères familiers. C'est dire qu'il existe, dans ce temps liminaire, d'autres repères pour accompagner cet état social et des cadres institutionnels pour prendre en charge la rupture événementielle. Dès lors, le temps de l'événement n'est pas seulement celui d'une béance du sens et d'une perte absolue de repères ; c'est aussi un moment où est rappelé et réinvesti un ensemble d'injonctions et de codes sociaux. Quand bien même ce qu'il va en advenir n'est pas donné d'avance, l'événement apparaît comme une situation sociale ordonnée où est reproduit un ensemble de signes et de paroles, sans cesse les mêmes. Penser l'événement comme institution, c'est envisager les cadres sociaux et les sédimentations historiques qui tendent « à confiner les comportements [au cours de l'événement] en définissant ce qui est convenable, en sanctionnant les comportements déviants, et en mettant en place des dispositifs destinés à n'offrir aux gens que des possibilités et des services standardisés » (Hughes, 1951). Les acteurs aux prises avec l'événement semblent, en effet, enserrés dans des « systèmes d'attentes réciproques », leurs marges de manœuvre se déployant à l'intérieur de « dispositifs stables » prévoyant « les tâches habituellement attachées à un rôle, et l'ordre dans lequel ces tâches sont – et “doivent être” – accomplies » (Lagroye, François & Sawicki, 2006 : 140, 146). Les institutions représentent pour la société des structures de stabilité et de contrainte. Dans l'événement, elles constituent des prothèses qui soulagent en partie les acteurs de décisions essentielles et leur assurent une conduite convenable. Elles procurent à ceux qui y participent des identités formelles et des places où

l'on s'attend que chacun effectue les gestes liés au rôle qui lui est dévolu dans l'événement.

Dès lors que l'on envisage l'événement comme une institution s'ouvre un champ d'investigation englobant tout le continuum des supports institutionnels. Afin de saisir les dimensions instituées de l'événement, le protocole d'enquête inclut, du niveau macro au niveau micro, les différentes manières de faire événement dont il est possible d'établir la genèse (1), les institutions et les groupes professionnels spécialisés dans la fabrique de l'événement (2), les structures de légitimité et les institutions narratives qui encadrent son énonciation (3), enfin les prises de rôles potentiellement génératrices d'émotions conventionnelles et l'encadrement social des émotions dicibles dans l'événement (4). L'approche institutionnelle permettra, en dernier lieu, de revenir sur la question des modalités de la rupture sociopolitique, en montrant que le changement se fait bien souvent par la transgression de l'institué (5).

Des répertoires événementiels : genèse et mutations des manières de faire événement

C'est bien une permanence, mais aussi les évolutions au sein de cette permanence, qu'interroge Charles Tilly à travers sa notion de répertoire (Tilly, 1977 ; Tarrow, 2010). Observant les protestations en France entre les XVII^e et XVIII^e siècles, il remarque sans cesse les mêmes scripts, qui s'adaptent mais changent fort peu, et utilise la métaphore des standards de jazz. Cette notion de répertoire, développée pour penser les formes de la protestation en lien avec des contextes historiques, permet également de penser les transformations dans la longue durée des manières de faire événement. La redondance des normes sociales mobilisées par les acteurs pour faire événement semble, en effet, signaler l'existence de répertoires événementiels. Leur format se comprendrait, pour reprendre la démonstration de Ch. Tilly, par une attention aux régimes politiques permettant, tolérant ou interdisant certaines performances (ou événements)⁶, à l'histoire des événements passés, enfin à la structure des opportunités politiques qui contraint le choix des acteurs.

Le cadre défini par Ch. Tilly (1981) conduit à mettre en relation les manières de faire événement avec des contextes sociaux de long terme et à envisager la spécificité socio-historique de l'événement en tant que forme institutionnalisée.

6. Le refus des autorités françaises de faire un « événement » des radiations nucléaires sur le territoire français à la suite de Tchernobyl autoriserait, par exemple, une lecture de ce type (Baisnée, 2001).

C'est là l'intérêt du texte de Pierre Nora sur « le retour de l'événement » (1974). Moins que de confondre naïvement l'événement avec sa manifestation spectaculaire (comme il est d'usage de le critiquer), l'historien questionne la spécificité des formes de l'événement depuis le dernier tiers du XIX^e siècle. Avec l'Affaire Dreyfus, le répertoire événementiel se serait transformé. L'historien parle de l'invention d'un « prototype » et de reproduction « d'exemplaires » à partir d'une « matrice »⁷. Pour P. Nora, l'événement moderne est d'abord une stupeur, une émotion collective. « Théâtralisé », livré à « l'imaginaire de masse », inséré dans « le vécu des masses », il se caractérise par « ses virtualités émotionnelles ». Soulignant la formation, au siècle passé, de ce qu'il appelle « le système de l'événement que constitue l'actualité »⁸, P. Nora invite les chercheurs à enquêter sur ce dispositif social de détection de ce qui pourra retenir l'attention des médias, et plus largement du public. Dans son étude sur le massacre des Italiens à Aigues-Mortes, Gérard Noiriel (2010) fait ainsi de l'émergence d'un espace médiatique national l'une des conditions de possibilité de l'événement-massacre. De même que l'événement moderne emprunte bien souvent la forme d'une actualité médiatique, l'affaire, le scandale (Blic & Lemieux, 2005 ; Henry, 2007 ; Champagne & Marchetti, 1994) ou encore l'émeute (Collovald, 2001) sont autant de types d'événement dont il est possible de faire la genèse et de dégager les caractéristiques.

Les formes événementielles disponibles existent donc en nombre limité. Non seulement les précédents orientent la morphologie de l'événement, mais leur mobilisation est susceptible de produire des effets politiques et sociaux relativement attendus. Dans sa sociogenèse du « scandale politico-financier », Damien de Blic (2006) rappelle les conditions socio-historiques d'émergence de ce type d'événement. Il montre que le passage d'une catégorie financière (« le krach ») à une catégorie politique et morale (« le scandale ») est lié à la démocratisation de

7. « Son apparition paraît dater du dernier tiers du XIX^e siècle. Ainsi, l'Affaire Dreyfus constitue-t-elle, en France, la première irruption de l'événement moderne, le prototype de ces images d'Épinal sorties tout armées du ventre des sociétés industrielles et dont l'histoire contemporaine ne cessera plus de reproduire les exemplaires, à partir d'une matrice comparable » (Nora, 1974).

8. P. Nora caractérise les formes qui singularisent l'événement dans la modernité : il a perdu son caractère historique et intellectuel au profit de ses « virtualités émotionnelles » ; il s'est théâtralisé en se déroulant sur une scène « immédiatement publique » ; quand les sociétés traditionnelles conjuraient l'événement par le rite, la modernité le démultiplie ; enfin, l'événement moderne fait l'objet d'un « intense travail collectif d'interprétation à chaud » (Nora, 1974).

l'accès aux titres financiers et à la constitution d'un espace médiatique national. Plus encore, D. de Blic rapporte le scandale à une mise en récit typique et insiste sur la valeur performative de la qualification des faits en événement-scandale. Ce travail repose sur la mobilisation de précédents socialement investis qui non seulement permet à un fait d'être reconnaissable comme scandale, mais ouvre également un horizon d'attente dans l'espace politique. « L'investissement collectif dans une forme comme le "scandale financier" [...] transforme [alors] cette dernière en une ressource politique désormais mobilisable » (Blic, 2006 : 18).

Parce que ces types d'événement sont des formes collectivement investies, l'usage de catégories indigènes comme le scandale, l'affaire, l'émeute ou l'accident, ne constitue pas forcément, comme le craint M. Dobry (1999), un biais méthodologique, conduisant à penser les événements en fonction de leur aboutissement. Ces qualifications invitent, au contraire, à enquêter sur les manières dont les groupes sociaux, dans un contexte donné et sur la base de précédents, s'efforcent de faire entrer une occurrence dans un cheminement social balisé. En ce sens, le scandale, l'affaire, l'émeute ou l'accident ont bien une « histoire sociale naturalisée » (Dobry, 1999) car, une fois un accord dessiné *a minima* sur la nature de l'événement en train d'advenir, on peut s'attendre qu'un certain type de coups, d'arguments ou de prises de rôles – préformés, car creusés par des précédents et bornés par des institutions – soient privilégiés. Comme le rappelle A. Suter, « un mouvement de résistance, malgré ses potentialités illimitées, suit toujours un modèle » (Suter, 1997 : 554). Et c'est justement parce que la qualification de l'événement comme scandale, affaire, émeute ou attentat ouvre à un parcours relativement balisé, avec des résultats en partie prévisibles, que les acteurs sociaux mobilisent ces catégories dans l'espoir de réaliser – sur le modèle des prophéties autoréalisatrices – les chemins politiques qui leur sont associés. Mais si elles sont associées à des parcours sociaux et politiques partiellement balisés, les formes événementielles ne sont pas pour autant immuables.

Dans son étude sur la guerre des Paysans de 1653, le conflit social le plus important de la Suisse moderne, A. Suter suit ainsi les stratégies d'événementialisation concurrentiellement mises en œuvre par les insurgés et les autorités pour canaliser l'indétermination de la situation dans un sens qui leur serait favorable. Il montre ainsi comment les autorités s'efforcent dans un premier temps de ramener les manifestations de résistance à des parcours politiques familiers, en les qualifiant d'abord de « troubles », puis de « révolte » et de « rébellion, c'est-à-dire de révolte ouverte et criminelle » (Suter, 1997 : 546). Mais face à la tournure inédite que prend l'événement, les autorités publiques doivent forger de nouveaux termes – ceux de « complot » et finalement de « guerre » – qui n'étaient jusque-là pas utilisés en matière de conflits sociaux. Un événement peut donc transformer

durablement les manières de faire événement, les acteurs du conflit ayant, en l'espèce, été « capables de modifier et même finalement de dépasser le schéma que les contemporains qualifiaient de révolte » (Suter, 1997 : 555).

Le répertoire des événements se modifie donc sur le long terme, mais aussi dans la courte durée de l'événement, ainsi que le montre l'enquête de Stéphane Latté (2012) sur l'explosion de l'usine AZF. Celle-ci ouvre à une situation sociale typifiée – « l'accident » – qui porte à des démonstrations d'affects. L'auteur décrit la constitution, par les professionnels associés à la gestion de l'événement (psychologues, juristes, assureurs, journalistes), d'un contexte d'énonciation favorisant la mise en scène d'une rupture de vie radicale. Si tous les groupes militants n'endossent pas cette posture victimaire, les attentes sociales paraissent telles qu'elles exigent, de la part des groupes qui s'y refusent, un important travail de justification. S. Latté suit ainsi l'apprentissage par les militants, dans le temps court de l'événement, d'un régime postaccidentel d'expression publique articulé autour de la rupture biographique et de « démonstrations publiques d'affliction (commémorations, marches silencieuses, témoignages), d'ordinaire associées au registre de la plainte plus qu'à celui de la protestation » (Latté, 2015). Éphémère dans l'espace des mobilisations toulousaines, l'expérimentation de ce format de mobilisation contribue à sa routinisation dans l'arène de la protestation, autorisant le transfert de ce nouveau « dispositif de sensibilisation » (Traïni & Siméant, 2009) à d'autres mobilisations en contexte de catastrophe. De la même manière, les travaux sur les révoltes arabes de 2011 ont montré la place prépondérante du « campement », réinterprétation d'une ancienne pièce du répertoire protestataire moderne, « la barricade » (Corbin & Mayeur, 1997). Le campement, en effet, s'est révélé particulièrement ajusté aux contraintes de la répression : il permet aux insurgés de « surmonter la peur [...], d'inscrire le mouvement dans la durée [...], de construire une image unitaire du mouvement comme reposant sur une levée en masse », favorisant ainsi « la fabrique d'appétences révolutionnaires » (Bennami-Chraïbi & Fillieule, 2012 : 789). L'affirmation de cette pratique protestataire, en lien avec les conditions locales de la répression, invite à interroger les modalités de sa mise en circulation, d'un mouvement à un autre : les opérateurs de son import-export, les modalités de relocalisation ou encore les processus « d'attribution de similarité » qu'elle accrédite.

Fabriquer l'événement : professionnalisation et ritualisation de l'événement

Travailler sur les institutions de l'événement suppose également d'enquêter sur la production explicite, voire stratégique, d'événements. Le secteur professionnel dédié à « l'événementiel » englobe les sociétés privées spécialisées dans le montage d'événements qui exportent leurs techniques de l'espace commercial à

l'espace politique et notamment électoral, les agents administratifs du protocole mais aussi les groupes spécialisés intervenant auprès du public pour sélectionner les faits jugés dignes d'être promus en événements et pour en stabiliser le sens : les conseillers en communication politique qui formatent les annonces de manière qu'elles bénéficient de l'attention des médias, les journalistes bien sûr mais aussi les sociologues et les sondeurs dont Louis Quéré et Éric Neveu (1996 : 8) rappellent le rôle dans la capacité collective à reconnaître un fait comme événement. Refusant de réduire l'événement à sa fabrication médiatique, les deux chercheurs empruntent à la sociologie des problèmes publics la notion de réseau opérationnel (Hilgartner & Bosk, 1988) pour envisager l'ensemble des institutions et des acteurs qui rendent possible la survenue de certains types d'événements. Pour qu'il puisse exister, par exemple, des événements-catastrophes dans le domaine écologique (Tchernobyl, l'*Erika*), il a fallu « la lente structuration d'un réseau opérationnel qui naît de la professionnalisation des associations écologistes, de l'institutionnalisation d'administrations investies de ces dossiers, de l'émergence d'un journalisme spécialisé, de l'apparition au sein des diverses entreprises politiques de spécialistes affectés à ces questions » (Neveu & Quéré, 1996 : 11), autant d'organisations et de professions qui contribuent à former l'armature des événements contemporains.

Des recherches ont été menées en ce sens sur le système de production des événements-rituels. Pierre-Yves Baudot (2005) a suivi l'évolution dans le temps des « producteurs de rites » (François Héran) et la manière dont ils constituent, perdent ou préservent leur juridiction sur les événements, les sociétés commerciales spécialisées dans l'événementiel s'étant, par exemple, imposées comme des coproducteurs des rites républicains (panthéonisations ou funérailles présidentielles). Pour reprendre les mots de Paul Lacombe, ici, « l'institution est un événement qui a réussi » (Lacombe, 1894 : 9-10, cité *in* Baudot, 2005 : 15). Au cœur de l'analyse se trouve la tension entre le caractère exceptionnel de l'événement et l'aspect professionnalisé de ses modes de fabrication. Réintroduite dans la chaîne des voyages précédents et des événements locaux ayant fonctionné, la visite présidentielle contient un caractère routinier qui pourrait la banaliser s'il devenait trop explicite. Nicolas Mariot (2006) étudie cette articulation problématique (du point de vue des acteurs) entre la dimension festive d'une visite présidentielle (pour les spectateurs locaux qui voient le président se déplacer jusqu'à eux) et la dimension routinière de ce déplacement (pour les chargés du protocole élyséen qui organisent les visites présidentielles). Il décrit le travail politique et médiatique des professionnels qui modèlent la singularité de l'événement à partir de la répétition des formes de la fête et d'une référence « presque immuable [...] aux formules dont on estime [...] qu'elles ont "fait leurs preuves" » (Mariot, 2002).

Dire l'événement : institutions narratives et structures des légitimités

L'hypothèse institutionnelle implique également de mener une socio-histoire des formats discursifs qui préforment et contraignent les manières de dire l'événement. Dans un article programmatique, E. Neveu et L. Quéré invitent à travailler sur « les processus sociaux qui pèsent sur la construction symbolique de l'événement ». L'affirmation de l'événement moderne requiert « une certaine conception du temps, un type de conscience historique, une temporalisation du monde social ». Une part non négligeable des contraintes d'interprétation des événements est attachée aux routines professionnelles des journalistes. Pour saisir « l'infrastructure du discours sur les événements », E. Neveu et L. Quéré proposent d'abord de dresser « la typologie des répertoires d'écriture ». Il ne s'agit pas seulement de *repérer les propriétés formelles* des manières médiatiques de faire événement (métaphores, symboles, slogans, images récurrentes, modèles de causalité, principes de justification), mais de *réinsérer ces institutions narratives dans les rapports sociaux* : « la division des tâches dans les rédactions, les modes d'anticipation sur les attentes du lectorat, la nature des relations entre journalistes et personnel politique » (Neveu & Quéré, 1996 : 18). La diffusion, par exemple, d'une « rhétorique de la complexité » est indissociable de l'évolution du statut social des journalistes et des soutiens dont ils bénéficient dans le public lettré (de La Haye, 1985). De même, aux États-Unis, la genèse de l'objectivité comme norme professionnelle du journalisme correspond à une stratégie de démarcation élitiste d'un journalisme intellectuel concurrencé, dans les années 1890, par la presse populaire (Schudson, 1982).

Dégager l'infrastructure des discours événementiels implique ensuite de faire l'inventaire des « signifiés idéologiques qui se lovent dans le tissu des communications quotidiennes des médias » (Neveu & Quéré, 1996 : 15) et de répertorier les manières de thématiser certains enjeux collectifs, à la manière de ce que W. Gamson et A. Modigliani ont fait pour le nucléaire (1989). Si les acteurs disposent d'un jeu limité de formes discursives et de narrations autorisées pour faire événement, toutes les matrices de compréhension disponibles ne sont pas pertinentes en situation. L'horizon de pertinence des commentaires relatifs à un événement dépend de la « configuration dramatique⁹ » et pourra être, en retour, transformé par l'événement (Walsh, 1981).

9. D. Céfai (2007) désigne sous ce terme le « stock d'expériences et de ressources contraignantes, des règles rhétoriques et dramatiques, des exigences générales de validité et de moralité des performances ».

Enfin, l'étude des institutions narratives de l'événement suppose d'analyser les conditions de légitimité des discours d'autorité sur des événements types, légitimité qui là encore n'est jamais définitivement acquise. C'est l'un des apports de l'enquête d'Alain Dewerpe sur l'affrontement meurtrier de la station de métro Charonne (2006). L'historien y suit les conflits d'interprétation entre les autorités judiciaires et policières, traditionnellement habilitées à fixer la vérité des événements touchant à l'ordre public, et des personnalités qui, dotées d'un fort prestige symbolique, parviennent à opposer à la raison d'État une interprétation civique du massacre. Le travail de C. Jouhanneau sur les camps de Bosnie-Herzégovine illustre ces innovations sous contrainte des acteurs dans l'événement. Il existe des schèmes pour prendre en charge l'expérience extrême des camps, l'Holocauste des Juifs d'Europe fonctionnant comme un cadre narratif préformé. Toutefois, parce qu'ils résonnent mal avec l'expérience personnelle des anciens détenus, les cadres d'interprétation posés par les acteurs historiquement autorisés à dire « la vérité des camps » (en particulier, les organisations internationales ayant une lecture génocidaire ou ethno-nationaliste du conflit) se révèlent difficilement appropriables. De nouveaux entrepreneurs mémoriels cherchent alors à « bricoler » un autre parcours sémantique à partir des récits proposés par les « instances socialement autorisées à dire le vrai et le juste » (Leclerc-Olive, 1997). La notion de bricolage le rappelle : la marge de créativité des acteurs est limitée par les cadres de signification préexistants. Reste que l'événement a ici capacité à ébranler la structure des légitimités et à redistribuer les chances sociales de définir l'événement typifié (en l'occurrence, l'expérience extrême des camps).

Éprouver l'événement : émotions conventionnelles et encadrement social des affects événementiels

Enfin, l'hypothèse institutionnelle n'est nullement exclusive d'un intérêt microsociologique pour « ce que l'événement fait aux acteurs » et de la prise en compte des émotions publiques associées aux événements.

Le prisme institutionnel invite, tout d'abord, à interroger l'événement comme un moment ordonné, régi par des normes comportementales relativement strictes. La psychologie des émotions débat de longue date sur les raisons de notre conformisme émotionnel. Pour Carl Lange et William James (1884) qui revendiquent l'héritage de Darwin (1872), les êtres humains sont programmés à réagir émotionnellement aux événements qui engagent leur survie ou bouleversent leur environnement routinier. Ces patterns physiologiques expliqueraient le type de réaction que nous avons face à des images telles que le World Trade Center en feu. D'autres psychologues considèrent que ces scripts émotionnels ont une

origine culturelle, les événements faisant l'objet d'interprétations stéréotypées dans chaque société (Averill, 1980 ; Niedenthal, 2007). La culture, explique Arlie Hochschild (1983), suggère ce que l'on peut éprouver, et elle le fait d'abord par la langue : quand il existe un mot pour nommer un certain ressenti, nous sommes encouragés à l'externaliser plutôt qu'à l'ignorer. Chaque situation est « porteuse d'une définition adéquate d'elle-même », institutionnalisée dans des « règles sentimentales » qui prescrivent la manière convenable de réagir, ou de ne pas réagir, émotionnellement (Hochschild, 2003 : 35). Incorporées par socialisation, ces normes comportementales n'en ont pas moins besoin d'être activées et soutenues par un ensemble de dispositifs sociaux. Il en est ainsi des applaudissements des spectateurs lors des voyages présidentiels (Mariot, 2006). Préformée par des précédents historiques, encadrée par des professionnels du protocole et attestée par les journalistes accrédités, la liesse de la foule est un phénomène institué qui ne dit rien des sentiments effectivement éprouvés par ceux qui acclament le président, de leur attachement à sa personne et de leurs jugements politiques.

Cette perspective permet de revenir sur la stupeur et la quête de sens manifestées par les contemporains d'un événement pour les envisager, non plus comme l'essence de l'événement, mais comme des comportements conventionnels associés à cette classe de faits sociaux. En effet, y a-t-il, dans les manifestations individuelles mais partagées de stupeur, plus de spontanéité que dans la liesse acclamative ? La systématisme même de ces démonstrations d'affects permettrait d'en douter. De la même manière que les expressions de sidération accomplissent les attentes sociales face à un événement collectivement identifié comme tel, le surinvestissement de sens pourrait bien avoir une dimension essentiellement conventionnelle. Quand survient un événement, « on s'attend » que chacun se place à un niveau de discours questionnant les valeurs et les sens ultimes de ce qui est en train de se passer, notamment sous la forme de l'alternative « rupture ou continuité ». Dans ce moment social, les prises de parole semblent préformées selon cette alternative, certains acteurs souhaitant faire valoir les continuités de l'événement quand d'autres valorisent son exceptionnalité en l'inscrivant dans une trame narrative différente. L. Quéré (2006) souligne en ce sens que le niveau d'engagement dans un événement n'est pas défini par chacun comme bon lui semble : il existe une attente normative d'implication et, peut-on ajouter, des formes de cette implication comme discours *élevé et polarisé* sur ce qui est en train de se jouer. Toutes les occurrences sociales ne font pas l'objet d'une mise en sens de ce type, c'est-à-dire intellectualisées, loin s'en faut. Pourtant, lors d'un événement, les acteurs sociaux se situent conventionnellement à ce niveau de discours, qu'il s'agisse des « entrepreneurs de réputation » (Fine, 1996) que sont les enseignants,

les journalistes, les historiens et les sociologues mais aussi, et de façon plus inédite, des acteurs ordinaires dans des interactions ordinaires.

La qualification collective d'une occurrence comme événement conduit donc à des actes attendus : manifestation émotionnelle ou discours intellectualisé. Est-ce à dire que la stupeur et la quête de sens sont de pures conventions ? Autrement dit, le conformisme de nos expressions publiques face à un événement n'engage-t-il que nos corps, ou affecte-t-il aussi les cœurs ? En réalité, affirment les sociologues interactionnistes, les deux mécanismes sont indissociables. En postulant que l'émotion est déclenchée par l'expérience physique des changements corporels, mécaniquement induits par nos patterns physiologiques (*Je suis triste car je pleure*, et non l'inverse), la théorie James-Lang invite à réévaluer le rôle du corps dans le déclenchement des émotions. Il en résulte que nous finissons par éprouver réellement le ressenti associé au geste : « On passerait à côté d'un aspect essentiel si l'on voyait seulement dans le rôle un modèle régulant les actions visibles de l'extérieur. Plus on s'embrasse, plus on devient amoureux, la fréquence des genuflexions développe l'humilité et la colère s'accroît à force de brandir le poing. Autrement dit, [...] la pratique des rôles débouche sur des actes déterminés, mais aussi sur les émotions et les attitudes qui vont avec. Le professeur qui se donne l'air savant finit par se sentir tel » (Berger, 1963 : 134). Et A. Hochschild de poursuivre : « Les gens ne tentent pas seulement de se conformer extérieurement mais aussi intérieurement. "Lorsqu'ils fournissent des uniformes, ils fournissent une seconde peau", affirme E. Goffman (1956). On peut même ajouter "et deux centimètres de chair" » (Hochschild, 2003 : 26). L'investissement du rôle victimaire peut ainsi amener à éprouver effectivement les croyances et les sentiments associés à la mise en scène d'une cassure dans sa trajectoire biographique. De même, exprimer publiquement un ressenti marqué, de déception ou d'enthousiasme, au soir d'une élection présidentielle n'est ni un comportement stratégique, ni une pratique d'idiots culturels : ces gestes peuvent conduire, par microprocessus au cœur de la prise de rôle, à « croire en l'événement ».

Toutefois, cantonnée aux manifestations émotionnelles, la sociologie manque d'outils pour (in)valider pareille hypothèse. En revanche, la mise en évidence de ces normes comportementales, prescrivant face aux événements un certain état affectif, invite à de nouvelles investigations pour saisir *l'infrastructure de ces affects événementiels*. Parmi les producteurs de ces normes sentimentales figurent en particulier certains groupes professionnels, qui définissent le spectre des émotions professionnellement dicibles. Dans le monde du travail, en effet, les sentiments font l'objet « d'actes de gestion ». Lorsqu'un urgentiste offre aux victimes d'un accident sa technicité empathique, « préparée mentalement mais quasi sincère, ce qui est vendu comme un aspect de la main-d'œuvre, c'est du jeu en profondeur »,

c'est-à-dire sa capacité à éprouver l'émotion ajustée à la situation (Hochschild, 2003 : 43). Les professionnels régulièrement confrontés à des événements dramatiques (policiers, magistrats, envoyés spéciaux) apprennent à exprimer une gamme d'émotions convenables et à inhiber les autres. Il convient alors d'étudier les modalités de cette socialisation émotionnelle, mais aussi *les savoirs qui ordonnent l'expression professionnelle des affects*. La psychiatrie infantile, par exemple, a appuyé le processus de rationalisation émotionnelle de la justice des mineurs dans l'entre-deux-guerres. Les premiers juges pour enfants font alors de leur capacité à éprouver la « juste émotion » le cœur de leur identité professionnelle. Pour imposer un savoir-faire émotionnel *a priori* illégitime dans les métiers du droit, ces entrepreneurs judiciaires s'appuient sur une jeune science, la psychiatrie infantile, qui se dit capable d'indiquer aux juges le bon niveau d'engagement émotionnel, selon la catégorie criminologique à laquelle appartiendrait le jeune inculpé (Mitsushima, 2006). Saisir l'infrastructure des émotions événementielles implique donc de prendre en compte les « règles sentimentales » propres à ce moment social particulier ainsi que l'encadrement des émotions par les groupes professionnellement confrontés aux événements.

Cela suppose enfin de tenir compte des *rapports de pouvoir associés au gouvernement des émotions événementielles*. Pierre Bourdieu en a fait la démonstration : les émotions ne sont pas à côté des rapports de domination. Les sentiments filiaux et amoureux, par exemple, procèdent d'une érotisation de la domination paternelle et masculine ; ils maintiennent le sujet dans un rapport de méconnaissance à sa propre position dans la structure des rapports sociaux (Bourdieu, 1993, 1998). L'analyse des normes émotionnelles dans l'événement suppose de tenir compte de ces phénomènes de domination, mais aussi de la capacité des acteurs d'y résister. A. Hochschild montre, en effet, que notre conformisme émotionnel dans l'événement n'a rien de mécanique : il résulte d'un « travail émotionnel » par lequel le sujet choisit de se mettre – ou non – en conformité affective avec « les siens ». Car se conformer émotionnellement, c'est bien affirmer son appartenance à une communauté. Lors des jeûnes et des mortifications, explique Émile Durkheim, le croyant ne ressent pas une « tristesse spontanément éprouvée » : « S'il est triste, c'est avant tout parce qu'il s'astreint à être triste [...]. S'il pleure, s'il gémit, ce n'est pas simplement pour exprimer un chagrin individuel ; c'est pour remplir un devoir » car, en s'attachant à une société, l'individu « a le sentiment qu'il est moralement tenu de participer à ses tristesses et à ses joies » (Durkheim, 1961 : 380). Mais parce que les contours de cette communauté sont définis par les prescripteurs émotionnels de l'événement, « les règles de sentiment peuvent être suivies sans enthousiasme ou audacieusement transgressées » (Hochschild, 2003 : 38). Les attentats parisiens de

janvier 2015 permettraient d'illustrer les rapports de pouvoir qui se trament dans le gouvernement des émotions événementielles. Ces événements ont fait l'objet d'un travail d'ordonnement émotionnel, opéré par ceux qui se trouvaient alors en position de *gate keepers*, chargés d'amener les autres à s'engager dans des états affectifs adéquats (enseignants, journalistes, responsables politiques). Les postures se sont ainsi trouvées définies par rapport à ce cadre émotionnel, comme des actes de soumission ou de contestation. Ce fut le cas de ceux qui ont refusé de se conformer aux prescriptions sentimentales, en se désolidarisant de la minute de silence ou en déclarant qu'ils « n'étaient pas Charlie ». L'attitude de ces *objecteurs d'émotions* a été jugée éminemment transgressive, que leur position ait été valorisée comme une défiance à l'idéologie dominante ou sanctionnée comme un acte d'insoumission.

Cette analyse rappelle combien l'institutionnalisation de normes émotionnelles ne signifie pas que ces dernières soient immuables ni qu'elles suscitent mécaniquement l'adhésion. Plus globalement, réfléchir en termes « d'infrastructure des émotions événementielles » n'implique nullement de se détourner de la configuration sociale propre à chaque événement. Déposés dans le temps long des normes sociales et professionnelles, les styles émotionnels n'en sont pas moins tributaires des rapports de force entre les groupes en présence, qui finissent par faire évoluer la gamme des émotions dicibles dans l'événement. S. Latté (2015) montre ainsi comment les émotions associées à l'accident de l'usine AZF sont âprement négociées entre la presse, les pouvoirs publics et au sein des collectifs militants. Les édiles locaux qui cherchent à maintenir le recueillement comme seule forme de réaction possible face à l'événement rencontrent les attentes des médias privilégiant eux aussi la grammaire des émotions commémoratives. Des dispositifs de sensibilisation¹⁰ soutiennent ces postures affectives (distribution de rubans blancs, organisation de marches blanches). Certaines composantes militantes, dépourvues d'autres ressources que la proximité au drame, adoptent volontiers ce registre du deuil et du témoignage personnel. D'autres cohortes, plus politisées, réfutent cette définition restrictive de la situation comme une « journée d'émotion » et diffusent des grilles de lecture politique de l'événement-accident. Cette transgression des normes émotionnelles est alors sanctionnée comme une tentative d'instrumentalisation politique, les objecteurs émotionnels étant accusés de manquer de compassion et de bafouer la mémoire des victimes (Latté, 2009). Ces rapports de force finissent par faire évoluer la gamme des émotions dicibles dans l'événement, jusqu'à transformer l'économie des émotions protestataires

10. C. Traïni et J. Siméant (2009) définissent les dispositifs de sensibilisation comme un agencement d'objets et de conduites par lequel les groupes mobilisés manifestent et prescrivent un état affectif.

en tendant à faire de l'exposition du malheur privé un ressort ordinaire de mobilisation (Sommier, 2003).

Faire rupture par l'événement : les modalités du changement social, ou comment rompre grâce à l'institution

Parce qu'il est réputé pouvoir orienter durablement les trajectoires historiques et les pratiques politiques, l'événement est un moment épiphanique qui recèlerait les mystères du changement social. Si la focalisation sur les conséquences des événements ne doit pas conduire à négliger leur consistance propre (Dobry, 1986), la question de la rupture historique et de ses modalités conserve toute sa pertinence, et constitue même un des principaux enjeux de l'analyse des événements (Suter, 1997). Comment le temps court de l'événement peut-il altérer ou engendrer des dynamiques de long terme ? À quelles conditions ce qui paraît le plus invariable (un régime politique, un ordre religieux, des schèmes mémoriels, des répertoires d'action collective) peut-il varier ? Loin d'ajourner ce questionnement, l'approche institutionnelle ouvre, au contraire, des pistes sur les modalités du changement socio-historique.

Les études attentives au déroulé de l'événement tendent à converger vers un même résultat : c'est par les cadres institués que les groupes sociaux parviennent à faire rupture. Si l'événement amène bien souvent à constater des désajustements partiels aux rôles institués, la perte d'emprise des normes routinières, l'épuisement de certains discours autorisés, les acteurs doivent néanmoins définir leur action dans des cadres préexistants et par rapport à des institutions dépositaires de la légitimité des pratiques. La rupture se fait le plus souvent dans la continuité, par la subversion de l'institué : l'occupation intermittente de rôles militants préexistants, le bricolage de schèmes mémoriels imposés, l'enrôlement des instances autorisées à dire l'événement en train de se faire ou encore le contournement des règles du jeu politique ordinaire. L'innovation institutionnelle passerait ainsi par une série « d'ajustement[s] partiel[s] contribuant à enrichir le spectre des conduites possibles et à produire de nouveaux usages des règles » (Lagroye, François & Sawicki, 2006 : 19).

Dans son étude sur « l'élection fondatrice de 1989 en Pologne », Jérôme Heurtaux (2012) décrit ainsi la manière dont des outsiders politiques se saisissent des règles qui leur sont imposées par l'institution, les détournent de leurs objectifs et de leurs usages routiniers pour les retourner finalement à leur avantage. L'auteur soutient que la rupture politique se fait par le recours aux règles politiques instituées et par leur subversion. S'inscrivant dans la continuité d'une pratique du pouvoir communiste faisant de la règle électorale le support essentiel de la concurrence politique, les opposants de Solidarność font émerger

des ambiguïtés et des interstices juridiques pour inventer des usages inédits du droit révolutionnant sans l'interrompre l'institution politique. S'attendant à cette même question de l'innovation politico-institutionnelle, Y. Raison du Cleuziou (2012) soutient que la rupture est possible dès lors qu'elle joue « avec et non contre » l'institution. L'auteur montre comment un segment réformateur des Dominicains a pu, en s'appuyant sur un dépositaire de l'autorité institutionnelle et en rationalisant l'innovation institutionnelle comme un retour aux sources de l'apostolat dominicain, se saisir des événements parisiens de mai 1968 pour imposer la nécessité d'une réforme désirée de longue date. La transformation du collectif passe alors par une stratégie d'événementialisation d'un « Mai 68 dominicain ». Le changement, en l'occurrence, ne se donne pas à voir comme rupture mais plutôt comme accomplissement de l'institution. Ces propositions ouvrent une piste de réflexion relative au « style » du changement, lequel se donnerait à voir, selon les espaces sociaux et les cultures institutionnelles, plus volontiers comme rupture ou comme continuité. En contrepoint d'une rhétorique religieuse qui rationalise toute innovation en rénovation (Cavalin, Suaud & Viet-Depaule, 2010), il faudrait évoquer l'espace dit de « la protection de l'enfance délinquante » à propos duquel Francine Muel-Dreyfus démontre l'existence d'une « tradition d'innovation », tant la continuité s'y donne habituellement à voir sur un mode révolutionnaire, sous la forme de « tournants historiques décisifs » (Muel-Dreyfus, 1983 : 204-205).

Conclusion : repenser les causalités. L'événement comme défi aux routines méthodologiques

Finalement, l'approche institutionnelle de l'événement ouvre un protocole d'enquête permettant de saisir les sédimentations historiques, le système de production, l'infrastructure narrative et les conventions émotionnelles qui permettent de faire événement. De la sociologie historique des formats événementiels (scandale, affaire, émeute, accident, attentat, révolution) à la fabrique de l'événement par des groupes professionnels spécialisés dans le montage d'événements (qu'ils soient protocolaires, médiatiques, sociologiques ou commerciaux), en passant par les structures narratives disponibles et jusqu'aux styles émotionnels qui sont venus enrichir la palette des gestes protestataires mobilisables dans l'événement, ce continuum de supports institutionnels permet d'envisager des dimensions souvent négligées de l'événement. Dans une sociologie de l'événement qui a d'abord été attentive à la stupeur événementielle, autrement dit à « la rupture d'intelligibilité » et à la redistribution de tous les possibles dans l'événement, le passage par les institutions rappelle utilement que

les événements sont aussi des classes de faits qui ont une profondeur historique, une suite d'interactions et de gestes normés qui s'inscrivent dans des parcours sociaux et politiques en partie balisés. L'hypothèse institutionnelle permet de donner consistance au caractère à la fois contraint et indéterminé de l'événement.

L'intérêt de l'approche institutionnelle réside dans l'articulation qu'elle rend possible entre différentes traditions sociologiques (Lagroye & Offerlé, 2011). Elle permet d'articuler une sociologie dispositionnaliste aux dynamiques de la situation, tout en s'attachant à la construction historique des cadres sociaux de l'événement. Envisager la dimension instituée de l'événement permet d'enrichir et de croiser des ordres de causalité qui fonctionnent de manière liée mais sont souvent dissociés. En ce sens, l'événement est un laboratoire pour expérimenter, dans un moment social circonscrit mais dont la portée théorique est plus large, une démarche conduisant à croiser les ordres d'explication que la construction des différents sous-champs de la sociologie politique (la sociologie du militantisme, la sociologie des crises, la sociologie historique) tend à isoler. Si la limitation à une seule de ces causalités produit des résultats *a priori* satisfaisants lorsque nous travaillons sur nos objets les plus stables, les situations non routinières rendent saillants les angles morts de chaque prisme analytique et le préjudice créé par nos routines intellectuelles. Si nous postulons avec M. Dobry qu'il doit y avoir un continuum méthodologique entre les événements et les moments routiniers, ce continuisme paraît en réalité devoir se faire « à rebours », la conjonction des causalités à même de penser l'événement pouvant éclairer en retour des terrains plus classiques de la sociologie. C'est retrouver l'ambition de W. Sewell lorsqu'il en appelait à une « sociologie événementielle », concluant malicieusement qu'ainsi conçue, « la sociologie [...] devrait en venir à ressembler de plus en plus étroitement à l'histoire », à une « histoire bien faite » (Sewell, 1986 : 141).

Bibliographie

AVERILL James, 1980, "A constructivist view of emotions" in PLUTCHIK Robert and KELLERMAN Henry (ed.), *Emotion: Theory, Research and Experience*, vol. 1, New York, Academic Press, p. 305-339.

BAISNÉE Olivier, 2001. « Publiciser le risque nucléaire : la polémique autour de la conduite de rejets en mer de l'usine de La Hague », *Politix*, n° 14/54, p. 157-181.

- BAUDOT Pierre-Yves, 2005, *Événement et institution : les funérailles des présidents de la République en France (1877-1996)*, Thèse de doctorat en science politique, Université Paris-I.
- BENNANI-CHRAÏBI Mounia et FILLIEULE Olivier, 2012, « Pour une sociologie des situations révolutionnaires : retour sur les révoltes arabes », *Revue française de science politique*, n° 5/62, p. 767-786.
- BENSA Alban et FASSIN Éric, 2002, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n° 38, p. 5-20.
- BERGER Peter, 2006, (1963), *Invitation à la sociologie*, Paris, La Découverte.
- BESSIN Marc, BIDART Claire et GROSSETTI Michel, 2000, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte.
- BLIC Damien (de) et LEMIEUX Cyril, 2005, « Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique », *Politix*, n° 18/71, p. 9-38.
- BLIC Damien (de), 2006, « Quand l'événement prend forme. Constitution du "scandale politico-financier" comme puissance mobilisatrice », Colloque « Protester XIX^e-XX^e. Histoire et sociologie des mouvements sociaux », Paris.
- BOURDIEU Pierre, 1984, *Homo academicus*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU Pierre, 1998, *la Domination masculine*, Paris, Le Seuil.
- BOURDIEU Pierre, 1993, « À propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 100, n° 1, p. 32-36.
- BURGUIÈRE André, 1979, « *Les Annales, 1929-1979* », *Annales ESC*, n° 6, p. 1344-1346.
- CAVALIN Tangui, SUAUD Charles et VIET-DEPAULE Nathalie, 1983, *De la subversion en religion*, Paris, Karthala.
- CÉFAÏ Daniel, 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte.

- CHAMPAGNE Patrick et MARCHETTI Dominique, 1994, « L'information médicale sous contrainte (À propos du "scandale du sang contaminé") », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 101-102, p. 40-62.
- CHARTIER Roger, 1990, *les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Le Seuil.
- COHEN Antonin, 2009, « "Le jour où l'Europe est née". Socio-histoire d'une décision politique » in BUTON François et MARIOT Nicolas, *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*. Paris, PUF, p. 125-168.
- COLLOVALD Annie, 2001, « Des désordres sociaux à la violence urbaine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 1, p. 136-137.
- CORBIN Alain et MAYEUR Jean-Marie (dir.), 1997, *la Barricade*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- DARWIN Charles, 1998 (1872), *l'Expression des émotions chez l'homme et l'animal*, Paris, CTHS.
- DELACROIX Christian, DOSSE François et GARCIA Patrick, 1999, *les Courants historiques en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Armand Colin.
- DELEUZE Gilles, 1969, *Logique du sens*, Paris, Éditions de Minuit.
- DÉLOYE Yves, 2003 (1997), *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte.
- DÉLOYE Yves, 2001, « À la recherche de la temporalité perdue » in DUCHESNE Sophie et HAEGEL Florence (dir.), *Espace Temps*, n° 76-77, p. 16-26.
- DEWERPE Alain, 2006, *Charonne, 8 février 1962 : anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard.
- DOBRY Michel, 1986, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- DOBRY Michel, 1989, « Février 1934 et la découverte de l'allergie de la société française à la "Révolution fasciste" », *Revue française de sociologie*, n° 30, 3-4, p. 511-533.

- DOBRY Michel, 2007, « Ce dont sont faites les logiques de situation » in FAVRE Pierre, FILLIEULE Olivier et JOBARD Fabien (dir.), *l'Atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, La Découverte, p. 119-148.
- DOUGLAS Margaret, 1999 (1986), *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte.
- DUBY Georges, 1973, *le Dimanche de Bouvines, 27 juillet 1214*, Paris, Gallimard.
- DURKHEIM Émile, 1968 (1912), *les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF.
- ERMAKOFF Ivan, 2008, *Ruling Oneself Out: A Theory of Collective Abdications*, Durham, Duke University Press.
- ERMAKOFF Ivan, 2013, « Contingence historique et contiguïté des possibles », *Tracés : revue de sciences humaines* [en ligne], n° 24.
- FARGE Arlette, 2002, « Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrains*, n° 38, p. 67-78.
- FINE Gary, 1996, "Reputational entrepreneurs and the memory of incompetence: melting supporters, partisan warriors and images of President Harding", *American Journal of Sociology*, no. 101/5.
- FURET François, 1978, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard.
- GAMSON William and MODIGLIANI Andre, 1989, "Media discourse and public opinion on nuclear power: a constructionist approach", *American Journal of Sociology*, no. 95, p. 1-37.
- GOBILLE Boris, 2008, « L'événement 68. Pour une socio-histoire du temps court », *Annales HSS*, n° 2, p. 321-349.
- GOODWIN Jeff, JASPER James and POLETTA Francesca (ed.), 2001, *Passionate Politics. Emotions and Social Movements*, Chicago, University of Chicago Press.

- GOFFMAN Erving, 1973 (1956), *la Mise en scène de la vie quotidienne. 1 : la présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit.
- LA HAYE Yves DE, 1985, *Journalisme, mode d'emploi*, Grenoble, La Pensée sauvage-Ellug.
- HENRY Emmanuel, 2007, *Amiante : un scandale improbable*, Rennes, PUR.
- HEURTAUX Jérôme, 2013, « L'amont et l'aval d'une loi électorale. Les "élections de changement de régime" en Pologne en juin 1989 sous l'angle d'une sociologie politique du droit », *Revue française de science politique*, n° 63/3.
- HILGARTNER Stephen and BOSK Charles, 1988, "The rise and fall of social problems: a public arenas model", *American Journal of Sociology*, no. 9/4, p. 53-78.
- HOCHSCHILD Arlie, 1983, *The Managed Heart: The Commercialization of Human Feeling*, Berkeley, The University of California Press.
- HOCHSCHILD Arlie, 2003, « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, n° 1/9, p. 19-49.
- HUGHES Everett, 1996 (1951), « Les institutions bâtardes », *le Regard sociologique*, Paris, EHESS, p. 155-163.
- IHL Olivier, 2002, « Socialisation et événements politiques », *Revue française de science politique*, n° 52, 2-3, p. 125-144.
- JAMES Jasper, 1997, *The Art of Moral Protest*, University of Chicago Press.
- JAMES William, 1884, "What is an emotion?", *Mind*, no. 9, Oxford, p. 188-205.
- JENNINGS Kent, 1987, "Residues of a movement: the aging of the American protest generation", *American Political Science Review*, no. 81, p. 367-382.
- JOUHANNEAU Cécile, 2013, *la Résistance des témoins : mémoires de guerre, nationalisme et vie quotidienne en Bosnie-Herzégovine (1992-2010)*, Thèse de science politique, IEP de Paris.

KOSELLECK Reinhart, 1990, *le Futur passé, contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS.

LACOMBE Paul, 1894, *De l'histoire considérée comme science*, Paris, Hachette.

LAGROYE Jacques et OFFERLÉ Michel, 2011, « Débat en forme de conclusion et d'ouverture » in LAGROYE Jacques et OFFERLÉ Michel (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, p. 293-326.

LAGROYE Jacques, FRANÇOIS Bastien et SAWICKI Frédéric, 2006, *Sociologie politique*, Paris, Sciences-Po/Dalloz.

LATTÉ Stéphane, 2009, « “Vous ne respectez pas les morts d'AZF”. Ordonner l'émotion en situation commémorative », in LEFRANC Sandrine et MATHIEU Lilian (dir.), *Mobilisations de victimes*, Rennes, PUR.

LATTÉ Stéphane, 2012, « La forme de l'événement est-elle un artefact ? Les mobilisations de victimes au prisme des théories événementielles de l'action collective », *Revue française de science politique*, n° 62/3.

LATTÉ Stéphane, 2015, « Des “mouvements émotionnels” à la mobilisation des émotions. Les associations de victimes comme objet électif de la sociologie des émotions protestataires », *Terrains/Théories* [en ligne], n° 2.

LAZAR Marc, 2008, « L'histoire et la science politique : des convergences parallèles » in OFFERLÉ Michel et ROUSSO Henry (dir.), *la Fabrique interdisciplinaire : histoire et science politique*, Rennes, PUR, p. 253-263.

LECLERC-OLIVE Michèle, 1997, *le Dire de l'événement (biographique)*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.

LE ROY LADURIE Emmanuel, 1979, *le Carnaval de Romans : de la chandeleur au mercredi des cendres (1579–1580)*, Paris, Gallimard.

LOFLAND John and FINK Michael, 1982, *Symbolic Sit-ins. Protest Occupations at the California Capitol*, Washington, University Press of America.

MACADAM Doug, 1988, *Freedom Summer*, Oxford University Press.

- MACADAM Doug, 1996, "Political opportunities: conceptual origins, current problems, future directions" in MACADAM Doug, MACCARTHY John and ZALD Mayer, *Comparative Perspectives on Social Movements. Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*, Cambridge University Press, p. 23-40.
- MACPHAIL Clark, 1991, *The Myth of the Madding Crowd*, New York, Aldine Transaction.
- MARIOT Nicolas, 2001, « Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules », *Revue française de science politique*, n° 5/51, p. 707-738.
- MARIOT Nicolas, 2002, « "Nos fleurs et nos cœurs". La visite présidentielle en province comme événement institué », *Terrain*, n° 38, p. 79-96.
- MARIOT Nicolas, 2006, *Bains de foule*, Paris, Belin.
- MARTIN Jean-Clément, 2007, « Pour une typologie des "événements" » in *la Vendée et la Révolution*, Paris, Perrin.
- MITSUSHIMA Nagisa, 2006, « Magistrats de cœur et hommes de science. Genèse des compétences des juges pour enfants, première moitié du xx^e siècle », Colloque « Les mobilisations collectives et les dispositifs de sensibilisation », Aix-en-Provence.
- MITSUSHIMA Nagisa, 2009, « Les ruptures ou la distorsion des temps et des échelles sociologiques », X^e Congrès de l'Association française de science politique, ST38, *Ruptures biographiques, bifurcations collectives et rapports au politique*, Grenoble.
- MUEL-DREYFUS Francine, 1983, *le Métier d'éducateur. Les instituteurs de 1900, les éducateurs spécialisés de 1968*, Paris, Éditions de Minuit.
- NEVEU Éric et QUÉRÉ Louis, 1996, « Présentation », *Réseaux « Le temps de l'événement I »*, n° 75, p. 5-7.
- NIEDENTHAL Paula, 2007, "Embodying emotion", *Science*, no 316, p. 1002-1005.

- NOIRIEL Gérard, 1998, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Paris, Hachette.
- NOIRIEL Gérard, 2010, *le Massacre des Italiens. Aigues-Mortes, 17 août 1893*, Paris, Fayard.
- NORA Pierre, 1974, « Le retour de l'événement » in LE GOFF Jacques et NORA Pierre (dir.), *Faire de l'histoire*, vol. I : « Nouveaux Problèmes », Paris, Gallimard, p. 210-229.
- PAGIS Julie, 2014, *Mai 68. Un pavé dans leur histoire*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- QUÉRÉ Louis, 2006, « Entre fait et sens. La dualité de l'événement », *Réseaux*, n° 5, p. 183-212.
- RAISON DU CLEUZIOU Yann, 2012, « Éclatement du régime de l'autorité et dérégulation des relations de pouvoir : la Province dominicaine de France après Mai 68 », *Histoire@Politique*, n° 18/3, p. 97-114.
- RÉMOND René (dir.), 1988, *Pour une histoire politique*, Paris, Le Seuil.
- RICCEUR Paul, 1991, « Événement et sens », *Raisons pratiques*, n° 2, p. 41-56, « L'événement en perspective ».
- RIHOUX Benoît et WALGRAVE Stefaan, 2000, « Une nouvelle militance "émotionnelle" ? Une analyse empirique des militants du mouvement blanc » in GOTOVITCH José et MORELLI Anne (dir.), *Militantisme et militants*, Bruxelles, Evo, p. 194-215.
- SAHLINS Marshall, 1995, *How "Natives" Think: About Captain Cook, for Example*, University of Chicago Press.
- SCHUDSON Michael, 1982, "The politics of narrative form: the emergence of news convention in print and television", *Daedalus*, n° 11/4, p. 97-112.
- SEWELL William, 1992, "A theory of structure: duality, agency, and transformation", *American Journal of Sociology*, no. 98/1, p. 1-29.
- SEWELL William, 1996, "Three temporalities: towards an eventful sociology" in Terrence (ed.), *The Historic Turn in the Human Sciences*, Ann Arbor, Michigan University Press, p. 245-280.

- SNOW David and BENFORD Robert, 1988, "Ideology, frame resonance and participant mobilization", *International Social Movement Research*, no. 1, p. 197-217.
- SOMMIER Isabelle, 2003, *Le Renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion.
- SOMMIER Isabelle, FILLIEULE Olivier et AGRIKOLIANSKY Éric (2008), « Les altermondialistes entre national et global » in SOMMIER Isabelle et AGRIKOLIANSKY Éric (dir.), *la Généalogie des mouvements altermondialistes en Europe. Une perspective comparée*, Paris, Karthala, p. 11-39.
- SUTER Andreas, 1997, « Histoire sociale et événements historiques. Pour une nouvelle approche », *Annales HSS*, n° 52/3.
- TACKETT Timothy, 1997 (1996), *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel.
- TARROW Sidney, 2010, "Charles Tilly and the practice of contentious politics: from France to England and [not quite] back again", *Histoire@Politique, Politique, culture, société*, n° 10 [en ligne].
- TILLY Charles, 1970 (1964), *la Vendée, Révolution et contre-révolution*, Paris, Fayard.
- TILLY Charles, 1977, "Getting it together in Burgundy, 1675-1975", *Theory and Society*, no. 4, p. 479-504.
- TILLY Charles, 1981, *As Sociology Meets History*, New York, Academic Press.
- TRAÏNI Christophe et SIMÉANT Johanna, 2009, « Dispositifs de sensibilisation et dispositions militantes » in TRAÏNI Christophe (dir.), *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- TURNER Victor, 1990, *le Phénomène rituel : structure et contre-structure : le rituel et le symbole : une clé pour comprendre la structure sociale et les phénomènes sociaux*, Paris, PUF.

VOEGLI Michaël, 2004, « Du Jeu dans le Je : ruptures biographiques et travail de mise en cohérence », *Lien social et politique*, n° 51, p. 145-158.

WALLERSTEIN Immanuel, 1974, *The Modern World-System*, New York/Londres, Academic Press.

WALSH Edward J., 1981, "Resource mobilization and citizen protest in communities around Three Mile Island", *Social Problems*, no. 29, p. 1-21.

WEED Frank, 1990, "The victim-activist role in the Anti-Drunk Driving Movement", *The Sociological Quarterly*, no. 31/3.

Résumé : L'événement, généralement attaché à la contingence et à l'inédit, semble en réalité soutenu par une solide armature institutionnelle, laquelle contraint largement les pratiques des acteurs et les usages qu'ils pourront faire de l'évènement. À partir d'une revue de littérature, l'article plaide pour une meilleure prise en compte, par les sciences sociales, des dimensions historiques et conventionnelles de l'évènement. En avançant une série de propositions pour saisir cette infrastructure des événements, l'article entend spécifier une modalité complémentaire d'analyse de l'objet « événement », au prisme de la sociologie historique et de la sociologie des institutions.

Mots-clés : événement, sociologie politique, science politique, rupture politique, changement social, rupture d'intelligibilité, approche situationniste, événementialisation, mobilisations, institutions, rôles, répertoires événementiels, règles sentimentales, émotions conventionnelles

The Institutions of Stupor. Review of Event Sociologies

Abstract: "The institutions of stupor. Review of event sociologies". This article argues that events, deemed to be defined through the scope of contingency and disruption, are actually tied to a strong institutional framework that greatly constrains what could be done and said during the event. A literature review shows that social sciences should take better account of historical and conventional dimensions of events. By putting forward proposals to study the infrastructure of events, the article's goal is to specify a complementary analysis of the object «event», through the prism of historical sociology and sociology of institutions.

Keywords: event, sociology, political science, political break, social change, cognitive disruption, situation, events mobilizations, institutions, roles, events repertoires, sentimental rules, conventional emotions

Las instituciones del estupor : Retorno a las sociologías del evento

Resumen: Título : « Las instituciones del estupor : Retorno a las sociologías del evento ». Este artículo sostiene que el evento, asociado habitualmente a la contingencia y lo inédito, se encuentra en realidad sostenido por una sólida armadura institucional que limita en gran medida qué y qué no es posible hacer. A partir de una recensión de la literatura, este artículo aboga por una mejora en la toma en consideración por parte de las ciencias sociales de las dimensiones históricas y convencionales del evento. A partir de propuestas para aprehender esta infraestructura de eventos, formularemos una modalidad complementaria de análisis del objeto "evento" desde la óptica de la sociología histórica y la sociología de las instituciones.

Palabras clave: evento, sociología política, ciencia política, ruptura política, cambio social, ruptura de la inteligibilidad, situacionismo, movilizaciones, instituciones, roles, repertorio de eventos, reglas sentimentales, emociones convencionales

**“ En eschaugette en sa propre maison ” Réflexions sur
le terrorisme comme guerre civile - L’exemple des
guerres de Religion (1562-1598)**

Jérémie Foa

► **To cite this version:**

Jérémie Foa. “ En eschaugette en sa propre maison ” Réflexions sur le terrorisme comme guerre civile - L’exemple des guerres de Religion (1562-1598). Sociétés Plurielles, Presses de l’INALCO, 2017, Les sciences humaines et sociales à l’épreuve de l’événement. hal-01509645

HAL Id: hal-01509645

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01509645>

Submitted on 17 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« *En eschaugette en sa propre maison* »

*Réflexions sur le terrorisme comme guerre civile -
L'exemple des guerres de Religion (1562-1598)*

Jérémie Foa

« En eschaugette en sa propre maison »

Réflexions sur le terrorisme comme guerre civile - L'exemple des guerres de
Religion (1562-1598)

Sociétés Plurielles, n^o 1, Presses de l'Inalco, 2017

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01509645>

Les Presses de l'Inalco publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires. Elles diffusent les bonnes pratiques éditoriales définies par BSN.

EXIGENCE DE QUALITÉ avec des évaluations en double aveugle ;

OPEN ACCESS : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS pour protéger les auteurs et leurs droits ;

PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS sémantiques et audio-visuels ;

MÉTADONNÉES MULTILINGUES : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAires, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les Presses de l'Inalco éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango - Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Mandenkan*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

Sociétés Plurielles

Les sciences humaines et sociales
à l'épreuve de l'événement

in al co

PRESSES

Numéro 1 – Année 2017

« En eschaugette en sa propre maison »
Réflexions sur le terrorisme comme guerre civile
– L'exemple des guerres de Religion (1562-1598)

Jérémy Foa, Maître de conférences

Aix-Marseille université (AMU) – Laboratoire TELEMME

À la mémoire de l'ami Matthieu Giroud

Les attentats de janvier 2015, plus récemment ceux du 13 novembre, ont ravivé en France le spectre du terrorisme mais, plus encore, les fantômes d'un « ennemi intérieur », invisible, imprévisible, insondable. Par leur dimension d'affrontement religieux voire de croisade aux yeux de certains, ils ont aussi agité le fantôme des « guerres de Religion » (Crouzet & Le Gall, 2015).

Je voudrais ici présenter quelques éléments de réflexion en traçant des parallèles entre terrorisme et guerre civile et, plus précisément, en utilisant le matériau des guerres de Religion françaises pour réfléchir au type d'épreuve auquel le terrorisme soumet les sociétés¹. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que les guerres de Religion (1562-1598) ont vu s'opposer les catholiques et les protestants du royaume de France mais aussi les catholiques entre eux (royalistes contre ligueurs) dans des affrontements qui culminèrent lors de massacres – celui de la Saint-Barthélemy (août 1572) n'étant que le plus mémorable d'une longue série (Le Roux, 2009). L'un des enjeux de ces guerres était la réponse à cette question : peut-on vivre aux côtés de croyants appartenant à une autre confession ? Faut-il au contraire tuer les hérétiques ? Du plus petit village à la plus grande cité,

1. Cette réflexion doit beaucoup à la lecture des travaux de Dominique Linhardt (2001 et 2006), dont on retrouvera les analyses à divers endroits de ce papier.

des chrétiens se sont affrontés, dénoncés, entretués, emprisonnés, espionnés, haïs ou ignorés, contraints pourtant de vivre les uns à côté des autres depuis que la Couronne, en janvier 1562, avait reconnu l'existence légale du protestantisme et accordé le droit aux huguenots de vivre « en liberté de leurs consciences² ».

La présente réflexion voudrait souligner quelques analogies entre les épreuves subies par deux sociétés dont certains membres, à quelques siècles de distance, se sont radicalisés à partir d'un matériau religieux. Les guerres civiles ont ceci de commun avec le terrorisme que « l'ennemi » y est souvent caché, dissimulé sous les traits rassurants – donc inquiétants – de la banalité fraternelle, de l'ami, de l'épouse, du voisin, du familial. Rien en effet ne ressemble plus à un protestant qu'un catholique. Quoi de plus indétectable que les frères Kouachi ou Abdeslam les jours précédant leurs attentats ? Comment les distinguer du passant ordinaire, du négociant affairé, du discret voisin ? Montaigne le dit avec clarté, lui qui traverse ces temps troublés l'œil avisé : « le pis de ces guerres, c'est que les cartes sont si meslées, vostre ennemy n'estant distingué d'avec vous de aucune marque apparente, ny de langage, ny de port, nourry en mesmes loix, meurs et mesme air, qu'il est mal-aisé d'y eviter confusion et desordre » (Montaigne, 1580, V : 366). L'épreuve ainsi subie par la société est celle, profondément angoissante, de l'indistinction entre l'ami et l'ennemi – discrimination au cœur du contrat politique (Schmitt, 1932). Alors le passant devient suspect ; alors la diversité se fait inquiétante et les sociétés plurielles enfantent des rêves de pureté. Qu'advient-il d'un monde qui perd sa capacité à faire confiance au proche, qui fait de tous des traîtres en puissance ? Quelles sont les techniques mises en place pour identifier, traquer cet « ennemi intérieur », comment le reconnaître et sortir de l'insoutenable incertitude sur son identité ? L'hypothèse de ce texte est que les guerres de Religion – dans la radicale incertitude vis-à-vis de l'Autre qu'elles font surgir – peuvent aider à penser l'époque contemporaine.

Injustes guerres

Si l'on suit Michael Walzer dans sa réflexion sur les guerres justes et injustes, les guerres civiles partagent avec le terrorisme le fait de pouvoir être caractérisées comme le négatif absolu de la « guerre juste » (Walzer, 2006 : 362-377). À

2. La meilleure édition des édits de pacification, sous la direction de Bernard Barbiche, est consultable en ligne : <http://elec.enc.sorbonne.fr/editsdepacification/> [consulté le 23 novembre 2016]. Sauf mention contraire, toutes les citations des édits sont extraites de cette édition.

l'évidence, le concept de « bonne guerre » a aujourd'hui reculé au fur et à mesure que le processus de civilisation, l'autocontrainte et les sensibilités pacifistes progressaient. Cela n'empêche pas nos contemporains de juger certaines violences plus justes et plus compréhensibles que d'autres. Ceux des « guerres de Religion » (chrononyme tardif, inventé au XIX^e siècle) ne s'y sont pas trompés et ont considéré leurs conflits comme des « troubles », des séditions, des dissensions. Sans jamais leur accorder suffisamment d'estime pour « mériter » le qualificatif de guerre : « ce sera beaucoup, écrivait Montaigne, si d'yci à cent ans, on se souvient en gros que, de nostre temps, il y a eu des guerres civiles en France » (Montaigne, 1580, II, 16 : 628). Terrorisme et guerres civiles ne sont ainsi pas condamnables en tant qu'actions faisant usage de violence mais à cause du type de violence qu'ils mettent en œuvre.

Au premier chef, les guerres justes doivent être des guerres « symétriques », c'est-à-dire opposer des puissances comparables, à défaut d'être pleinement égales (ce qui empêcherait le conflit d'avoir une fin). Des hommes armés doivent se mesurer à d'autres hommes armés. Au contraire, ce qui définit le terrorisme – comme la guerre civile – est l'asymétrie des forces en présence et notamment l'indistinction entre civils et combattants, personnes armées et non armées, expérimentées et novices. Dans nombre de cas, innocents ou non, militants ou indifférents, jeunes ou vieux, hommes ou femmes, tous sont ciblés par l'attentat terroriste ; tous se retrouvent pris au piège de la guerre civile. L'attentat met en présence des civils désarmés et des « poseurs de bombes ». Les contemporains des guerres de Religion ont bien connu ce sentiment de dissymétrie, qui signalait aux yeux de tous l'injustice de la guerre en cours. La preuve en est l'apparition du concept de « massacre » en français, en 1556, dans un célèbre pamphlet, *l'Histoire mémorable de la persécution et saccagement du peuple de Mérindol et Cabrières et autres circonvoisins appelez Vaudois*, qui dénonce les tueries, en 1545, des Vaudois de Provence, ralliés à la réforme calviniste. Le mot existait certes auparavant, notamment dans le vocabulaire de la boucherie. Mais, désormais, il désigne très précisément ce qu'il signifie aujourd'hui : « le meurtre en grand nombre de personnes sans défense, en général des civils ». Si, jusqu'alors, aucun terme ne signifiait clairement la nature asymétrique de la violence, le massacre de la Saint-Barthélemy (24-29 août 1572) popularise, notamment dans les pamphlets huguenots, le terme de massacre et invente les néologismes massacreur et massacrement (El Kenz, 2005). Terrorisme et « guerre civile » entraînent donc l'implication des non-combattants. Qu'on entende bien : les civils ne sont pas seulement les « victimes » de ces exactions – ils en sont aussi les acteurs, parce que bien souvent nulle puissance politique légitime ne délègue les meurtriers qui, par cette absence de délégation, demeurent des civils. Au cours de la Saint-Barthélemy,

les simples bourgeois de Paris commettent la plupart des violences : ainsi du papetier Cosme Carré, qui envoie de nombreux huguenots à la mort (Crespin, 1885 : 679). Ce faisant, le monde dont accouche la guerre civile est un monde dans lequel même les relations de proximité n'engendrent plus « un degré acceptable de confiance » permettant de faire l'économie du doute et du questionnement (Boltanski, 2012 : 290-291). Ce sont des « guerres domestiques », qui traversent et divisent l'*oikos* ou plutôt font s'évanouir la distinction entre *oikos* et *polis* au point que le « lieu de la *stasis* » peut se définir comme le « seuil d'indécidabilité » entre le public et le domestique, là où s'évanouit la distinction, cruciale, entre ces deux espaces (Agamben, 2015 : 21-22)³. Jacques Carorguy, greffier de Bar-sur-Seine, en apporte un beau témoignage :

Furent sy grandz ces malheurs que dez lors se bandèrent le filz contre le père, les frères, oncles et nepveux. Pour exemple, les seigneurs de la Chartre et de Givry, beau-père et filz, et d'un party et d'aultre ; le seigneur de Rochefort et le chevalier de Mareul ; et nostre bailly et le Sr de Servigny, propres frères ; de Dommartin et Casilac, oncle et nepveu, et infinis aultres, outre, les particuliers habitans, sy nous voulons donner jusques là [...]. Ce mal fut sy contagieux qui s'extendit jusques aux femmes, que la mère contre la fille et les propres sœurs s'en faisoient la guerre (Carorguy, 1595 : 18-18).

En Provence, le comte de Carcès, catholique, prend les armes contre son père, comte de Tende, favorable à la paix : « la guerre civile fonctionne comme un seuil de politisation ou de dépolitisation, par lequel la maison s'exécède en cité et la cité se dépolitise en famille » (Agamben, 2015 : 23).

Les civils sont impliqués, et c'est là une caractéristique commune du terrorisme et des guerres civiles, parce qu'il n'y a nulle distinction des espaces du conflit et des espaces du refuge, de même qu'il n'y a pas de temps du répit sanctuarisé face au temps du conflit. On tue partout et tout le temps. Guerre civile et terrorisme partagent le même théâtre d'opérations : la ville, la rue, l'espace public ou la maison

3. Pour Giorgio AGAMBEN (2015 : 21-22) : « Le lieu originel de la *stasis* est l'*oikos*, la guerre civile est une "guerre dans la famille", un *oikeos polemos* [...]. La guerre civile assimile et rend impossibles à distinguer le frère et l'ennemi, le dedans et le dehors, la maison et la cité. Dans la *stasis*, le meurtre de ce qui est le plus intime ne se distingue pas du meurtre de ce qui est le plus étranger. Mais cela signifie que le lieu de la *stasis* n'est pas à l'intérieur de la maison, mais constitue plutôt un seuil d'indécidabilité entre *oikos* et *polis*, entre parenté de sang et citoyenneté. »

(*oikos*). La distinction entre « le front » et « l'arrière » n'a plus cours. Comme plusieurs autres, le philosophe protestant Ramus est tué chez lui, en pleine nuit, au cours de la Saint-Barthélemy (Geizkofler, 1620 : 64). Nombreux sont ceux surpris en plein sommeil, nus et désarmés. À Gap, pendant les guerres de Religion, on ne compte plus les attaques les jours de fête, à rebours de toutes les traditions (notamment celle de la trêve de Dieu au Moyen Âge) : à la Pentecôte 1575, le 7 juin, Lesdiguières organise un guet-apens contre la milice urbaine (Roman, 1892 : 146-147). À quoi bon, au fond, respecter des calendriers que l'on juge superstitieux ? Pire, parce qu'ils sont chômés, les jours de fête donnent l'occasion aux paysans de prendre les armes, comme en témoigne le greffier Jacques Carorguy, de Bar-sur-Seine : « ceulx de villages s'armoient lorsqu'ilz estoient de loisir, et principalement les festes et dimanches, et se trouvoient à la campagne montez dessus leurs chevaux, avec fourches de fert, et venoient ainsyt à se battre » (Carorguy, 1595 : 18).

Cette absence de règles, cette revendication de l'arbitraire des cibles et d'une indistinction fondamentale des espaces participent à la terreur en ce qu'elles donnent une impression de non-sens. Différencier les lieux où l'on se bat de ceux où l'on s'abrite, les moments où l'on combat de ceux où l'on se repose, est *a contrario* essentiel pour qu'une guerre soit considérée comme « juste », c'est-à-dire pour que la violence soit maîtrisée, appréhendable. L'absence de ces discriminations fait la guerre injuste et explique en partie l'angoisse inhérente au terrorisme et à la guerre civile : l'ennemi peut frapper n'importe qui, n'importe où (en pleine rue) et n'importe quand (en pleine nuit). De là surgit la peur au ventre, celle qui s'ajoute aux autres, plus lancinantes, plus rationnelles aussi, celles de l'emploi, celles de la faim, celles de la solitude. Bien sûr, les guerres traditionnelles connaissent aussi les ruses et n'hésitent pas parfois à s'affranchir des règles. Mais la transgression est la règle de la guerre civile comme celle du terrorisme. Il n'y a pas de « déclaration de guerre » et l'espace public, aussi bien que les espaces privés (la maison) peuvent devenir zones de guerre. Tandis que le soldat d'une armée régulière se signale par son uniforme, ses insignes, son drapeau, le « soldat » des guerres civiles peut surgir à l'improviste, n'ayant nul besoin de marquer sa présence dans un espace.

Pire, la dissimulation ou la clandestinité sont sa force, elles se fondent dans la normalité la plus quotidienne. « L'arrière » devient non seulement le théâtre mais le *moyen* du conflit : on se sert de ses ruelles, de ses cachettes, de ses caves, de ses places, de ses tavernes, de son potentiel de certitude, en un mot de ses ressources rassurantes pour attaquer ceux qui s'y croyaient à l'abri. Comme le terrorisme, la guerre civile ne se contente pas de jouer *dans* la ville, elle joue *avec* elle. C'est là une des techniques bien connues de la guérilla. Les attentats du 13 novembre, aux terrasses des cafés et des restaurants, dans une salle de concert témoignent

de cette interpénétration des zones de guerre et des zones de vie (et notamment des lieux traditionnellement dévolus à la reproduction de la vie : auberges, salles à manger, lieux de repos, lieux du loisir, chambres à coucher, etc.). Montaigne résume ce point admirablement : « Les guerres civiles ont cela de pire que les autres guerres, de nous mettre chacun en eschaugnette [en sentinelle] en sa propre maison » (Montaigne, 1580 : 791). On ne saurait mieux dire la militarisation ou la factionnalisation du domestique : « La *stasis*, écrit Giorgio Agamben, confond, en un double déplacement, ce qui relève de l'*oikos* et ce qui est le propre de la *polis*, l'intime et l'étranger : le lien politique se transporte à l'intérieur de la maison dans la mesure où même le familial s'extériorise en une faction » (Agamben, 2015 : 21-22). L'ennemi est d'autant plus redoutable que, pour les partager, il connaît bien les habitudes de ses adversaires. Sans effort, il a pu collecter les informations nécessaires à son action meurtrière : il connaît les lieux où l'Autre travaille, les endroits où il dort et déjeune, ce qu'il mange, ceux qu'il aime. On a ainsi pu retrouver de nombreuses listes qui récapitulent le nom, l'adresse précise et les habitudes religieuses des habitants (« ne va pas à la messe », « mange du lard en Carême », « a une femme huguenote »)⁴. Ces listes sont alors appelées « rolles », mot dont l'étymologie commune avec « contrôle » est significative. L'explicitation des conditions de vie de l'adversaire devient une ressource pour sa mise à mort.

La clandestinité ou le camouflage sont la condition de cette interpénétration des lieux de vie et des zones de guerre. On ne compte plus le nombre de guerriers déguisés en paysans pour franchir les portes des villes et pour « surprendre » de l'intérieur.

[À Senlis en 1589] la nuit, on vit venir le capitaine Gratien, lieutenant de la compagnie du vicomte de Rosne [ligueur notoire], avec onze soldats qui lui avaient été envoyés deux ou trois jours auparavant, hommes hardis et choisis dans toute l'armée. Il les fit changer d'habits et les fit vêtir de toile, en paysans avec, les uns, une hotte pleine de cerises, d'autres, pleine de fèves et d'herbes et les fit partir avec un de leurs serviteurs habillé de la même façon.

Ainsi grimés de la manière la plus innocente qui soit, ils peuvent « surprendre » la ville de l'intérieur (Mallet, 1600 : 117). À Cahors en 1580, les protestants

4. Bibliothèque nationale de France, Manuscrits français (désormais cité Bibl. nat., Ms. Fr.) 4047, fol. 49 : liste de suspects d'hérésie parmi les conseillers au Parlement de Paris.

prennent la cité en ayant fait entrer « des gens en fasson de travalieurs quelques jours devant lad. [ndlr : ladite] prise, soubz couleur de vouloir fere netoyer les fossés de la ville » (Greil, 1598 : 79). On pourrait multiplier les exemples : c'est au milieu d'une fête, à la Toussaint 1592, que le gouverneur de Rouen choisit de surprendre le château de Pont-de-L'arche « aiant fait accoustrer ses gens en paisans faisant semblant d'aller au marché ; les uns portoient des fromages, les aultres du beurre, les aultres des fois de bois [*sic*], avecq leurs guiraches et escoupettes soulz leurs juppes » (Patte, 1617 : 71)⁵.

Trivialité du létal

Des cerises, des fèves, des herbes, des fromages, du beurre, des fagots – nulle raison de s'alarmer. Le monde qui surgit alors porte un danger sourd, invisible parce que, pour le dire avec Erving Goffman (Goffman, 1973 : 29-36), les ennemis surjouent les « apparences normales », revêtent une « façade » familière : les « hommes ordinaires » que l'on croise tous les jours, en apparence négligeables inoffensifs, sont en fait des menaces (Linhardt, 2001 : 76-98). S'ouvre l'ère du soupçon qui se caractérise par la mise en doute du social dans son entier : non seulement sur les personnes et leur identité (sont-elles vraiment qui elles prétendent être ?) mais aussi sur les choses et leurs qualités (sont-elles vraiment ce qu'elles semblent être ?). Les épreuves qu'on leur fait subir sont ainsi des procès de requalification : tel individu *se disant* protestant doit *en fait* être qualifié de catholique. Tel objet *se présentant* comme un fromage *dissimule en réalité* une bombe. On saisit aussi combien tout, jusqu'au langage, est contaminé par le soupçon puisque « se dire » protestant ou catholique n'apporte plus aucune certitude. La « présentation de soi » doit trouver d'autres moyens que le langage pour être rassurante.

Les « attentats » constituent sans doute le vecteur le plus efficace d'accroissement de l'incertitude ontologique. Ils sont nombreux au temps des guerres de Religion même si, à la différence de l'attentat aveugle, plus récent, l'attentat cible alors ses victimes, toutes haut placées. L'attentat sert d'abord à se débarrasser d'un puissant adversaire, non prioritairement à « terroriser ». Le mot n'a donc pas encore son sens actuel mais déjà il signale la surprise, la trahison, le danger de l'anodin, l'irruption de techniques de guerre dans l'espace domestique. Un célèbre attentat vise par exemple le duc d'Épernon, envoyé par Henri III en Provence pour lutter contre les ligueurs et pacifier la région. Il est mis à exécution à Brignoles, en 1593, par un nommé Barthélemy de Bergue, qui imagine :

5. L'escopette est un type de fusil.

[...] d'entasser industrieusement trois quintaulx de poudre dans deux grands sacs couvers de toile et en chacun d'iceux mettre deux bons rouetz d'arquebuze bandez, au ressort desquelz il auroit attaché deux fortes fisselles, l'une respondante à l'emboucheure desditz sacs, affin qu'on ne les peust ouvrir sans faire jouer lesditz rouetz, l'autre avoit esté si bien accomodée et laissée si longue que l'on la pouvoit tirer et mener fort loing avant que faire jouer et debander lesditz rouetz sans faire aucun danger par la force de ladite poudre⁶.

L'attentat surprend par la létalité de l'anodin et angoisse en ce que, par lui, les routines rassurantes se dérobent : la bombe est dissimulée sous de banals sacs de toile, menés à Brignoles « sur un mulet » par deux paysans. On le perçoit peut-être : un pas de côté est fait ici par rapport aux analyses classiques de la violence au temps des guerres de Religion, celles de Natalie Zemon Davis (1973) et celles de Denis Cruzet (1990). Ici, c'est moins l'inscription des violences dans une culture rituelle ou dans un imaginaire biblique que, précisément, leur radicale imprédictibilité, leur absence de règles apparentes qui est mise en avant pour caractériser la guerre civile. Notamment parce que, pour l'essentiel, les règles de la guerre sont ici bafouées. Rien qui évoque le monde de la guerre mais au contraire le monde de la vie : des sacs de blé. Ouverts par le boulanger du duc d'Épernon, les sacs explosent mais manquent leur cible, ne faisant que des victimes collatérales, ce dont l'auteur anonyme du récit se réjouit en ces mots :

[...] pas un homme de qualité ne s'est trouvé blessé à mort, ayant aussy seulement le poil bruslé et n'y a eu de mortz que ledit boulanger, un portefaix, un desditz paysans qui avoit porté un desditz sacqz et l'autre qui ne vault guerre mieux, ayant le corps tout bruslé comme sont le canonier et quelques suisses, avec le garde vaisselle et deux ou trois marmitons⁷.

De la sorte, il devient difficile voire impossible de faire confiance aux choses bien connues, aux espaces hier rassurants, aux heures de la journée naguère familières. Un ennemi peut toujours s'y tapir, une menace y sourdre. Cette « défamiliarisation » du routinier en vient à contaminer les objets ordinaires. Dans le terrorisme en effet, comme dans la guerre civile, on utilise souvent des

6. Bibl. nat., Ms. Fr. 3952, fol. 359 v.

7. *Ibid.*, fol. 361.

« armes » camouflées sous les traits des objets de la vie quotidienne : c'est le cas des voitures piégées (Davis, 2008), des Cocotte-Minute, des bombes artisanales dissimulées dans des sacs à dos, des cartables, des banquettes. Trivialité du légal. Autant d'objets dont la destination n'est pas *a priori* de donner la mort et qui ont justement pour vertu d'éviter d'*attirer* l'attention (à l'instar d'un déguisement de paysan). À Marvejols, en 1585, les ligueurs réussissent à entrer dans la ville en se cachant dans une « charrette chargée de genêts » (Batailler, 1586 : 30). À Troyes en 1562, les habitants cachent les armes dans des matelas et des tonneaux de vin (Bourquin, 1994 : 64). Gaspard de Saulx-Tavannes témoigne aussi de cette banalité des armes létales de la guerre civile, en évoquant l'invention de petites bombes, que les contemporains baptisèrent « pétards » ou « saucisses », noms dont l'insignifiance même dit bien le camouflage au creux du quotidien :

Les petars, les saucisses nouvellement inventées monstrent que tous arts se peuvent accroistre. Je fis des orloges qui débandoient en douze heures un roüet à l'exemple d'un reveille-matin, à ce qui coulez dans un magazin par un espion, le fissent sauter. De pareils peuvent estre enterrez au lieu où les ennemis se logent, faire jouer des mines, ou avec des filets attachez aux choses nécessaires, desquelles ayant besoin les serviteurs arrivant au logis, les voulant changer de place, debandent les roüets qui font sauter leurs maistres et maisons (Tavannes, 1838 : 288).

On ne saurait mieux dire l'interpénétration de l'art de la guerre et des choses du « vivant » – enchevêtrement qui est une modalité du biopolitique : ce sont les « choses nécessaires » et non les artefacts de la guerre qui entraînent le décès. La victime est conduite à la mort par ses « besoins » vitaux (manger, respirer, dormir, se réveiller). Elle ne peut faire autrement que de participer à sa propre mort, ce qui accroît encore le sentiment de terreur (Sloterdijk, 2011). Les hommes les plus innocents (ici des valets) sont contraints malgré eux à participer à l'assassinat de leur maître (et au passage à leur propre mort). Pire, ce qui nourrit (les saucisses) tue ; ce qui réveille jour après jour (le « réveille-matin ») endort définitivement ; les rouets sont des déclencheurs ; les « horloges », des bombes, les laquais, des menaces. La guerre civile est une extranéification du proche. Pour camoufler le légal dans le banal, il faut l'assimiler aux objets de tous les jours : une saucisse, un pétard, une horloge. Dans cette requalification, le langage même perd de sa référentialité : une « saucisse » n'est plus une saucisse mais une « bombe ». Une charrette n'est plus une charrette mais un cheval de Troie. Thucydide l'a dit à propos de la guerre civile de Corcyre : « On changea jusqu'au sens usuel des mots par rapport aux actes dans les justifications qu'on en donnait » (Thucydide, 3 :

82). Le langage de la guerre civile est un langage connoté, qui euphémise pour ne pas faire peur, notamment parce que l'ennemi parle la même langue.

Le poison aussi est une forme de camouflage du létal dans le banal. Dans le cas du bioterrorisme (on se souvient de l'attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo), Peter Sloterdijk l'a bien analysé, la victime contribue malgré elle à son propre assassinat, en mangeant, en buvant, en respirant, « gestes » anodins, quotidiens, pire, obligatoires⁸. On l'a souvent constaté, les hommes des guerres de Religion ressentent une hantise obsessionnelle du poison. Moins en raison de la fréquence de son utilisation que parce que le poison est l'arme de la guerre civile par essence, la traîtresse, celle qui tue sans faire couler le sang, sans combattant visible, introduite par les intimes, camouflée sous des traits anodins et notamment par l'intermédiaire de l'eau ou de la nourriture. La mort n'est ici pas donnée de manière directe (comme c'est le cas avec une arquebuse) mais de manière médiatisée, par l'intermédiaire de l'environnement physique (l'air, l'eau, le vin, l'alimentation et notamment les sauces) ou grâce à des « objets de contact » parmi les plus triviaux : des gants, des bagues, des chemises ou encore du parfum, un bouquet de fleurs (Collard, 2009). Les « parfumeurs » de Catherine de Médicis sont réputés sinistres empoisonneurs. « Le terrorisme, analyse P. Sloterdijk, abolit la distinction entre la violence contre les personnes et contre les choses du côté de l'environnement », il est une violence contre les « choses » qui entourent les hommes et sans lesquelles les personnes ne pourraient rester des personnes (Sloterdijk, 2011 : 93). L'empoisonnement du prince de Condé, le 3 mars 1588, a marqué les esprits. On soupçonne les ligueurs d'avoir débauché un serviteur du prince, appelé Belcastel. D'autres accusent le cuisinier du prince, nommé La Douxinière, qui aurait introduit le poison par l'intermédiaire d'une « poule pleine d'œufs » (Barthélemy, 1872 : 45). Quel meilleur symbole de la vie ? Quel moyen plus efficace pour « passer » la mort en toute discrétion ? Sans arme ni violence. Henri IV l'écrit à Théodore de Bèze avec passion : « j'ay eu un extreme depleysr de la fason de sa mort, laquelle j'ay de tant plus en horreur et execrasyon, qu'elle est domestique et presque sans semblable exemple en toutes ses cyrconstances » (Bèze, 2007 : 60). Montaigne le regrette amèrement : « en matière de guerres intestines, votre valet peut être du parti que vous craignez » (Montaigne, 1580 : 617). Le terrorisme comme la guerre civile fonctionnent ainsi par *empoisonnement de l'environnement* – de l'environnement social comme de

8. Selon Peter Sloterdijk (2011 : 91), « l'attentat aérien des terroristes qui utilisent le gaz engendre en l'homme agressé le désespoir dû au fait de n'être pas capable de cesser de respirer et donc de contribuer à détruire sa propre vie ».

l'environnement physique (Linhardt, 2001). Au propre comme au figuré, *l'air devient irrespirable*, qu'il s'agisse des voisins qui vous épient et vous dénoncent ou de l'« atmoterrorisme » contemporain (Sloterdijk, 2011). En d'autres termes, le physique (l'air) et le social (les voisins), éléments à la fois invisibles et indispensables (car l'homme comme *zoon politicon* ne peut vivre sans l'homme), deviennent thanatogènes.

Ce faisant, guerres civiles et terrorisme reproduisent, en un dramatique laboratoire, les circonstances de l'*épidémie*. On le sait, le mot « terrorisme » a été inventé précisément l'année 1793 pour dénoncer les méthodes de Robespierre, dites de « terreur ». Or René Baehrel a bien souligné les liens entre la « Terreur de 93 et les “terreurs” que provoquaient autrefois les “pestes”, c'est-à-dire toute forme d'épidémie dont on ignorait alors la cause » (Baehrel, 1951). En mal de coupables visibles, les populations cherchent alors les auteurs d'un prétendu complot : les Juifs sont accusés d'empoisonner les fontaines ; on s'en prend aux lépreux ; aux huguenots au temps des guerres de Religion ; aux contre-révolutionnaires pendant la Terreur. Les « coupables » et, parfois, leurs proches sont recherchés, sommairement questionnés et emprisonnés ou plus souvent exécutés. Ce n'est peut-être d'ailleurs pas un hasard si la première occurrence du mot « terreur » en français date de 1354, coïncidant ainsi avec l'irruption de la grande peste en Occident. Avec la peste comme avec le terrorisme ou la guerre civile, le danger est partout, invisible à l'œil nu, porté par la voisine, la sœur, le confrère ou le négociant, hier anodins et sains, aujourd'hui infectés et suspects. On gagnerait sans doute à travailler sur les très nombreux épisodes pestueux du temps des guerres de Religion (1564 et 1586 notamment) comme révélateurs d'un état d'esprit obsidional antérieur à l'épidémie (Fabre, 1993). Il s'agirait ainsi d'analyser non pas seulement les pratiques des temps de peste *pendant* des guerres civiles mais bien de lire les pratiques des temps de peste *comme* des guerres civiles. En d'autres termes, la guerre civile n'est pas seulement le *théâtre* mais bien la *politique* de la peste (Venturino, 1993). Parce qu'il est impossible de distinguer un catholique d'un protestant, un homme sain d'une personne malade, les sociétés se font sociétés de surveillance.

Surveiller et survivre : des sociétés de contrôle

Avec la peste, Michel Foucault l'a décrit, les pouvoirs publics prennent des décisions d'exception qui ressortissent à la surveillance : garde des portes, isolements, quarantaines, etc. (Foucault, 1999 : 44-48 ; Deleuze, 1990 : 242-243). R. Baehrel rapproche expressément ces techniques des mesures qui furent prises sous la Terreur : confection de listes (rôles), réquisitions, surveillances, quadrillage de l'espace, identification des personnes, mesures de cantonnement, assignations

à domicile, couvre-feux, perquisitions : « La France, sous la Terreur ne fit que revivre ce que chaque commune connaissait en temps de contagion. » Le Français de 1792 était l'héritier d'une longue tradition terroriste (Bachrel, 1953).

Puisque l'ennemi est invisible, il est vital d'apprendre à le reconnaître ou de l'acculer au dévoilement, le monde de la guerre civile se mettant en scène comme un théâtre shakespearien empli de voiles et de masques. Traquer les preuves, les « traces » du danger, apprendre à déchiffrer sous le voile du normal l'ennemi qui se terre devient urgent. L'homme ordinaire se fait enquêteur. Le monde qui naît des guerres civiles, qui est aussi celui que crée le terrorisme, est un *monde d'enquêtes*. Des « perquisitions », des « enquêtes » sont lancées contre les proches, les passants, les anodins comme les suspects : les sacs sont fouillés, les poussettes, inspectées, les jeunes, arrêtés. Restées dans les archives comme témoignage de ces temps déréglés, on ne compte plus le nombre d'« enquêtes » de l'époque des guerres de Religion, qui gagneraient du reste à être étudiées ensemble sous la problématique de la surveillance⁹. En d'autres temps, comme le montre Luc Boltanski, on qualifierait ce monde de fou :

[...] une attitude soupçonneuse est, sans doute à juste titre, d'autant plus souvent considérée comme le signe d'un dérèglement psychique que les objets de l'enquête appartiennent à l'environnement immédiat et que les personnes suspectées sont des proches, qu'il s'agisse par exemple, d'amis, de collègues ou de personnes appartenant au cercle familial. On suppose, dans le cas des relations de proximité, avec des personnes ou avec des choses que l'habitude et le sens commun reposant notamment sur des données sensorielles sont suffisants pour engendrer un degré acceptable de confiance permettant de faire dans la plupart des situations l'économie d'une enquête. Dans la mesure où l'enquête suppose une interruption du cours ordinaire de l'action et, également des quêtes et des questions qui peuvent être jugées intrusives et agressives, une vie quotidienne où la moindre interaction serait soumise à enquête, préalable ou *a posteriori*, entraînerait des coûts extravagants, mettant

9. Quelques exemples : une enquête sur les protestants de Besançon (1572) dans Bibliothèque municipale de Besançon, Ms. 1051 ; AD Doubs, G 198 (récit de la « trahison » de Besançon par les réformés, 1575) ; Information sur la Ligue à Limoges, Archives nationales, KK 1212 ; « Information du sénéchal de Rennes contre les Ligueurs », *Bulletins et mémoires de la société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XLI, 1911, p. 5-190, et 1912, p. 190-318.

en péril la plupart des relations sociales et dévorant progressivement l'ensemble des forces nécessaires pour agir. En témoignent les études portant sur la décomposition des champs relationnels dans des situations politiques très tendues, par exemple, du fait de la présence d'un pouvoir autoritaire reposant sur une société de surveillance dans laquelle les personnes s'espionnent mutuellement les unes les autres. Ce fut le cas de la Russie stalinienne, particulièrement pendant les années qui ont précédé la Seconde Guerre mondiale, au cours desquelles eurent lieu de vastes campagnes de dénonciation organisées par les détenteurs du pouvoir politique. Des effets similaires se produisent dans des situations de guerre civile où la présentation de soi et la reconnaissance d'autrui – sujets sur lesquels ont porté les premiers travaux d'Erving Goffman – n'ont plus seulement pour objet la protection de l'honneur social, ou, dans le langage de Goffman, de la « face », mais engagent des questions de vie ou de mort (Boltanski, 2012 : 290-291).

Surgissent ainsi de multiples épreuves d'identification des personnes et des lieux disséminés où celles-ci sont conduites à « faire preuve » de leur identité : entrées de ville, check-points, corps de garde mais aussi fouilles au corps, perquisitions (qui sont autant de négations de la frontière public/privé, extérieur/intime mais aussi front/arrière). Autant de lieux et de moments où les individus (catholiques ou protestants ; terroristes en puissance ou passants ordinaires) sont soumis à des épreuves de véracité – qui en même temps contribuent à l'incorporation des identités, c'est-à-dire paradoxalement à faire le lit de la guerre civile. Autant d'espaces enfin où des « contrôleurs » inventent des dispositifs capables de mesurer la dangerosité des « contrôlés », de rendre immédiatement visibles leurs appartenances politique, religieuse (ou ethnique dans certains cas).

Un des dispositifs visant à recréer de la certitude est la ségrégation spatio-confessionnelle : on se regroupe par groupe confessionnel (Davie, 1992). L'espace se fait alors « sécuritaire ». Traversée par l'angoisse de la « trahison du même », la ville des guerres de Religion se segmente en microterritoires homogènes souvent par expulsion du traître putatif. À Langres, ville royaliste, quelques habitants favorables à la Ligue jouent le rôle d'espions et correspondent en secret avec Dijon et Troyes, qui tiennent pour la Ligue. On propose alors, en juillet 1588, de les expulser « afin de n'avoir personne avec nous qui nous fasse entrer en soupçon et doute chose fort dangereuse à l'union requise à ceux qui se veulent conserver » (Pistollet de Saint-Fergeux, 1862 : 128). À l'instar de son espace, la Communauté se délite ; moins face à la violence que *face à la peur de cette violence*. À Limoges,

Michel Cassan parle du faubourg Manigne comme d'un « bastion protestant » (Cassan, 1996 : 231). Dans certains quartiers, le nombre de réformés atteint des proportions très importantes, à Caen par exemple, dans les années 1560, 20 % des huguenots habitent dans le quartier Saint-Jean, qui n'abrite pourtant que 12 % de la population totale (Lamet, 1978). Au désespoir de ne pas voir l'autre sans vie, on organise la vie sans l'autre.

Entrer puis rester dans ces espaces homogènes, qu'on parle d'une ville ou d'un quartier ayant « pris parti », implique de se plier à un ensemble d'épreuves d'identité, qui se tiennent de manière privilégiée sur des « seuils » entre deux espaces : à l'entrée de la cité, les portes de la ville ; entre deux quartiers, des corps de garde ; entre l'espace public et l'espace domestique, les portes des maisons. Les « hommes de seuil » qui les gardent jouent un rôle décisif dans la circulation des personnes et, partant, dans leur survie. Ils décident, après épreuve, de « laisser passer » tel ou tel individu dans un espace préservé. Ce faisant, des personnes naguère de peu d'influence se retrouvent en situation de pouvoir, et sont parfois en mesure de sauver des vies ou de condamner à mort : gardiens des portes, soldats des corps de garde mais aussi concierges, guichetiers qui se situent sur le seuil de l'espace public et de l'espace privé (entre *polis* et *oikos*). Leur présence visible, corporelle, revendiquée sur ces seuils architecturaux (pas de porte ou portes de ville) constitue aussi une tentative pour conjurer l'« indécidabilité » des espaces, qui caractérise la guerre civile. Pour survivre ou pour surprendre, il faut savoir tromper ou détromper ces gardes, pouvoir les soudoyer. Sully, jeune enfant lors du massacre de la Saint-Barthélemy, parvient à sauver sa peau en soudoyant le portier du collège de Bourgogne (Sully, 1814 : 45-47). L'histoire de la violence qu'il s'agit ici d'étudier est moins eschatologique ou ritualisée (Zemon Davis, 1973) que profondément banale, densément tissée dans les fils du quotidien. Pour rester dans ces espaces de tous les jours qui se rêvent en lieux de pureté, il faut échapper aux espions, aux délateurs, aux perquisitions, c'est-à-dire mobiliser des compétences spécifiques pour ne pas éveiller leur curiosité (qu'on soit « coupable » ou « innocent »). À Paris comme à Amiens au temps de la Ligue, comme l'a noté Olivia Carpi, « les forces de maintien de l'ordre sont décuplées, la population placée sous étroite surveillance, grâce notamment à des bourgeois faisant office d'espions pour le compte de la municipalité et tout écart de conduite est sévèrement réprimé » (Carpi, 2008 : 267). Il faut, tout au moins dans certaines situations, que l'identité soit immédiatement lisible. Les « perquisitions » sont la traduction spatiale de ce rêve de transparence et achèvent de transgresser la frontière entre *oikos* et *polis*.

De leur côté, les « gardiens de seuils » mettent au point des techniques pour différencier un protestant d'un catholique, un royaliste d'un ligueur, un ami d'un

ennemi. Dans des sociétés qui demeurent fondamentalement orales, il ne va pas de soi de s'en remettre à des certificats, passeports, laissez-passer, attestations qui pourtant prolifèrent au temps des guerres de Religion. Après 1589, pour entrer dans Tours, ville royaliste, les anciens ligueurs doivent fournir des « attestations » de bonne conduite délivrées par les villes qu'ils ont précédemment habitées (Caillou, 2008 et 2013). On peut aussi songer aux attestations remises à des huguenots cherchant à gagner le refuge genevois par des pasteurs après la première guerre civile ou après la Saint-Barthélemy. En 1569, après la fameuse bataille de Jarnac, Claude de La Chastre fournit à ceux qui en ont besoin des « certificats de catholicité » : « certiffions à tous qu'il apartiendra que nous avons congneu François des Champs sieur dudict lieu pour bon et fidelle catholique et fut blessé le jour de la bataille et estant au lict presque de la mort nous luy avons baillé le present certificat (Jarnac, 19 mars 1569)¹⁰ ». Des papiers porteurs d'une signature ou d'un cachet prennent le pas sur la parole donnée et prévalent à l'autodéclaration de l'individu sur son identité. La guerre civile favorise l'exodéfnition de l'appartenance et ce sont désormais des forces extérieures à la personne (curé, duc de Guise, roi de France, gouverneurs, etc.) qui, par l'intermédiaire du papier, permettent le mieux de passer d'un espace à l'autre. On ne compte ainsi plus les « certificats de catholicité », de baptême, les attestations du curé qui assurent l'identification confessionnelle des personnes.

Une autre méthode pour identifier les personnes consiste en l'utilisation de mots de passe. Pour entrer dans une ville ou dans un quartier, on doit être en possession du « mot du guet », qui n'est délivré qu'aux *personnes de confiance*. De la sorte, les mots de passe fonctionnent comme des réducteurs d'incertitude. Les protestants de Besançon décident, en juin 1572, de « mettre à bas » (c'est-à-dire d'abattre) ceux qui « n'ont pas le mot du guet » (Tournier, 1910 : 199). À Orléans, au cours du massacre de la Saint-Barthélemy « lorsque des huguenots voulaient s'échapper, ceux qui occupaient tous les coins de rue leur criaient : *qui va là ?* et ceux qui ne pouvaient répondre [le mot du guet] étaient mis à mort » (Botzheim, 1572 : 357). Un auteur de l'époque écrit ainsi qu'en temps de guerre, « il ne faut pas oublier le mot du guet, car ceux qui ne le savent dire sont reputez traistres et incontinent occis » (Dorée, 1582 : 490). Bien sûr, le mot de passe ne fonctionne pas toujours : on peut l'oublier (Montaigne confesse l'avoir oublié plus d'une fois). Surtout, des personnes de l'autre camp peuvent par ruse en prendre connaissance. Lors de la victoire huguenote de la bataille de Saint-Gilles en 1567, si l'on en croit Simon Goulart, seuls deux protestants moururent « tuez par ceux de leur parti

10. Bibl. nat., Ms. Fr. 21542, fol. 75.

mesmes, ayant oublié le mot du guet, qui estoit Salomon ». La technique n'est pas sans défauts : les oreilles traînent et les ennemis ont vite fait d'entendre le mot de passe. Lors de la même bataille, « quelques Espagnols et Italiens, l'ayans retenu, se fourrèrent parmi les victorieux ». Ainsi connaître le mot de passe permet de se faufiler chez les ennemis et ne garantit pas forcément la sûreté des personnes qu'on laisse entrer. Toutefois, à Saint-Gilles, les Espagnols et Italiens qui s'étaient fauflés parmi les vainqueurs sont finalement trahis par leur accent : « leurs langues les ayans découverts, ils passerent au pris des autres » (Goulart et Serres, 1595 : 113). D'où l'utilité des *schibboleths*, ces mots que l'on prononce d'une façon différente selon son appartenance à tel ou tel parti religieux, à telle nation ou tel groupe ethnique¹¹. À Orléans au cours de la Saint-Barthélemy, les étudiants allemands, qu'on soupçonne d'être tous protestants, sont soumis à un test linguistique et souvent trahis par leur accent. De la même manière les idiolectes ou certains comportements permettent de démasquer (donc de trahir) certains individus : les catholiques assurent que les protestants disent « Notre-Dame » plutôt que « Vierge Marie », « Christ » plutôt que « Jésus-Christ ». Guetter l'omission du prénom du Sauveur permettrait ainsi de les détecter. Joachim Le Mière dénonce ainsi les huguenots, disant qu'ils appellent le Médiateur « seulement Christ et non Iesus » (Le Mière, 1619 : 111). Simon Vigor assure que « ce malheureux Calvin a en horreur ce nom de Iesus. Car prenez y garde, vous ne trouverez point qu'il le nomme cent fois une. Il ne nomme ce nom de Iesus en parlant de Iesus Christ, mais seulement il dit, le Christ ». Par ce biais, il est possible (selon certains auteurs) de débusquer un protestant : « Cela est une marque d'un vray huguenot, qui ne veut point oster son bonnet quand il oit nommer le nom de Iesus » (Vigor : 1593 : 220). Un autre pamphlétaire catholique assure que, à la prononciation du nom de Jésus, « le Catholique oste son bonnet ou fait quelque autre signe de reverence, baissant la teste ou autrement s'inclinant » mais « l'heretique ne se meut aucunement et ne l'onore, comme si iamais il n'avoit ouy parler de luy » (Cottray, 1586 : 245).

On passe ainsi aux objets, aux insignes ou aux symboles qui permettent de se distinguer les uns des autres et de la sorte de sortir de l'angoisse identitaire qui caractérise les guerres civiles. Porte-t-il une bague au nom de Jésus ? C'est un catholique, comme l'assure (le catholique) Florimond de Raemond, affirmant que « nul de la Secte Calvinienne n'oseroit porter un anneau où le

11. Le *schibboleth* est mentionné dans le *Livre des Juges*, XII, 4-6. Les Giléadites se servent de ce terme pour se distinguer linguistiquement de leurs ennemis éphraïmites, qui ne prononcent pas le mot de la même façon.

nom de Jesus fût gravé. Si quelqu'un le mettoit au seuil de sa porte, on hurleroit soudain, *Au Papiste* » (Raemond, 1605 : 232). Pour survivre au massacre de la Saint-Barthélemy, nombre de huguenots acceptent, parfois la mort dans l'âme, d'arborer les insignes des bourreaux pour passer inaperçus dans la ville. Les témoignages sont multiples qui assurent que des protestants arborèrent (sur eux) un « mouchoir blanc », une croix ou une vierge Marie tandis qu'ils fuyaient la capitale. Un curé de Paris témoigne : « il y eust grand nombre de huguenotz, tant d'hommes que de femmes, tuez, de sorte qu'ung chascun portoit une croix à son bonnet ou chapieau pour se sauver la vye, mesmesment les huguenotz quy avoient abatus les croix n'en povoyent mettre à leurs chapiaux d'assez grandes » (La Fosse, 2004 : 114). Luc Geizkofler fournit le même témoignage : « il n'étoit pas sûr disoit-on, de sortir sans avoir au chapeau une croix portant les mots *Jesus Maria* » (Geizkofler, 1620 : 70). L'impossible transparence qu'engendrent la guerre civile et le terrorisme crée ce faisant une société de l'explicite, où il faut sans relâche afficher, expliciter ses « appartenances », par des mots, par des signes, par des gestes, ou en s'abstenant précisément de certains gestes, signes ou mots. Plus précisément, il ne s'agit pas tant d'être distinct ou indistinct de son ennemi, que de savoir quand et dans quel lieu être distinguable ou à l'inverse invisible. Les vêtements, les insignes, les paroles qui permettent de se démarquer ne sont utiles que dans un cadre spécifique et il faut savoir, dans l'urgence ou calmement, s'en défaire quand l'heure ou le lieu ne sont plus favorables à de telles exhibitions. Aussi bien la guerre civile n'entraîne-t-elle pas le passage de l'implicite à l'explicite du monde, mais une réarticulation de l'implicite et de l'explicite, du visible et de l'invisible, du dicible et de l'indicible.

Conclusion

On pourra conclure avec Michel de Certeau qui, dans l'« inversion du pensable », mettait en relief les conséquences spatiales de la pluralité religieuse : « à partir du moment où les principes se relativisent et s'inversent, l'*appartenance* à une Église (ou à un "corps") tend à fonder la certitude, plus que le contenu [...] des vérités propres à chacune. L'antinomie voire l'agressivité entre groupes l'emportent sur les disputes entre vérités. [...] La vérité apparaît moins comme ce que le groupe défend et davantage comme ce par quoi il se défend » (Certeau, 1975 : 133). Dans des sociétés en guerre civile ou dans des sociétés confrontées au terrorisme, l'adhésion *manifeste* à un groupe religieux devient le fondement de la certitude religieuse aux dépens du contenu même du message (Gramsci, 1931-1932) – phénomène que Philippe Büttgen définit comme une « satellisation du vrai par le social » (Büttgen, 2008 : 91). « L'effritement des croyances dans les sociétés qui cessent

d'être religieusement homogènes rend alors plus nécessaires les repères objectifs : le croyant se différencie de l'incroyant – ou le catholique du protestant – par des pratiques. En devenant un élément social de différenciation religieuse, la pratique reçoit une *pertinence* religieuse nouvelle. On se regroupe, et l'on se compte, en fonction de ce critère » (Cerateau, 1975 : 43-44). Autrement dit, avec la pluralité religieuse, les « pratiques » tendent à l'emporter sur les doctrines, le croire sur le cru et l'extériorité sur l'intériorité (Duhamelle, 2010).

Terrorisme et guerre civile se rejoignent en ce sens qu'ils sont aussi une dénégation de la guerre. Ils tiennent en effet moins de la guerre que de « l'embuscade », une embuscade sociale ou domestique, comme l'a analysé M. Walzer. Le monde se dédouble entre des apparences trompeuses et des réalités déroutantes, l'être et le paraître ne parvenant plus jamais à coïncider. Et il y a aussi là l'une des raisons de l'immense succès du néoplatonisme dans la France des guerres de Religion. Ce faisant, l'épreuve traversée par les deux sociétés (celle confrontée à la guerre civile et celle livrée au terrorisme) est une *épreuve ontologique* : elle porte sur « ce qu'il en est de ce qui est » : ce frère est-il vraiment mon frère ? Ces fromages sont-ils de simples fromages ? Ce paysan est-il un paysan ? Les guerres civiles ne sont pas seulement méprisables. Elles sont, comme le terrorisme, déroutantes en ce qu'elles remettent en question les routines, en ce qu'elles arrachent au monde sa stabilité et plongent les hommes dans l'incertain, l'indiscriminé. Profondément angoissante, troublante, l'éventualité du surgissement de la violence au coin de la rue, sans raison, entraîne une prise de conscience double, tout à la fois de la fragilité et de la dangerosité des êtres humains. Dans cette contradiction s'opère un brouillage entre le normal (la prudence) et le pathologique (la paranoïa) en matière d'inquisition vis-à-vis du proche : jusqu'où peut-on se méfier des voisins, des frères, des commerçants ? Plus profondément, que perd-on quand on fait passer la menace « terroriste » – c'est-à-dire le risque d'être tué – au-dessus des autres liens humains, des autres promesses ou possibles de l'Autre ? C'est à cette question qu'ont dû répondre les hommes des guerres de Religion quand, après quatre décennies de violence, ils ont décidé d'en sortir pour se comporter, sous injonction royale, « comme frères, amis et concitoyens » (Christin, 2003).

Bibliographie

AGAMBEN Giorgio, 2015, *la Guerre civile. Pour une théorie politique de la stasis*, Paris, Le Seuil.

BAEHREL René, 1951, « Épidémie et terreur : histoire et sociologie », *Annales d'histoire de la Révolution française*, XXIII, p. 113-146.

- BARNAVI Élie, 1980, *le Parti de Dieu. Étude sociale et politique des chefs de la Ligue parisienne (1585-1594)*, Bruxelles-Louvain, Nauwelaerts.
- BARTHÉLEMY Édouard DE, 1872, *la Princesse de Condé Charlotte-Catherine de La Trémoille*, d'après des lettres inédites conservées dans les archives de Thouars, Paris, Didier.
- BATAILLER Georges, 1894 (1586), *Mémoires de Batailler sur les guerres civiles à Castres et dans le Languedoc, 1584-1586*, Paris, Picard, Albi, Nouguiès et Toulouse, Privat, Charles Pradel éd.
- BÉTHUNE Maximilien de, duc de SULLY, 1814, *Mémoires de Sully, principal Ministre de Henri-le-Grand*, Paris, Amable Coste, vol. 1.
- BÈZE Théodore de, 2007 (1588), *Correspondance de Théodore de Bèze*, recueillie par Hyppolite Aubert, publiée par Alain Dufour, Béatrice Nicollier et Hervé Genton, Genève, Droz, t. XXIX, année 1588.
- BOLTANSKI Luc, 2012, *Énigmes et Complots. Une enquête à propos d'enquêtes*, Paris, Gallimard.
- BOTZHEIM Johann-Wilhelm de, 1872 (1572), « La Saint-Barthélemy à Orléans, racontée par Joh.-Wilh. de Botzheim, étudiant allemand témoin oculaire, 1572 », *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, t. XXI, p. 347-392.
- BOURQUIN Laurent, 1994, *Noblesse seconde et Pouvoir en Champagne aux xvi^e et xvii^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- BÜTTGEN Philip, 2008, *Lire Michel de Certeau : la formalité des pratiques*, Francfort, Vittorio Klostermann.
- CABANTOUS Alain, 1994, « Le quartier, espace vécu à l'époque moderne », *Histoire, économie, société*, n° 3, p. 428-439.
- CAILLOU François, 2013, « Le pouvoir royal et les ligueurs de Tours (1589-1598) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 120-4, p. 65-88.
- CAILLOU François, 2008, « L'essor et l'échec de la Ligue à Tours (1576-1589) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 115-4, p. 31-53.

CARORGUY Jacques, 1880 (1595), *Mémoires de Jacques Carorguy, greffier de Bar-sur-Seine, 1582-1595*, Paris, Picard, Edmond Bruwaert éd.

CARPI Olivia, 2008, « Élités citadines et sédition en France à l'époque des troubles de religion » in DEPREUX Philippe (ed.), *Revolte und Sozialstatus von der Spätantike bis zur Frühen Neuzeit/Révolte et statut social de l'Antiquité tardive aux Temps modernes*, Munich, R. Oldenbourg Verlag, p. 255-271.

CASSAN Michel, 1996, *le Temps des guerres de religion : le cas du Limousin (vers 1530-vers 1630)*, Paris, Publisud.

CERTEAU Michel de, 1975, « L'inversion du pensable. L'histoire religieuse du XVII^e siècle » in *l'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, p. 131-152.

CHRISTIN Olivier, 2003, "Peace must come from us: friendship pacts between the confessions during the Wars of Religion" in WHELAN Ruth and BAXTER Carol (ed.), *Toleration and Religious Identity. The Edict of Nantes and Its Implications in France, Britain and Ireland*, Dublin, Four Court Press, p. 92-103.

COLLARD Franck, 2009, *Pouvoir et Poison : histoire du crime politique de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Le Seuil.

COTTRAY Jehan, 1586, *Sermon sur les dix playes d'Égypte prononcez au saint temps de l'Advent, en l'Église Cathédrale de Tournay, l'année devant le siege et la reduction de ladite ville*, Paris, Guillaume Chaudière.

CRESPIN Jean, 1885-1889 (1554), *Histoire des martyrs persécutez et mis à mort pour la vérité de l'Évangile*, Toulouse, Société des livres religieux, t. III.

CROUZET Denis, 1990, *les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion (vers 1525-vers 1610)*, Seyssel, Champ Vallon, 2 vol.

CROUZET Denis et LE GALL Jean Marie, 2015, *Au péril des guerres de religion*, Paris, PUF.

DAVIE Michael F., 1992, « Les marqueurs de territoires idéologiques à Beyrouth » in *l'Affiche Urbaine*, n° 2, Tours, p. 38-58, Lussault Michel éd.

DAVIS ZEMON Natalie, 1973, "The rites of violence. Religious riots in sixteenth-century France", *Past and Present*, no. 59, p. 51-91.

- DAVIS Mike, 2008, *Petite histoire de la voiture piégée*, Paris, La Découverte, trad. M. Saint-Upéry.
- DELEUZE Gilles, 1990, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle » in *Pourparlers*, Paris, Éditions de Minuit, p. 242-243.
- DOLAN Claire, 1998, « Aix, Hugoleni et la peste » in *le Notaire, la Famille et la Ville : Aix-en-Provence à la fin du xvi^e siècle*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 25-35.
- DORÉE Pierre, 1582 (1559), *l'Image de vertu démontrant la perfection et sainte vie de la bienheureuse vierge Marie mere de Dieu par les Escriptions du nouveau Testament*, Lyon, Benoist Rigaud.
- DUHAMELLE Christophe, 2010, *la Frontière au village. Une identité catholique allemande au temps des Lumières*, Paris, EHESS.
- EL KENZ David (dir.), 2005, *le Massacre, objet d'histoire*, Paris, Gallimard.
- FABRE Gérard, 1993, « Conflits d'imaginaires en temps d'épidémie », *Communications*, vol. 57, n° 1, p. 43-69.
- FOUCAULT Michel, 1999, *les Anormaux*, Paris, Gallimard.
- GEIZKOFER Luc, 1892 (1620), *Mémoires de Luc Geizkofler, Tyrolien (1550-1620)*, Genève, Droz, Edouard Fick éd.
- GOFFMAN Erving, 1973 (1959), *la Mise en scène de la vie quotidienne*, t. 1 : « La présentation de soi », Paris, Éditions de Minuit, trad. A. Accardo.
- GOULART Simon et SERRES Jean de, 1595, *Recueil des choses memorables avenues en France sous le règne de Henri II, François II, Charles IX et Henri III de la maison de Valois, depuis l'an 1547 iusques au commencement du mois d'Aoust 1589 contenant infinies merveilles de nostre siecle*, s. n., s. l.
- GRAMSCI Antonio, 1931-1932, *Cahiers de prison*, t. VII, n° 7, M. S., p. 96-98.
- GREIL Louis, 1897 (1598), *le Livre de main des Du Pouget (1522-1598)*, Cahors, Laytou.

LA FOSSE Jehan, 2004 (1590), *les Mémoires d'un curé de Paris (1557-1590)*, Genève, Droz, rééd.

LAMET Maryélide S., 1978, "French protestants in a position of strength. The early years of the Reformation in Caen. 1558-1568", *Sixteenth Century Journal*, no. 9, 3, p. 35-55.

LE MIÈRE Joachim, 1619, *les Combats des heresies et des iniquitez que nous voyons de nostre temps*, Anvers, Martin Verschueren.

LE ROUX Nicolas, 2009, *les Guerres de Religion 1559-1629*, Paris, Belin.

LINHARDT Dominique, 2001, « L'économie du soupçon, une contribution pragmatique à la sociologie de la menace », *Genèse*, n° 44, p. 76-98.

LINHARDT Dominique, 2006, « Dans l'espace du soupçon », *Esprit*, n° 8, p. 70-80.

LOUVET Jehan, 1854, « Journal ou récit véritable de tout ce qui est advenu digne de mémoire tant en la ville d'Angers, pays d'Anjou et autres lieux, 1560-1634 », *Revue d'Anjou et du Maine-et-Loire*, I, A. Lemarchand (éd.), p. 257.

MALLET Jehan, 1835 (1591), « Extrait en bref de ce qui s'est passé en la ville de Senlis et ès environ d'icelle depuis l'an 1490 que Charles VI était Roi de France jusqu'en 1591 » in *Monuments inédits de l'histoire de France 1400-1600*, publiés pour la première fois d'après les manuscrits, par Adhelm Bernier, Senlis, Regnier.

MONTAIGNE Michel de, 2004 (1580-1588), *Essais*, édition Villey-Saulnier, rééd. Paris, PUF.

PATTE Jehan, 1863 (1617), « Journal historique de Jehan Patte, bourgeois d'Amiens (1587-1617) », *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XIX, p. 181-374.

PENZI Marco, 2014, « Les listes de proscriptions au temps de la Ligue », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, n° 44-2, p. 105-118.

PISTOLLET DE SAINT-FERGEUX Théophile, 1862, « Langres pendant la Ligue », *Mémoires de la société historique et archéologique de Langres*, vol. 2, p. 77-190.

- RAEMOND Florimond DE, 1605, *l'Histoire de la naissance et decadence de l'heresie de ce siecle*, Paris, Guillaume de La Noue.
- ROMAN Joseph, 1892, *Histoire de la ville de Gap*, Gap, J.-C. Richaud.
- SALOMÉ Karine, 2011, *l'Ouragan homicide. L'attentat politique en France au XIX^e siècle*, Paris, Champ Vallon.
- SAULX-TAVANNES Gaspard DE, 1838, *Mémoires de très noble et très illustre Gaspard de Saulx, Seigneur de Tavannes, dans Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le XIII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Everat, t. 8.
- SCHMITT Carl, 1972 (1932), *la Notion de politique*, Paris, Calmann-Lévy, trad. M.-L. Steinhauser.
- SLOTERDIJK Peter, 2011 (1998), *Bulles. Sphères I*, Paris, Fayard, coll. « Pluriel ».
- TABER Linda, 1990, "Religious dissent within the Parlement of Paris in the mid-sixteenth century: a reassessment", *French Historical Studies*, no. 16, 3, p. 684-699.
- TOURNIER Constant, 1910, *la Crise huguenote à Besançon*, Besançon, Jacquin.
- VENTURINO Diego, 1993, « À la politique comme à la guerre ? À propos des cours de Michel Foucault au Collège de France (1976) », *Storia della Storiografia*, n° 23, p. 135-152.
- VIGOR Simon, 1593, *Sermons catholiques pour tous les jours de Caresme & Feries de Pasques*, Lyon, Paul Frelon.
- WALZER Michael, 2006 (1977), *Guerres justes et injustes*, Paris, Gallimard, trad. S. Chambon et A. Wicke.
- WALZER Michael, 1977, *Just and Unjust Wars: A Moral Argument With Historical Illustrations*, New York, Basic Books.

Résumé : La présente contribution se propose de réfléchir aux problèmes rencontrés par une société confrontée à la présence – réelle ou fantasmée – d'un « ennemi intérieur » prêt à frapper n'importe où, n'importe qui, tapi dans l'indolence, la banalité, la routine et le confort du quotidien. Dans cette société, la reconnaissance d'autrui et la présentation de soi n'ont plus pour but de protéger l'honneur social mais engagent des questions de vie ou de mort. Quelles sont les compétences mobilisées pour débusquer les « suspects » ? Les guerres de Religion (1562-1598) peuvent aider à penser une société confrontée à l'éruption d'une violence soudaine et, à l'image du terrorisme, venue de l'intérieur de la communauté.

Mots-clés : histoire, guerres de Religion, France, guerres civiles, coexistence confessionnelle, terrorisme

*“In Sentinel in Its Own House” Reflections on
the Terrorism as Civil War – The Case Study of
the French Wars of Religion (1562-1598)*

Abstract: « In sentinel in its own house ». Reflections on the terrorism as civil war - the case study of the French wars of religion (1562-1598). This paper offers to think about the problems faced by a society confronted with the presence - real or fantasized - of the « enemy within ». In this society, the identification of the other and the self-presentation do not only serve to protect the social honor but are matters of life and death. What are the skills mobilized for identifying the «suspects»? The wars of Religion (1562-1598) can help to think of a society confronted with sudden violence and, just like the terrorism, from the inside of the community.

Keywords: history, wars of Religion, France, civil wars, confessional coexistence, terrorism

*«En centinela en su propia casa» Reflexiones
sobre el terrorismo como guerra civil – El ejemplo
de las guerras de Religión (1562-1598)*

Resumen : « En centinela en su propia casa ». Reflexiones sobre el terrorismo como guerra civil - el ejemplo de las guerras de Religión (1562-1598). La presente contribución propone una reflexión sobre los problemas encontrados por una sociedad confrontada con la presencia - efectivo o fantaseada - de un «enemigo interior». En esta sociedad, el reconocimiento de los otros y la presentación de sí mismo no tienen por objeto único de proteger el honor social, pero son situaciones de vida o muerte ; Cuáles son las competencias movilizadas para identificar a los «sospechosos»? Las guerras de Religión (1562-1598) pueden ayudar a pensar una sociedad confrontada con la irrupción de una violencia súbita y, como el terrorismo, venida del interior de la comunidad.

Parole claves : historia, guerras de religion, Francia, guerras civiles, coexistencia confessional, terrorisme



Musique, religion, appartenances multiples : une approche de l'événement

Monika Salzbrunn

► **To cite this version:**

Monika Salzbrunn. Musique, religion, appartenances multiples : une approche de l'événement . Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2017, Les sciences humaines et sociales à l'épreuve de l'événement. hal-01509683

HAL Id: hal-01509683

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01509683>

Submitted on 17 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Musique, religion, appartenances multiples : une approche de l'événement

Monika Salzbrunn

Musique, religion, appartenances multiples : une approche de l'événement

Sociétés Plurielles, n° 1, Presses de l'Inalco, 2017

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01509683>

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires. Elles diffusent les bonnes pratiques éditoriales définies par BSN.

EXIGENCE DE QUALITÉ avec des évaluations en double aveugle ;

OPEN ACCESS : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS pour protéger les auteurs et leurs droits ;

PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS sémantiques et audio-visuels ;

MÉTADONNÉES MULTILINGUES : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAires, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango - Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Mandenkan*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

Sociétés Plurielles

Les sciences humaines et sociales
à l'épreuve de l'événement

inalco

PRESSES

Numéro 1 – Année 2017

Musique, religion, appartenances multiples : une approche par l'événement

Monika Salzbrunn

Professeure de religions, migrations, diasporas à l'université de Lausanne
Directrice de l'Institut de sciences sociales des religions contemporaines
(ISSRC) et de l'ORS, université de Lausanne

Introduction : l'événement comme approche

En sciences sociales des migrations, des groupes définis selon leur origine (nationale ou ethnique) ou selon leur appartenance supposée à une religion ont pendant longtemps représenté constitué la cible d'enquêtes sociologiques. Ainsi, les chercheurs ont forgé un objet d'étude en postulant *a priori* une homogénéité au sein du groupe défini. L'analyse de l'événement (Bensa & Fassin, 2002 ; Bessin, Bidard & Grossetti, 2010 ; Olazabal & Lévy, 2006) permet de comprendre les liens entre individualisation des pratiques et performance collective de l'appartenance commune. Cette appartenance se décline au pluriel, de façon multiple (Yuval-Davis, Kannabiran & Vieten, 2006 ; Anthias, 2006 ; Pfaff-Czarnecka, 2012) et variable selon la situation sociale. Il nous semble donc opportun de questionner la pluralité de ces appartenances en prenant un événement comme porte d'entrée sur le terrain.

Les réflexions sur l'événement sont très souvent liées à l'analyse des luttes pour la reconnaissance, et cela tant d'un point de vue émique qu'éthique. En se situant dans une approche compréhensive et en partant d'énoncés individuels, on retrouve la définition d'un événement, fût-il *ex post*, comme un moment de rupture, associé à un moment de reconnaissance ou de connaissance de soi. En partant de mobilisations collectives menant à l'invention et à la production d'événements, celles-ci ne sont-elles pas aussi liées à un besoin de reconnaissance ?

Puis, plus formalisés comme faits institutionnels, ces événements ne résultent-ils pas de la volonté d'inscrire des appartenances, singulières ou multiples, dans une historicité ?

La recherche sur l'événement en sciences sociales représente des défis épistémologiques et historiques complexes. Tout comme les sciences historiques, habituées à se pencher sur un événement dans son contexte diachronique, d'autres disciplines des sciences humaines et sociales ont mis en avant le caractère construit de cette temporalité : la philosophie (Romano, 1999, 2012), les lettres (Müller-Schöll, 2003 ; Woznicki, 2009), la sociologie (Bessin, Bidard & Grossetti, 2010 ; Salzbrunn, 2014a), la psychologie et l'anthropologie (Bensa & Fassin, 2002 ; Olazabal & Lévy, 2006) ainsi que les sciences de la communication.

Le discours médiatique construit l'événement comme un phénomène inattendu, aléatoire, imprévisible. Il a tendance à isoler l'événement et à le traiter dans son immédiateté. Par ailleurs, son application à documenter l'événement contribue à le coproduire. Ainsi, les sciences humaines et sociales ont parfois tendance à remettre en cause l'imprévisibilité (autant des causes que des conséquences) d'un événement, en recontextualisant les raisons de son surgissement et en analysant l'instrumentalisation dont il fait l'objet. Certains événements s'inscrivent en effet dans une lutte pour la reconnaissance (Fraser, 1995 ; Ferrarese, 2009), dont celle d'une altérité religieuse au sein de l'espace public.

Dans l'étude des faits religieux, l'événement constitue une thématique particulièrement apte à s'ouvrir à des approches interdisciplinaires. Les reconstructions historiques et théologiques traitant de la naissance et des transformations d'une religion insistent essentiellement sur la succession d'événements « fondateurs » constituant autant de ruptures (ou changements d'orientation) irréversibles. Les parcours religieux, lorsqu'ils sont l'objet d'une mise en récit (plus particulièrement les récits de conversion), se construisent eux aussi par le recours au registre de l'événement, de l'inattendu, pour reconstruire des étapes biographiques signifiantes. Les communautés religieuses elles aussi, comme bien d'autres collectifs, s'efforcent de rythmer leurs calendriers par l'organisation d'événements (généralement cycliques) dont l'objectif est autant de construire une temporalité que de redynamiser les groupes locaux par l'impact mobilisateur des rassemblements associés. Enfin, les événements constituent en eux-mêmes des supports propices à la mobilisation et à l'articulation par différents acteurs d'une multitude de registres (identitaire, patrimonial, politique, religieux, etc.) pour construire et inscrire dans la durée des revendications collectives.

Comme je l'ai montré ailleurs (Salzbrunn, 2014a, 2014b), l'événement peut être révélateur d'une lutte pour une reconnaissance, et manifester un mouvement latent dans un moment de rupture. Se démarquant d'une lecture historique

superficielle qui se contenterait de la simple description d'un événement, Michel Foucault propose de se pencher sur le réseau de discours et de pratiques qui sous-tendent l'événement. Selon lui, il convient d'étudier l'éruption d'une singularité ou la prise de conscience d'une rupture (Foucault, 1994). Dans une communication autour de la sociologie des conflits, Estelle Ferrarese rappelle qu'Axel Honneth, que Charles Taylor ou Nancy Fraser assument l'hypothèse « [...] que les luttes pour la reconnaissance peuvent s'actualiser dans la violence, l'argumentation, ou encore la mise en scène dans l'espace public, qu'elles peuvent avoir recours à la force matérielle, symbolique ou passive » (Ferrarese, 2009 : 1). Les événements festifs, religieux, politiques qui se trouvent au centre de notre intérêt incarnent parfois ces luttes de reconnaissance (Salzbrunn, 2014a). Ainsi, l'espace public devient un théâtre de négociations, une arène politique (Bierschenk & Olivier de Sardan, 1998), au sein de laquelle des groupes émergent et évoluent autour d'un objectif politique ou religieux. Les alliances ainsi créées se matérialisent souvent dans une situation sociale précise (Rogers & Vertovec, 1995) – événement festif, manifestation, ou incident diplomatique. Les groupes religieux qui, pour certains, commencent à se situer en tant que minorités, ont alors un besoin de reconnaissance accru. L'organisation d'événements spectaculaires, de manifestations parfois violentes, comme à Paris contre le mariage de couples de même sexe, peut témoigner de ce besoin de rendre visibles, de manière spectaculaire, ses convictions dans l'espace public (Béraud & Portier, 2015). Ainsi, l'événement politique permet à un groupe (religieux) latent de manifester son existence par le jeu du spectacle. Il faut donc bien convenir que nombre d'événements s'inscrivent dans une lutte pour une reconnaissance, dont celle d'une altérité (ou d'une présence religieuse tout court) au sein de l'espace public.

Dans les années 1990, les sciences historiques (Suter, 1997) se sont penchées sur une relecture de la notion d'événement, suivies en cela par les sciences sociales. Le numéro de 2002 de la revue *Terrain*, dirigé par Alban Bensa et Éric Fassin, fait le bilan épistémologique et méthodologique de cette catégorie d'analyse en soulignant l'intérêt pour toutes les disciplines des sciences sociales d'aborder un fait sociétal sous cet angle.

Au sein de la sociologie, l'événement, situé entre « fait et sens » (Quéré, 2006), est étudié dans une optique de rupture et de bifurcation (Bessin, Bidard & Grossetti, 2010), tant d'un point de vue individuel et émotionnel que collectif. La réflexion est traversée par la question de l'émergence d'une société-monde – *Weltgesellschaft* (Anghel, Gerharz, Rescher & Salzbrunn, 2008) – résultant des rencontres physiques et imaginaires entre les êtres humains qui s'inscrivent dans d'anciennes et de nouvelles mobilités et dont la rencontre, le dialogue, la confrontation se manifestent au sein de l'événement.

Opter pour cette entrée épistémologique et méthodologique par l'événement permet également de renouveler d'autres approches, celles notamment, par les sciences sociales encore, des religions et des migrations. Le fait de ne plus partir de groupes définis *a priori*, mais de se focaliser sur l'événement permet de sortir du nationalisme méthodologique (Glick Schiller & Wimmer, 2002) et d'ouvrir ainsi la voie à des résultats inédits (Salzbrunn & Sekine, 2011). D'autres auteurs qui s'inscrivent dans le courant initié par Fredrick Barth (1969), comme Rogers Brubaker (2002) ou Mara Loveman (2014), ont souligné la polysémie des mots « race » ou « ethnie ». Malgré la large réception de ces pensées, on observe toujours des réifications implicites dans la manière dont certains projets de recherche sont conçus, comme le soulignent Ayse Çağlar et Glick Schiller (2011). Pour cette raison, je propose une entrée sur le terrain par l'événement (Salzbrunn, 2011), afin d'analyser les groupes qui font communauté (ou pas) dans pareille situation sociale (et non pas l'inverse, à savoir entrer par une organisation ou un groupe prédéfini). Même si, comme ci-dessous, un événement défini comme religieux constitue le point de départ de l'analyse, des appartenances plurielles peuvent apparaître et le groupe participant peut se révéler d'une grande hétérogénéité.

Partant du constat d'un besoin croissant de signes identitaires et de sentiments d'appartenances collectives au cours des dynamiques de différenciation des sociétés modernes et de la transformation des frontières (spatiales, sociales et politiques), j'ai centré mes réflexions sur des événements festifs qui reflètent ces expressions identitaires. Les événements festifs sont des exemples pertinents de la célébration d'une identité à la fois locale et translocale, qui peut conduire à des revendications politiques. La politique locale, nationale et/ou mondiale occupe une place centrale dans les expressions verbales et symboliques de ces événements festifs. Je me suis interrogée sur l'instrumentalisation de ces événements, à la fois de la part des instances locales du pouvoir politique et religieux, et de la part des forces de la société civile. Cette analyse situationnelle (Rogers & Vertovec, 1995) permet de révéler les dynamiques des groupes impliqués dans les conflits locaux.

J'utilise la catégorie de liminalité (Turner, 1988) pour analyser la création temporaire d'un sentiment de *communitas* au cours de l'action sociale. L'événement festif possède un potentiel transformateur de la société engendré par les personnes qui y participent, notamment dans un contexte de sociétés plurielles, marquées par des migrants. Il répond également à un besoin de réenchantement du monde (Maffesoli, 1992). C'est un lieu de production d'identités locales et globales, une incarnation symbolique de tribus modernes qui s'approprient des éléments chorégraphiques de cette longue histoire festive. Je pars de la supposition que la fête est enchâssée dans un contexte local et translocal, qu'elle le structure, et qu'elle

est aussi structurée par le contexte. La combinaison de ces perspectives permet de comprendre les liens transnationaux comme des expériences vécues du point de vue des acteurs. Ces liens transnationaux, qui s'expriment localement au cours de la fête, sont le résultat d'interpénétrations et d'hybridations de pratiques sociales, économiques, politiques, religieuses, venues des différents espaces de circulation des migrants. Il est important de tenir compte de la manière dont ces liens s'enracinent localement (Salzbrunn, 2011 : 171). Les espaces translocaux vont au-delà des frontières géographiques ou nationales. Ils permettent d'enraciner localement des pratiques, expériences et références globales (Salzbrunn, 2011 : 171).

Enfin, l'événement peut s'inscrire dans une politique délibérée (Nanz & Pause, 2015) de lutte pour la visibilité d'une appartenance ou d'une pratique. La distinction entre un événement qui survient de manière disruptive et un événement qui est organisé, pensé, orchestré, peut faire sens dans un souci analytique et idéaltypique. Dans le même temps, un événement planifié contient toujours un facteur de contingence, d'imprévisibilité. Dans un des deux exemples empiriques, un événement à caractère disruptif a même été inclus dans la programmation par les organisateurs afin de surprendre le public.

Par la suite, des éléments ethnographiques issus de plusieurs observations participantes récentes illustreront la manière dont les appartenances sont mises en scène dans un contexte translocal.

La musique des appartenances musulmanes multiples dans l'Arc lémanique

Dans une société « super-diverse » (Vertovec, 2007), l'expression des appartenances multiples passe entre autres par des moyens artistiques. Au cours d'un projet de recherche sur l'« Islam (in)visible en ville¹ », nous avons opté pour une approche épistémologique novatrice : plutôt que de partir de groupes institutionnels prédéfinis comme certains sociologues des religions le font, nous avons étudié les manières dont le religieux fait événement dans la région

1. Il s'agit d'un projet financé par le Fonds national suisse pour la recherche scientifique et mené sous la direction de Monika Salzbrunn. Barbara Dellwo, Christine Rodier et Serjara Aleman ont participé au travail ethnographique concernant un événement en lien avec cet article ; l'auteure les en remercie.

transfrontalière de l'Arc lémanique². Il s'est avéré que la musique prend une place centrale dans l'expression des appartenances translocales. Parmi la diversité des références culturelles représentées dans cette région suisse, peuplée à moitié³ par des résidents de nationalité étrangère, figurent également des références à une entité suisse fantasmée et folklorisée. Au cours de différents événements internes à la mosquée (fête de l'« Al-Isrā wal-Mir'āj⁴ » [Voyage nocturne et Ascension du Prophète]) et externes, destinés également à un public plus large (10^e anniversaire de l'Union vaudoise des associations musulmanes [UVAM] ; fête de l'Aïd célébrée par l'UVAM à la Haute École pédagogique), les appartenances nationales ou culturelles étaient mises en musique. Parmi les artistes engagés figuraient le groupe Elire, présenté sur le programme comme du « folklore albanais » et, uniquement en 2014, des sonneurs de cloches valaisans. L'étude de ces événements s'inscrit dans une temporalité qui tient compte de la lutte pour une reconnaissance symbolique et juridique au sein d'un pays fortement marqué par une organisation politique fédérale. Nous analysons par la suite différentes manières d'allier un trait culturel et religieux transversal à des traits restitués à partir d'autres cultures. Cela va de pair avec une valorisation symbolique de la géographie où se reconnaît tout résident en Suisse. Les organisateurs cherchent donc à rendre visibles et audibles des alliances qui dépassent momentanément la distinction entre musulmans et non-musulmans. L'organisation d'événements qui créent une émotion collective, mêlant des références plurielles (comme le chant d'une chorale à la gloire du Messenger, sur fond d'*Ode à la joie* de Beethoven), appelle à une perspective de recherche novatrice qui va au-delà de certains outils consacrés à l'étude des migrations et des religions : une sociologie de l'événement qui commence par un travail ethnographique.

Quand Beethoven s'invite à la mosquée : « L'Ode à la joie » revisitée

2. L'Arc lémanique englobe les cantons suisses et départements français qui se situent autour du lac Léman : les cantons (francophones) de Vaud et de Genève et le département de Haute-Savoie. Comme une très forte migration pendulaire et transfrontalière est observable ici, notamment entre Annemasse et Genève et entre Évian, Thonon et Lausanne (séparées par une demi-heure de voyage en bateau), nous avons opté pour un terrain régional transfrontalier plutôt que pour la prise en considération de frontières nationales. Pour des raisons d'espace, les exemples empiriques présentés ici s'inscrivent dans des événements localisés côté suisse. En revanche, de nombreux transfrontaliers ont participé à ces événements.

3. La capitale du canton de Vaud, Lausanne, est composée de 42 % de résidents étrangers et la capitale du canton de Genève, Genève, de 45 %.

4. Le titre a été orthographié de cette manière par les organisateurs. Une autre transcription de l'arabe est par exemple *al-'Isrā' wal-Mi'rāj*.

Les mosquées situées dans les grandes villes autour du lac Léman organisent régulièrement des événements à l'occasion des grandes fêtes religieuses. L'accent mis sur telle ou telle fête, le degré d'ouverture à un public large, musulman ou non musulman et la chorégraphie de l'événement varient fortement. Cette variation est due, notamment, à l'importante diversité des origines des musulmans qui résident en Suisse et qui représentent 5,1 % de la population⁵. Par ailleurs, le canton de Vaud est caractérisé par une forte présence de résidents étrangers. La capitale du canton, Lausanne, comportait 42,3 % de résidents étrangers en 2014⁶. Afin de situer les événements dans leur contexte politique et sociétal, quelques précisions sur la présence musulmane en Suisse sont évoquées ci-dessous.

Tableau 1 :
 Classement des musulmans résidents en Suisse
 selon l'origine régionale (2013) Source : Office fédéral des statistiques.

Suisse	34 %
Balkans (Macédoine, Serbie, Bosnie-et-Herzégovine, Kosovo)	39 %
Turquie	13 %
Afrique du Nord (Maroc, Tunisie, Algérie)	4 %
Union européenne (notamment France, Allemagne)	3 %
Asie centrale (Afghanistan)	1 %
Afrique subsaharienne	2 %
Moyen-Orient	2 %
Asie orientale	1 %

La grande diversité des origines des musulmans résidant en Suisse se reflète dans la manière dont ils s'enracinent spatialement et matériellement en ville. Loin de constituer un groupe (et très loin de partager un sentiment d'appartenance

5. Source : Office fédéral des statistiques, 2013.

6. Source : Statistique de Vaud, 2015 : http://www.scris.vd.ch/Data_Dir/ElementsDir/5658/36/F/Portrait_de_Lausanne_2015.pdf [consulté le 26 novembre 2016].

commun), les musulmans résidant en Suisse ne peuvent pas être définis et circonscrits, si ce n'est par le simple constat de la diversité de leurs origines. Si Lausanne ne comporte par exemple qu'un lieu nommé « mosquée de Lausanne », la ville compte aussi un « Complexe culturel musulman de Lausanne » (avec un lieu de culte), des centres culturels (avec des petits lieux de culte) albanais, bosniaque, turc, et de nombreux espaces loués régulièrement ou ponctuellement par différentes associations ou différents groupes plus ou moins institués. Souvent, la notion d'appartenance à un groupe varie considérablement selon les personnes. Au sein des confréries soufies notamment, caractérisées par une pratique mystique et secrète, l'allégeance exprimée à un cheikh particulier est l'élément central et les adeptes de la confrérie ne sont enregistrés formellement nulle part. En revanche, à l'occasion des fêtes, le cercle des personnes invitées peut dépasser le noyau central des pratiquants.

Ci-dessous, nous présentons donc quelques études de cas qui ne sont qu'un aperçu des diverses manières de rendre visibles une culture ou une pratique musulmanes. Ces pratiques ne sont partagées que par une minorité de personnes, car le pourcentage de musulmans participant aux événements réguliers (prières, prêches, etc.) ou particuliers (fêtes) en lien avec la religion est estimé à moins de 15 % de la population musulmane⁷.

Le premier exemple présenté ici concerne la fête al-Isrâ wal-Mir'âj (commémoration du Voyage nocturne et de l'Ascension du Prophète)⁸. Sur les *mailings lists* et l'affiche est précisé que la soirée est « ouverte à tous. Musulmans et non-musulmans » et exhorté à ne pas hésiter « à inviter vos proches, amis et voisins ». Dans la pratique, je suis la seule personne extérieure au cercle des habitués de cette mosquée et plusieurs personnes s'affairent afin de s'occuper de manière très hospitalière de « l'invitée ». Environ 400 personnes de tous les âges sont présentes ; une garderie pour les enfants de moins de 6 ans est installée au sous-sol tandis que les femmes se rassemblent sur le grand espace avec balcon qui surplombe le hall principal de la mosquée. Les avis des autorités de cet espace

7. Ce chiffre est un peu plus élevé que chez les chrétiens, et on trouve un pourcentage similaire de pratiquants musulmans dans d'autres pays européens. Pour la Suisse, voir Gianni, Giugni, et Michel, 2015 : 81-104. L'intensité et la fréquence des pratiques (prière, ramadan, etc.) varient considérablement selon différents facteurs (origine, âge, genre, milieu, etc.) ; la moyenne statistique est donc peu parlante. Ce fait souligne l'importance de conduire des enquêtes qualitatives à long terme.

8. Cette fête célèbre le miracle du voyage nocturne de Mohammed de la mosquée al-Haram à La Mecque vers la mosquée al-Aqsa à Jérusalem une année et demie avant l'hégire, ainsi que le miracle de l'ascension à travers les sept cieux (Qur'an XVII, 1).

divergent sur des questions comme l'usage de la musique ou la prise de photos. Lors d'une première visite de membres de l'équipe de recherche, les invitées étaient constamment accompagnées, les photos étaient interdites et l'imam avait fait preuve d'une autorité très sévère. Cette fois-ci, en l'absence de l'imam, et dans le contexte de cet événement festif, l'ambiance est très décontractée. Dès ma prise en charge par une des femmes cadres⁹ de la mosquée, je suis invitée à poser pour des photos avec des femmes originaires d'Algérie, d'Indonésie ou encore des jeunes femmes suisses converties. Le programme de la soirée (présentation des activités de la mosquée, et appel au bénévolat, un bref enseignement qui rappelle le contexte du Voyage nocturne et l'Ascension de Mohammed, prières, repas, etc.) est ponctué de prestations musicales de différentes natures. Plusieurs groupes de musique et des chorales font partie de la mosquée, notamment des groupes d'enfants et de préadolescents. Comme les personnes qui fréquentent la mosquée sont issues d'une trentaine de nationalités, les langues couramment utilisées par l'imam, le président ou les cadres sont le français (langue officielle parlée en Suisse romande) et l'arabe. Ici, une très grande partie des habitués de la mosquée est issue des pays du Maghreb, ce qui donne à ce lieu une particularité dans le contexte suisse, où la majorité des musulmans est issue des Balkans (Albanie, Kosovo, Bosnie) et peu alphabétisée en arabe. L'organisation d'événements et fêtes est considérée comme un des trois piliers des activités de la mosquée (1. enseignement, 2. événements/fêtes et 3. affaires sociales) selon l'animateur qui présente l'institution au cours de la soirée. Plusieurs membres de la mosquée adhèrent en même temps à l'association Swiss Muslims, de plus en plus influente en raison du fait que un musulman sur trois¹⁰ en Suisse a la nationalité suisse. Pendant le repas libanais qui est servi vers 21 h 45 dans de grands plats communs, le groupe de jeunes filles commence à chanter. La première chanson est *l'Ode à la joie* de Beethoven avec des paroles¹¹ composées en langue française pour l'occasion de la fête :

Sous la bannière du messager marchons ensemble vers la lumière
Et quand le peuple s'est épris d'amour pour notre père

9. Le terme « cadre » est une catégorie émiqque, donc issue du terrain. Les responsables de la mosquée l'ont utilisé pendant nos entretiens afin de désigner des personnes qui prennent en charge différentes tâches (communication, enseignement, etc.).

10. 32 % des musulmans en Suisse avaient la nationalité suisse en 2014 selon l'Office fédéral des statistiques. Cela est dû au nombre croissant de naturalisations (des personnes immigrées des pays d'ex-Yougoslavie, du Kosovo et d'Albanie dans les années 1990 à la suite de la guerre), mais aussi aux conversions de personnes de nationalité suisse.

11. Ethnographie menée par l'auteure dans une ville de l'Arc lémanique en 2013.

Nous combattons jusqu'à notre dernier souffle éternel [...]

 Entourée par des plaines vertes et les Alpes enneigées

 La mosquée défend et embrasse les valeurs du messager

 Entourée par des plaines vertes et les Alpes enneigées

 La mosquée défend et embrasse les valeurs du messager

 Telle une fleur parmi les étoiles argentées

 Elle emplit les horizons suisses de mille et une beautés

 Telle une fleur parmi les étoiles argentées

 Elle emplit les horizons suisses de mille et une beautés

 [...]

 Là où l'ignorance fait rage, la science est-elle une arme ?

 Qui nous protège où que l'on aille contre toute faille ?

 Là où l'ignorance fait rage, la science est-elle une arme ?

 Qui nous protège où que l'on aille contre toute faille ?

 Rendons hommage à tous ceux et celles qui nous ont appris l'islam

 Que Dieu accorde le paradis à ces hommes et ces femmes

 Rendons hommage à tous ceux et celles qui nous ont appris l'islam

 Que Dieu accorde le paradis à ces hommes et ces femmes.

Les paroles des couplets suivants appellent à « mener la bataille » afin de réussir. La mosquée est décrite comme un bateau qui navigue contre vents et marées, et les passagers sont appelés à faire preuve d'union et de bonne conduite, quelles que soient les différences : « nos cœurs, peu importent nos différences peu importent nos couleurs. » Les appartenances multiples (la religion musulmane, la mosquée locale, la Suisse, etc.) sont exprimées par des métaphores ou de manière implicite dans les paroles de la chanson : les individus se sentent appartenir à un peuple particulier – une minorité¹² parmi la minorité des musulmans de Suisse – qui cherche à acquérir des connaissances. La science est très valorisée, de façon explicite et implicite, par l'hommage aux enseignants de l'islam, de même que l'éthique ou « les valeurs du messager » (donc du prophète Mohammed). Le sentiment d'appartenance à un groupe est renforcé par l'action commune, à savoir

12. Représentant 4 % de la population musulmane, les musulmans originaires d'Afrique du Nord (et donc arabophones) sont minoritaires parmi les musulmans de Suisse, majoritairement non arabophones et issus des Balkans (39 %) et de la Turquie (13 %), voir *supra*. Par ailleurs, les musulmans fréquentant un lieu de culte sont également minoritaires, estimés à 15 % de la population musulmane (voir Gianni, Gianni & Michel, 2015).

un combat (contre l'ignorance¹³). Il est intéressant de voir que la composition hétéroclite des individus, d'origines nationales très diverses, est compensée par une référence à un « père » commun. Est-ce une influence de l'entourage chrétien ? Enfin, l'environnement national, européen et physique est présent dans la chanson : la marche mène à travers la montagne, les Alpes suisses enneigées, et les plaines vertes, à l'image de l'hymne national suisse¹⁴. Par ces descriptions environnementales, les acteurs se placent délibérément en Suisse et y situent leur combat « jusqu'au dernier souffle ». Dans le couplet suivant, la mosquée prend la forme d'une fleur qui s'épanouit parmi les étoiles argentées, emplissant les horizons suisses « de mille et une beautés ». Ici, un combat noble pour le savoir et les valeurs musulmanes est décrit et chanté sur fond de *l'Hymne à la joie* – une mélodie adoptée comme l'hymne européen. Enfin, la mosquée se transforme en un « bateau qui navigue » contre vents et marées. La chanson inscrit alors clairement les musulmans dans une présence européenne, plus spécifiquement suisse et plus localement lémanique.

La performance de cette chorale de jeunes filles est ponctuée de youyous¹⁵ de leurs mères qui les regardent, tout excitées, depuis la balustrade. Beaucoup d'entre elles les enregistrent avec leurs tablettes ou smartphones. Le haut de la mosquée ressemble à une immense salle des fêtes où les femmes se laissent aller au rythme de la musique. Cela s'intensifie encore lors de la seconde chanson, chantée en arabe. Ici, le rythme entraîne tout le monde, bien que le texte ne soit compris que par une partie des personnes présentes¹⁶.

Cet événement témoigne de la volonté d'inscrire sa présence dans l'univers

13. La période préislamique est souvent considérée comme celle de l'ignorance (*Jābiliyya*), d'où cette allusion. La science (*ilm*) est très valorisée (voir l'entrée consacrée à la science par Mohyddin Yahia in Amir-Moezzi, 2007 : 797-800).

14. La première strophe de l'hymne national suisse est aussi marquée par la description du paysage : Sur nos monts, quand le soleil / Annonce un brillant réveil / Et prédit d'un plus beau jour le retour / Les beautés de la patrie / Parlent à l'âme attendrie / Au ciel montent plus joyeux / Au ciel montent plus joyeux / Les accents d'un cœur pieux, / Les accents émus d'un cœur pieux. Source : <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/conseil-federal/histoire-du-conseil-federal/hymne-national-suisse.html> [consulté le 26 novembre 2016].

15. Il s'agit d'exclamations de joie émises par les femmes, très fréquentes pendant les fêtes de tout genre (mariages, concerts, etc.) en Afrique du Nord.

16. Bien que le pourcentage de musulmans originaires du Maghreb parmi les musulmans de Suisse ne soit que de 4 %, ces personnes sont surreprésentées dans certains lieux et certaines associations (et sous-représentées, voire absentes, dans d'autres). Pendant la fête en question, elles étaient très nombreuses et visibles.

symbolique et métaphorique du lieu de résidence – au niveau local, régional, national et européen. Il permet également de ressentir des liens communautaires de manière situationnelle, alors que ce sentiment d'appartenance ne se manifeste pas systématiquement en dehors de la mosquée. Le programme musical de cette fête était particulièrement riche et fourni en 2013, alors que les personnes dirigeantes et responsables de cet endroit avaient des opinions divergentes sur la musique. Pendant d'autres événements, notamment en présence de l'imam, la musique est de caractère plus solennel et le public, notamment les femmes, appelé à la retenue. La présence physique de telle ou telle personne cadre a donc un impact direct et visible sur la programmation musicale et l'ambiance parmi les fidèles. Il est intéressant de constater qu'il s'agit ici avant tout d'une fête interne à la mosquée. Bien qu'une invitation au public extérieur soit inscrite sur l'affiche, dans la pratique, il n'y a que peu de visiteurs pendant ce type d'événement. Ici, l'événement pendant lequel une mise en scène de soi est performée (notamment à travers le chant choral) contribue à produire et à renforcer un sentiment d'appartenance interne au groupe. Ce sentiment d'appartenance est multiple et englobe la religion musulmane, une certaine interprétation et pratique de cette dernière, des traits culturels (qui s'expriment par la nature du repas, d'influence libanaise), puis l'espace et l'institution en question, rappelés pendant les intermèdes et discours.

Par ailleurs, la mosquée organise des rencontres avec l'extérieur par le biais des aumôneries des hautes écoles et universités¹⁷. Lors de ces occasions, le cadre est beaucoup plus formel et comporte des présentations scolaires de la part de l'imam et du président de la mosquée, suivies d'une session de questions-réponses. À la fin, un repas libanais est partagé par tous sur l'estrade habituellement réservée aux femmes. Pendant ces moments, l'imam ne tolère pas le moindre bruit et exerce son autorité à tout moment. Il fait documenter la rencontre par des photos qui seront ensuite montrées à des responsables politiques qui souhaitent se renseigner sur les activités de l'institution. La mosquée cherche clairement à revendiquer le statut d'institution représentative au niveau cantonal. Depuis une dizaine d'années, cela devient de plus en plus délicat car d'autres institutions régionales se sont rassemblées au sein d'une union cantonale, à laquelle deux mosquées implantées dans deux grandes villes du canton n'adhèrent pas. Nous verrons par la suite comment cette union cantonale met en musique la pluralité des appartenances de ses membres pendant les événements religieux et politiques.

17. L'auteur de cet article a mené des observations au même endroit pendant ce type d'événements formels.

De l'oud, du rap et des cloches de vache : comment les musulmans cherchent-ils à séduire par la musique

Il y a une dizaine d'années, plusieurs associations musulmanes ont cherché à se fédérer afin que le gouvernement cantonal vaudois dispose d'un interlocuteur unique. En effet, plusieurs revendications, notamment celle de disposer d'un carré musulman au cimetière, ont nécessité que les différents groupes de musulmans se rassemblent. La grande disparité des origines et des compétences linguistiques a rendu cette tâche très ardue : il n'y avait que peu de contacts entre les Albanais, les Bosniaques, les Turcs, les arabophones ou encore les convertis suisses. De surcroît, la mosquée du canton refuse depuis le début de s'associer à cette initiative, estimant qu'elle représente déjà les musulmans de la région. La fédération a alors cherché à s'établir comme un interlocuteur alternatif. Pour ce faire, elle a organisé un certain nombre d'événements religieux et politiques. Au début, les élu(e)s, responsables des services de la ville, chefs de projet¹⁸, etc., ont été invités à des soirées de présentation. Ensuite, la fédération a loué des salles plus grandes comme l'aula d'une haute école ou une très grande salle des fêtes afin d'inviter un public très large. La plupart de ces fêtes annuelles se sont déroulées dans la capitale du canton mais, parfois, une ville plus petite a été choisie afin de souligner le caractère régional de l'initiative. La fête religieuse d'Aïd el-Kebir a été choisie comme moment privilégié pour l'organisation de l'événement public. Or nous verrons ci-dessous, dans l'ethnographie de l'événement, que la référence au religieux a progressivement cédé la place aux référents culturels en lien avec les pays d'origine (ou, récemment, les goûts musicaux) des musulmans présents. Ainsi, le président de la fédération a encore rappelé la raison de l'événement, tout en précisant que le jour exact de l'Aïd se « fête en famille » et que cette date décalée permet aux musulmans d'inviter leurs amis non musulmans à la fête. Dans les faits, ce sont surtout des responsables politiques et des cadres associatifs engagés dans le dialogue interreligieux qui font acte de présence. Tout comme dans l'exemple présenté ci-dessus, la musique est sciemment incluse dans le programme afin de mettre en scène les appartenances des musulmans locaux. Au début des années 2010, deux prestations musicales revenaient régulièrement : un « joueur d'oud » Abdel Mounhein (dont le nom ne figurait pas toujours sur le programme), ainsi que du « folklore albanais » (joué par le groupe Elire dont le nom n'était pas toujours visible non plus).

18. Cette catégorie comporte des personnes travaillant pour l'administration cantonale ou les services de la ville, notamment au sein des bureaux d'intégration.

Dans ces deux cas, la manière de présenter la prestation indique déjà qu'elle a été choisie non pas pour faire écouter les artistes en question, mais pour couvrir une aire culturelle grâce aux styles musicaux. Le joueur d'oud Abdel Mounhein, originaire de Tunisie, a souvent joué tout au début de la manifestation, à la suite des discours officiels. Parfois, il est entré en dialogue avec un violoniste, notamment, en 2010 avec Jallouli Mohammed (dont le nom ne figurait pas sur le programme non plus). Le public présent à ces fêtes officielles de la fédération, majoritairement peu familier des musiques du Proche-Orient ou du Maghreb, s'est montré peu réactif. Cela est lié au fait qu'une grande partie des musulmans arabophones fréquentent plutôt la mosquée, absente de l'organisation de l'événement festif censé être fédérateur. En revanche, dès que le groupe de folklore albanais monte sur scène avec ses costumes et ses instruments, le public se déchaîne et commence à taper dans les mains puis à accompagner les chansons. En fait, le groupe albanais n'a aucun arrière-fond religieux et se produit aussi bien pendant les fêtes de mariage que pendant les événements festifs coorganisés par les offices de tourisme ou par les villes de l'Arc lémanique¹⁹. Il touche immédiatement les ressortissants d'Albanie et du Kosovo, indépendamment de leur pratique religieuse. Nos observations régulières de ces événements annuels ont montré qu'une bonne partie du public se déplace exclusivement afin de voir les danses et d'entendre les musiques albanaïses, et repart aussitôt que le groupe a terminé. Comme les jeunes musulmans sont en train de se constituer un réseau afin de participer davantage à l'organisation et à la prise de décision concernant les événements régionaux, les responsables leur ont confié la programmation musicale du 10^e anniversaire de la fédération en 2014. Cette fois-ci, un très grand effort de communication a été fourni afin de remplir une salle des fêtes contenant environ 800 places. La seule artiste habituée de cette fête qui a gardé une place sur le programme est une humoriste musulmane connue dans l'Europe francophone, Samia Orosemane. À la place de la musique tunisienne et albanaïse, les jeunes ont choisi des rappeurs ou des chanteurs qui psalmodient le Qur'an, notamment des artistes comme Lotfi Double Kanon qui se produisent lors de la rencontre annuelle de musulmans au Bourget en France. Dans un contexte où certaines personnes considèrent que la musique est interdite

19. Ce fut notamment le cas pendant l'événement « La Grande Table » à Morges, voir SALZBRUNN Monika, DELLWO Barbara and ALEMAN Serjara (à paraître), "Urban events as localized performances of global belonging: the case of 'La Grande Table' in Morges (CH)" in KNIERBEIN Sabine and VIDERMAN Tihomir (ed.), *Becoming Local. Transforming Spaces, Redefining Localities*.

dans l'islam²⁰, ce choix était relativement audacieux. Il a été rendu possible grâce à l'engagement des cadres pour motiver les jeunes à se rendre à cet événement et à s'investir dans la fédération. Ainsi, la personne qui s'en est chargée justifie ce choix : « Nous sommes une population jeune et donc nous avons besoin de faire appel à des artistes proches de nous, de nos préoccupations²¹. » Depuis cette année, le souci de représenter la pluralité des origines des musulmans résidant dans cette région de Suisse se révèle donc moins prégnant que l'idée d'assurer une meilleure représentation générationnelle. Au milieu de l'événement organisé, un événement qui prend un caractère disruptif aux yeux de certains se produit : des sons de cloches de vache retentissent de manière extrêmement forte dans la salle. Les cloches ne sont pas portées par des ruminants, mais par des jeunes hommes passionnés de cet instrument et qui ont été engagés pour se produire à l'occasion de cet événement (religieux). La performance musicale avec des cloches de vache a une longue tradition en Suisse et ce groupe de jeunes hommes se produit régulièrement de manière professionnelle dans des fêtes de famille ou de village. Selon un des membres, c'était la première fois qu'ils étaient invités à jouer pendant une fête musulmane. Un autre événement dans l'événement s'inscrit dans cette volonté de lier des références suisses régionales aux références musulmanes : un gigantesque gâteau à la crème vert et blanc avec des bougies allumées est apporté sur scène. Il est décoré avec des symboles cantonaux : le blason et la devise cantonale, le croissant représentant l'islam, des moutons rappelant la fête de l'Aïd (du sacrifice du mouton par Ibrahim) et le drapeau suisse, croix blanche sur fond rouge fait office de socle. Le vert est en fait la couleur communément utilisée pour représenter l'islam, mais c'est aussi la couleur du canton en question (avec le blanc). Ainsi, non seulement la musique, mais aussi la décoration du gâteau ont été soigneusement pensées afin qu'elles incarnent un islam de Suisse. En fait, devant un groupe important d'élus et de notables régionaux engagés dans le dialogue interculturel (conseillers aux États, cadres responsables de projets interculturels, pasteur engagé dans le dialogue interreligieux, etc.) et dans une période de négociations de droits (carré musulman, nourriture halal dans les écoles, etc.), cet événement est un moment clé pour faire bonne figure et démontrer un souci d'intégration. La programmation de cet événement évolue encore. En 2015, il se tenait au même endroit qu'en 2011 : l'aula d'une haute école spécialisée louée pour l'occasion. Le chanteur Mosa Moustafa était annoncé, ainsi qu'un spectacle

20. Interview avec la responsable de la programmation, menée par Christine Rodier en 2015.

21. *Ibid.*

de magie par Magic Mouss, connu par ses prestations dans des émissions à la télévision française. Au cours de cet événement, le sentiment d'appartenance à un groupe a été créé et renforcé à travers les performances musicales et la nourriture. Contrairement au premier exemple, ici, la pluralité des cultures et des générations a été exprimée de manière symbolique et matérielle à travers la diversité des styles musicaux et de l'offre culinaire.

Comme souvent dans ce type d'associations en Suisse, un converti a été choisi comme président, parce qu'il connaît parfaitement le langage politique utile à la négociation. En revanche, comme de nombreux convertis, il n'est pas tout à fait familier avec l'univers culturel dont est issue la majeure partie des musulmans présents dans le canton. Son rôle est avant tout politique et son parcours incarne la volonté pour les musulmans du canton de rendre visible l'évidence de l'enracinement local et national. Cette stratégie, qui est illustrée par les mises en scène des appartenances multiples par la musique, est certainement une réponse à un climat de xénophobie grandissante, surtout depuis le référendum du 29 novembre 2009 contre la construction des minarets, approuvé par 57,5 % de la population.

Conclusion : les fêtes musulmanes lémaniques : une pluralité d'événements musicaux translocaux

Comment l'événement s'est-il révélé une entrée adaptée sur le terrain puis un objet d'analyse pertinent pour étudier les appartenances multiples et la production de liens communautaires (situationnels) ? Beaucoup d'études qui se penchent sur les stratégies de reconnaissance de minorités dans un contexte politique tendent à réifier ces dernières. Or, ici, la diversité et l'hétérogénéité des musulmans ont posé un défi méthodologique de départ : plutôt que de partir de groupes séparés et organisés de manière linguistique ou géographique²², il s'est révélé plus pertinent d'étudier la mise en scène d'une pluralité d'appartenances afin de les situer dans un contexte particulier. Dans un pays où la construction de minarets a été refusée par voie de référendum en 2009, les négociations autour de droits spécifiques se

22. Ainsi, nous n'avons pas centré notre étude sur des lieux culturels ou cultuels marqués par une origine linguistique ou ethno-nationale (comme un centre turc, bosniaque, albanais, etc.), qui existent aussi dans la région de l'Arc lémanique.

révèlent particulièrement délicates. Certains musulmans²³ de Suisse impliqués dans ces événements culturels et religieux ne cessent donc de mettre en scène leur « suissitude », tout en soulignant leurs richesses culturelles, afin d'être considérés comme des interlocuteurs sérieux et bienveillants (et non pas dangereux – surtout dans un contexte géopolitique marqué par des actes terroristes). Les événements s'inscrivent donc dans une lutte pour une reconnaissance, illustrant à travers des références culturelles et musicales la pluralité des appartenances des groupes et des individus impliqués. Cette lutte pour une reconnaissance extérieure nécessite la création et le renforcement d'un sentiment d'appartenance interne au groupe (qui, rappelons-le, existe à ce moment-là et n'est pas nécessairement un référent permanent). Ce sentiment est exprimé et vécu par une mise en scène de soi, performée à travers la musique (qui reflète la pluralité des goûts et styles musicaux). Nous avons montré que ce sentiment d'appartenance est multiple à plusieurs égards : il englobe la religion musulmane, une certaine interprétation et pratique de cette dernière, des traits culturels (qui s'expriment par la nature du repas, d'influence libanaise) puis les espaces et institutions en question, évoqués pendant les intermèdes et discours.

Nous avons postulé plus haut que la fête est toujours enchâssée dans un contexte local et translocal. Les deux exemples empiriques le confirment : on trouve des références à l'Umma dans les paroles de la musique, une mélodie universelle au niveau européen (*l'Ode à la joie*), des allusions métaphoriques au paysage national suisse (comme dans l'hymne) et l'évocation de valeurs musulmanes. Enfin, on note la célébration du lieu, qui se situe dans un espace translocal²⁴, et qui s'enracine dans un espace particulier : la mosquée comme fleur ou comme bateau. Dans le cadre de la fête « vitrine » de la fédération, on observe également une hybridation ou combinaison réfléchie de pratiques musicales, culinaires et performatives de

23. Comme précisé au départ, aucune étude ne peut prétendre couvrir l'ensemble « des musulmans de Suisse » qui n'existent que selon des définitions statistiques, mais pas de fait (de nombreuses personnes qui ont hérité d'une culture familiale musulmane que nous avons rencontrées ne pratiquent pas, ne se considèrent pas comme musulmans et/ou dissimulent leur héritage culturel afin de le rendre invisible. Les événements présentés ici sont fréquentés par une petite partie des musulmans ; aucun événement ne peut être considéré comme représentatif ou exemplaire. Au vu de la pluralité des appartenances et de la diversité des groupes, il est seulement possible d'illustrer la diversité des pratiques visibles (ou sciemment organisées dans le but d'une visibilité) et des discours par des exemples empiriques concrets.

24. Cet espace translocal comporte des références et pratiques culturelles et religieuses issues de plusieurs localités (dont des lieux de vie et des lieux d'origine des personnes en question).

manière générale. Des chanteurs (explicitement) musulmans connus dans le réseau francophone translocal²⁵ côtoient des artistes non musulmans régionaux (comme les sonneurs de cloches) afin d'illustrer les appartenances et attaches multiples et plurielles des personnes présentes. Cette mise en scène s'adresse avant tout aux décideurs locaux et régionaux, qu'on cherche à séduire par la musique et par les mets, en plus des discours habituels. Une chorégraphie multisensorielle et spectaculaire a été mise en place dans un contexte où des peurs de l'autre, notamment des musulmans, empêchent souvent de voir la diversité de cette population (qui n'en est pas une, de fait). Enfin, ces événements se veulent plutôt illustratifs d'une stratégie particulière, y compris dans la manière dont l'analyse a été conduite, car la grande majorité des musulmans de cette région de l'Arc lémanique reste « hors mosquée », donc invisible (Salzbrunn, 2013).

Bibliographie

- AMIR-MOEZZI Mohammad Ali (dir.), 2007, *Dictionnaire du Coran*, Paris, Robert Laffont.
- ANTHIAS Floya, 2006, "Belongings in a globalising and unequal world. Rethinking translocations" in YUVAL-DAVIS Nira, KANNABIRAN Kalpana and M. Vieten Ulrike (ed.), *The Situated Politics of Belonging*, London, Sage, p. 17-31.
- ANGHEL Remus Gabriel, GERHARTZ Eva, RESCHER Gilberto and SALZBRUNN Monika (ed.), 2008, *The Making of World Society. Perspectives from Transnational Research, Global Studies*, Bielefeld, Transcript.
- BARTH Fredrick, 1969, *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organisation of Culture Difference*, Boston, Little Brown.
- BENSA Alban et FASSIN Éric, 2002, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n° 38, p. 5–20.

25. Ce réseau comporte des lieux de rassemblement culturels et religieux investis ponctuellement en Suisse, en France et, dans une moindre mesure, en Belgique et au Québec.

- BÉRAUD Céline et PORTIER Philippe (éd.), 2015, *Métamorphoses catholiques. Acteurs, enjeux et mobilisations depuis le mariage pour tous*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- BESSIN Marc, BIDARD Claire et GROSSETTI Michel, 2010, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte.
- BIERSCHENK Thomas et OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (dir.), 1998, *les Pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala.
- BRUBAKER Roger, 2002, "Ethnicity without Groups", *Archives européennes de sociologie*, vol. XLIII, no. 2, p. 163-189.
- CLARKE Adele E., 2005, *Situational Analysis. Grounded Theory After the Postmodern Turn*, London, Sage.
- DELEUZE Gilles, 1969, *Logique du sens*, Paris, Éditions de Minuit.
- FERRARESE Estelle, 2009, « La possibilité de la violence dans les luttes pour la reconnaissance », Communication présentée au III^e congrès de l'Association française de sociologie, Paris.
- FISCHER-LICHTE Erika, 2009, *Theaterwissenschaft. Eine Einführung in die Grundlagen des Fachs*, Stuttgart, UTB Francke.
- FOUCAULT Michel, 1994, *Dits et Écrits*, Paris, Gallimard, vol. III : 1976-1979 (textes 180 et 192).
- FRASER Nancy, 1995, "From redistribution to recognition? Dilemmas of justice in a 'Post-Socialist' Age", *New Left Review*, no. 212, p. 68-93.
- GIANNI Matteo, GIUGNI, Marco et NOÉMI Michel, 2015, *les Musulmans en Suisse – Profils et intégration*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- GLICK SCHILLER Nina et WIMMER Andreas, 2002, "Methodological nationalism and beyond: nation-state building, migration and the social sciences", *Global Networks*, vol. 2, no. 4, p. 301-334.

LOVEMAN Marta, 2014, *National Colors: Racial Classification and the State in Latin America*, Oxford University Press.

MAFFESOLI Michel, 1992, *la Transfiguration du politique, la tribalisation du monde*, Paris, Grasset.

MÜLLER-SCHÖLL Nikolaus, 2003, *Ereignis. Eine fundamentale Kategorie der Zeiterfahrung. Anspruch und Aporien*, Bielefeld, Transcript.

NANZ Tobias et PAUSE Johannes (ed.), 2015, *Politiken des Ereignisses. Mediale Formierungen von Vergangenheit und Zukunft*, Bielefeld, Transcript.

OLAZABAL Ignace et LÉVY Joseph J. (dir.), 2006, *l'Événement en anthropologie. Concepts et terrains*, Les Presses de l'université Laval.

PFAFF-CZARNECKA Joanna, 2012, *Zugehörigkeit in der mobilen Welt. Politiken der Verortung*, Göttingen, Wallstein.

QUÉRÉ Louis, 2006, « Entre fait et sens, la dualité de l'événement », *Réseaux*, vol. 5, n° 139, p. 185-218.

ROGERS Alisdair and VERTOVEC Steven (ed.), 1995, *The Urban Context. Ethnicity, Social Networks and Situational Analysis*, Oxford, Berg.

ROMANO Claude, 2003, *Essais de phénoménologie*, Paris, PUF.

ROMANO Claude, 1999, *l'Événement et le Monde ?*, Paris, PUF (2^e éd.).

SAINSAULIEU Ivan, SALZBRUNN Monika et AMIOTTE-SUCHET Laurent (dir.), 2010, *Faire communauté en société. La dynamique des appartenances collectives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

SALZBRUNN Monika, 2014a, « Appartenances en fête : entre l'ordinaire et le spectaculaire », *Social Compass*, vol. 61, no. 2, p. 250-260.

SALZBRUNN Monika, 2014b, "Senegalese networks in Switzerland and USA – How festive events reflect urban incorporation processes" in GRODZ Stanislaw and SMITH GINA Gertrud (ed.), *Religion, Ethnicity and Transnational Migration Between West Africa and Europe*, no. 15, Leiden, Brill, coll. "Muslim Minorities", p. 123-144.

- SALZBRUNN Monika, 2013, « Épilogue : être musulman en Suisse, hors mosquée. Notes méthodologiques et perspectives épistémologiques » in MONNOT Christophe (dir.), *la Suisse des mosquées : derrière le voile de l'unité musulmane*, Genève, Labor et Fides, p. 243-248.
- SALZBRUNN Monika, 2011, "Rescaling processes in two 'global' cities: festive events as pathways of migrants incorporation" in GLICK SCHILLER Nina and ÇAĞLAR Ayse (ed.), *Locating Migration. Rescaling Cities and Migrants*, Ithaka, Cornell University Press, p. 166-189.
- SALZBRUNN Monika and SEKINE Yasumasa, 2011, *From Community to Commonality. Multiple Belonging and Street Phenomena in the Era of Reflexive Modernization*, Tokyo, Seijo University Press.
- SALZBRUNN Monika and VON WEICHS Raphaela, 2013, "Sacred music, sacred journeys: what makes an event postcolonial?", *ThéoRèmes*, vol. 4, p. 1-11.
- SALZBRUNN Monika et AMIOTTE-SUCHET Laurent (dir.), à paraître, *l'Événement en religion*, Presses universitaires de Rennes.
- SALZBRUNN Monika, DELLWO Barbara and ALEMAN Serjara, à paraître, "Urban events as localized performances of global belonging: the case of 'La Grande Table' in Morges (CH)" in KNIERBEIN Sabine and VIDERMAN Tihomir (ed.), *Becoming Local. Transforming Spaces, Redefining Localities*.
- SUTER Andreas, 1997, « Histoire sociale et événements historiques. Pour une nouvelle approche », *Annales*, vol. 52, n° 3, p. 543-567.
- TURNER Victor W., 1988, *The Anthropology of Performance*, New York, PAJ Publications.
- VERTOVEC Steven, 2007, "Super-diversity and its implications", *Ethnic and Racial Studies*, vol. 30, no. 6, p. 1024-1054.
- WOZNICKY Krystian, 2009, *Wer hat Angst vor Gemeinschaft? Ein Dialog mit Jean-Luc Nancy*, Berlin, Diamondpaper.
- YUVAL-DAVIS Nira, KANNABIRAN Kalpana and M. VIETEN Ulrike (ed.), 2006, "Introduction. Situating contemporary politics of belonging" in *The Situated Politics of Belonging*, London, Sage, p. 1-14.

Résumé : Partant d'un retour critique sur le concept d'événement, l'auteure opte pour une approche épistémologique novatrice : plutôt que de partir de groupes institutionnels prédéfinis, elle étudie les manières dont le religieux fait événement dans la région transfrontalière de l'Arc lémanique. Il s'est avéré que la musique prend une place centrale dans l'expression d'appartenances translocales. Le texte, fondé sur les résultats d'un projet de recherche sur l'« Islam (in)visible en ville », montre comment la diversité des références culturelles représentées dans cette région suisse est mise en musique par les acteurs. Le processus de recherche commence par une focale sur l'événement et l'analyse des acteurs qui y mettent en scène leurs appartenances. Ces événements festifs sont restitués dans leur contexte politique, géographique et social.

Mots-clés : événement, musique, appartenances, islam, Suisse, diversité

Music, Religion, Multiple Belongings: an Event Approach

Abstract: The first part of this article deals with a critical review of the notion of event. Instead of predefining social groups, the author uses events as entry points to the field. She shows how multiple belongings in the Lake of Geneva region are celebrated during religious events: music is a central mode of expression of diversity in a translocal context. The research process starts with a focus on events and the analysis of actors who put on stage their multiple belonging. These festive events are situated in a political, geographic and social context.

Keywords: event, music, belongings, islam, Switzerland, diversity

Musik, Religion, multiple Zugehörigkeiten: ein Zugang über das Ereignis

Zusammenfassung: Im ersten Teil des Aufsatzes wird der Begriff „Ereignis“ kritisch wissenschaftsgeschichtlich reflektiert. Statt soziale Gruppen als Forschungsgegenstand im vorhinein zu definieren, wählt die Autorin Ereignisse als Eintritt in das Feld und als Gegenstand der Analyse. Sie zeigt, wie vielfältige Zugehörigkeiten in der Region Genfer See während religiöser Ereignisse zelebriert werden: Musik ist eine zentrale

Ausdrucksform von Diversität in einem translokalen Kontext. Der Forschungsprozess beginnt mit einem Fokus auf Ereignisse und der Analyse der Akteurinnen und Akteure, die ihre multiplen Zugehörigkeiten inszenieren. Diese festlichen Ereignisse werden im jeweiligen politischen, geographischen und sozialen Kontext situiert und analysiert.

Schlüsselwörter: Ereignis, Musik, Zugehörigkeiten, Islam, Schweiz, Vielfalt

L'auteure remercie les relecteurs anonymes ainsi que Barbara Dellwo pour leurs précieuses remarques et suggestions.



Épistémologie de l'exception

Ivan Ermakoff

► **To cite this version:**

Ivan Ermakoff. Épistémologie de l'exception. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2017, Les sciences humaines et sociales à l'épreuve de l'événement. hal-01509747

HAL Id: hal-01509747

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01509747>

Submitted on 17 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Épistémologie de l'exception

Ivan Ermakoff

Épistémologie de l'exception

Sociétés Plurielles, n° 1, Presses de l'Inalco, 2017

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01509747>

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires. Elles diffusent les bonnes pratiques éditoriales définies par BSN.

EXIGENCE DE QUALITÉ avec des évaluations en double aveugle ;

OPEN ACCESS : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS pour protéger les auteurs et leurs droits ;

PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS sémantiques et audio-visuels ;

MÉTADONNÉES MULTILINGUES : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAires, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Mandenkan*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

Sociétés Plurielles

Les sciences humaines et sociales
à l'épreuve de l'événement

inalco

PRESSES

Numéro 1 – Année 2017

Épistémologie de l'exception

Ivan Ermakoff, Professeur de sociologie

École des hautes études en sciences sociales
Université du Wisconsin-Madison

Que peuvent nous apprendre les cas d'exception ? Nous faisons de l'analyse des séries et de l'identification des propriétés types les clés de voûte de notre compréhension du monde social. De l'analyse des séries nous attendons la mise en évidence de régularités empiriques permettant d'échafauder hypothèses et inférences causales. L'identification de propriétés types oriente l'intelligibilité des phénomènes sociaux en offrant le maillage requis pour leur simplification. Le cas d'exception, en revanche, est en porte-à-faux avec l'un et l'autre. Il est hors cadre. Dans ces conditions que pourrait-il nous dire ?

À l'encontre d'une conception qui invalide *a priori* la signification de l'exception, cet article met en exergue trois contributions possibles. La première est d'ordre critique. L'exception rend problématiques les catégories et les grilles de classification usuelles. Elle oblige à les repenser. La seconde est paradigmatique : le cas dessine les contours d'une classe dont il éclaire les traits les plus marquants. La troisième contribution se rapporte à l'objet de toute enquête : le cas d'exception, en vertu de ce qui le distingue, rend visible ce qui ne l'était pas. Sa valeur est heuristique.

D'aucuns ont déjà mis en évidence l'impact critique des cas qui dérogent à un argument explicatif (Burawoy, 1989 : 761 ; Seidman, 1994 : 30 ; Emigh, 1997 : 649 ; Paige, 1999 : 792-797 ; Lebow, 2000-2001 : 593). Mon propos dans cet article est en premier lieu de montrer que nous prenons pleinement la mesure de cet apport critique à partir du moment où nous distinguons différentes façons pour un cas d'être « à part ». Un cas peut se révéler déviant par rapport à une assomption normative : il se présente sous les traits d'une anomalie. Il peut nous sembler singulier parce qu'il contredit un énoncé théorique : il fait exception.

Il peut de surcroît sortir du rang parce que les valeurs numériques qui sont les siennes se révèlent inhabituelles : sa signification est celle d'une déviation. Selon la nature de l'écart (anomalie, exception, déviation), l'enjeu diffère tout autant que la démarche critique que cet enjeu peut induire.

Cet article entend en outre souligner que la contribution épistémique des cas d'exception ne se limite pas au rôle critique qu'ils peuvent jouer. Une conjonction de traits qui nous paraît « étonnante » au premier abord se révèle paradigmatique si elle met à nu une configuration caractéristique d'autres cas. De même, un aspect « hors du commun » sert un projet heuristique s'il contribue à l'intelligibilité de rapports ayant leur logique propre au-delà de la singularité du cas qui les fait voir. Les remarques qui suivent se proposent d'éclairer cette pluralité de contributions possibles.

De la sorte s'esquissent les jalons d'une compréhension dynamique des cas qui font exception. Les trois contributions que je viens d'évoquer peuvent être envisagées comme autant de moments constitutifs dans l'élaboration d'un processus d'inférence. Le cas qui bouscule l'entendement normatif, contredit un argument prédictif ou se démarque d'une distribution fréquentielle invite à reprendre les termes d'un cadre de référence (moment critique). Dûment sondée, sa singularité offre la possibilité de spécifier les propriétés d'une classe empirique (moment paradigmatique). Se pose dès lors la question des raisons de la déviation et des processus à l'œuvre dans son occurrence (moment heuristique).

Aucun de ces moments ne va de soi. Le cas d'exception ne révèle pas ses enseignements de lui-même. Il se dévoile au vu des questions qu'on lui pose (Passeron & Revel, 2005 : 11). La visée même de ces questions suppose que l'écart dont il témoigne soit au préalable pris au sérieux. Il ne saurait l'être tant que l'engagement vis-à-vis d'un cadre théorique prime sur toute autre considération. Le cas d'exception est par conséquent voué à ne rien dire s'il est relégué à l'insignifiant. Pour l'entendre, il importe de se déprendre des présupposés normatifs et des effets d'orthodoxie.

Afin de développer ces différents points, je m'attacherai dans un premier temps à spécifier la notion de « cas ». La définition adoptée dans cet article est minimale : un cas est un objet de considération. L'intérêt de cette définition est d'être compatible avec deux conceptions *a priori* aux antipodes : la conception du cas comme occurrence et celle du cas comme problème. En se focalisant sur le moment critique des cas déviants, le deuxième temps de cet article établit la distinction entre anomalies, exceptions et déviations. Le troisième temps aborde la question des stratégies d'évitement auxquelles il est toujours possible de recourir face au cas faisant problème. J'aborde dans la quatrième partie l'aspect paradigmatique et, dans la cinquième partie, les tenants et les aboutissants de l'apport heuristique.

Enfin, la sixième et dernière partie fait le lien entre ces différentes contributions et une compréhension dynamique des cas exceptionnels¹.

Définitions

Deux réponses types ont été apportées à la question : « Que faut-il entendre par “cas” ? » L'une définit le cas comme l'occurrence d'une entité collective ou conceptuelle (Abbott, 1992 : 53). Le cas doit sa signification et son contenu à cette entité qui le précède et constitue à la fois son arrière-plan et sa condition de possibilité. Le statut d'un cas est selon cette acception nécessairement dérivé (Walton, 1992 : 121). Une seconde réponse aborde la notion sous le signe de ce qui fait problème. Un « cas » défie l'entendement. Telle est sa distinction première. Jean-Claude Passeron et Jacques Revel (2005) évoquent dans cette perspective une « irréductible hétérogénéité » (p. 15) et « l'effet déconcertant » propre au constat d'une « excentricité » (p. 12).

Ces deux conceptions renvoient chacune à un mode de constitution de l'objet. L'une rapporte le cas à ce qui le précède, l'autre l'énonce comme *sui generis*. Le « cas-occurrence » ne se conçoit pas sans la prise en compte des caractéristiques d'une population ou des modalités d'un concept. La démarche est analytique. Le « cas-problème » s'impose à l'expérience comme incongruité. La perspective est phénoménologique.

À première vue donc, ces deux conceptions sont aux antipodes. Si toutefois notre propos est de circonscrire les contributions épistémiques de cas qui sortent de l'ordinaire, elles apparaissent complémentaires. Fréquemment, les objets qui retiennent notre attention sont ceux que nous avons du mal à situer. Nous leur prêtons attention et nous les constituons comme objets d'attention précisément parce que nous ne pouvons les situer. En d'autres termes, une approche analytique ne peut constituer un point de départ exclusif : elle se révèle trop restrictive.

Inversement, l'excentricité ne constitue que l'une des modalités de l'intérêt que nous sommes susceptibles d'accorder à un objet considéré comme digne

1. Les remarques qui suivent reprennent en le complétant l'argumentaire de l'article publié en anglais dans *The European Journal of Sociology* en 2014 (« Exceptional cases: epistemic contributions and normative expectations », *The European Journal of Sociology*, 55(2), pp. 223-243). Je remercie le comité éditorial de *The European Journal of Sociology* d'avoir autorisé la publication d'un texte qui, bien qu'écrit directement en français, est fidèle à l'article de 2014. Je remercie également Gabrielle Chomentowski pour le travail qu'elle a consacré à la publication de ce texte ainsi que Joan Fujimura et Florence Vatan pour leurs remarques et suggestions. Les traductions des textes anglais sont miennes.

d'attention. Qui plus est, ce qui nous semble incongru à un moment donné peut ne plus l'être ultérieurement à mesure que la focale s'affine. Il ne s'ensuit pas nécessairement que l'objet cesse de susciter notre intérêt. Il le suscitera d'autant plus qu'il fait voir des relations que nous ne soupçonnions pas. L'objet s'ébauche ainsi comme occurrence d'une classe. Il se prête à une définition analytique.

Ces quelques remarques suffisent à souligner l'incomplétude de l'une et l'autre approche, ainsi que l'erreur d'une lecture univoque. Prenant acte de ces allers-retours, la définition adoptée par cet article est minimale. Elle l'est à dessein : un cas désigne « un objet de considération » (Blumer, 1986 : 146). Cet objet n'est pas nécessairement une « occurrence » de population ou de concept pas plus qu'il ne nous apparaît nécessairement comme « excentrique ». Ce qui le constitue comme cas est le fait d'être objet de considération. Aucun mode de constitution – analytique ou phénoménologique – n'est ici présumé. Minimale, cette définition ratisse large : elle couvre la vaste gamme des objets qu'il est possible de soumettre à l'analyse empirique, des décisions judiciaires aux psychés individuelles, des enquêtes ethnographiques aux cas d'un échantillon.

Étant donné ce cadre définitionnel, *quid* du cas d'exception ? Le terme désigne tout cas qui se distingue et se démarque. Le cas d'exception retient l'attention parce qu'il est en décalage. Cette propriété l'assimile au « cas » tel que l'entendent J.-Cl. Passeron et J. Revel (Passeron et Revel, 2005 : 12, 15-16) – un cas dont la singularité fonde le statut. Nul besoin d'indiquer la raison du décalage, de ce statut hors cadre. Le fait est que le cas d'exception se démarque. Ce fait-là suffit à sa définition.

Figures de l'écart

Il y a toutefois plusieurs façons d'être en décalage. L'anomalie dénote un écart qui reste indistinct et informe. Son trait saillant est d'être en porte-à-faux de façon confuse. À l'opposé, l'exception se démarque d'un énoncé explicite et stipulé. Elle a le profil d'une contradiction. La déviation pour sa part se fait jour comme une exception quantifiée ou susceptible de l'être. Elle implique une échelle de mesure.

La distinction entre ces trois formes d'écart a son importance dans la mesure où la nature du décalage éclaire son impact critique. L'anomalie met en question les classifications, la taxonomie et les attentes empreintes de normalité. L'exception jette le doute sur une démarche explicative objectivée par un ensemble de postulats et d'hypothèses. La déviation invite à repenser spécifications et indicateurs. L'objet des considérations qui suivent est double : d'une part, expliciter ces distinctions en partant du principe que tout concept empirique doit être en mesure de différencier son référent (Ermakoff, 2013 : 25-26, 2015 : 70) ;

d'autre part, expliciter différents types d'enjeux critiques qui peuvent aisément être confondus et, ce faisant, rendus indistincts.

Anomalie

L'ethnométhodologie a fait de l'écart normatif, dérangent, déroutant, singulier, un principe d'analyse et de démonstration. Le cas « Agnès », tel que le présente Harold Garfinkel (1967), est emblématique. En 1958, Agnès était une jeune fille de 19 ans élevée comme un garçon. Elle avait « de larges seins, bien développés, coexistant avec les organes génitaux externes normaux d'un homme » (p. 120). Ses caractères sexuels féminins étaient apparus à la puberté. H. Garfinkel (1967), qui s'appuie sur le cas d'Agnès pour l'analyse des comportements que les individus adoptent afin de s'assurer un statut légitime, décrit ses attributs physiologiques comme des « anomalies anatomiques » (p. 117). Cette caractérisation n'est nullement fortuite : le « cas » nous apparaît comme tel en contraste avec un cadre normatif. Nous en prenons connaissance comme d'une anomalie au sens propre du terme.

D'un point de vue ethnométhodologique, le « cas » Agnès est significatif à deux égards : 1. il va à l'encontre d'un sens commun qui construit la différence sexuelle selon une représentation dichotomique « homme » / « femme » (p. 122). L'entre-deux n'a pas lieu d'être. Les traits physiologiques d'Agnès sont un défi à cette représentation binaire ; 2. de surcroît, ce cas révèle à quel point des traits perçus comme « anormaux » se constituent au regard d'un horizon d'attentes dont le soubassement est normatif. « L'anormal » prend son relief sur fond d'une normalité qui se confond avec « l'ordre moral » de la vie quotidienne (Garfinkel, 1967 : 53)².

L'anomalie est donc emblématique d'une conception phénoménologique des cas : elle s'inscrit dans le champ de l'expérience comme écart. Cet écart de surcroît demeure informe. En cela, il reflète le statut propre aux attentes qui le constituent : implicites, car de l'ordre de l'évidence, ces principes normatifs structurent l'expérience de la vie quotidienne sans qu'il soit nécessaire de les objectiver. Ils sortent de l'implicite lorsque l'expérience les bouscule. L'anomalie se fait jour comme « perturbation » (Star & Gerson, 1987 : 147).

De telles perturbations ont été à l'origine de découvertes scientifiques majeures.

2. La recherche sur la détermination génétique des différences sexuelles n'est pas exempte du recours à la notion de normalité ainsi qu'en témoigne l'article de Koopman et de ses collègues publié dans *Nature* en 1991 – article que cite Fujimura (2006) dans son analyse des cadres de référence sous-jacents à cette recherche (p. 57).

Qu'il suffise de mentionner l'étrange observation que fit Wilhelm von Röntgen dans son laboratoire de physique à l'université de Würzburg au soir du 8 novembre 1895 (Kuhn, 1996 : 89). Appliquant des décharges électriques de haut voltage à un tube cathodique, Röntgen remarqua dans la pénombre que des cristaux de platinocyanure de baryum posés à distance du tube devenaient lumineux à chaque décharge (Glasser, 1959 : 11 ; Chalmers, 1952 : 218). Ces cristaux ne faisaient pas partie du dispositif expérimental. Comme il le mentionna au journaliste H. J. W. Dam dans une interview donnée quelques mois après l'incident, le phénomène lui paraissait « inédit » et « étrange » (*eigentümlich*). Il perturbait sa compréhension de ce qui pouvait advenir – ce que Kuhn (1996 : 89, 91) décrira comme le mode opératoire de la science « normale ».

Exception

L'exception a les traits d'une contradiction explicite. Par là même, elle témoigne du caractère tout aussi explicite de ce à quoi elle porte l'estocade. Il n'est pas d'écart plus tangible que celui opéré par rapport à un énoncé prédictif déduit d'un argument causal (Seawright & Gerring, 2008 : 302). Que l'on songe, par exemple, au statut critique que Rebecca Emigh assigne au cas de l'agriculture toscane médiévale à la lumière d'une approche marxiste. Au xv^e siècle, la Toscane réunissait les conditions d'un développement capitaliste de l'agriculture tel que l'a théorisé une approche marxiste : baux à durée fixe, production des moyens de subsistance échappant au contrôle des propriétaires fonciers, et absence du recours à la coercition dans les rapports productifs. Il n'y eut cependant nul développement capitaliste de l'agriculture en Toscane. Le cas invalide la thèse.

Là où l'anomalie met en cause le sens commun – un sens commun d'autant plus empreint de valeurs morales qu'il entend s'imposer comme allant de soi –, l'exception invalide un énoncé sonnante et rébuchante quelle qu'en soit la forme : thèse, argument prédictif, règle ou postulat. La clarté et les connotations normatives de l'une (l'exception) sont indexées sur celles de l'autre (l'énoncé). L'exception s'inscrit dans les termes de ce qu'elle réfute. Si l'énoncé est suffisamment précis pour s'exposer à la réfutation, l'exception qui le contredit relève du même degré d'explicitation (Rogowski, 1995 : 469) et sa « force d'arrêt », pour reprendre les termes de J.-Cl. Passeron et J. Revel (Passeron et Revel, 2005 : 16), est d'autant plus grande. Inversement, l'énoncé qui manque de clarté génère des « exceptions » tout aussi floues.

Le débat sur les causes de l'absence d'un mouvement socialiste aux États-Unis est instructif à cet égard. Invoquant l'individualisme idéologique, une conception raciale des origines ethniques, ou encore la faiblesse de l'État vis-à-vis des oligarchies économiques, la thèse d'une « exception américaine »

suppose implicitement un mode de développement politique référentiel de la classe ouvrière et de sa conscience de classe, le socialisme étant l'aboutissement « normal » de l'industrialisation, et la social-démocratie allemande, l'archétype de ce développement³. Or, le fait marquant que mettent en évidence les études comparatistes et transnationales est celui de la variation : variation des processus de formation, des attitudes politiques dominantes et des degrés de cohésion de classe (Katznelson, 1986 : 30-41). Force est donc de conclure qu'« il serait abusif d'analyser la formation d'une classe ouvrière en faisant d'un unique modèle national une norme théorique, et en traitant ceux qui s'en écartent comme des cas déviants » (Zolberg, 1986 : 399).

Déviaton

La déviaton, quant à elle, est quantifiable. Il est possible d'en prendre la mesure. L'étude que Roberto Franzosi (1995) consacre aux mouvements de grève dans l'Italie de l'après-guerre montre, par exemple, que la vague de 1969 se distingue nettement des mouvements qui l'ont précédée en termes d'« heures de travail perdues » et de « volume de conflits » (mesuré par le produit de la fréquence, de la durée et de la taille des grèves) (Franzosi, 1995 : 5, 7, 258). L'écart est ainsi redevable d'une estimation. La déviaton implique par conséquent la référence à une population. Ce faisant, elle illustre pleinement la conception analytique du cas⁴.

Le travail de diagnostic auquel donne lieu le constat d'une déviaton porte à conséquence s'il conduit à reformuler les critères de spécification des variables et les hypothèses de modélisation (Bollen & Jackman, 1985 : 526 ; Franzosi, 1994). Le cas hors série est une question posée à la validité de ces critères et de ces hypothèses. Il problématise également notre compréhension des causes à l'œuvre. L'ampleur de la vague de grèves qui touche l'Italie en 1969 révèle, par exemple, l'implication de nouveaux acteurs politiques, en l'occurrence les

3. Werner Sombart (1906) est à l'origine de l'approche dite « exceptionnaliste » appliquée aux États-Unis. Lipset (1996) et Lipset et Marks (2000) réévaluent les termes de cette approche. Nolan (1997) en critique la logique argumentative, et Voss (1993), Biggs (2002), Swenson (2002) et Goldberg (2007), les fondements historiques.

4. Sous réserve d'un traitement plus approfondi de la question, il est plausible d'arguer de façon hypothétique que l'exception et la déviaton renvoient à deux conceptions de la causalité. Dans la mesure où l'exception contredit un rapport de cause à effet dûment spécifié, elle implique une conception déterministe de la causalité. En revanche la déviaton prend son sens dans le cadre d'un modèle stochastique : le cas est jugé rare ou improbable en contrepoint d'une distribution fréquentielle.

organisations d'extrême gauche, adoptant des formes de mobilisation destinées à faire concurrence aux organisations plus traditionnelles de revendication telles que les syndicats affiliés au Parti communiste italien (Franzosi, 1995 : 272-288).

Stratégies d'évitement

Le cas n'existe que s'il est reconnu comme tel. La remarque est moins anodine qu'il n'y paraît. L'histoire des sciences abonde d'observations singulières rentrées dans le rang une fois leur singularité mise sous le boisseau (Kuhn, 1996 : 81 ; Lakatos, 1978 : 52, 68). Trois postures doivent être distinguées. La première consiste à ne pas voir ce qui fait problème en donnant la priorité à un schéma de perception dominant (Bruner & Postman, 1949 : 213 ; Fujimura, 2006 : 51). Le cas est pour ainsi dire préempté par un schéma qui lui préexiste. Là réside son invisibilité. La deuxième posture est celle du déni. Le cas qui déroge est réinterprété de façon que son incongruité puisse être normalisée (Star & Gerson, 1987 : 149). La troisième posture classe la singularité sous le signe de l'anormal. La déviation est un « monstre » (Lakatos, 1963 : 25). Dénuée de toute représentativité, elle n'a pas de légitimité en tant qu'objet de considération.

L'aspect normatif qui sous-tend la troisième posture transparait sans ambages dans la réaction que suscite chez un « éminent responsable d'un service de psychiatrie » de San Francisco l'évocation du « cas » Agnès : « Je ne vois pas ce qui peut motiver un tel intérêt pour ces cas. Agnès n'est après tout qu'un événement extrêmement rare. Ces personnes ne sont en définitive que des bizarreries de la nature [*freaks of nature*] » (Garfinkel, 1967 : 124). Autrement dit, le « cas » ne mérite pas d'être envisagé comme tel si ses propriétés sont anormales. H. Garfinkel poursuit : « Il serait difficile d'être plus explicite dans l'expression d'un jugement de sens commun. Le refus d'ajouter foi à toute caractérisation qui s'écarte des "faits naturels de la vie" rend compte d'un engagement en faveur de l'ordre moral » (p. 124).

Indirectement, ces trois postures soulignent le chemin à parcourir afin d'investir le cas « à part » d'un statut épistémique qui lui soit propre. Ce cas-là est voué à n'être que son ombre s'il est relégué au rayon des anomalies ou de l'insignifiant. Tout aussi cruciale est l'absence d'une grille de lecture normative : le cas appréhendé sous l'angle de la normalité est déjà redevable d'une signification qui ne lui appartient pas. Lorsque ces écueils – qu'il est possible de conceptualiser comme autant « d'obstacles épistémologiques » au sens de Gaston Bachelard (Bachelard, 1993 : 13) – sont évités, il devient possible de juger dans quelle mesure, et à quels égards, le cas met en défaut catégories, théories et spécifications. De même devient-il possible d'envisager sous quels rapports le cas qui déroge invite à

repenser la catégorie, la théorie ou la spécification empirique qu'il problématise. Tel est le moment critique de l'exception : celui d'une mise en question⁵.

Paradigmatique

Un objet acquiert un statut paradigmatique lorsqu'il exemplifie les propriétés d'une classe. S'il témoigne avec une intensité particulière d'une ou de plusieurs dimensions constitutives, ce cas met en relief leur signification empirique et contribue à les constituer comme objets d'enquête systématique : il nous semblera à la fois exceptionnel et paradigmatique⁶. Afin d'explicitier ce point, je m'appuierai sur deux exemples qui illustrent les deux conceptions d'un cas, statistique et phénoménologique, énoncées précédemment⁷.

5. L'étude que Pinch (1980) consacre à la réception des résultats expérimentaux relatifs à la détection des neutrinos solaires, à la fin des années 1960, souligne combien ces stratégies d'évitement sont rendues difficiles dans un milieu d'interconnaissance hétérogène. Dans le cas présent, l'étroite collaboration entre les expérimentalistes et les spécialistes de physique théorique conduisit graduellement ces derniers à admettre le bien-fondé des résultats montrant un déficit de neutrinos détectés par rapport à leur valeur théorique (Pinch, 1980 : 96-99). Le cas se prête à une hypothèse plus générale concernant la constitution de ce que Popper (1956 : 118) appelle le « troisième monde » que j'interprète comme le monde du jugement épistémique constitué par les évaluations des pairs. En d'autres termes, l'hétérogénéité du « troisième monde » en termes de trajectoires de carrière et de points de vue épistémiques crée les conditions d'une reconnaissance des déviations. À l'inverse, son homogénéité serait propice aux effets d'orthodoxie, et aux stratégies de déni ou d'évitement que l'orthodoxie rend possibles.

6. La notion de paradigme doit être ici entendue en son sens étymologique d'exemple et de modèle. Dans son étude de l'exégèse mathématique en Chine ancienne, Karine Chemla (2005) invoque une signification sensiblement différente de la notion, inspirée des grammairiens : le paradigme désigne le cas-problème (en mathématiques) donnant lieu à une procédure de résolution qui éclaire en retour une classe de problèmes dont le cas est l'index (Chemla, 2005 : 77-78).

7. Comme il se doit, ces exemples sont empruntés à l'analyse empirique. On notera toutefois que la casuistique peut faire du cas extrême la condition d'intelligibilité du cas ordinaire comme le montre Yan Thomas (2005) à partir de la mise en série de cas éclairant la réflexion médiévale sur les collectivités de personnes : « c'est au moment même de l'exception, lorsqu'une solution se saisit en sa circonstance la plus extrême, que son degré de généralité est au plus haut. [...] L'irréductible singularité des faits où prend départ une expression normative aberrante demeure présente dans les conditions ordinaires auxquelles elle s'étend, parce que, à bien y regarder, elle les inclut dès l'origine » (Thomas, 2005 : 46-47).

Cas extrême et régularité stochastique

En mai 1886, les États-Unis connurent une vague de grèves exceptionnelles par son ampleur : environ 200 000 ouvriers cessèrent le travail pour exiger un horaire hebdomadaire de huit heures sans baisse de salaire (Biggs, 2003 : 217). À Chicago, le nombre d'ouvriers grévistes s'éleva à 70 000, soit un quart des salariés de la ville (Biggs, 2002b : 594). Ces quelques chiffres suffisent à montrer l'ampleur du phénomène. Que l'on prenne en compte le nombre d'ouvriers grévistes ou celui des entreprises touchées par les cessations de travail, le mouvement observé à Chicago en mai 1886 est d'une amplitude extrême.

Il n'est cependant nullement une déviation. Ce fait devient patent lorsque les grèves de mai 1886 à Chicago sont resituées dans la série des grèves et des vagues de grèves sur la période 1881-1886⁸. Envisagés à la lumière des distributions cumulatives du nombre de grévistes et du nombre d'entreprises touchées par un mouvement de grève, les événements observés en mai 1886 se révèlent conformes à la distribution d'une « loi de puissance » (Biggs, 2005 : 1697-1701)⁹. Vu sous ce jour, l'extrême s'inscrit dans une régularité stochastique. Un tel constat bat en brèche l'affirmation selon laquelle un événement extrême ne peut être empiriquement significatif (par exemple King, Keohane & Verba, 1994 : 10).

Si l'on affine la focale, la vague de grèves dont Chicago a été le théâtre en mai 1886 se révèle exemplaire d'une classe empirique – celle des vagues de mobilisation – dont elle met en évidence les caractéristiques. L'enquête empirique de Michael Biggs (Biggs, 2005), dûment étayée par un effort systématique de mesure, montre en effet que la vague de mai 1886 recouvre d'autres vagues de moindre ampleur se succédant à un rythme rapide. La même structure formelle est donc repérable à différentes échelles d'observation emboîtées les unes dans les autres. Le cas met au jour une dimension fractale (Mandelbrot, 1983 ; Oliver & Myers, 2003 : 7).

Il éclaire également la structure dynamique d'un processus de diffusion marqué par une émulation qui s'amplifie d'elle-même – soit un processus dit de « rétroaction positive » (*positive feedback*) : les grèves se diffusent d'une

8. Biggs (2005) définit l'ensemble des actions s'étant produites le même jour comme une seule grève et la série constituée par des grèves consécutives (deux ou plusieurs jours d'affilée) comme une « vague ». Sur la période 1881-1886 à Chicago, il comptabilise ainsi 341 grèves et 163 vagues de grèves (p. 1695-1696).

9. Le nombre d'événements de taille supérieure à x – en termes formels : $N(\text{taille} > x)$ – suit une loi de puissance de magnitude β et de constante c si $N(\text{taille} > x) = c x^{-\beta}$ (Turcotte, 1997 ; Biggs 2005 : 1691 ; Brown et Liebovitch, 2010 : 6).

entreprise à l'autre (Biggs, 2003 : 220). Dans un système de relations sociales interdépendantes, la grève décidée sur un site contribue à influencer les décisions prises sur d'autres sites qui, à leur tour, en influencent d'autres. Cette structure dynamique explique la pertinence de la forme fonctionnelle propre à une loi de puissance afin de rendre compte de la distribution cumulée des grèves et des vagues de grande ampleur. Il devient ainsi possible de formaliser le processus de diffusion à l'œuvre en estimant les probabilités de propagation du mouvement selon le nombre d'entreprises déjà affectées (Biggs, 2003 : 1698)¹⁰.

Dimensions constitutives

Le second exemple est emprunté à l'histoire allemande. Le 23 mars 1933, Hitler, en sa qualité de chancelier, soumet au Parlement (Reichstag) un projet de loi lui accordant pour une durée de quatre ans les pleins pouvoirs, y compris les pouvoirs constituants. Compte tenu des implications constitutionnelles du projet, seule une majorité parlementaire des deux tiers était habilitée à lui donner force de loi. Les nazis, après l'expulsion des députés communistes, ne disposaient que d'une majorité simple. Le projet fut néanmoins entériné par les partis dits « de Weimar » à l'exception des sociaux-démocrates.

Lorsque nous nous efforçons d'identifier le mode opératoire de l'événement, tout comme M. Biggs s'est efforcé d'identifier la structure formelle de la vague de grèves ayant immobilisé Chicago en mai 1886, le renoncement politique de mars 1933 prend un visage très particulier : celui d'un moment au cours duquel différents groupes se virent confrontés à un choix dont ils ne pouvaient éluder la responsabilité. En mars 1933, les démocrates allemands étaient à la croisée des chemins. Quelle position adopter vis-à-vis du coup de force des nazis : affrontement, recherche d'un *modus vivendi*, collaboration ? Le défi se posait à tous ceux, membres d'entreprises, d'associations culturelles, de syndicats, ou de conseils municipaux, redoutant une dictature nazie.

Réinterprétée de ce point de vue, la décision parlementaire de mars 1933 exemplifie un type de situation marquée par un dilemme décisionnel que je qualifie de « critique » au sens où la décision est risquée, porteuse de conséquences pour autrui et envisagée par les décideurs eux-mêmes comme engageant l'avenir. En mars 1933, voter pour la loi des pleins pouvoirs concoctée par Hitler impliquait pour tout démocrate le renoncement à une profession de foi et le risque

10. Cette caractérisation est susceptible d'éclairer d'autres cas extrêmes par leur ampleur telle que la vague de mobilisations nationalistes ayant conduit à l'effondrement de l'Union soviétique en décembre 1991 (Beissinger, 2001).

d'apparaître comme un traître à la cause. S'opposer au transfert, en revanche, signifiait s'exposer à la possibilité de représailles. Quelle que fût l'issue de l'épreuve de force, nul n'ignorait l'impact de la décision sur l'ensemble des démocrates allemands. Ces trois dimensions – risques individuels, conséquences pour autrui et irréversibilité – définissent une classe empirique dont la pertinence dépasse la singularité du cas qui en éclaire la définition (Ermakoff, 2008 : xxvi, 332).

Valeur heuristique

Un cas exceptionnel acquiert une valeur heuristique quand il nous permet de découvrir des « faits nouveaux », à savoir non seulement « des faits que l'on n'envisageait pas, ou dont les recherches antérieures ou concurrentes n'avaient l'existence », mais également des faits nés d'une réinterprétation de « faits anciens » déjà connus (Lakatos, 1978 : 5, 70-71). À cet égard, il convient d'établir une distinction entre trois cas de figure : la négation, la perturbation et le prototype.

Négations

Le cas-négation offre la possibilité de redéfinir les facteurs conditionnant la validité d'une thèse explicative (Ragin, 1987 : 115 ; Seidman, 1994 : 40 ; Emigh, 1997 : 659 ; Burawoy, 1998 : 16). Ce travail de redéfinition n'est envisageable que si l'argument est suffisamment précis pour que la contradiction soit clairement établie (Kendall & Wolff, 1955 : 167-168). Rebecca Emigh s'appuie ainsi sur le cas négatif de la Toscane afin de reformuler la théorie néomarxiste de développement agricole à partir d'un argument sur les incitations économiques induites par la structure des revenus : quand la source de revenu principal des propriétaires et des métayers n'est pas due à l'activité agricole, ces acteurs ne sont pas incités à investir dans une agriculture de plus grands rendements (Emigh, 1998 : 364-365).

L'étude de Mark Traugott (2002) sur l'insurrection de juin 1848 à Paris offre une autre illustration des contributions heuristiques propres au cas négatif. La thèse mise au défi dans le cas présent est la proposition de Karl Marx selon laquelle la position de classe et les intérêts qui lui sont associés façonnent le comportement politique. Lors de l'insurrection des 22-26 juin 1848, les ouvriers enrôlés dans la Garde mobile réprimèrent dans le sang leurs frères de classe en lutte contre un gouvernement remettant en cause les acquis de la révolution de février 1848. Conscient du paradoxe, Karl Marx (Marx, 1984) l'explique en référence à la thèse du *Lumpenproletariat* (« prolétariat en guenilles ») : les membres de la Garde mobile selon lui appartenaient à cette sous-classe dépourvue de toute conscience de classe en raison de sa précarité et par conséquent encline à toutes les compromissions.

L'examen systématique des données fournies par les registres de recrutement démontre cependant l'inanité empirique de la thèse du « prolétariat en guenilles ». Au terme de son enquête, M. Traugott met au jour la prégnance d'une expérience collective inscrite dans le temps et dont la dynamique porte l'empreinte de trois facteurs explicatifs : la gestion des récriminations, la légitimité des rapports d'autorité internes au groupe, et son isolement dans la mesure où cet isolement est propice aux processus de socialisation endogènes (Traugott, 2002 : 184-190). Le cas-négation de juin 1848 induit ainsi une matrice explicative centrée sur la dynamique des interactions au sein d'un cadre organisationnel donné.

Perturbations

En situation ordinaire marquée par la prévalence d'un cadre routinier, les agents ont tout loisir pour reléguer à l'arrière-plan de leur conscience les règles qui les motivent. Lorsque cette assise leur fait défaut, ils ne peuvent éviter de s'interroger sur leur action. L'effort même pour restaurer le sens et la cohérence d'une structure perturbée met à nu les schémas d'interprétation et d'action sur lesquels ils s'appuient dans leur rapport au monde social (Ermakoff, 2010b : 540-541). Cette mise à nu est la contribution heuristique propre au cas témoignant de la perturbation du cadre routinier : les soubassements constitutifs de la pratique ne se prêtent à l'analyse qu'une fois dévoilés.

L'ethnométhodologie a élevé cette observation au rang de principe d'analyse. C'est sur cette base que H. Garfinkel (1967) généralise ses observations concernant les stratégies déployées par Agnès pour affronter les tensions et les défis liés à son identité sexuelle : « L'expérience de ces personnes intersexuées permet de prendre la mesure de ces considérations [*relevances*] d'arrière-plan que d'ordinaire nous perdons facilement de vue et que nous avons du mal à saisir tant elles sont routinières et encastrées dans un arrière-plan toujours "là" qui va de "soi" » (p. 118).

Prototypes

Le troisième cas de figure permettant de jauger les effets heuristiques du cas d'exception est celui du prototype. Le cas-prototype offre « un exemple concret sur lequel on peut découvrir de nouvelles propriétés » (Livet, 2005 : 236). Envisagé sous cet angle, le cas qui « sort du lot », au regard des dimensions qu'il fait voir, est susceptible de nous fournir la loupe dont nous avons besoin afin de mettre à nu des logiques processuelles particulièrement difficiles à cerner dans des cas plus banals.

Considérons à titre d'exemple le processus organisationnel qui a présidé au lancement de la navette spatiale *Challenger* le 28 janvier 1986 (Vaughan, 1996).

Le lancement se solda par une tragédie : la navette explosa en vol une minute après son décollage, causant la mort des sept membres de l'équipage. Pour la commission gouvernementale chargée d'enquêter sur l'accident, les cadres de la NASA ayant donné leur fer vert au décollage auraient dû relayer l'information sur le manque d'étanchéité à basses températures de certains joints sur les fusées de lancement (Vaughan, 1996 : xii).

L'étude de Diane Vaughan montre cependant que les individus mis en cause par la commission d'enquête n'avaient pas dérogé aux procédures spécifiées par la NASA. En fait, à la veille du lancement, les ingénieurs et les cadres de l'organisation se virent confrontés à une situation exacerbant des exigences contradictoires : un impératif d'efficacité organisationnelle vis-à-vis des institutions de tutelle, le respect de règles décisionnelles très précises et régulées, enfin une évaluation des risques relatifs à un problème technique. D. Vaughan souligne à quel point l'incertitude générée par ces exigences était considérable (Vaughan, 1996 : 348, 351, 373-375, 377).

Il devient ainsi possible d'examiner comment des acteurs occupant des positions à différents niveaux hiérarchiques, et soumis à différentes tensions, jonglent avec des impératifs contradictoires tout en essayant de procéder à une évaluation des risques. Manipulant les règles de façon stratégique, les acteurs en position de pouvoir « jouent un jeu procédural calculé » (Freeland, 1997 : 132). Ceux qui n'ont pas cette capacité se voient confrontés à une situation où ils deviennent dépendants de l'opinion de leurs collègues et n'osent avancer leur propre jugement (Vaughan, 1996 : 363-367).

Parce qu'il rend compte d'une situation extrême eu égard à l'expérience des agents, le cas éclaire la logique d'un processus que l'on perd aisément de vue dans les conjonctures de moindre enjeu. Développons ce point en reprenant la notion de décision critique abordée plus haut. Comme je l'ai mentionné, trois caractéristiques définissent cette classe de décision : 1. la décision est risquée pour l'individu quelle que soit la dimension du bien-être personnel prise en compte : richesse matérielle, statut social, intégrité physique ou morale ; 2. la décision affectera le bien-être d'autrui – ce dont les décideurs sont conscients ; 3. elle verrouillera l'avenir en modifiant durablement et significativement l'éventail et le coût des options possibles. À nouveau, les décideurs en sont conscients.

Le dilemme moral vécu par les députés allemands le 23 mars 1933 met en lumière les phénomènes d'alignement collectif suscités par ce type d'incertitude. Dans ces circonstances, les agents cherchent à tout prix à éviter leur isolement et tendent à calquer leur ligne de conduite sur celle de leurs pairs. La remarque de Ludwig Kaas, président du Parti du centre (*Zentrumspartei*) l'après-midi du 23 mars, quelques heures avant le vote, est révélatrice. L. Kaas souligne qu'aucun

député « ne peut prendre la responsabilité d'un vote isolé. Cette responsabilité est trop lourde – le vote doit être dépersonnalisé, et seul un vote unitaire [*ein einheitliches Votum*] en faveur de cette loi peut revêtir un caractère impersonnel »¹¹.

L'attitude des députés du Parti du centre révèle ainsi comment des agents confrontés collectivement à une décision critique s'efforcent d'aligner leurs comportements sur ce qu'ils anticipent être le comportement de leur groupe de référence et comment, pour ce faire, ils s'efforcent de coordonner leurs anticipations. Le cas met également en lumière différents processus d'alignement selon que l'attention se porte sur les prises de position déjà adoptées par d'autres membres (alignement séquentiel), sur les préférences exprimées à l'occasion de contacts informels (connaissance locale), ou sur les déclarations publiques des membres du groupe jouissant de visibilité (alignement tacite) (Ermakoff, 2008 : 215-223, 252-276 ; 2010a : 102-104). En faisant porter la focale sur ces moments décisionnels et sur les processus collectifs qu'ils induisent, le cas éclaire un élément clé des conjonctures de crise et de leurs dynamiques (Ermakoff, 2010b : 544-548).

La remarque est d'importance pour l'analyse des processus de transition, qu'il s'agisse des institutions politiques (Przeworski, 1991 : 55-56), des organisations (Freeland, 2001 : chap. 3) ou des groupes informels (Coleman, 1990 : 221-222). Le passage d'un régime d'interactions à un autre implique des collectifs plus ou moins organisés qui abordent la conjoncture selon différentes perspectives stratégiques. Certains sont dans l'action : ils perçoivent la conjoncture comme une occasion de promouvoir leurs intérêts. D'autres sont dans l'expectative en raison de menaces qu'ils perçoivent plus ou moins distinctement. La dynamique de ces conjonctures hautement interactives est ponctuée de moments décisionnels où se joue la capacité politique des collectifs (Ermakoff, 2009)¹². Le cas de mars 1933, en

11. Kommission für Zeitgeschichte, Bonn, *Tagebuchaufzeichnungen von Clara Siebert* ; reproduit de façon partielle in Morsey (Morsey, 1992 : 137).

12. Autre cas d'exception permettant de discerner la logique de processus d'interactions complexes : la nuit du 4 août 1789 qui voit les députés de la noblesse et du clergé à l'Assemblée nationale (réunie à Versailles) abolir dans l'enthousiasme l'ensemble des privilèges qui fondaient leur supériorité sociale. L'événement signale une rupture – une solution de continuité – dans les structures causales qui façonnaient l'opposition aux réformes parmi ces députés. La rupture est préparée par l'émergence, au cours de la séance, d'un moment d'indétermination collective marqué par l'expectative et l'incertitude mutuelle. Parce que l'événement est étonnant du point de vue de la dynamique collective qu'il met à jour – il n'a cessé de « déconcerter les historiens » (Fitzsimmons, 2003 : 16) – il offre un terrain d'exploration privilégié et permet d'identifier la structure formelle de ces dynamiques et des moments de contingence qui les inscrivent dans un univers de possibles (Ermakoff, 2015 : 82-99).

mettant en relief les dilemmes propres à ces moments, permet l'élaboration d'une problématique de la décision. Sa valeur heuristique tient à cet effet de loupe¹³.

Explicitation

Les remarques qui précèdent soulignent deux configurations épistémiques possibles. Dans l'une, le cas est déjà une exception. Nous le situons par rapport à une thèse explicative. Dans l'autre, il se démarque d'un arrière-plan de représentations informelles, plus ou moins lestées d'*a priori* normatifs. Le cas est encore une anomalie. Ainsi, le sentiment d'un je-ne-sais-quoi de bancal n'est que le « prélude à la découverte » (Kuhn, 1996 : 57). Passé l'effet de surprise ou de malaise initial, seul un travail d'analyse considérable permet au cas de révéler ce qu'il peut avoir à dire. Ses leçons se mesureront à l'aune « des questions dont on l'investit, et dont il est susceptible d'être investi » (Passeron & Revel, 2005 : 11). Il se prête à l'inférence causale dans le cadre d'une méthodologie rigoureuse (Abell, 2009 : 56-58).

Ce travail d'analyse doit pouvoir, d'une part, spécifier en quoi le cas est exceptionnel et, d'autre part, identifier les dimensions empiriques qu'il met en évidence (Lijphart, 1971 : 693). Autrement dit, la contribution du cas à la critique devient tangible quand les catégories qu'il interroge ont été explicitées. De même, sa portée paradigmatique devient concrète quand nous spécifions l'espace analytique dans lequel il prend place. Nous saisissons pleinement le potentiel épistémique d'un objet d'enquête qui nous surprend par sa singularité lorsque nous l'interprétons dans une perspective critique, paradigmatique et heuristique.

Pour autant, il serait erroné d'envisager ces trois moments comme les étapes successives et nécessaires d'un schéma de découverte¹⁴. Un cas qui bouscule catégories, postulats ou thèse explicative peut être dépourvu du contenu informatif

13. Sans expliciter de façon claire ce qu'ils entendent par « incident critique », March, Sproull et Tamuz (1991 : 2-3) notent que les organisations accordent un intérêt particulier à ce type d'incident afin de clarifier leurs procédures.

14. « Toute anomalie a un cycle de vie qui suit les différents types de travaux requis afin d'en rendre compte » (Star & Gerson, 1987 : 149). Dans un même ordre d'idées, Koertge (Koertge, 1991) fait référence à la multiplicité des modalités d'accroissement du savoir : « Nous sommes face à un problème scientifique lorsque nos anticipations sont prises en défaut, lorsque ce que nous pensons être des régularités exigent une explication plus poussée, lorsque deux champs d'études jusqu'alors envisagés comme disparates semblent pouvoir être unifiés, ou bien lorsqu'une théorie scientifique valide contredit un cadre métaphysique auquel nous sommes accoutumés » (p. 229).

requis pour devenir paradigmatique ou heuristique. À titre d'exemple, nous ne pouvons caractériser une décision de « critique » si nous ne disposons pas des indicateurs directs ou dérivés éclairant le type de risques auquel les agents sont confrontés. Par ailleurs, la triade critique-paradigmatique-heuristique ne résume pas à elle seule l'éventail des processus de découverte possibles. En particulier, elle fait l'impasse sur les découvertes propres à l'analyse déductive et formelle.

Conclusion

À la question : « Que nous disent les cas d'exception ? », cet article a donc apporté trois réponses. Les cas d'exception remplissent une fonction critique quand ils problématisent les catégories en usage et les représentations qui leur sont accolées. Ils acquièrent un statut paradigmatique quand ils exemplifient avec une netteté particulière des combinaisons de traits qui n'ont pas été identifiées ou distinguées comme telles. Ils remplissent une fonction heuristique grâce aux effets de loupe qu'ils rendent possibles.

Il ne s'ensuit pas toutefois que notre monde phénoménal ou logique cache en son sein une pléiade de cas qui, patiemment, attendraient l'occasion d'afficher leur singularité. Le fait « d'être singulier » est une propriété relationnelle. Le cas qui déroge ne déroge que par rapport à un cadre de référence. Selon le cadre adopté, sa configuration nous semblera différente. La singularité propre à l'exception est donc à la fois nominale et très concrète : nominale car son contour est un effet de perspective ; concrète car les processus et les structures de relations que cette singularité fait voir sont tout à fait réels.

Ces quelques remarques suffisent à indiquer pourquoi le cas qui nous interpelle en raison de son étrangeté met à mal toute tentative pour le caser selon la typologie proposée par Charles Ragin (1992 : 8) entre cas « empirique, théorique, général et spécifique ». Sur cet échiquier, la position du cas d'exception est mouvante. 1. Son statut est théorique à partir du moment où il doit son existence au modèle qu'il contredit. 2. Il se lève d'un poids empirique en tant qu'objet d'enquête systématique. 3. Il a la spécificité de son empirie. 4. Sa généralité reflète la classe empirique dont il témoigne. Ce dernier point est crucial. Il conditionne la possibilité d'élargir les inférences dérivées du cas à des occurrences plus banales, moins rares, c'est-à-dire à des occurrences qui appartiennent à la même classe empirique, mais n'affichent pas les valeurs extrêmes qui sont le premier signe de l'exception.

Bibliographie

- ABBOTT Andrew, 1992, "What do cases do? Some notes on activity in sociological analysis" in RAGIN Charles C. and BECKER Howard S. (ed.), *What is a Case?*, Cambridge University Press, p. 53-82.
- ABELL Peter, 2009, "A case for cases: comparative narratives in sociological explanation", *Sociological Methods and Research*, no. 38(1), p. 38-70.
- BACHELARD Gaston, 1993 (1938), *la Formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin.
- BEISSINGER Mark, 2002, *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, Cambridge University Press.
- BIGGS Michael, 2002, "A century of American exceptionalism", *Thesis Eleven*, no. 11, 68, p. 110-121.
- BIGGS Michael, 2002b, "Strikes as sequences of interaction", *Social Science History*, no. 26(3), p. 583-617.
- BIGGS Michael, 2003, "Positive feedback in collective mobilization: the American strike wave of 1886", *Theory and Society*, no. 32, p. 217-254.
- BIGGS Michael, 2005, "Strikes as forest fires: Chicago and Paris in the late nineteenth century", *American Journal of Sociology*, no. 110, pp. 1684-1714.
- BLUMER Herbert, 1986 (1969), *Symbolic Interactionism: Perspective and Method*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press.
- BOLLEN Kenneth A. and JACKMAN Robert W., 1985, "Regression diagnostics. An expository treatment of outliers and influential cases", *Sociological Methods and Research*, no. 13(4), p. 510-542.
- BROWN Clifford and LIEBOVITCH Larry, 2010, *Fractal Analysis*, Thousand Oaks, Sage.
- BRUNER Jerome S. and POSTMAN Leo, 1949, "On the perception of incongruity: a paradigm", *Journal of Personality*, no. 18, p. 206-223.

- BURAWOY Michael, 1998, "The extended case method", *Sociological Theory*, no. 16(1), p. 4-33.
- BURAWOY Michael, 1989, "Two methods in search of science", *Theory and Society*, no. 18(6), p. 759-785.
- CHALMERS Thomas W., 1952, *Historic Researches. Chapters in the History of Physical and Chemical Discovery*, New York, Scribner.
- CHEMLA Karine, 2005, « Le paradigme et le général : réflexions inspirées par les textes mathématiques de la Chine ancienne » in PASSERON Jean-Claude et REVEL Jacques (dir.), *Penser par cas*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, p. 75-93.
- COLEMAN James, 1990, *Foundations of Social Theory*, Cambridge, Harvard University Press.
- EMIGH Rebecca Jean, 1997, "The power of negative thinking: the use of negative case methodology in the development of sociological theory", *Theory and Society*, no. 26, p. 649-684.
- EMIGH Rebecca Jean, 1998, "The mystery of the missing middle-tenants: the 'negative' case of fixed-term leasing and agricultural investment in fifteenth-century Tuscany", *Theory and Society*, no. 27, p. 351-375.
- ERMAKOFF Ivan, 2008, *Ruling Oneself Out. A Theory of Collective Abdications*, Durham, Duke University Press.
- ERMAKOFF Ivan, 2009, "Groups at the crossroads. Turning points and contingency in revolutionary conjunctures", 104th *Annual Meeting of the American Sociological Association*, San Francisco.
- ERMAKOFF Ivan, 2010a, "Motives and alignment", *Social Science History*, Special Section: "Politics, Collective Uncertainty, and the Renunciation of Power", no. 34(1), p. 97-109.
- ERMAKOFF Ivan, 2010b, "Theory of practice, rational choice and historical change », *Theory and Society*, no. 39, p. 527-553.

- ERMAKOFF Ivan, 2013, « Contingence historique et contiguïté des possibles », *Tracés*, n° 24, p. 23-45.
- ERMAKOFF Ivan, 2015, "The structure of contingency", *American Journal of Sociology*, no. 121(1), p. 64-125.
- FITZSIMMONS Michael P., 2003, *The Night the Old Regime Ended. August 4, 1789 and the French Revolution*, University Park, The Pennsylvania State University Press.
- FRANZOSI Roberto, 1994, "Outside and inside the regression 'Black Box'. From exploratory to interior data analysis", *Quality and Quantity*, no. 28, p. 21-54.
- FRANZOSI Roberto, 1995, *The Puzzle of Strikes*, Cambridge University Press.
- FREELAND Robert F., 1997, "Culture and volition in organizational decision-making", *Qualitative Sociology*, no. 20(1), p. 127-137.
- FREELAND Robert F., 2001, *The Struggle for Control of the Modern Corporation. Organizational Change at General Motors, 1924-1970*, Cambridge University Press.
- FUJIMURA Joan H., 2006, "Sex genes: a critical sociomaterial approach to the politics and molecular genetics of sex determination", *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, no. 32(1), p. 49-82.
- GARFINKEL Harold, 1967, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs/ New Jersey, Prentice Hall.
- GLASSER Otto, 1959 (1931), *Wilhelm Conrad Röntgen und die Geschichte der Röntgenstrahlen*, Zweite Auflage, Berlin/Göttingen/Heidelberg, Springer.
- GOLDBERG Chad Alan, 2007, *Citizens and Paupers. Reliefs, Rights, and Race, from the Freedmen's Bureau to Workfare*, Chicago University Press.
- KATZNELSON Ira, 1986, "Working-class formation: constructing cases and comparisons" in KATZNELSON Ira and ZOLBERG Aristide R. (ed.), *Working Class Formation. Nineteenth-Century Patterns in Western Europe and the United States*, Princeton University Press, p. 3-41.

- KENDALL Patricia L. and WOLF Katherine W., 1955, "The two purposes of deviant case analysis" in LAZARSELD Paul F. and ROSENBERG Morris (ed.), *The Language of Social Research*, New York, Free Press, p. 167-170.
- KING Gary, KEOHANE Robert O. and VERBA Sidney, 1994, *Designing Social Inquiry. Scientific Inference in Qualitative Research*, Princeton University Press.
- KOERTGE Noretta, 1991, "Ideology, science and a free society" in MUNÉVAR Gonzalo (ed.), *Beyond Reason. Essays on the Philosophy of Paul Feyerabend*, Dordrecht/Boston, Kluwer, p. 225-241.
- KOOPMAN Peter, GUBBAY John and NIGEL Vivian, GOODFELLOW Peter and LOVELL-BADTGE Robert, 1991, "Male development of chromosomally female mice transgenic for Sry", *Nature*, no. 351(6322), p. 117-121.
- KUHN Thomas S., 2008 (1996), *la Structure des révolutions scientifiques*, Paris, Champs Flammarion.
- LAKATOS Imre, 1963, "Proofs and refutations I", *The British Journal for the Philosophy of science*, vol 14, no. 53, p. 1-25.
- LAKATOS Imre, 1963, "Proofs and refutations II", *The British Journal for the Philosophy of science*, vol 14, no. 54, p. 120-139.
- LAKATOS Imre, 1963, "Proofs and refutations III", *The British Journal for the Philosophy of science*, vol 14, no. 55, p. 221-225.
- LAKATOS Imre, 1978, "Falsification and The methodology of scientific research programmes" in WORRALL John and CURRIE Gregory (ed.), *The Methodology of Scientific Research Programmes: Philosophical Papers by Imre Lakatos volume 1*, Cambridge University Press, p. 8-101.
- LEBOW Richard Ned., 2000-2001, "Contingency, catalysts, and international system change", *Political Science Quarterly*, no. 115(4), p. 591-616.
- LIJPHART Arend, 1971, "Comparative politics and the comparative method", *The American Political Science Review*, no. 65(3), p. 682-693.

LIPSET Seymour Martin, 1996, *American Exceptionalism: A Double-Edged Sword*, New York, W.W. Norton.

LIPSET Seymour Martin and MARKS Gary, 2000, *It Didn't Happen Here: Why Socialism Failed in the United States*, New York, W.W. Norton.

LIVET Pierre, 2005, « Les diverses formes du raisonnement par cas » in PASSERON Jean-Claude et REVEL Jacques (dir.), *Penser par cas*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, p. 229-254.

MANDELBROT Benoit B., 1983, *The Fractal Geometry of Nature*, New York, W. H. Freeman.

MARCH James G., SPROULL Lee S. and TAMUZ Michal, 1991, "Learning from samples of one or fewer", *Organization Science*, no. 2, p. 1-13.

MARX Karl, 1984 [1850], *les Luttes de classes en France 1848-1850 et le 18 brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Éditions sociales, trad. revue par Gérard Cornillet.

MORSEY Rudolf (ed.), 1992, *Das „Ermächtigungsgesetz“ vom 24. März 1933. Quellen zur Geschichte und Interpretation des „Gesetzes zur Behebung der Not von Volk und Reich“*, Düsseldorf, Droste Verlag.

NOLAN Mary, 1997, "Against exceptionalisms", *The American Historical Review*, no. 102(3), p. 769-774.

OLIVER Pamela E. and MYERS Daniel J., 2003, "The coevolution of social movements", *Mobilization*, no 8, p. 1-24.

PAIGE Jeffery M., 1999, "Conjuncture, comparison, and conditional theory in macrosocial inquiry", *American Journal of Sociology*, no. 105(3), p. 781-800.

PASSERON Jean-Claude et REVEL Jacques, 2005, « Penser par cas. Raisonner à partir de singularités » in PASSERON Jean-Claude et REVEL Jacques (dir.), *Penser par cas*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, p. 7-44.

PINCH Trevor J., 1980, "Theoreticians and the production of experimental anomaly: the case of solar neutrinos » in KNORR Karin D., KROHN Roger and WHITLEY Richard (ed.), *The Social Process of Scientific Investigation. Sociology of the Sciences*, vol. IV, p. 77-106.

- POPPER Karl, 1956, *The Open Universe. An Argument for Indeterminism*, Totowa, New Jersey, Rowman and Littlefield.
- PRZEWORSKI Adam, 1991, *Democracy and the Market*, New York, Cambridge University Press.
- RAGIN Charles C., 1987, *The Comparative Method. Moving Beyond Qualitative and Quantitative Strategies*, Berkeley/Los Angeles, The University of California Press.
- RAGIN Charles C., 1992, "Introduction: cases of 'What is a case?'" » in RAGIN Charles C. and BECKER Howard S. (ed.), *What is a Case?*, Cambridge University Press, p. 1-18.
- RAGIN Charles C. and BECKER Howard S. (ed.), 1992, *What is a Case? Exploring the Foundations of Social Inquiry*, Cambridge University Press.
- ROGOWSKI Ronald, 1995, "The role of theory and anomaly in social-scientific inference", *American Political Science Review*, no. 89(2), p. 467-470.
- SEAWRIGHT Jason and GERRING John, 2008, "Case selection techniques in case study research", *Political Research Quarterly*, no. 61, p. 294-308.
- SEIDMAN Gay W., 1994, *Manufacturing Militance. Workers' Movements in Brazil and South Africa, 1970-1985*, Berkeley, University of California Press.
- SOMBART Werner, 1906, *Warum gibt es in den Vereinigten Staaten keinen Sozialismus?*, Tübingen, J.C.B. Mohr.
- STAR Susan Leigh and GERSON Elihu M., 1987, "The management and dynamic of anomalies in scientific work", *The Sociological Quarterly*, no. 28(2), p. 147-169.
- SWENSON Peter A., 2002, *Capitalists against Markets. The Making of Labor Markets and Welfare States in the United States and Sweden*, Oxford University Press.
- THOMAS Yan, 2005, « L'extrême et l'ordinaire : remarques sur le cas médiéval de la communauté disparue » in PASSERON Jean-Claude et REVEL Jacques (dir.), *Penser par cas*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, p. 45-73.

TRAUGOTT Mark, 2002, *Armies of the Poor: Determinants of Working-Class Participation in the Parisian Insurrection of June 1848*, 2nd ed., New Brunswick, New Jersey, Transaction Publishers.

TURCOTTE Donald L., 1997, *Fractals and Chaos in Geology and Geophysics*, 2nd ed., Cambridge University Press.

VAUGHAN Diane, 1996, *The Challenger Launch Decision: Risky Technology, Culture, and Deviance at NASA*, Chicago/London, The University of Chicago Press.

VOSS Kim, 1993, *The Making of American Exceptionalism: The Knights of Labor and Class Formation in the Nineteenth Century*, Ithaca, Cornell University Press.

WALTON John, 1992, "Making the theoretical case" in RAGIN Charles C. and BECKER Howard S. (ed.), *What is a Case?*, Cambridge University Press, p. 121-137.

ZOLBERG Aristide R., 1986, "How many exceptionalisms?" in KATZNELSON Ira and ZOLBERG Aristide R. (ed.), *Working Class Formation. Nineteenth-Century Patterns in Western Europe and the United States*, Princeton University Press, p. 397-455.

Résumé : Cet article éclaire trois contributions possibles du cas d'exception défini comme tout objet de considération qui se démarque et se distingue d'un cadre normatif, d'une thèse explicative ou d'une distribution fréquentielle. La contribution est critique lorsque le cas met en doute les fondements d'une taxonomie, le bien-fondé d'un énoncé prédictif ou celui d'une modélisation. Elle est paradigmatique dès lors que le cas exemplifie un ensemble de propriétés caractéristiques d'une classe empirique. Elle devient heuristique à partir du moment où le cas rend visible la logique de rapports restés jusqu'alors non documentés.

Mots-clés : anomalie, exception, déviation, paradigme, vagues de mobilisation, modèles stochastiques, décisions critiques, sciences sociales, théorie sociologique

Epistemology of the exception

Abstract: Exceptional cases are at odds with the typical: they stand out as bizarre and rare. What then could justify their systematic analysis? Elaborating the analytical distinction between anomalies, exceptions and outliers, this paper outlines three potential epistemic contributions of exceptional cases. First, exceptional cases reveal the limits of standard classification categories. In so doing, they problematize usual classificatory grids. Their input is critical. Second, exceptional cases point to new classes of objects. They acquire paradigmatic status when they exemplify the characteristic features of these new classes with utmost clarity. Third, exceptional cases magnify relational patterns that in more mundane contexts lack visibility. Here their contribution is heuristic. These three contributions become possible when we put at bay normative expectations of what should happen, and specify cases by reference to an analytical space of constitutive dimensions. To underscore the general significance of these observations, I draw on examples borrowed from different quarters of the social sciences: the sociology of organizations, ethnomethodology, comparative historical sociology and the history of science.

Keywords: anomaly, exception, outlier, paradigm, social sciences, sociological theory

Die Epistemologie der Ausnahme

Zusammenfassung: Außergewöhnliche Situationen werden meist als untypisch, komisch und selten dargestellt. Womit lässt sich dann aber ihre systematische Untersuchung rechtfertigen? Ausgehend von der Differenzierung zwischen Abweichungen, Ausnahmen und Sonderfällen, hebt dieser Beitrag drei epistemische Beiträge außergewöhnlicher Fälle hervor. Erstens verdeutlichen außergewöhnliche Fälle die Grenzen von Kategorien und Klassifizierungen. Ihr Beitrag ist kritisch. Zweitens verweisen außergewöhnliche Fälle auf neue Gegenstandsmodelle. Sie erhalten einen paradigmatischen Rang durch das Aufzeigen spezifischer Charakteristika dieser neuen Modelle. Drittens verdeutlichen außergewöhnliche Fälle Beziehungsmodelle, die in gewöhnlicheren Zusammenhängen unsichtbar bleiben. Ihr Beitrag ist hier heuristisch. Diese drei Beiträge sind möglich, wenn wir unsere normativen Verhaltensweisen bezüglich des Vorhersehbaren aufheben und

die Fälle in Beziehung zu einem analytischen Raum konstitutiver Dimensionen setzen. Der Beitrag fußt hauptsächlich auf Beispielen aus den Sozialwissenschaften: Organisationssoziologie, Ethnomethodologie, vergleichende Geschichtssoziologie und Wissenschaftsgeschichte.

Schlüsselwörter: Anomalie, Ausnahme, Abweichung, Aaradigmas, Aozialwissenschaften, Aozilogische theorie

Face au non-événement : réflexions à partir d'une expérience de terrain à Alger

Thomas Serres

► **To cite this version:**

Thomas Serres. Face au non-événement : réflexions à partir d'une expérience de terrain à Alger. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2017, Les sciences humaines et sociales à l'épreuve de l'événement. hal-01509791

HAL Id: hal-01509791

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01509791>

Submitted on 22 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Face au non-événement : réflexions à partir d'une expérience de terrain à Alger

Thomas Serres

Face au non-événement : réflexions à partir d'une expérience de terrain à Alger
Sociétés Plurielles, n° 1, Presses de l'Inalco, 2017

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01509791>

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires. Elles diffusent les bonnes pratiques éditoriales définies par BSN.

EXIGENCE DE QUALITÉ avec des évaluations en double aveugle ;

OPEN ACCESS : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS pour protéger les auteurs et leurs droits ;

PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS sémantiques et audio-visuels ;

MÉTADONNÉES MULTILINGUES : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAires, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango - Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Mandenkan*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

Sociétés Plurielles

Les sciences humaines et sociales
à l'épreuve de l'événement

inalco

PRESSES

Numéro 1 – Année 2017

Face au non-événement : réflexions à partir d'une expérience de terrain à Alger

Thomas Serres

Professeur affilié à l'Université de Californie Santa Cruz
UMR Développement et Sociétés

Le 17 avril 2014, Abdelaziz Bouteflika est réélu pour un quatrième mandat à la tête de l'Algérie. Deux raisons principales concourent à attirer l'attention sur cette élection. D'abord, d'un point de vue régional, les « printemps » de 2010-2011 ont déclenché des dynamiques de transformation hétérogènes mais néanmoins quasi simultanées qui ont marqué les esprits (Kouttroub, 2013 ; Bayart, 2014). Ensuite, à l'échelle algérienne, l'accident ischémique transitoire dont a été victime Bouteflika en avril 2013 a accentué le caractère ubuesque de la mise en scène du pouvoir (Serres, 2014). Le scrutin concentre donc un certain nombre de craintes concernant la viabilité des équilibres nationaux, lesquelles concourent à sa publicisation. La presse nationale, notamment d'opposition, suit de près une situation exceptionnelle. Le quotidien *El Watan* crée, par exemple, un site Internet complètement dédié à la couverture de l'événement. Les caméras étrangères se braquent sur Alger dans l'attente du surgissement de l'imprévu et du tragique. Finalement, quand vient le moment de l'élection, le quotidien étatique *El Moudjahid* triomphe en annonçant la victoire au premier tour de Bouteflika avec plus de 81 % des suffrages exprimés. L'éditorialiste célèbre une nouvelle « étape décisive » qui fait de l'Algérie « le bon exemple à suivre aux plans des droits de l'homme et de la démocratie¹ ». Inversement, le quotidien privé *Liberté*, propriété de l'industriel Issad Rebrab, insiste lourdement sur « l'image qui a fait le tour du monde », celle du président venant voter en fauteuil roulant tandis que

1. *El Moudjahid*, 18 avril 2014.

son médecin traitant lui « murmure à l'oreille » et « entre avec lui dans l'isolement », une situation qui n'est rendue possible qu'en cas d'infirmité de l'électeur².

À lire ces mises en récit immédiates, on pourrait croire que nous sommes face à un prototype de l'événement produit et porté par la puissance médiatique (Nora, 1974). Pourtant, une fois remis dans le contexte politique algérien, cet épisode confirme plutôt un certain nombre de dynamiques soulignées depuis de longues années : prédominance de l'offre sécuritaire, abstention massive, fragmentation du champ politique, régulation conflictuelle des équilibres au sein de la coalition dirigeante (Dris, 2013). Si la période d'incertitude correspondant à la campagne électorale a produit l'attente d'un événement qui ébranlerait les structures, la réélection de Bouteflika ne sera pas cette ligne de partage qui bouleverse le vécu des acteurs et l'ordonnance du monde social. Il n'y a pas eu cette « rupture d'intelligibilité » sur laquelle le chercheur en sciences sociales pourrait se pencher. Parce qu'il est une cassure entre le passé et le futur, l'événement est par nature une question de changement de perception. Au-delà de son évidence immédiate, il interroge et permet de produire du sens (Bensa et Fassin, 2002). Au contraire, il apparaît *a posteriori* que la réélection de Bouteflika n'a pas fondamentalement déséquilibré le régime algérien ou produit les conditions d'un mouvement contestataire durable. Elle n'a ni changé la perception sociale de certains groupes, ni ouvert une nouvelle ère du point de vue des rapports de l'Algérie au monde. À l'échelle nationale, il n'y a pas eu de « rupture d'intelligibilité ». Pourtant, l'élection a produit des attentes, l'espoir et la crainte de bouleversements structurels majeurs. En ce sens, on pourrait y voir un non-événement traduisant une certaine logique de consommation d'« actualités » (Danvers, 2006 : 15). Toutefois, si celui-ci n'a pas produit de rupture, il n'en est pas moins parlant et porteur de problématiques. Il ne peut être réduit à un simple artefact médiatique sans fondements structurels. Il a sa propre historicité et renvoie à des dynamiques sociales et à des politiques latentes. Il est perçu différemment par les acteurs et les groupes sociaux, en fonction de leurs agendas ou de leurs expériences.

Ainsi, cet article se propose de faire parler le non-événement que représente la réélection d'Abdelaziz Bouteflika, à partir d'observations recueillies sur le terrain au contact de militants progressistes. Il se penche également sur la place du chercheur dans la production et l'interprétation du non-événement. Dans un premier temps, il présentera les deux grands récits qui alimentent des attentes émancipatrices ou catastrophistes au moment de l'élection, ainsi que le contexte qui favorise leur apparition et leur réception. La seconde partie se penchera

2. *Liberté*, 18 avril 2014.

sur la production du non-événement, au carrefour de formes de sociabilité d'apparence banale – mais en fait liées au contexte politique – et de la tendance à la surinterprétation qui permet aux observateurs de produire du sens dans un contexte de grande incertitude. Enfin, l'article reviendra sur la nécessité de saisir les logiques plurielles associées au non-événement à partir des acteurs qui y sont confrontés. En effet, c'est à cette échelle que le chercheur pourra reconfigurer ses questionnements, à partir des observations faites sur le terrain.

À propos de l'enquête et de l'enquêteur

Le présent travail repose largement sur les observations effectuées par l'auteur à Alger au moment des élections présidentielles de 2014. Les éléments présentés sont tous issus de carnets de terrain, à l'exception des entretiens semi-directifs utilisés dans la première partie (pour introduire la notion de « catastrophe »). Ceux-ci ont été effectués dans le cadre d'une thèse de doctorat portant sur la crise et le péril existentiel dans l'Algérie de Bouteflika.

La plupart des données présentées ont été recueillies dans le cadre d'une observation participante reposant sur l'intégration de la routine des acteurs. Ces interactions sociales banales et répétées servent d'une certaine manière la « conservation de la réalité » et donc la reproduction de l'ordre social (Berger et Luckman, 1966 : 250-251).

Cet article insiste sur le positionnement problématique du chercheur notamment du fait de son exposition aux grands récits dominants dans la société, dans les médias et dans le monde de la recherche. En miroir, les tâtonnements relatés dans ces pages rappellent donc la nécessité de toujours pouvoir accueillir des faits imprévus, plutôt que de se trouver limité par un plan de recherche borné par une vision définitive de ce qui relève de l'« intéressant » et du « hors-sujet ». C'est en s'affranchissant des pressions médiatiques ou académiques que l'on pourra faire évoluer les termes de sa recherche à la lumière de ce que dévoile le terrain (Becker, 1998 : 92-93 et 96-97).

Un terrain entre « soulèvement » et « catastrophe »

Cycle et disruption

Avant d'entrer dans le vif du sujet et de nous intéresser à l'élection présidentielle de 2014, commençons par présenter le contexte qui favorise la survenue du non-événement. Soulignons d'abord brièvement que la configuration politique

algérienne est caractérisée depuis la première élection de Bouteflika par des équilibres fragiles. La situation actuelle est marquée par une hétérogénéité conflictuelle au sein de la coalition dirigeante et par une contestation fragmentée sur l'ensemble du territoire. Ces tensions structurelles interagissent avec les souvenirs du soulèvement populaire d'octobre 1988 et de la guerre civile (1992-1999) pour entretenir le sentiment d'un déséquilibre menaçant de dégénérer en un nouvel affrontement fratricide. On pourra parler d'une crise latente qui rend hypersensible la possibilité d'un événement déclencheur, subversif et déstructurant, qui révélerait ces conflits sous-jacents (Morin, 1968).

Toutefois, si la coalition dirigeante est décrédibilisée et fissurée par ses contradictions, les équilibres fondamentaux sont préservés au nom d'un *statu quo* synonyme de sécurité. L'instabilité s'inscrit donc sur le long terme, et chaque disruption potentielle se dilue dans un quotidien qui se répète, de promesse de changement en mise en garde contre le chaos, inscrivant le pays dans un contexte politique où aucun équilibre ne semble durable, et aucun discours n'inspire la confiance. La scène politique nationale présente une succession d'épisodes publicisés et appréhendés comme autant de ruptures décisives, mais qui se révèlent être des non-événements répétés à intervalles réguliers. Ainsi, le 1^{er} novembre 2004, pour le 50^e anniversaire du déclenchement de la guerre d'indépendance, Bouteflika proclame devant le congrès de l'Organisation nationale des moudjahidin (ONM)³ : « La légitimité révolutionnaire, c'est terminé. » Huit ans plus tard, le 8 mai 2012, la même scène se répète : en cette date anniversaire des massacres du printemps 1945, celui qui est toujours chef de l'État déclare à nouveau que « [sa] génération est finie ». Les partis soutenant le président remportent largement les élections législatives qui ont lieu quelques jours après.

Les conflits au sein de la coalition dirigeante donnent au jeu politique une allure cyclique. Les mêmes personnalités du « Pouvoir⁴ » reviennent, s'éclipsent à la suite d'un revers, puis réapparaissent à un poste plus ou moins

3. L'ONM est l'une des associations nationales reconnues comme faisant partie de la « famille révolutionnaire ». Elle réunit les anciens combattants (*moudjahidin*) ayant participé à la guerre d'indépendance.

4. Le « Pouvoir » est un terme très largement utilisé en Algérie, notamment par les acteurs politiques, afin de parler du régime et de rendre compte de sa nature prétendument obscure et machiavélique. Pour Isabelle Werenfels, la récurrence de ce substantif permet aussi à certains membres de l'élite dirigeante de se dégager de leurs responsabilités. Ce discours est de surcroît un obstacle à l'examen critique des structures et des acteurs impliqués (Werenfels, 2007 : 133).

nouveau à l'occasion d'une énième reconfiguration. En 2012, Ahmed Ouyahia et Abdelaziz Belkhadem, respectivement à la tête du RND et du FLN⁵, les deux principaux partis nationalistes soutenant Bouteflika, sont évincés mais pour mieux revenir lors de la campagne de 2014, au sein de l'équipe du président sortant. Le même syndrome de la réapparition touche des figures bien connues au sein de la hiérarchie militaire, comme l'ancien chef d'état-major Khaled Nezzar⁶. La répétition des chutes et des retours en grâce renvoie à la crise politique des années 1980 (Lavenue, 1993 : 168-169), signe de la persistance sur le long terme des déséquilibres structurels. Les règles du jeu politique ont certes changé, mais sa rythmique reste la même. La scène politique et médiatique a été libéralisée, et désormais les conflits internes impliquent de nouveaux acteurs et de nouveaux partis. Toutefois, la routine des « crises » au sommet demeure, à la fois lassante et inquiétante pour les acteurs. Ce contexte particulier a des conséquences sur les interactions sociales entre les individus engagés politiquement, leurs représentations et la formulation de leurs revendications. La routine politique intègre en effet le blocage autoritaire autant que la possibilité d'un événement disruptif. La forme du régime contribue donc à la construction d'un répertoire d'actions et d'un répertoire symbolique dans lequel les acteurs puisent de manière plus ou moins consciente (Tilly, 2006 : 35).

Cette configuration politique se caractérise par une grande difficulté à cerner ce qui se déroule au sein de l'État, compris comme le champ social par excellence où s'applique la maxime bourdieusienne « à l'intérieur du champ, on se tue pour des choses qui sont imperceptibles pour les gens qui se trouvent à la porte d'à côté » (Bourdieu, 2012 : 502). Ce flou lié à l'opacité de la raison d'État se double de surcroît de l'incertitude structurelle qui caractérise toute situation critique. Les acteurs sont ainsi confrontés à la « perte d'efficacité des instruments d'évaluation » qui guident leurs « calculs routiniers » (Dobry, 1986 : 150). Leur capacité à comprendre et à anticiper est affectée. Le chercheur est lui aussi confronté à l'incertitude structurelle et à l'abondance des analyses contradictoires, ce qui l'expose au danger de la surinterprétation au moment de donner un sens

5. Le Front de libération nationale (FLN) est le parti-État historique étroitement associé à la guerre d'indépendance, tandis que le Rassemblement national démocratique (RND) a été créé pendant la fronde du FLN, en 1997.

6. Nezzar est l'une des principales figures parmi les généraux « janviéristes » ayant mené le putsch de janvier 1992. Celui-ci sort de sa retraite à intervalles réguliers pour dénoncer les complots des « droits-de-l'hommes » français ou s'attaquer au président et à son entourage.

à ce qu'il observe. C'est particulièrement vrai dans un contexte où l'ombre de l'événement déstabilisant est fortement présente. Dans le contexte immédiat du terrain, il est particulièrement difficile de faire une sociologie des « faits qui transforment réellement les structures » (Sewell, 2010 : 129). En effet, le moment de « réelle transformation » est noyé par les annonces répétées d'une disruption prochaine. Les non-événements sont ainsi portés par des attentes téléologiques ou fatalistes. Ces attentes sont à la fois celles des chercheurs et des journalistes, mais aussi celles des acteurs. Elles sont produites à partir de grands récits partagés et occupent donc l'attention de l'observateur en le poussant à scruter les signes du changement radical imminent.

De l'extérieur, le soulèvement

Deux grands types de récits caractérisent l'Algérie du troisième mandat de Bouteflika et influencent donc la fabrique du non-événement qui nous intéresse. Dans le présent article, j'ai choisi de les désigner respectivement sous les termes de « soulèvement » et de « catastrophe ». Le premier type de récit est intrinsèquement lié au soulèvement de l'hiver 2010-2011 en Tunisie et à ses répliques. L'imagerie du soulèvement, très présente chez les observateurs du monde arabe à partir de ce moment, renvoie à une contestation prenant initialement une forme émeutière qui devient ensuite un mouvement social de grande ampleur, en joignant plusieurs groupes contestataires et en ébranlant profondément l'ordre politique (Béchir Ayari, 2013). Le soulèvement est dans le même temps cet événement disruptif qui doit mettre un terme à la routine politique, à cette diminution du champ des possibles caractéristique du « syndrome autoritaire » (Camau et Geisser, 2003). À partir de 2011, après des années à étudier la consolidation autoritaire, l'hybridation des régimes ou leur mise à jour, bref, toutes sortes d'évolutions contrôlées des structures visant à garantir la stabilité, l'observateur des systèmes politiques arabes est ainsi confronté à l'effondrement du *statu quo*. Face à l'événement, il faut comprendre les transformations en cours, les articuler avec ces travaux passés et intégrer l'indétermination du processus (Hibou, 2011 ; Camau, 2012).

L'Algérie demeure pour sa part dans une temporalité politique spécifique, bien qu'elle soit liée au contexte régional. S'il y a eu un mouvement d'insurrection urbaine d'importance au mois de janvier 2011, celui-ci a rapidement été canalisé et réduit à de simples « émeutes de l'huile et du sucre⁷ ». Une nouvelle gamme de questionnements sur le pays a néanmoins émergé en rapport avec ce qui s'annonce

7. L'Assemblée populaire nationale a même diligenté une enquête visant à identifier les causes de l'inflation de ces « produits alimentaires de grande consommation », *El Moudjahid*, 13 novembre 2011.

comme le nouveau paradigme dominant. Après un bref intermède, le changement de régime redevient l'horizon eschatologique des spécialistes du monde arabe (Albrecht et Schlumberger, 2004). Que ce soit du fait des sollicitations médiatiques ou des thématiques des colloques scientifiques, il faut désormais se positionner sur le soulèvement qui n'a pas eu lieu et sur les chances qu'il arrive. Dans le même temps, le risque de surinterpréter est démultiplié par l'effet de mode. La construction du nouveau paradigme dominant, autour des thématiques des mouvements sociaux et des transitions, est contraignante car elle oriente les méthodes, les jugements et les théories (Kuhn, 1983). Le nouveau paradigme pousse à rejeter certains problèmes par manque de temps ou d'intérêt (le retour de la peur, les stratégies des organes sécuritaires et, plus généralement, la persistance des dynamiques routinières).

Le retour sur le terrain est nécessaire pour s'affranchir des imageries médiatiques et scientifiques qui s'imposent à l'observateur et orientent ses attentes. Un exemple tiré d'un séjour au printemps 2011 permettra d'illustrer ce propos. Après avoir suivi les événements à distance depuis le début de l'année, j'étais arrivé en Algérie au mois d'avril en pensant trouver une scène politique en effervescence. Une manifestation inédite des étudiants à Alger, rassemblant plusieurs milliers d'opposants à la réforme des cursus, avait semblé marquer le franchissement d'un degré dans la mobilisation contestataire. Des slogans réclamant la chute du régime avaient été scandés par certains manifestants (Baamara, 2013). Pour ma part, j'avais prévu de me rendre à Tizi Ouzou, en Kabylie, dans l'une des deux wilayas (départements) contrôlées par l'opposition, pour y réaliser des entretiens et assister aux commémorations des dix ans du Printemps noir kabyle⁸. Influencé par une récente discussion avec un militant d'opposition faisant ses études à Paris, j'avais l'intuition que ce moment symbolique pourrait être le déclencheur d'une trajectoire insurrectionnelle. Arrivant sur place, j'avais trouvé une ville touchée par plusieurs mouvements de grève (personnel hospitalier, éboueurs), ce qui avait renforcé mes attentes. Toutefois, le jour de la manifestation, j'avais d'abord constaté la séparation des cortèges témoignant des fractures persistantes entre les différents courants du mouvement berbériste. En suivant le cortège du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK), je notais les slogans dénonçant le « pouvoir assassin » et le « gouvernement terroriste » et prenais des clichés des rangs serrés des contestataires. Ces imprudences m'avaient valu d'être repéré par des policiers

8. Le Printemps noir est un soulèvement ayant eu lieu en 2001 en Kabylie, une région montagneuse située à l'est d'Alger, dont la répression particulièrement violente a causé la mort de plus d'une centaine de manifestants.

en civil qui m'avaient entraîné à l'écart, afin de contrôler mes papiers. Leurs vérifications accomplies, ils m'avaient laissé partir en m'expliquant que tout cela était banal compte tenu du « tempérament des Kabyles ». Après avoir raconté cet épisode aux membres du MAK que j'accompagnais, ceux-ci avaient haussé les épaules en m'expliquant que les contrôles de ce type étaient monnaie courante. Cet épisode révèle la continuité des routines politiques en 2011, en dépit des attentes suscitées par les soulèvements arabes et de l'imagerie de l'événement disruptif qui les avait accompagnés. Finalement, la révolution tunisienne qui avait largement conditionné mes attentes ne s'est pas propagée plus à l'ouest. En l'absence d'une rupture, le terrain m'avait confronté à certaines constantes du conflit politique en Algérie, et plus spécifiquement en Kabylie : contestation circonscrite, explication essentialiste, fragmentation des oppositions, arbitraire policier teinté de paternalisme. Une fois le mythe du soulèvement dissipé, il restait des continuités. Le non-événement avait bien quelque chose à dire.

La mythologie du soulèvement peut être éblouissante et susciter des attentes ne correspondant que marginalement à la situation étudiée. C'est ainsi que l'image de la révolution tunisienne a pu d'une certaine manière orienter les regards et les analyses de nombreux observateurs, à l'extérieur et plus marginalement en Algérie⁹. Or, ce grand récit ne fait pas que produire des analyses en termes de « contre-révolution » et de « révolution impossible » ; les attentes des observateurs risquent galemment de leur faire manquer les continuités que le non-événement expose.



Figure 1 : Photographie de l'auteur prise lors de la manifestation de Tizi Ouzou.

© Thomas Serres

9. Voir par exemple les prises de position des éditorialistes Chawki Amari (*El Watan*) et Kamel Daoud (*Le Quotidien d'Oran*) publiées sur Slate Afrique (<http://www.slateafrique.com>) respectivement le 12 février et le 13 juillet 2011.

De l'intérieur, la catastrophe

L'éclat des soulèvements de 2011 s'est rapidement terni, particulièrement en Algérie où la prévalence d'un autre récit n'a jamais vraiment cessé, en l'occurrence celui de la « catastrophe ». Le terme, emprunté à Adi Ophir (2010), et appliqué à l'Algérie, renvoie à ce moment où les équilibres se rompent, libérant des énergies destructrices présentes à l'état latent dans la société et conduisant à l'effondrement de la nation dans un bain de sang fratricide. Cet imaginaire de la catastrophe est largement partagé en Algérie, car il fait notamment écho au souvenir de la guerre civile. Dès l'intervention occidentale en Libye, la crainte du chaos s'est ranimée, attisée par le traumatisme de la décennie noire et par les propos alarmistes tenus par les élites politiques et médiatiques. Les émeutes secouant régulièrement le pays illustreraient la menace latente du déchaînement des bandes de *yaouled* (enfants) armés de gourdins dressant des barrages, rançonnant leurs aînés, brûlant les voitures et pillant les magasins. Existante depuis l'époque coloniale¹⁰, cette imagerie est tout particulièrement présente dans les récits de la flambée émeutière de janvier 2011 recueillis sur le terrain. Selon cette imagerie catastrophiste, la société serait sous la menace d'un processus de décivilisation qui réactiverait les dispositions agressives des masses et réduirait à néant les seuils de sécurité individuelle et collective (Elias, 1996). Ce type de discours, nourri par l'importance des émeutes dans le répertoire d'action collective algérien, est particulièrement présent chez les acteurs politiques. Les entretiens réalisés avec des figures de l'opposition font, par exemple, souvent référence au chaos qui menace le pays. « Il faut éviter de retomber dans ces phénomènes cycliques nihilistes. Si un changement doit advenir, il passera par une évolution interne au régime et notamment à la tête de l'armée¹¹ » m'affirmait un ancien cadre du Parti du renouveau algérien en octobre 2010, quand un ancien cadre du Front des forces socialistes (FFS) expliquait : « Il ne faut pas que l'institution, bonne ou mauvaise, tombe dans une période chaotique. Or nous traversons une période chaotique gravissime¹². »

10. Le *yaouled* renvoie à des figures mythiques de la révolution algérienne de 1954 (Ali la Pointe, Petit Omar) mais aussi à la pauvreté qu'il fallait éradiquer pour entrer dans la modernité après 1962 (Taraud, 2008).

11. Entretien avec un ancien cadre du Parti du renouveau algérien – libéral –, Alger, automne 2010.

12. Entretien avec un ancien cadre du Front des forces socialistes, Tizi Ouzou, printemps 2011.

Dans ce cas, un premier enjeu pour le chercheur est de saisir ce que l'imagerie catastrophiste explique et justifie. L'évocation de la catastrophe accompagne souvent des propos négatifs à l'égard des soulèvements passés en Algérie (1988, 2001) et des « printemps arabes », présentés comme des « révoltes » ou des « jacqueries ». Elle permet de justifier les choix individuels des interviewés, qu'il s'agisse d'une ligne légaliste condamnant la violence ou d'un retrait de la vie politique. Dans certains cas, la catastrophe est aussi présentée comme la conséquence des choix du régime, qu'il s'agisse de répression ou de manipulation. Ainsi un membre du Rassemblement Action Jeunesse d'observer : « L'expérience nous montre que quand on ne joue pas leur jeu, quand on rentre dans la confrontation frontale, c'est le bain de sang. On n'est pas prêt de l'oublier¹³. » Et un autre, issu du conseil national du Mouvement pour la société de la paix, de me confier : « Je me dis que les événements du 5 octobre ont peut-être été poussés pour ne pas laisser les choses mûrir, cela expliquerait la façon dont le "Pouvoir" a réagi en laissant la situation empirer¹⁴. »

L'omnipotence supposée du « Pouvoir » autant que la prétendue faiblesse de la société et sa perméabilité aux manipulations semblent s'enraciner dans les représentations des acteurs du jeu politique. Le narratif de la catastrophe participe ainsi de la mise en scène de la domination et est partie intégrante du processus de catastrophisation (Ophir, 2010). Conceptuellement, la catastrophe est un événement au sens fort, car vouée à affecter dramatiquement les habitudes de la population, à changer la perception du temps et de l'espace des acteurs, qu'ils soient directement concernés ou non. Il faut cependant faire une différence avec le processus de catastrophisation tel qu'il est défini par Ophir, puisque celui-ci s'inscrit dans la durée et dans l'attente de l'événement catastrophique. En ce sens, il renvoie à une certaine gouvernamentalité qui se décline notamment sous une forme discursive. Cette dernière peut se caractériser par un état de suspension, où l'on reste en quelque sorte au bord du précipice, contribuant à la reproduction d'un *statu quo* sous la pression du chaos appréhendé. En Algérie, l'appréhension est d'autant plus forte qu'elle repose sur des arguments fondés (chute des cours des

13. Entretien avec un membre fondateur du Rassemblement Action Jeunesse, Alger, automne 2010. Le « bain de sang » fait ici référence à la guerre civile des années 1990.

14. Entretien avec un membre du conseil national du Mouvement pour la société de la paix – islamiste –, Alger, automne 2008. Le « 5 octobre » renvoie à la répression sanglante des manifestations à Alger en octobre 1988, événement initiant une libéralisation politique mais aussi la dramatisation croissante du jeu politique qui mènera à l'arrêt du processus électoral en 1992 puis à la guerre civile.

hydrocarbures, conflits entre certaines fractions du régime, contestation socio-économique, terrorisme résiduel). Toutefois, en l'absence d'une concrétisation de la menace, ce sont bien des conséquences pratiques et quotidiennes de ce récit dominant qu'il faut rendre compte, qu'il s'agisse de l'orientation résolument sécuritaire du gouvernement, ou de la méfiance populaire à l'égard des oppositions politiques.

Les problèmes qui se posent au chercheur sont de l'ordre de l'imagerie dont il dispose et/ou qu'on lui impose. En effet, ce sont les images produites par les acteurs, les médias et les pairs, qui risquent de biaiser le regard en générant l'attente de l'événement qui deviendra non-événement. Ce sont ces mêmes images qui doivent pourtant être étudiées, non seulement pour ce qu'elles annoncent mais aussi pour ce qu'elles signifient et ce qu'elles permettent. Or, selon la prescription de Howard Becker, le chercheur en sciences sociales ne peut intégrer et dépasser ces imageries qu'en s'appuyant sur sa pratique du monde social, sur sa connaissance du terrain, sur ses confrontations directes avec son objet de recherche (Becker, 1998 : 12-15). C'est ainsi que l'on pourra saisir les conditions structurelles et historiques qui justifient le grand récit de la catastrophe, et contribuent ainsi à l'appréhension d'un événement à venir. C'est également ainsi que l'on pourra faire parler le non-événement *a posteriori*.

Le non-événement et les charmes de la surinterprétation

De la « crise à l'intérieur du régime » au triomphe programmé

Les élections présidentielles de 2014 permettent de comprendre la tension entre la surinterprétation et les formes de sociabilité en apparence banales qui sont consubstantielles de la production d'un non-événement. Bien avant son début officiel programmé à la mi-mars, c'est-à-dire à peine un mois avant le scrutin, la campagne présente une image pour le moins particulière. Du fait de l'effacement de Bouteflika, inévitable pour des raisons de santé, un attelage improbable de proches et de ministres porte sa candidature aux quatre coins du pays. Le contexte est pimenté par les accusations échangées par différentes figures de la coalition dirigeante¹⁵. Des membres de l'entourage présidentiel attaquent le très puissant

15. Schématiquement, la coalition dirigeante algérienne réunit plusieurs institutions (présidence, état-major, organes de sécurité) et partis (RND, FLN) qui sont activement associés au maintien du *statu quo* politique. Le DRS, anciennement sécurité militaire, a longtemps été considéré comme l'un des principaux pôles. Dès l'arrivée au pouvoir de Bouteflika en 1999, la coalition semble s'être organisée autour d'une triarchie réunissant le DRS, la présidence et l'état-major.

service de renseignement, le DRS (Département du renseignement et de la sécurité), tandis que des seconds couteaux leur répondent en accusant le secrétaire général du FLN d'être rien moins qu'un agent des services secrets français. Dans une première conférence de presse largement relayée, l'ancien Premier ministre Mouloud Hamrouche¹⁶ diagnostique une « crise à l'intérieur du régime » menant à « de graves menaces ». Fin mars, il réitère en invoquant le risque d'embrasement et en appelant le chef de l'État (Bouteflika), le chef d'état-major (Gaïd Salah) et le chef du DRS (Mohamed Médiène, dit « Toufik ») à se mettre d'accord pour éviter un « embrasement¹⁷ ». À l'occasion d'une conférence à laquelle j'assiste à Paris, certains chercheurs ne sont pas moins catastrophistes prophétisant qu'un plan des cercles militaires devrait déboucher après la présidentielle sur l'instauration de l'état d'urgence et la destitution de Bouteflika.

Sur le terrain, il ne me faut pas longtemps pour remarquer qu'en ce mois d'avril 2014, l'« espionnite » est particulièrement aiguë. Mes premiers interlocuteurs, pour la plupart militants de gauche ou berbéristes, expriment leur crainte d'une déstabilisation organisée depuis l'étranger. Dans ce contexte, les rumeurs courent vite à Alger. Le 16 avril, une journaliste franco-marocaine venue couvrir les événements sans carte de presse a été présentée par la chaîne de télévision Ennahar comme une espionne. On me la désigne avec suspicion, tandis qu'elle se trouve devant la faculté centrale, entourée de ses collègues européens mais visiblement inquiète. Alors que l'événement annoncé est proche et l'incertitude aiguë, la confusion entre chercheurs, journalistes et espions est particulièrement forte. Il faut dire que les trois métiers partagent souvent leurs réseaux et leurs intérêts. Dans le cas algérien, le rapprochement entre espions et chercheurs est aussi justifié par le précédent colonial (Stein, 2014) et par le contexte global de la guerre contre la terreur (Ménoret, 2014). Quoi qu'il en soit, le rapport au terrain est affecté par la suspicion dont je fais moi-même à plusieurs reprises l'objet. De ce fait, je serai amené à me justifier et à entendre en retour les justifications d'interlocuteurs méfiants, que ce soit à Alger ou plus tard en province. En me retrouvant ainsi dans la peau d'un potentiel « manipulateur », c'est-à-dire d'un agent supposé de la catastrophe à venir, je suis confronté à l'une des manifestations concrètes de ce grand récit.

16. Mouloud Hamrouche est un ancien membre du FLN. Il a été Premier ministre d'un gouvernement réformateur ayant mené une politique d'ouverture entre 1989 et 1991.

17. Sur l'exégèse des propos d'Hamrouche, voir *Le Quotidien d'Oran*, 31 mars 2014 et *El Watan*, 4 avril 2014.

Mais que se passe-t-il effectivement le 17 avril 2014 ? En compagnie de Nidhal¹⁸, chez qui je réside et d'un journaliste *free lance*, nous nous rendons à Bab el-Oued, quartier dont le nom est historiquement lié aux grandes rébellions algéroises. En cette matinée printanière, les rues sont calmes et les bureaux de vote, peu fréquentés. Les interviews au sortir des urnes effectuées par le journaliste traduisent une tendance plutôt flatteuse pour le président-candidat, puisque 100 % des votes seraient en sa faveur. Une surprise semble tout à fait improbable, à moins d'un spectaculaire retournement de l'appareil d'État contre Bouteflika. Ainsi, après s'être assuré que je ne suis pas un journaliste, un homme donne à ses interlocuteurs des consignes qu'il dit avoir reçues de l'homme d'affaires Ali Haddad, P-DG d'un grand groupe de travaux publics et fervent soutien du président. À l'en croire, l'élection est déjà en passe d'être gagnée (il n'est pas encore midi) et il faut donc commencer à mobiliser les supporters de l'USMA, club de football dont A. Haddad est l'actionnaire majoritaire, afin de fêter la victoire.

En centre-ville, le concert de klaxons officialisant la victoire de Bouteflika débute aux alentours de 21 heures. Autour de la place de la Grande-Poste, en contrebas du Palais du gouvernement, ses supporters ne sont guère plus d'un millier, mais ils font autant de bruit que possible. Certains tirent des feux d'artifice. Parmi ces supporters, certains sont payés, d'autres sont de véritables soutiens du président. Les youyous qu'on entend sont diffusés par un camion qui tourne autour du jardin. Des journalistes étrangers viennent solliciter ceux qui distribuent les affiches du président pour des photographies. Le lendemain, la rumeur d'un rassemblement des opposants au scrutin devant la Grande Poste est diffusée sur les réseaux sociaux. À l'heure dite pourtant, il n'y a personne. La « campagne ubuesque » et la « crise à l'intérieur du régime » accouchent ainsi d'une issue convenue, où chacun des acteurs a tenu son rôle.

La banalité de la production du non-événement

Mais l'appréhension ne disparaît pas à la date du 17 avril 2014. La semaine suivante, la presse algérienne s'inquiète de l'incapacité de Bouteflika à prêter serment devant le Parlement. Ainsi, pendant que nous discutons à l'une des terrasses du centre-ville d'Alger, un membre du Front des forces socialistes évoque des « préparatifs militaires », sans donner davantage de détails. Le jour venu, la lenteur de la connexion Internet est interprétée comme un signe annonciateur de « quelque chose » par Nidhal, qui évoque l'exemple du coup d'État ayant visé le président Mohamed Morsi en Égypte. La cérémonie se déroule néanmoins

18. Nidhal est un pseudonyme. Il s'agit d'un ancien membre du RAJ et militant du FFS.

sans accroc, si l'on excepte l'incapacité du président à aller jusqu'au bout de sa prestation de serment pour des raisons de santé. Si la scène est symbolique, ou grotesque, ou encore tragique, selon le point de vue que l'on adopte, elle n'entraîne pas de disruption. On le voit, dans un contexte chargé d'incertitude, les théories saturent l'espace social algérois et produisent une réplique du non-événement, en annonçant à nouveau la catastrophe prochaine. Pour leur part, les acteurs participent à la construction de la réalité en puisant dans un imaginaire social du complot largement partagé depuis la guerre civile, lequel repose notamment sur la conjonction de l'omnipotence supposée du DRS et des manigances étrangères (Silverstein, 2002). Dans ce contexte, l'événement à venir ne peut être que le fruit d'une série de manipulations devant amener à une situation de tension extrême, voire au coup d'État.

Dès lors, l'enjeu est de sortir de l'« illusion livresque », qui incite le chercheur à surinterpréter son terrain à partir d'éléments de preuve ténus, afin de pénétrer dans « l'ordinaire des jours » (Veyne, 1996 : 12). Il faut alors saisir ce qu'il y a de routinier dans la production des analyses qui dépeignent les luttes au sommet et annoncent l'événement catastrophique et ce qui figure à côté de ces analyses. Le conflit opposant « Toufik » et « Boutef », la position de G. Salah et des autres généraux, le retour d'A. Ouyahia ou l'entrée au service de la présidence de « Bachir » Tartag¹⁹, sont autant de thèmes qui viennent alimenter les discussions entre militants progressistes, une fois épuisés les sujets plus pratiques d'ordre stratégique ou organisationnel (*sit-in* ou tribune dans la presse, organisation de rencontres avec d'autres activistes). Quand le jeu politique se bloque et que l'ébauche des stratégies est complexifiée par l'incertitude structurelle, quand les gratifications sont minces et que les journées sont rendues monotones par l'attente (d'une ouverture, d'un signe de la direction, d'une réunion prévue le lendemain), la prophétisation de la catastrophe peut être une occupation comme une autre. Derrière l'attente du non-événement, il y a donc aussi une manière de regarder et de critiquer le monde social. Le risque pour l'observateur est néanmoins de s'intéresser exclusivement à l'image magique du « Pouvoir », et d'ignorer ce qu'il y a de répétitif, de *machinal* dans les occupations des acteurs (Becker, 1998 : 40-41) (prendre le café en terrasse, regarder passer les filles, fantasmer des

19. Il s'agit de figures récurrentes des luttes au sommet annonçant le bouleversement prochain. Au printemps 2014, « Toufik » Médiène est le chef du DRS, Tartag son ancien bras droit entré récemment au service de la présidence, Ouyahia est un ancien Premier ministre réputé proche des militaires et Gaïd Salah, le chef d'état-major. Ces figures sont censées prendre part à la lutte des clans au sein du régime, et donc aux manigances des uns contre les autres.

complots, évaluer les rapports de force au sein du régime). Afin d'éviter cela, le non-événement doit être pensé à partir des imaginaires sociaux qui conditionnent les attentes, mais aussi de formes de sociabilité plus triviales qui lui donnent sa réalité. Il apparaît profondément lié aux interactions routinières entre acteurs politisés, lesquels échangent régulièrement des rumeurs et des ragots politiques (Aldrin, 2015). Cette routine implique notamment de commenter le blocage du jeu politique et d'évaluer les chances de la disruption, lesquelles semblent particulièrement renforcées par les tensions entourant la campagne électorale de 2014.

Le chercheur participe à ces interactions sociales. Ainsi, comme nous regardons les images du vote de Bouteflika en fauteuil roulant sur *Canal Algérie*, Nidhal souligne l'éclat féroce de ses yeux bleus et s'exclame à mon adresse : « C'est la première fois qu'on le voit comme ça depuis un an. Il est de retour ! Il va tous les bouffer ! » Nous partageons ensuite nos analyses non informées sur les capacités physiques et mentales du président, et imaginons les rapports de pouvoir dans ces sphères inaccessibles. De nombreux échanges avec des acteurs politisés finissent de la sorte, en évoquant les équilibres au sein de la coalition dirigeante et l'avenir du pays, en pesant les chances de la catastrophe, et plus rarement du soulèvement. De la même manière, quelques jours plus tard, un militant du Parti socialiste des travailleurs me confie ses impressions sur les tensions au sein de la présidence et sur la stratégie de Saïd Bouteflika afin de succéder à son frère. Le chercheur est ainsi associé à la construction sociale du non-événement. Prendre cette réalité du terrain en compte implique de le sortir d'une posture de retrait objectif idéalisée. Le chercheur aussi fantasme l'événement décisif. Dans la tradition de l'anthropologie réflexive, il est nécessaire de percevoir la manière dont l'annonce de la disruption s'insère dans la dynamique d'échange qui le lie aux acteurs (Althabe et Hernandez, 2004).

Ces formes de sociabilité sont indissociables d'un certain contexte politique. Le non-événement survient en effet en Algérie dans un climat où l'incertitude structurelle est considérable. Le monde social fonctionne certes de manière répétitive, comme une machine, mais c'est une machine qui a intégré l'hypothèse de son dérèglement, voire de son explosion. La perpétuation de l'ordre repose d'ailleurs sur sa relation dialectique avec ce changement radical et imminent qui menace toujours. Ainsi, la lecture policière qui conduit à prophétiser le chaos manipulé ou le coup d'État apparaît comme un moyen de rationaliser l'inquiétude sociale. Elle résulte de l'incertitude structurelle et explique celle-ci, par exemple en organisant les luttes d'influences qui opposent la présidence au DRS. Dans le même temps, elle contribue à la reproduction de mythes dénonçant les agissements des « forces du mal » au cœur de l'État, selon la formule utilisée par l'ancien

Premier ministre Sid Ahmed Ghazali dans sa lettre de démission remise en 1992 (Sifaoui, 2012 : 268). Les rumeurs qu'échangent quotidiennement les militants ont une portée contestataire, même si celle-ci reste limitée. Paradoxalement, cette représentation d'un « Pouvoir » implacable et malfaisant suggère également la prudence à l'égard d'une contestation souvent coûteuse et vaine. Bref, la reproduction sociale du récit catastrophiste qui sous-tend le non-événement a différentes fonctions, qui vont de la révélation des structures de l'ordre à la prescription de comportements politiques. Ce récit permet de critiquer un régime déchiré par des intérêts égoïstes, de rappeler la nécessité d'agir prudemment et de manière non violente, ou encore de décrire la toute-puissance du « Pouvoir » qui explique l'impuissance de ses opposants.

Charmes et dangers de la surinterprétation

La difficulté à saisir le contenu de l'événement, réel ou fantasmé, peut néanmoins conduire à privilégier la force du récit, tel le narrateur de Sartre dans *la Nausée* laissant une forme de monopole à la fiction dans la construction du réel (Zima, 2008 : 114-115). De manière similaire, le chercheur peut s'affranchir des contradictions et des redondances qu'il observe, il peut fabriquer une histoire scientifique d'une logique pour ainsi dire implacable, qui fonctionne parfaitement et épouse les grands récits émancipateurs ou catastrophistes. C'est particulièrement vrai quand l'incertitude structurelle est très forte comme c'est le cas en Algérie. En surinterprétant les phénomènes, le chercheur épouse de surcroît la logique du système de production du savoir académique qui favorise la publication de résultats positifs (Fanelli, 2010 ; Franco, Malhotra et Simonovits, 2014). Dans le même temps, la surinterprétation fait aussi violence à la complexité du terrain, et le risque contingent est de produire une représentation écornée du monde social pour mieux épouser les contours des images imposées par la profession ou par les acteurs.

Dans le contexte de l'élection présidentielle de 2014, l'idée d'une manipulation ourdie depuis les profondeurs de l'État fournit une bonne illustration des charmes et des risques de la surinterprétation. D'abord, elle contribue à mettre en avant un type d'acteur collectif dont la seule existence suffit à expliquer tous les événements passés et futurs : « l'État-profond ». Le terme, inspiré du cas turc, désigne une entité structurée autour du DRS qui aurait un pouvoir de décision et de nuisance écrasant au sein du régime algérien. Il a été popularisé par le politologue Mohammed Hachemaoui et est également utilisé dans la presse, notamment au

moment des élections²⁰. À l'échelle du monde arabe, l'insistance sur le rôle de cette coalition liant l'administration, les organes de sécurité et des organisations mafieuses est devenue un lieu commun dans l'explication du contrecoup suivant les soulèvements de 2011 (Filiu, 2015). Insister sur les agissements des « services » – qui manipulent, piègent et instrumentalisent – traduit la primauté des enjeux et des organes sécuritaires dans cette région. De ce point de vue, on retrouve l'idée d'une justification structurelle du non-événement, puisque le coup d'État annoncé révélera la force de l'armée et des services. L'analyse permet de surcroît de coller au récit socialement partagé de la catastrophe, qui sera engendré par les manigances de « l'État-profond ». C'est par exemple le cas lorsque l'on suggère, à l'instar de M. Hachemaoui, l'instrumentalisation de l'élection présidentielle de 2014 dans le cadre d'une lutte pour le contrôle de « l'État-profond », sur fond de « délitement institutionnel » et de « violence intercommunautaire »²¹.

Dans le même temps, surinterpréter les visées prétendument machiavéliques des « services » contribue à reproduire une image de l'exception culturelle arabe (où les militaires contrôlent le politique) et de la suprématie des forces contre-révolutionnaires sur un peuple manipulable. Sous cet angle, l'annonce de cette prise de pouvoir programmée par « l'État-profond » est une illustration caractéristique de deux traits prêtés aux fausses intensités par Paul Veyne : le « platonisme spontané » et « l'éclat de l'exotisme » (Veyne, 1996 : 2, 7). La catastrophe annoncée pourra ainsi être présentée comme la conséquence d'une culture patriarcale et violente et d'une tendance des masses à l'apathie et à l'obéissance. Il apparaît que la surinterprétation ne fait pas que participer à la production du non-événement en épousant les grands récits. Elle répand aussi une image erronée du monde social, qui joue sur les fausses intensités et ignore les activités sociales plus banales, au risque de produire des représentations mystifiées.

20. Voir à ce sujet les nombreuses interventions de Mohammed Hachemaoui au printemps 2014, par exemple dans son interview dans *l'Observateur du Maroc* du 28 avril 2014, et la reprise du thème par le journaliste Adlène Meddi pour évoquer le retour d'Ahmed Ouyahia et Abdelaziz Belkhadem durant la campagne : <http://tempsreel.nouvelobs.com/rue89/rue89-monde/20140301.RUE2368/quatrieme-mandat-de-bouteflika-en-algerie-un-si-fragile-consensus.html> [consulté le 22 janvier 2016].

21. <http://www.elwatan2014.com/ar/item/707-les-principaux-groupes-pr%C3%A9tendus> [consulté le 22 janvier 2016].

Le non-événement à partir des acteurs

Retour sur un rassemblement avorté

Une fois le non-événement réinstallé dans sa banalité, il est possible de mettre l'accent sur le ressenti des acteurs. Dans cette entreprise, l'absence de rupture d'intelligibilité n'empêche pas de penser en série, afin de mettre en lumière la continuité des pratiques plutôt que les ruptures. De plus, de la même manière que l'événement est « appelé à prendre son devenir et son sens dans sa réception et dans les représentations qu'on a de lui » (Farge, 2002), le non-événement reste intrinsèquement lié à des temporalités qui font voir, à travers lui, des interprétations du passé et des projections dans le futur. Sa production est indissociable de certaines expériences et des anticipations qui en découlent chez les acteurs.

Revenons encore une fois à l'élection présidentielle de 2014. Le 16 avril après-midi, je me trouve dans le centre d'Alger en compagnie de Nidhal et d'un dirigeant du Rassemblement Action Jeunesse, une organisation de jeunesse fondée en 1992 et qui est proche du FFS tout en restant indépendante organiquement²². Sous les arcades du front de mer où ils se sont retrouvés, les deux hommes se tiennent à distance l'un de l'autre et parlent par allusion, en usant de surnoms sibyllins (« qui-tu-sais » ou « notre ami »). Le fond de leur propos est marqué par la prudence. En effet, à les entendre, la tension est telle au sein du régime que des changements rapides sont à prévoir. Un *sit-in* du mouvement Barakat, qui appelle au boycott des élections, est prévu à 16 heures rue Didouche-Mourad, dans le centre-ville²³. Mes deux compagnons estiment que les autorités ne vont pas l'empêcher comme cela a souvent été le cas jusque-là, ne serait-ce que pour plaire aux médias internationaux qui sont présents en nombre pour couvrir les actions des barakistes (« c'est pour les caméras »). Toutefois, en passant devant l'entrée de la faculté centrale, un détail attire leur attention. Des policiers d'un genre particulier sont présents en nombre aux alentours de la faculté. À en croire Nidhal, ces colosses en uniforme bleu armés d'un long bâton viennent du sud du pays et sont là pour en découdre.

Soudain, les premiers bruits du rassemblement se font entendre plus haut sur la rue Didouche-Mourad. En remontant vers les cris, nous sommes dépassés par les

22. En plus de leur revendication démocratique commune, les deux mouvements se sont rapprochés durant la décennie noire en demandant un règlement politique du conflit.

23. Barakat est un « mouvement national citoyen pacifique, autonome et non partisan » lancé en mars 2014 pour demander une transition politique et le respect des libertés individuelles et politiques.

policiers qui courent, matraques en main. Un peu avant la place Maurice-Audin, où la police s'est déployée, un attroupement s'est formé. Quelques barakistes se font entendre par petits groupes, sortant tour à tour de la foule pour crier leurs slogans avant d'être rapidement interceptés par les policiers. Tandis que ces derniers entraînent un manifestant isolé dans un escalier perpendiculaire à la rue, un cameraman et une journaliste étrangère se ruent vers la scène afin d'obtenir quelques images de la répression. Cette démarche provoque la colère d'un groupe de jeunes hommes qui observaient la scène sans broncher depuis un restaurant. Des policiers s'interposent et le ton monte tandis que les commerces ferment leurs portes. Pendant ce temps, des agents des renseignements généraux de la Direction nationale de la sécurité nationale (DGSN – la police algérienne) tirent le portrait des militants connus qui observent la scène. Une fois la tension retombée et quelques manifestants embarqués dans les camions de police, des militants de divers horizons restent sur la place Audin et discutent au milieu des voitures de police. Un homme, tout sourires, vient serrer la main de manière ostensible à différents visages connus et s'éloigne. Il s'agit du chef des renseignements généraux qui viendrait « semer le doute », aux dires d'un journaliste membre de Barakat. L'air inquiet, Nidhal souligne l'armement des policiers qui restent place Maurice-Audin. « Ils ont des kalachnikovs en plein milieu d'Alger. La dernière fois qu'on a vu ça, c'était en 1988 », dit-il en référence à la répression du soulèvement d'octobre. Pendant ce temps, deux hommes et une femme apparaissent sur la place brandissant des affiches de Bouteflika. Un petit attroupement se forme autour d'eux tandis qu'ils s'époumonent en criant des slogans à la gloire du président, avant de disparaître comme ils sont venus une dizaine de minutes plus tard.

Interprété à l'aune de l'événement annoncé le lendemain, ce rassemblement relève sans doute de l'anecdotique. Pourtant, si l'on se place à l'échelle du RAJ, il est le déclencheur d'une phase de tension. En effet, ce 16 avril, l'un des membres de l'organisation a été arrêté en compagnie d'un ami tunisien²⁴. Au contraire des organisateurs barakistes, les deux jeunes hommes ont été emprisonnés pour des motifs flous. Durant les jours qui suivent, leur détention se prolonge et constitue un événement exceptionnel pour le mouvement qui se heurte d'habitude à une répression ponctuelle agrémentée d'entraves à la liberté de circuler. L'absence d'explication des autorités concernant les charges retenues, le lieu de leur détention et la date de leur présentation devant un juge accentue l'incertitude et

24. Sur cette affaire, voir Ghania Mouffok, « À Alger, vingt ans n'est pas le plus bel âge de la vie », *Mondafrique*, 12 mai 2014, URL : <http://mondafrique.com/a-alger-vingt-ans-nest-pas-le-plus-bel-age-de-la-vie/> [consulté le 22 janvier 2016].

les stratégies divergentes au sein du RAJ. Ainsi, tandis que la direction continue d'œuvrer à la convergence des mouvements sociaux pour présenter un front uni face au régime, des militants demandent des actions de rue pour libérer les prisonniers. Des anciens, excédés par la durée de cet emprisonnement injustifié, s'impliquent à nouveau en lançant une pétition en ligne. Les avocats des détenus, proches d'associations de défense des droits de l'homme, prônent quant à eux une approche legaliste du problème afin d'obtenir leur libération. Toutes ces actions témoignent de la diversité des stratégies militantes quand il s'agit de répondre à la répression. Les deux jeunes hommes seront finalement condamnés à des peines avec sursis et relâchés deux semaines plus tard.

Interprétation

Cette description illustre la multiplicité des dynamiques qui accompagnent le non-événement, des continuités mais aussi des ruptures imprévues qui illustrent la nécessité de ne pas se focaliser sur les grands récits. Au rang de ces continuités, on notera d'abord la difficulté pour les acteurs contestataires à exister dans l'espace public, à promouvoir leurs revendications sociales ou démocratiques efficacement et durablement afin d'en faire un enjeu politique. Dans le cas algérien, cette entreprise est compromise par la fragmentation des oppositions, l'incertitude structurelle et la répression. Toutefois, cette question de l'accès à l'espace public ne se limite pas aux stratégies des contestataires. Elle implique aussi les médias nationaux et étrangers. En effet, en jouant la partition de la mise en scène démocratique de l'élection présidentielle de 2014, la coalition dirigeante se trouve astreinte à un « exercice défensif de justification » qu'implique le recours à ces normes partagées (Camau, 2005 : 14). On voit donc converger trois récits dans le même espace. Le régime veut faire de ces élections la démonstration de sa tolérance à l'égard des discours critiques. Les opposants s'efforcent quant à eux de faire exister la contestation dans l'espace public, en dépit des entraves policières, des diffamations et de la défiance populaire. Enfin, les médias sont à la recherche d'images exploitables de la répression. Ensemble, tolérance, contestation et répression participent à la mise en scène collective et contradictoire du non-événement.

Une autre forme de continuité est rendue sensible par la difficulté des acteurs à prendre la mesure du dispositif coercitif. Dans un intervalle de temps limité, leurs évaluations successives témoignent de la nature changeante de la répression, qui peut prendre des formes banales et relativement atténuées (la présence des RG), des formes menaçantes (matraques au poing et mitraillettes en bandoulière) et des formes relevant de l'arbitraire (la privation de liberté sans explication). Si la coalition dirigeante algérienne privilégie une forme policière et

légalisée de maintien de l'ordre, la répression se révèle néanmoins imprévisible et potentiellement disproportionnée. Il s'agit là d'une contrainte qui conditionne les stratégies des contestataires, lesquels savent que si la défiance peut être exprimée de manière parfois très virulente, c'est à la condition qu'existe « un rapport d'asymétrie absolue avec le dispositif coercitif de l'État » (Bozarslan, 2011 : 53). La nature violente voire meurtrière du Léviathan menaçant à tout moment de ressurgir, les acteurs doivent constamment faire preuve de méfiance. Cette violence potentielle renforce également chez eux l'appréhension de la catastrophe à venir.

Toutefois, l'épisode rapporté plus haut permet aussi de faire l'exégèse d'une rupture qui survient là où on ne l'attend pas, au niveau du RAJ. Avec l'emprisonnement d'un militant et de son ami tunisien, l'organisation se trouve en effet confrontée à une situation sans précédent liée à l'imprévisibilité de la répression. Tandis que le pouvoir judiciaire impose son rythme et laisse planer le doute sur la punition réservée aux deux hommes, les responsables du mouvement de jeunesse sont réduits à une forme d'impuissance. C'est donc une petite crise interne qui débute, révélant des désaccords stratégiques et des dynamiques générationnelles. Un clivage apparaît entre un agenda militant conflictuel (« il faut contraindre le "Pouvoir" à libérer notre camarade ») et un agenda plus politique, la direction s'efforçant pour sa part de constituer un espace « de convergence et de lutte, démocratique, autonome et inclusif » avec d'autres associations et syndicats. Les anciennes figures du mouvement sont associées à ces tensions et consultées par les uns et les autres. Certains font part de leur inquiétude quant à l'avenir du mouvement qu'ils ont contribué à fonder (« si on ne peut pas libérer un militant, on vaut rien »), ce qui les pousse à mobiliser leurs réseaux, notamment en France, afin de médiatiser la détention des deux hommes.

Bref, derrière le non-événement qui occupe le regard, un événement peut se produire à une autre échelle, dans ce cas celle de l'organisation, et nécessiter une analyse distincte des grands récits nationaux. La banalité de l'un et l'imprévisibilité de l'autre impliquent que le chercheur reste attentif à ce qui se déroule en dehors de ce qui pouvait lui apparaître préalablement comme pertinent. Car il existe des résultats qui ne sont pas spectaculaires, productifs ou intéressants, au sens du moment, mais qui le deviennent lorsque les processus s'autonomisent.

Conclusion

Produit de la publicisation, des attentes des observateurs et des acteurs, ainsi que de formes de sociabilité liées au contexte politique, le non-événement implique l'attente d'une disruption imminente et particulièrement intense, d'un virage qui devrait modifier sensiblement la trajectoire de l'individu, du groupe, de

l'institution voire de la société. Or, la disruption annoncée n'arrive pas à l'heure dite, et laisse les uns et les autres face à la continuité de la vie sociale et aux dimensions routinières de la vie politique. Comme le suggère l'exemple du RAJ, il est souvent impossible de prévoir une rupture, et tout aussi complexe d'en évaluer la portée dans l'immédiateté du terrain. Une année après l'élection de 2014, le mouvement est ainsi revenu à un fonctionnement routinier en dépit de la crise qu'il a brièvement traversée. L'indétermination des processus s'impose aux observateurs comme aux acteurs, bouleversant en permanence leurs interprétations comme leurs stratégies.

La notion de *turning point* développée par Andrew Abbott exprime l'idée d'un changement de trajectoire instantané dans son occurrence, mais qui demeure narratif dans sa réception et son interprétation. Pour Abbott, le *turning point* implique deux observations séparées dans le temps, lesquelles permettent d'évaluer le changement de trajectoire (Abbott, 2001 : 258). On pourrait raisonner de manière similaire avec le non-événement, qui peut être compris comme un *turning point* annoncé et n'ayant pas eu lieu. Les attentes des observateurs et des acteurs dessinent ainsi des trajectoires, à partir d'événements passés ayant marqué leur imaginaire mais aussi de leur compréhension de l'état de la société dans laquelle ils évoluent. La qualification de non-événement ne peut ainsi être donnée qu'*a posteriori*, une fois qu'une seconde observation a pu témoigner de l'absence de rupture d'intelligibilité. Durant cet intervalle, l'enjeu est alors de continuer à observer les phénomènes sans présupposer leur pertinence par rapport aux différentes trajectoires préalablement imaginées. C'est en scrutant les multiples échelles du social que l'on peut saisir l'événement que pourrait cacher le non-événement, sans jamais préjuger de son devenir.

Bibliographie

- ABBOTT Andrew, 2001, *Time Matters: on Theory and Method*, The University of Chicago Press.
- ALBRECHT Holger and SCHLUMBERGER Olivier, 2004, "Waiting for Godot": regime change without democratization in the Middle East", *International Political Science Review*, vol. 25, no. 4, pp. 371-392.
- ALDRIN Philippe, 2015, *Sociologie politique des rumeurs*, Paris, Presses universitaires de France.

- ALTHABE Gérard et HERNANDEZ Valeria A., 2004, « Implication et réflexivité en anthropologie », *Journal des anthropologues*, n° 98-99, p. 15-36.
- BAAMARA Layla, 2013, « Quand les protestataires s'autolimitent. Le cas des mobilisations étudiantes de 2011 en Algérie » in PIERRET Thomas et ALLAL Amin, *Au cœur des révoltes arabes : devenir révolutionnaires*, Paris, Armand Colin.
- BAYART Jean-François, 2014, « Retour sur les printemps arabes », *Politique africaine*, n° 133, p. 153-175.
- BÉCHIR AYARI Michael, 2013, « La “révolution tunisienne”, une émeute politique qui a réussi ? » in PIERRET Thomas et ALLAL Amin, *Au cœur des révoltes arabes : devenir révolutionnaires*, Paris, Armand Colin.
- BENSA Alban et FASSIN Éric, 2002, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n° 38, p. 5-20.
- BOURDIEU Pierre, 2012, *Sur l'État. Cours au Collège de France, 1989-1992*, Paris, Seuil, coll. « Raisons d'agir ».
- BOZARSLAN Hamit, 2011, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Paris, La Découverte.
- CAMAU Michel et GEISSER Vincent, 2003, *le Syndrome autoritaire : politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- CAMAU Michel, 2005, « Remarques sur la consolidation autoritaire et ses limites » in BOUTALEB Assia, FERRIÉ Jean-Noël et REY Benjamin (dir.), *L'Autoritarisme dans le monde arabe*, Le Caire, CEDEJ, p. 9-58.
- CAMAU Michel, 2012, « Un printemps arabe ? L'émulation protestataire et ses limites », *l'Année du Maghreb*, VIII, p. 27-47.
- DANVERS Francis, 2006, « Regards croisés sur l'événement », *Pensée plurielle*, n° 13, p. 13-20.
- DOBRY Michel, 1986, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de Sciences-Po.

DRIS Chérif, 2013, « Élections, *dumping* politique et populisme : quand l'Algérie triomphe du "printemps arabe" », *l'Année du Maghreb*, IX, p. 279-297.

ELIAS Norbert, 1996 (1989), *The Germans: Power Struggles and the Development of Habitus in the Nineteenth and Twentieth Centuries*, New York, Columbia University Press.

FANELLI Danielle, 2010, « "Positive" results increase down the hierarchy of the sciences », *PLoS ONE*, no. 5(4).

FARGE Arlette, 2002, « Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n° 38, p. 69-78.

FILIU Jean-Pierre, 2015, *From Deep State to Islamic State: The Arab Counter-Revolution and Its Jihadi Legacy*, Londres, Hurst.

FRANCO Annie, MALHOTRA Neil and SIMONOVITS Gabor, 2014, "Publication bias in the social sciences: Unlocking the file drawer", *Science*, vol. 345, no. 6203, p. 1502-1505.

HIBOU Béatrice, 2011, « Tunisie. Économie morale et politique d'un soulèvement », *Politique africaine*, n° 121, p. 5-22.

KOUTTROUB Smail, 2013, « Printemps arabe et nouvel ordre géopolitique au Maghreb », *l'Année du Maghreb*, IX, p. 143-156.

KUHN Thomas, 1983 (1962), *la Structure des révolutions scientifiques*, Paris, Champs Flammarion.

LAVENUE Jean-Jacques, 1993, *Algérie : la démocratie interdite*, Paris, L'Harmattan.

MÉNORET Pascal, 2014, *Joyriding in Riyadh. Oil, Urbanism, and Road Revolt*, New York, Cambridge University Press.

MORIN Edgar, 1968, « Pour une sociologie de la crise », *Communications*, n° 12, p. 2-16.

NORA Pierre, 1974, « Le retour de l'événement » in LE GOFF Jacques et NORA Pierre (dir.), *Faire de l'histoire*, vol. I : « Nouveaux Problèmes », Paris, Gallimard, p. 210-229.

- OPHIR Adi, 2010, "The politics of catastrophization: emergency and exception" in FASSIN Didier and PANDOLFI Mariella (ed.), *Contemporary States of Emergency: the Politics of Military and Humanitarian Interventions*, New York, Zone Books, p. 59-88.
- SERRES Thomas, 2014, « En attendant Bouteflika. Le président et la crise de sens en Algérie », *l'Année du Maghreb*, X, p. 59-75.
- SEWELL Jr. William H., 2010, « Trois temporalités : vers une sociologie événementielle » in BESSIN Marc, BIDART Claire et GROSSETTI Michel (dir.), *les Sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, p. 109-146.
- SIFAOUI Mohamed, 2012, *Histoire secrète de l'Algérie indépendante*, Paris, Nouveau Monde éditions.
- STEIN Sarah A., 2014, *Saharan Jews and the Fate of French Algeria*, Chicago & Londres, The University of Chicago Press.
- TARAUD Christelle, 2008, « Les *yaouleds* : entre marginalisation sociale et sédition politique », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n° 10, p. 59-74.
- TILLY Charles, 2006, *Regimes and Repertoires*, The University of Chicago Press.
- VEYNE Paul, 1996, « L'interprétation et l'interprète », *Enquête*, n° 3, mis en ligne le 11 juillet 2013 : URL : <http://enquete.revues.org/623>.
- WERENFELS Isabelle, 2007, *Managing Instability: Elites and Political Change in Algeria*, Londres, Routledge.
- ZIMA Pierre, 2008, « L'événement comme construction narrative », in GLAUDES Pierre et METER Helmut (dir.), *le Sens de l'événement dans la littérature de langue française des xix^e et xx^e siècles*, Bern, Éditions scientifiques internationales, p. 105-116.

Résumé : Cet article s'intéresse à la production et à la réception d'un non-événement, à partir de l'exemple des élections présidentielles algériennes de 2014. Le non-événement y est décrit comme le produit d'une publicisation, d'attentes des observateurs et des acteurs qui anticipent une trajectoire révolutionnaire ou catastrophique, mais aussi de certaines activités routinières liées à la configuration politique. Si le non-événement n'est pas une rupture, il révèle néanmoins la complexité des structures sociales et des imaginaires collectifs. Dans le même temps, il nécessite aussi une prise de distance afin de pouvoir saisir des phénomènes moins spectaculaires qu'il tend à cacher.

Mots-clés : Algérie, non-événement, élections, sciences sociales, terrain, sur-interprétation

Confronting the non-event: Reflections based on fieldwork in Algiers

Abstract: : This article studies the production and the reception of a «non-event» by drawing on the Algerian presidential elections of 2014. It argues that a non-event must be understood as the product of a publicization, of the expectations of the observers and actors who anticipate a revolutionary or catastrophic future, and of social and political routine activities that also contribute to its appearance. While the non-event is not a clear break, it can still be interrogated in order to reveal the social structures and imaginaries that lead to its production. In the meantime, a certain distance from the «non event» is necessary to grasp less spectacular phenomena that it tends to obscure.

Keywords: Algeria, non-event, elections, social sciences, fieldwork, over-interpretation

مواجهة عدم الحدث: تفكيرات على أساس تجربة البحث في الجزائر ؟

خلاصة المقالة

هذه المقالة تدرس إنتاج و قبول "عدم الحدث" من خلال الانتخابات الرئاسية في 2014 . تصرح بان لازم نفهم "عدم الحدث" كما نتيجة العلانية. "عدم الحدث" مولد ايضا من التوقعات عند المراقبين و الفاعلين اللذين يسبقون مستقبلا فاجعا ام توريا. بالاضافة الى ذلك، الأنشطة السياسية والاجتماعية الروتينية يشتركون في ظهورهم. حتى لو ان "عدم الحدث" ليس انفصالا تاما، يمكننا ان نطه ل اكتشاف الهياكل الاجتماعية و الرموز الذهنية التي تقود الى انتاجه في نفس الوقت. نحتاج الى بعد مؤكد لفهم الجوانب العادية مخفية من "عدم الحدث".

الكلمات المفتاحية

الجزائري "عدم الحدث"، الانتخابات، العلوم الإنسانية، البحث، التفسير الزائدي